



HAL
open science

Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - Jardins de l'Évêché

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Évreux (27) - Jardins de l'Évêché. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2017. hal-04354539

HAL Id: hal-04354539

<https://hal.science/hal-04354539>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure

RAPPORT D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

PATRIARCHE N° 2758
CODE INSEE N° 27229
PRESCRIPTION N° AD-2016-27
OPÉRATION N° AP126

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78

EVREUX (27),

« JARDINS DE L'EVÊCHÉ »

PIERRE WECH

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

G. DESHAYES
D. THÉOLAS
S. ZELLER



OCTOBRE 2017



Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Avertissement :

Il pourra être fait usage, dans le texte et de façon récurrente, de quelques abréviations dont voici la liste :

- ADE = Archives départementales de l'Eure
- AME = Archives municipales d'Evreux
- MADE = Mission archéologique départementale de l'Eure
- SRA = Service régional de l'archéologie.

Pour citer ce rapport :

WECH (P) – Evreux (Normandie, Eure), « Jardin de l'évêché ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017, 262 p.

Remerciements :

Le bon déroulement de cette opération doit beaucoup à la bonne volonté de la Ville d'Evreux, de ses élus et de ses employés. Nous remercions avant tout très chaleureusement M. Guy Lefrand, Maire d'Evreux, qui a continuellement manifesté son intérêt et son soutien pour la recherche archéologique, ainsi qu'Olivier Bourhis, responsable du projet, qui nous a suivis et nous a apporté son concours, notamment logistique, à de très nombreuses reprises.

Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Sébastien Cormier, Tanguy Debaene, Gilles Deshayes, Karine Duval, Nicolas Gautier, Morgane Godener, Cécile Hartz, Marion Huet, Florian Laot, Magdalena Meignan, Mathilde Osmond, Delphine Théolas, Laurent Tocqueville et Stéphanie Zeller.

Illustrations de couverture :

Parement interne du rempart tardo-antique dégagé dans le sondage 2

EVREUX (27)
« Jardins de l'Evêché »

Sous la direction de Pierre Wech

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

G. DESHAYES
D. THÉOLAS
S. ZELLER

Code patriarche 2758
Code INSEE 27229
N° de l'arrêté de prescription AD-2016-27
N° de l'arrêté de désignation AT-2016-27
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP126

OCTOBRE 2017

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
Fiche signalétique	7
Mots-clés des thésaurus	8
Générique de l'opération	9
Notice scientifique	10
État de conservation du site	11
Localisation de l'opération	12
Arrêté de prescription	15
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation du responsable scientifique	27
Arrêté d'attribution	28
ÉTAT DES CONNAISSANCES	29
1. Géographie, topographie et hydrographie	31
2. Contexte historique et archéologique	31
2.1. Evreux à travers les époques.....	31
2.2. Contexte archéologique pré et protohistorique.....	32
2.3. Contexte archéologique antique	32
2.4. Contexte archéologique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age.....	35
2.5. Contexte archéologique médiéval et moderne.....	35
STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	39
1. Présentation de l'intervention	41
1.1. Le projet d'aménagement.....	41
1.2. Stratégie et méthode.....	41
2. Moyens techniques et humains	41
2.1. Base-vie et installations connexes	41
2.2. Mise en sécurité.....	41
2.3. Terrassements.....	42

2.4. Stockage et évacuation des déblais.....	42
2.5. Equipe archéologique.....	42
2.6. Enregistrement des données et du mobilier	42
3. Nature des travaux réalisés.....	45
3.1. Sondages.....	45
3.2. Documentation archéologique.....	45
3.3. Études et analyses.....	46
RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	49
1. Sondage 1	51
1.1. Présentation générale	51
1.2. Le rempart tardo-antique	51
1.3. Le talus associé	56
1.4. Une fondation ?.....	60
1.5. Aménagement et occupation médiévale ?.....	60
1.6. Jardins et aménagements modernes.....	61
1.7. Chantiers et aménagements contemporains	64
1.8. Synthèse sur le sondage 1.....	64
2. Sondage 2.....	67
2.1. Présentation générale	67
2.2. Le rempart tardo-antique	67
2.3. Le talus associé.....	73
2.4. Terres noires et perturbations au pied du rempart.....	78
2.5. Chantiers et aménagements modernes à contemporains	80
2.6. Synthèse sur le sondage 2.....	80
3. Sondage 3.....	83
3.1. Présentation générale	83
3.2. Un monument du Haut-Empire ?.....	83
3.3. Le rempart tardo-antique	85
3.4. Le talus associé.....	89

3.5. De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age	89
3.6. Réaménagement du sommet du talus ?.....	92
3.7. Remaniements dans la muraille.....	93
3.8. Terres noires médiévales à modernes	93
3.9. Chantiers et aménagements modernes à contemporains	93
3.10. Synthèse sur le sondage 3.....	94
4. Sondage 4.....	97
4.1. Présentation générale	97
4.2. Le rempart tardo-antique	97
4.3. La stratigraphie attenante.....	101
5. Sondage 5.....	103
5.1. Présentation générale	103
5.2. Une occupation du Haut-Empire ?.....	103
5.3. Le talus adossé au rempart.....	103
5.4. De l'Antiquité tardive au Moyen Age : occupations au pied du talus	107
5.5. Niveaux de « terres noires »	108
5.6. Un premier mur pour le doyenné ?.....	108
5.7. Occupations et travaux au second Moyen Age.....	109
5.8. Périodes moderne et contemporaine	109
5.9. Synthèse sur le sondage 5.....	110
6. Sondage 6.....	113
6.1. Présentation générale	113
6.2. Occupations stratifiées antiques et alto-médiévales.....	113
6.3. Les « terres noires ».....	117
6.4. Périodes moderne et contemporaine	119
6.5. Synthèse sur le sondage 6.....	119
7. Sondage 7.....	121
7.1. Présentation générale	121
7.2. Occupations stratifiées tardo-antiques.....	121

	7.3. Structures fossoyées	123
	7.4. Les « terres noires »	123
	7.5. Creusements de la fin du Moyen Age ou d'époque moderne	124
	7.6. Périodes moderne et contemporaine	129
	7.7. Synthèse sur le sondage 7	129
	8. Sondage 8	131
	8.1. Présentation générale	131
	8.2. Un monument du Haut-Empire ?	131
	8.3. Les remblais de l' <i>agger</i>	133
	8.4. Proximité du palais épiscopal	133
	8.5. Du Moyen Age au début de la période contemporaine	134
	8.6. Un bassin énigmatique	137
	8.7. Synthèse sur le sondage 8	140
	9. Synthèses chronologiques	143
4	9.1. Le Haut-Empire	143
	9.2. L'Antiquité tardive	143
	9.3. Le haut Moyen Age	148
	9.4. Le second Moyen Age	148
	9.5. Les périodes moderne et contemporaine	151
	10. Bilan et conclusion	154
	11. Bibliographie	155
	Table des figures	157
	LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES	161
	Étude céramique	163
	Inventaire détaillé de l'<i>instrumentum</i>	187
	Les terres cuites architecturales médiévale et modernes	191
	LES INVENTAIRES	203

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Normandie

Département : Eure

Commune : Evreux

Adresse ou lieu-dit :
Jardin de l'évêché

Codes

Codes INSEE : 27229

Code Patriarche : 17 27 58

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1564,830 à 1564,953
Y = 8204,300 à 8204,375
Z = 66,50 à 68,00 m NGF

Références cadastrales

Commune : Evreux
Année : 2016
Sections : XH
Parcelles : 36p et 38p

Lieu-dit : Jardin de l'évêché

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Rempart classé au titre des Monuments historiques

Propriétaires du terrain

Ville d'Evreux

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AD-2016-27

N° de l'arrêté d'attribution

AT-2016-27

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique

AD-DES-2016-27

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville d'Evreux

Nature de l'aménagement

Réaménagement des jardins de l'évêché

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 126

Dates d'intervention sur le terrain

12 au 29 septembre 2016

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants administratifs et scientifiques

GERNIGON Karim	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
OLLIVIER Jean-Paul	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Normandie
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CD 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

Équipe de fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
CORMIER Sébastien	Régisseur des collections	Made - CD 27
DESHAYES Gilles	Archéologue médiéviste	Made - CD 27
HARTZ Cécile	Technicienne de fouille	Made - CD 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien de fouille	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Adjointe à la régie des collections	Made - CD 27

9

Équipe de post-fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
CORMIER Sébastien	Régisseur des collections - Etude du lapidaire	Made - CD 27
DEBAENE Tanguy	Technicien de fouille - Lavage du mobilier	Made - CD 27
DESHAYES Gilles	Archéologue médiéviste - Etude des TCA	Made - CD 27
DUVAL Karine	Technicienne de fouille - DAO et PAO	Made - CD 27
GODENER Morgane	Technicienne de fouille - Lavage du mobilier	Made - CD 27
HUET Marion	Responsable de secteur - Lavage et inventaires	Made - CD 27
LAOT Florian	Technicien de fouille - Lavage du mobilier	Made - CD 27
MEIGNAN Magdalena	Technicienne de fouille - Lavage du mobilier	Made - CD 27
THEOLAS Delphine	Céramologue	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Adjointe à la régie - Inventaire du mobilier	Made - CD 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CD 27
GAUTIER Nicolas	Topographe par intérim	Made - CD 27
PESTEL David	Conducteur d'engins	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

La prescription de diagnostic est liée au projet de réaménagement des jardins de l'évêché, à Evreux, couvrant une superficie de 4 600 m². Les terrains concernés occupent l'angle sud-est du *castrum* de la fin de l'Antiquité. Les huit sondages réalisés dans le cadre de cette opération ont permis de documenter près de deux mille ans de l'histoire urbaine d'Evreux.

Quatre de ces sondages ont tout d'abord permis d'évaluer le degré de conservation des maçonneries du rempart. Celles-ci sont arasées sur tout le flanc sud des parcelles, à une cote d'environ 67,5 m NGF. Elles sont partout affleurantes et se sont révélées, en-deçà de ce niveau, généralement bien conservées. L'observation détaillée des matériaux employés et des techniques de construction met en évidence d'importantes variations d'un point à l'autre du monument. Ces différences résultent soit d'une construction échelonnée, soit du travail simultané de plusieurs équipes distinctes. Les nombreuses traces de réfection du parement indiquent qu'un soin particulier a été apporté à l'entretien des maçonneries au cours du Moyen Age et, sans doute, de la période moderne.

Adossé à la face interne de la fortification, un important talus (*agger*) a été aménagé par l'accumulation de remblais divers, tantôt riches en éléments de démolition, tantôt prélevés dans les formations géomorphologiques proches, tantôt constitués de sédiments plus fins, fortement anthropisés et souvent finement stratifiés. Ces remblais divers illustrent le pragmatisme des concepteurs qui n'ont probablement fait que remobiliser les matériaux présents antérieurement aux différents emplacements. L'un des sondages a permis d'estimer les dimensions complètes du talus, large à la base de près de 15 m et haut d'environ 2,5 m. Une plateforme sommitale large de 7 à 12 m selon les endroits longe le parement du rempart.

Deux sondages ont permis de reconnaître, ennoyés dans les remblais du talus, le sommet de murs maçonnés antérieurs à la construction du *castrum*. On peut penser que leur élévation conservée dépasse sans doute les 2 m. Leur orientation concorde avec celle du tissu urbain du Haut-Empire, et leur facture laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'édifices publics.

10

Le sommet du talus et l'espace situé en contrebas ont livré ponctuellement des traces d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Faute de vision en plan suffisante, leur caractérisation reste difficile à établir. On remarque dès cette époque l'apparition de niveaux de « terres noires ». Ces dernières s'amplifient tout au long du Moyen Age et constituent, la plupart du temps, la seule trace d'occupation des lieux. En effet, le second Moyen Age n'est représenté ici que par ces accumulations et des traces de chantier de construction ou de démolition, la plupart en lien avec le rempart : aménagement probable d'une tour dans l'angle sud-est, reprises de maçonnerie diverses, ... Cette prépondérance des « terres noires » résulte peut-être de la création des jardins dès cette époque.

Les périodes les plus récentes ne sont également marquées que par des apports de remblais, des traces d'aménagements paysagers et des indices de chantiers divers. Parmi ceux-ci, la destruction de l'angle sud-est du *castrum* au milieu du XVII^e siècle et l'arasement de la courtine méridionale au milieu du XVIII^e siècle constituent deux éléments remarquables. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un large bassin de plan elliptique est aménagé à l'extrémité ouest des jardins, et disposé sur un axe reliant le centre de la façade du palais épiscopal à l'escalier monumental situé à l'autre extrémité des jardins. Ce bassin est mis à mal par un bombardement lors de la Seconde guerre mondiale, puis totalement remblayé et son emplacement nivelé.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

A l'issue du diagnostic, et sauf exception, les sondages ont été rebouchés et les sédiments sommairement compactés. A la demande de l'aménageur, et en accord avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, les tronçons de rempart qui avaient été mis au jour ont été laissés apparents et sans protection particulière (sondages 2, 3 et 4). Les sondages concernés ont ainsi été rebouchés de façon à comporter un « glacis » de terre avec une pente à 45° permettant la visibilité et l'accès aux vestiges du rempart. Dans ce cadre, seul le sondage 1, dans lequel le rempart présentait des faiblesses structurelles a été entièrement remblayé.

Dans la mesure du possible, allant au-delà des prescriptions initiales, les niveaux dégagés au fond des sondages ont été recouverts d'une couche de géotextile avant d'être ré-enfouis, afin d'en assurer la protection minimale.

Les profondeurs atteintes figurent clairement sur les plans et relevés accompagnant le présent rapport, et sont mentionnées sous une forme absolue, suivant le système de référencement NGF 69 en vigueur.

Les déblais issus de nos terrassements et qui n'ont pas été employés au rebouchage des sondages en contact avec le rempart, ont été stockés à proximité immédiate, sous la forme de tas soignés et « fermés », en l'attente d'une évacuation ou d'un rebouchage effectué en temps utiles par les soins de l'aménageur.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

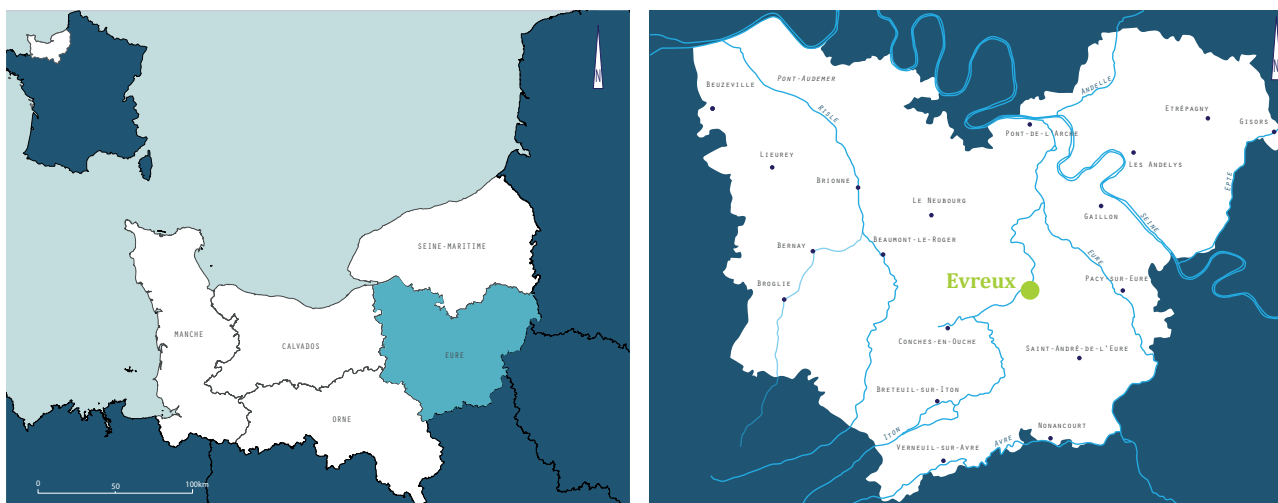


Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure

12

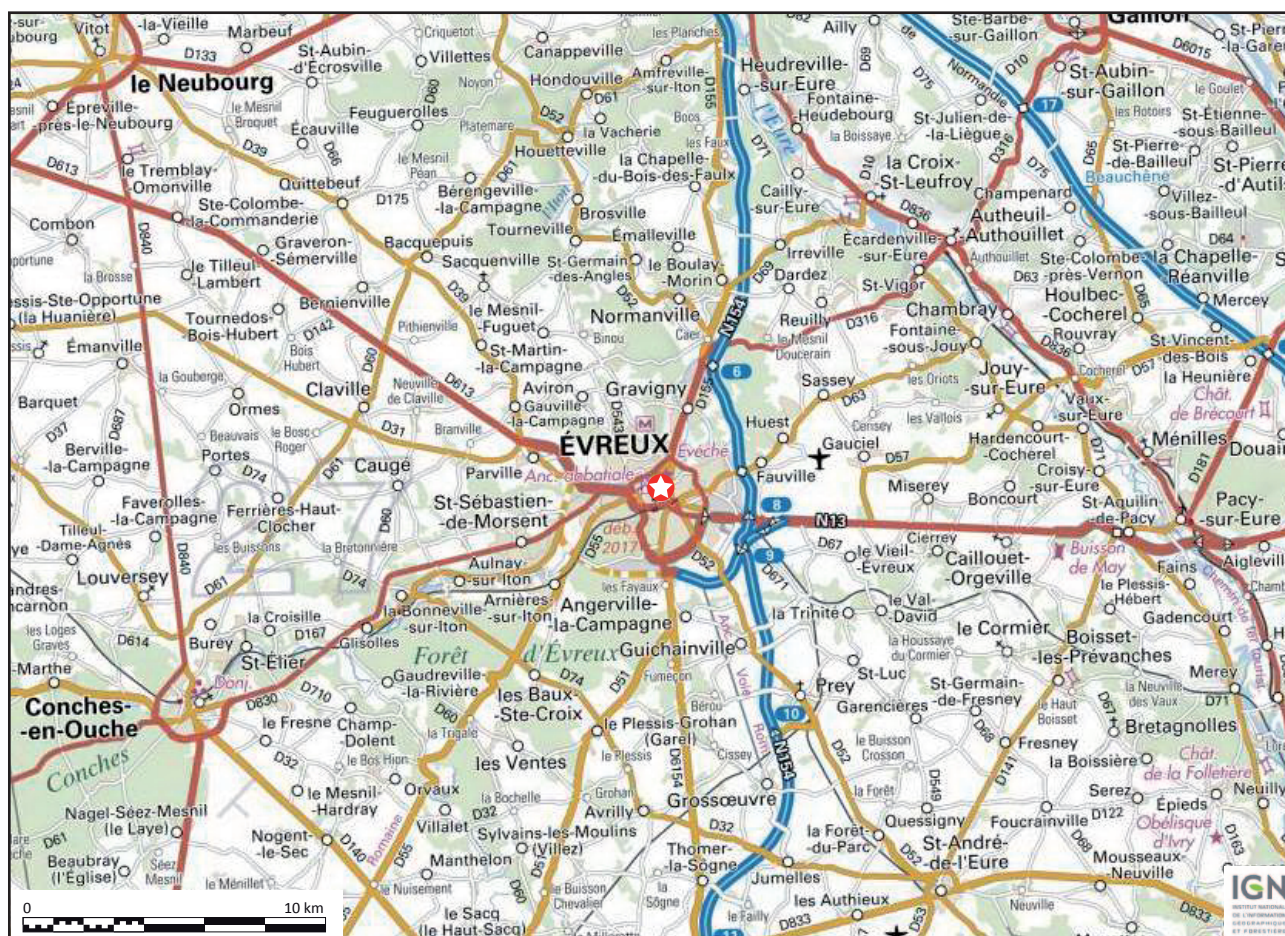


Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000

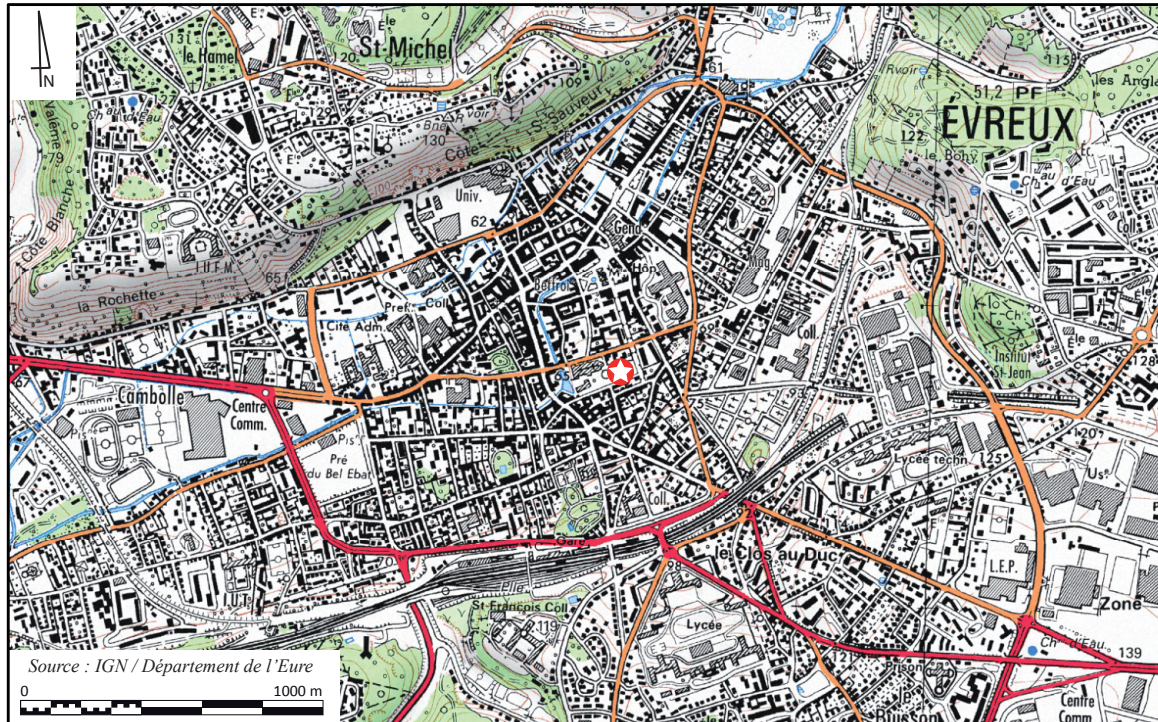


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

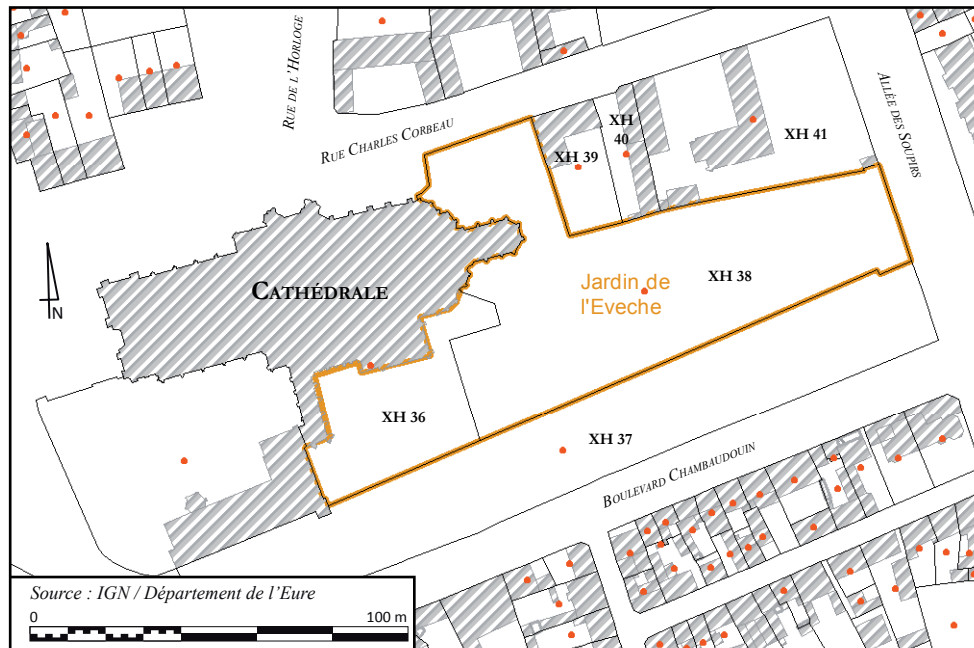


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel

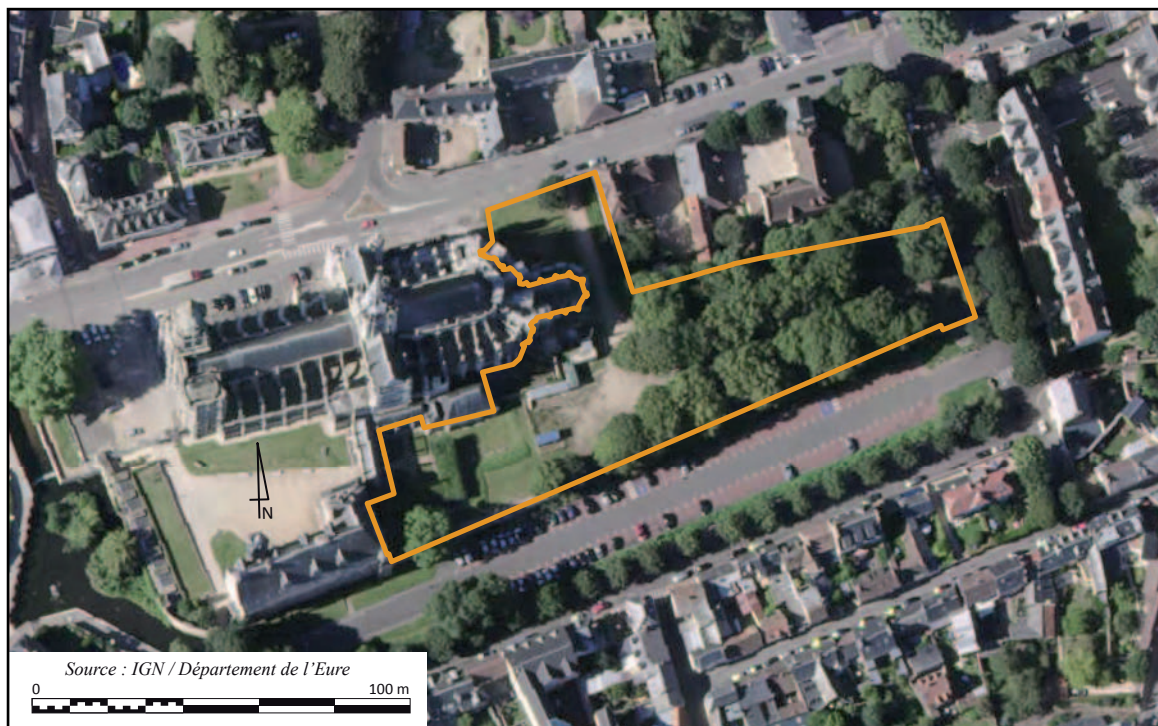


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Arrêté n° AD-2016-27 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Projet d'aménagement
Référéncé : DVD Evreux XH36 38
Déposé auprès de : DRAC - Service régional de l'archéologie
Le : 18/04/2016
Par : Mairie d'EVREUX
 Hôtel de Ville - BP 186 27001 - EVREUX Cédex
Pour le(s) terrain(s) sis : Jardin de l'évêché
 EVREUX
Cadastré(s) : XH parcelle 36 p 38 p
Reçu le : 03/05/2016

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance (les parcelles constituent l'angle sud-est du castrum gallo-romain d'Evreux), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.46 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 4 mai 2016

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

PROJET D'INTERVENTION

Mission archéologique départementale de l'Eure

Projet d'intervention de diagnostic archéologique préventif

N° AP.27 16 126

AD-2016-27

EVREUX (27)
Jardin de l'Evêché

17

Projet d'intervention de diagnostic archéologique AP.27.16.126
AD-2016-27

1. Références

Projet : Demande volontaire de réalisation de diagnostic dans le cadre du futur réaménagement des jardins de l'Evêché

Commune : EVREUX

Lieu-dit : Jardin de l'Evêché

Références cadastrales : XH 36p et 38p

Emprise du projet : environ 4 600 m² (0,46 ha)

Occupation du sol : allées en graviers et pelouses

Arrêté de diagnostic : AD-2016-27

Date : 4 mai 2016

Affaire suivie par : Philippe Fajon, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie

Aménageur : Ville d'EVREUX
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle – CS 70186
27001 – EVREUX cedex

Date de réception de la prescription : 19 mai 2016

Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 19 mai 2016

Date d'attribution du diagnostic : 25 mai 2016

Reçue le 6 juin 2016

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure
Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02.32.31.93.73 – Fax : 02.32.29.86.56

2. Objectifs

Conformément à la prescription AD-2016-27, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sous les actuels jardins de l'Evêché. Le diagnostic apportera également des informations sur la chronologie de ces vestiges et la puissance stratigraphique des niveaux associés. Le diagnostic fournira ainsi les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

3. Problématique scientifique

La zone à diagnostiquer se trouve en plein cœur de la ville d'Evreux, dans un contexte particulièrement riche, et ce pour toutes les époques depuis l'Antiquité. Le site se trouve en effet au cœur du périmètre de la ville du Haut-Empire, mais également dans l'emprise du *castrum* tardo-antique dont il constitue l'angle sud-est.

De récents sondages réalisés par la Ville d'Evreux ont montré que le site avait été surélevé à l'époque contemporaine au moyen d'un apport important de remblais, sans doute dans la perspective d'un réaménagement du jardin. Aucune opération archéologique n'a cependant jusque là permis de dévoiler la nature des occupations scellées par ce remblai, si ce n'est, par extrapolation, les observations réalisées lors des surveillances de travaux menées autour de la cathédrale en 2013.

Les problématiques sont donc nombreuses et ont trait notamment à la présence potentielle d'occupations médiévales, dans un secteur qui, à compter du XVIII^e siècle au moins, accueillait déjà des jardins. Quelle était la nature de ces occupations ? A quelle profondeur les vestiges apparaissent-ils ?

La présence du rempart tardo-antique soulève également de nombreuses interrogations. Il conviendra en effet de déterminer le degré de conservation de son parement interne ainsi que celui du talus (*agger*) qui y était accolé. L'angle sud-est du rempart correspond en outre au point de jonction supposé entre deux états de l'ouvrage fortifié, dont le lien physique strict n'a jusqu'alors jamais pu être documenté par l'archéologie. Ce même angle a, au cours du Moyen Age, été doté d'une tour, dite de l'Espringalle, vraisemblablement détruite au milieu du XVII^e siècle et dont aucun vestige n'a jusqu'alors été observé.

Plus généralement, sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, il sera intéressant de repérer le niveau d'apparition des occupations antiques dont on peut supposer que certaines portions ont été scellées par l'aménagement du talus adossé au rempart.

4. Méthodologie et techniques envisagées

Stratégie générale de l'intervention

Conformément aux indications de la prescription, et suite à une réunion de cadrage réunissant des représentants de la Ville d'Evreux, du Service régional de l'archéologie et de la Mission archéologique départementale de l'Eure, le diagnostic consistera en un nombre limité de sondages ponctuels et de tranchées dont l'emplacement et l'extension figurent sur le plan fourni en annexe. Ces ouvertures n'engageront aucun travail destructif sur les maçonneries qui pourraient être mises au jour, sans l'accord préalable du Service régional de l'archéologie.

Six sondages sont ainsi proposés, chacun destiné à apporter des éléments de réponse sur un ou plusieurs points particuliers. L'emplacement de chacun des sondages ainsi que sa profondeur, en fonction des questions posées et de l'impact supposé du projet sur les niveaux profonds, ont été préalablement fixés lors de la réunion de cadrage précédemment évoquée. Le projet consistant essentiellement en un abaissement du niveau de sol jusqu'à l'altitude du parvis de la cathédrale (66,4 m NGF), la côte de fond de chantier est fixée à environ 66 m NGF. Il est entendu que le projet

de réalisation de fosses de plantation peut, ponctuellement, impacter les niveaux jusqu'à la côte d'environ 64,5 m NGF.

Terrassements et moyens mécaniques

Les terrassements seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 24 tonnes, munie d'un godet lisse orientable, large de 1,5 à 2 m. Les déblais seront stockés sur place et serviront au rebouchage des sondages à la fin de l'intervention. Il est précisé qu'aucun compactage ni tri des terres ne sera réalisé lors du rebouchage.

Préalablement à l'intervention archéologique, la municipalité d'Evreux aura fait procéder à la clôture intégrale du site, c'est-à-dire à la neutralisation de l'accès depuis le parvis de la cathédrale, des deux escaliers donnant sur l'aire de stationnement « des douves », de l'escalier ouvrant sur l'allée des Soupirs et de tout passage entre le jardin et l'espace du cloître et du musée. La Mission archéologique mettra en place sur ce dispositif, si besoin était, la signalétique réglementaire.

Durant toute la durée de l'intervention, et sauf accord préalable, l'accès au site sera exclusivement réservé aux archéologues de la Mission archéologique.

Description méthodologique sondage par sondage

La numérotation présentée ici ne correspond pas nécessairement à l'ordre dans lequel seront réalisés les différents sondages.

Sondage 1 – Localisé dans l'angle sud-est du rempart, à l'emplacement de la tour de l'Espringalle et de la jonction entre les deux états du *castrum*, ce sondage couvrira une surface de 10 x 10 m, soit 100 m². Une telle surface permettra, en cas de besoin, la réalisation sécurisée de sondages profonds.

Une telle extension se justifie principalement par la nécessité de percevoir les limites du talus tardo-antique, dont on sait qu'il peut atteindre 7 à 8 m de large. Ce sondage permettra d'observer la structuration de l'angle du rempart et d'y déceler, le cas échéant, des éléments de chronologie relative (différents états ?). Les éventuels vestiges de la tour de l'Espringalle seront également précisément documentés.

Dans la mesure du possible, au moins un sondage profond mettra en évidence le niveau d'apparition des niveaux du Haut-Empire antérieurs à l'édification du rempart. Quoiqu'il arrive, ce sondage profond n'excèdera pas la côte de 64,5 m NGF (soit une profondeur de l'ordre de 3 m) correspondant à la base des niveaux potentiellement impactés par le projet.

Sondage 2 – Réalisé perpendiculairement à la portion méridionale du rempart, ce sondage sera long de 10 m et large de 4 m, soit une surface de 40 m². Il aura pour objectif premier de reconnaître le degré de conservation du parement interne du rempart et de quantifier les éventuelles réfections postérieures.

En lien avec le mur, ce sondage permettra également de localiser et de caractériser précisément le talus adossé, ainsi que d'en évaluer le degré de conservation. Vers le nord, la nature des niveaux et occupations tardo-antiques, puis médiévaux et modernes qui auraient pu s'y appuyer feront l'objet d'observations détaillées.

Enfin, dans la mesure du possible, au moins un sondage profond mettra en évidence le niveau d'apparition des niveaux du Haut-Empire antérieurs à l'édification du rempart. Ce sondage permettra, par la même occasion, d'appréhender l'intégralité du profil du talus. Quoiqu'il arrive, ce sondage profond n'excèdera pas la côte de 64,5 m NGF (soit une profondeur de l'ordre de 3 m) correspondant à la base des niveaux potentiellement impactés par le projet. La largeur de la tranchée permettra d'atteindre cette profondeur en toute sécurité.

Sondage 3 – Cette tranchée de 4 x 5 m (soit 20 m²) sera réalisée perpendiculairement au tronçon méridional du rempart, entre les deux sondages précédents et aura pour unique objectif de s'assurer de la continuité stratigraphique du site, et notamment de la bonne préservation du talus tardo-antique.

Ce sondage se limitera, en profondeur, à la cote de fond de projet telle que définie précédemment, c'est-à-dire environ 66 m NGF ou une profondeur de 1,5 à 2 m.

Sondage 4 – Cette ouverture de seulement 2 x 5 m (soit 10 m²) sera réalisée dans le talus séparant le jardin de la zone du cloître située en contrebas. Son principal objectif sera d'assurer une continuité dans la lecture stratigraphique des lieux, entre les différentes « terrasses ». Ce sondage sera menée, en profondeur, jusqu'à une altitude comprise entre 66 et 64,5 m NGF et en fonction d'une cohérence stratigraphique.

Sondages 5 et 6 – Ces deux grandes tranchées, larges de 4 m et longues de 30 m, disposées dans le prolongement l'une de l'autre, sont destinées à la réalisation d'une coupe longitudinale du terrain et des niveaux archéologiques rencontrés. Les terrassements n'excéderont la cote de 66 m NGF, à l'exception, dans chacune des tranchées, d'au moins un sondage profond jusqu'à la cote de 64,5 m NGF.

Dans la mesure du possible, et dans le respect des côtes que nous venons de définir, ces sondages tenteront de mettre en évidence le niveau d'apparition des occupations médiévales, voire antiques, scellées par l'apport de remblais contemporain.

Traitement des vestiges et documentation

Les archéologues de la Made documenteront en coupe l'intégralité des stratigraphies mises au jour. Dans le cas où deux coupes opposées révéleraient des informations similaires, une seule pourrait être relevée et présentée dans le rapport.

Les éléments le justifiant feront l'objet d'une documentation planimétrique sous la forme d'un relevé manuel, photogrammétrique ou au GPS. L'ensemble de ces éléments fera, quoi qu'il arrive, l'objet d'une documentation photographique complète.

L'ensemble des structures et unités stratigraphiques mis au jour sera relevé en plan et localisé en trois dimensions suivant le système de géo-référencement Lambert-IGN 93 et NGF 69. Les levés topographiques seront réalisés au fur-et-à-mesure de l'avancement des sondages par Mathilde Osmond, topographe à la Made, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

Rédaction du rapport

L'opération cherchera à mettre en évidence l'absence ou la présence de vestiges archéologiques. En cas de présence de vestiges, le rapport de diagnostic précisera :

- l'état de conservation ;
- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- la ou les périodes chronologiques ;
- le cas échéant, la nature géologique et géomorphologique des terrains.

La mise en perspective des résultats obtenus sur les parcelles avec les éléments déjà connus dans le secteur permettra de replacer l'intervention dans le contexte plus large de l'agglomération antique, médiévale et moderne, en soulignant, le cas échéant, les enjeux scientifiques de l'étude de ces vestiges.

5. Volume des moyens prévus (en jours ouvrés)

5.1. Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, contacts avec l'aménageur, etc.), la Made prévoit 2 jours de travail pour le responsable d'opération et une demi-journée pour la topographe (DICT, implantation des sondages, ...).

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Commandes, implantation, étude documentaire	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	2	2
DICT, implantation	Topographe	Mathilde OSMOND	1	0.5	0.5
				Total =	2,5

5.2. Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la Made prévoit 10 jours de terrassements (rebouchage inclus) et 15 jours de nettoyage et de relevé archéologique. L'équipe sera donc constituée de 3 archéologues (dont le responsable) sur une durée de 15 jours. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du mobilier collecté.

Les maçonneries mises au jour feront l'objet de relevés photogrammétriques détaillés et géoréférencés. Mathilde Osmond, topographe à la Made, assurera, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique, le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géo-référencement en vigueur (Lambert 93 et NGF 69).

23

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Encadrement, fouille, suivi de terrassements, relevés	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	15	15
Fouille, suivi de terrassements, relevés	Technicien de fouille	Sous réserve de disponibilité : Cécile HARTZ et Laurent TOCQUEVILLE	2	15	30
Relevé planimétrique	Topographe	Mathilde OSMOND	1	3	3
				Total =	48

Moyens mécaniques :

Une pelle mécanique sur chenilles de 24 tonnes, équipée d'un godet de curage orientable, large de 1,5 à 2 m, pendant 10 jours pour ouverture et rebouchage des sondages.

Moyens particuliers :

Véhicule de service, moyens photographiques, topographiques et de relevés internes.
En cas de découverte funéraire, la Made sollicitera l'avis d'un anthropologue.

5.3. Phase de post-fouille

Pour la phase d'étude et la rédaction du rapport, la Made prévoit une durée de quatre semaines. L'équipe sera constituée du responsable de l'opération et d'un à deux techniciens pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique des données, le traitement du mobilier et les inventaires. Ils seront éventuellement assistés des techniciens spécialisés de la Made pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithique, etc.) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Coordination, rédaction	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	15	15
Traitement du mobilier, DAO, inventaires	Technicien de fouille	Sous réserve de disponibilité : Cécile HARTZ et Laurent TOCQUEVILLE	2	7	14
Etude spécialisée	Archéologue spécialisé	Suivant le type d'étude	1	10	10
Mise en page, PAO	Technicien spécialisé	Karine DUVAL	1	1	1
				Total =	40

Moyens particuliers :

Travaux réalisés dans les locaux de la Made au Vieil-Evreux

Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :

Mission archéologique départementale de l'Eure – 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux

6. Délais de réalisation

La phase de terrain est prévue sur une durée de 15 jours ouvrés, couvrant l'ouverture, le traitement archéologique et le rebouchage des sondages. Selon la nature et la densité des éléments collectés, la durée de la phase d'étude sera adaptée afin de permettre une caractérisation optimale des vestiges.



**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**DÉPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHÉOLOGIQUE**

21 SEP. 2016

DÉPARTEMENTALE

**Direction régionale des Affaires
culturelles de Normandie**

Rouen, le 9 septembre 2016

Service régional de l'archéologie

Mission archéologique départementale de
l'Eure
8, rue des thermes

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.fr

27930 - LE-VIEIL-EVREUX

Site de rouen 7 place de la madeleine 76172
rouen cedex 1 - RéférencesHN-27-229-16-
0195

Objet : EVREUX (27) Jardin de l'évêché
Projet d'aménagement DVD Evreux XH36 38
Arrêté de prescription : AD-2016-27
Projet MADE AP 27 16 126

ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET D'OPERATION DE DIAGNOSTIC

26

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'opération de diagnostic référencé en objet et que vous m'avez soumis conformément à la réglementation, est approuvé dans les conditions de réalisation proposées.

Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR E
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRIT**

Arrêté n° AD-DES-2016-27 portant désignation
du responsable scientifique du diagnostic
d'archéologie préventive prescrit par arrêté n°
AD-2016-27 du 4 mai 2016

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°. AD-2016-27 du 4 mai 2016 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU l'arrêté n°. AT-2016-27 du 25 mai 2016 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 9 septembre 2016

Le directeur régional des affaires culturelles,
par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,


Karim GERNIGON

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

- La préfète de la Région Normandie préfète du département de Seine-Maritime Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite
- Préfecture de l'Eure bd Georges Chauvin - CS 92201 - 27001 EVREUX CEDEX
- Mairie de EVREUX

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME**

Arrêté n° AT-2016-27 portant désignation
de l'opérateur chargé du diagnostic
d'archéologie préventive prescrit par arrêté
n° AD-2016-27 du 04/05/2016

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2016 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé
Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-2016-27 du 04/05/2016 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie
préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du 19/05/2016, optant pour la réalisation
du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

28

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée
à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté,
qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 25 mai 2016

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de EVREUX

ÉTAT DES CONNAISSANCES

1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La ville d'Evreux se développe principalement dans le fond de la vallée de l'Iton. Les parcelles qui nous concernent aujourd'hui se situent au cœur de l'agglomération, dans la plaine alluviale de cette rivière.

Nous ne savons encore que très peu de choses concernant la configuration primitive du fond de la vallée. En effet, les différents bras de la rivière visibles actuellement sont tous artificiels et relèvent d'aménagements plus ou moins récents. Seules les observations réalisées lors du diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis ont mis en évidence un possible bras naturel du cours d'eau (Wech 2011, 221). La ville contemporaine masque donc très largement la topographie initiale des lieux.

Plusieurs opérations archéologiques permettent néanmoins de restituer, dans le fond de la vallée, des zones très humides, voire marécageuses. C'est ce qui ressort notamment des observations réalisées lors de la fouille du square Georges Brassens, préalablement à la construction de la médiathèque, à moins de 200 m au nord de notre intervention (Gerber 1998, 22).

La carte géologique (fig. 6)¹ indique quant à elle simplement que nous nous situons sur une basse terrasse constituée d'alluvions modernes (Fz) : « de texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

Les alluvions grossières Fy, correspondant à des alluvions anciennes de moyen et bas niveau sont décrites ainsi : « d'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins rubéfiés ». Aucune de ces deux formations superfi-

cielles n'a cependant pu faire l'objet d'observation précise dans le cadre de cette opération.

L'altitude actuelle des terrains est comprise entre 66,50 et 68,00 m NGF. Le site se présente aujourd'hui sous la forme d'une importante terrasse surplombant nettement les environs à une altitude comprise entre 67,5 et 68 m NGF. Relativement plane, si l'on excepte un très léger pendage du sud vers le nord, elle offre au nord-ouest une pente assez marquée donnant accès au parvis de la cathédrale. Ceci constitue la seule anomalie topographique notable. Vers l'ouest, la cour du musée se situe elle aussi en net contrebas et est séparée du jardin de l'évêché par des talus bien marqués. Au nord, à l'est et au sud, les terrains étudiés sont délimités par des murs.



Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique

2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

2.1. EVREUX À TRAVERS LES ÉPOQUES

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles aient existé), Evreux devint, à l'époque romaine, le chef-lieu de la cité des

¹ Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 10.

Aulerci Eburonici sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, 39-41). La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PRÉ ET PROTOHISTORIQUE

Le site d'Evreux et ses alentours semblent fréquentés par les hommes depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester une occupation d'importance du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Ebuovices cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'est en effet pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

2.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE (FIG. 7)

Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupations se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne

permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe véritablement à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 60 hectares². Dans ce cadre, certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère, peuvent être reconstituées avec quelque assurance. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés, dont certains dans les environs immédiats du diagnostic (rue Saint-Louis, **fig. 7**, n° 10 ; Collard 1989). Ceux-ci révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives, dont la seconde correspond peut-être à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère (Wech 2013, 166-167).

Les îlots ainsi délimités accueillent pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant au secteur le plus anciennement urbanisé de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'installation d'habitats sur les anciennes voiries (**fig. 7**, n° 3 ; Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation paraît correspondre à une nouvelle extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, 131).

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodore Bonnin (1860, planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995 (**fig. 7**, n° 9). Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle materni-

2 Alors que les propositions d'extension du tissu urbain antique étaient les mêmes, les nombreux travaux ayant jusque là été réalisés sur Evreux indiquent tous une surface de 20 ha (voir récemment Hartz 2007, 55 ; Guillot 2008, 22 ou encore Wech 2011, 31). Il semble cependant que ce calcul soit erroné, sans que l'on puisse identifier l'origine de l'erreur, largement reprise depuis sans avoir été vérifiée. Le calcul précis de cette surface par un géomètre, sur la base d'un plan géoréférencé, donne en effet avec certitude la valeur de 60 ha.

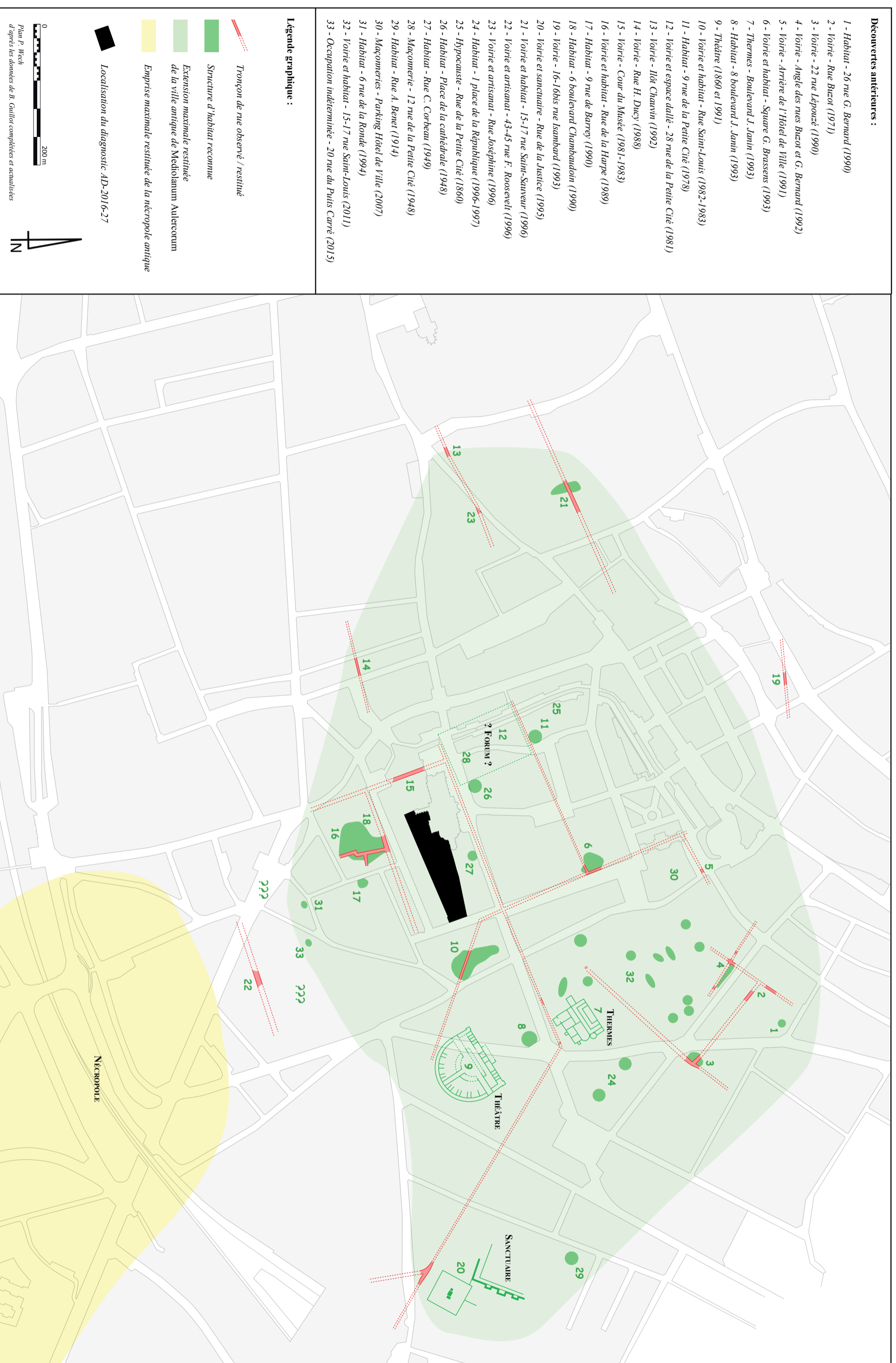


Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum

té attenante à l'hôpital Saint-Louis (**fig. 7**, n° 7 ; Aupert 1997, Wech 2011 et 2013). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité (**fig. 7**, n° 12). Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^e et II^e siècles (**fig. 7**, n° 20 ; Guillot, Millard 1995).

Une seule zone funéraire est en revanche connue autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011 et 2015).

Les terrains diagnostiqués se trouvent ainsi dans l'emprise restituée de la ville du Haut-Empire et de son urbanisme, dans un secteur où de nombreuses opérations archéologiques ont déjà révélé d'importantes traces d'occupations stratifiées.

2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE (FIG. 8)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de vastes quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (**fig. 7**, n° 10 ; Collard 1989), rue Lépouzé (**fig. 7**, n° 3 ; Gerber 1990) ou encore sur le site de l'ancien hôpital (**fig. 7**, n° 32 ; Wech 2013, 172-173), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'existence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle de la seconde muraille ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques. A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de seulement 8 hectares³. Les terrains diagnostiqués se situent dans l'espace ceint par ces remparts successifs. Ils occupent même l'angle sud-est du dernier état du *castrum*.

Les données disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum*, bien que peu nombreuses, sont malgré tout plus conséquentes que pour les espaces extérieurs et périphériques. Notre principale source est encore une fois la fouille du square Georges Brassens où une continuité de l'occupation avait pu être mise en évidence à la suite de l'imposant chantier de construction du rempart. Constructions sur poteaux et solins s'y sont ainsi succédé jusqu'à une inondation datée des VII^e – VIII^e siècles (Gerber 1998, 115). C'est d'ailleurs à cette époque qu'est attesté pour la première fois le comté d'Evreux, la ville faisant précédemment partie du domaine royal. Les surveillances de travaux réalisés au pied du chevet de la cathédrale entre 2012 et 2014 avaient également permis la collecte de quelques données, encore en cours d'exploitation.

2.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAL ET MODERNE (FIG. 8)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par la mairie d'Evreux.

³ Les nombreux travaux réalisés par E. Follain sur la question donnent tous une surface de 9 hectares (Follain 1996, 52). Les mesures récentes, réalisées sur un plan géoréférencé et par un géomètre compétent, indiquent cependant sans ambiguïté une surface plus réduite de seulement 8 hectares.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité (*castrum*) d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part, lequel fut pourvu d'une enceinte dès la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle⁴. Les terrains diagnostiqués occupent dans ce cadre une position privilégiée, dans l'angle sud-est du *castrum* et donc *intra muros*. En dehors de quelques observations réalisées lors de surveillances de travaux sur le parvis de la cathédrale (Wech à paraître), ce secteur de la ville médiévale n'a jusqu'alors fait l'objet d'aucune opération archéologique et demeure largement inconnu.

De la même manière, aucune donnée n'est non plus disponible sur l'occupation à l'intérieur du bourg Saint-Pierre. Les occupations présentes le long des remparts, à l'est de la ville, sont en revanche mieux connues, grâce notamment à la fouille du parking de l'Hôtel de Ville qui a permis de documenter la présence d'habitats et d'aménagements liés aux fossés de la fortification depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours (Guillot 2008). Les éléments de la fortification elle-même, et plus précisément les structures de la Porte Peinte, ont été étudiés récemment et ont fait l'objet d'une synthèse historique (Wech 2017).

4 Pour un point récent sur ces éléments, voir Wech 2017, 212.



Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux

**STRATÉGIE, MÉTHODE ET
MOYENS MIS EN ŒUVRE**

1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Dans le cadre d'un projet de réaménagement des jardins de l'évêché, aujourd'hui en déshérence, la Ville d'Evreux a déposé auprès des services de la DRAC Normandie une demande volontaire de réalisation de diagnostic. Cette démarche avait pour objectif de mieux cerner la nature et le degré de conservation des vestiges éventuellement présents à cet emplacement, et de vérifier si le projet mis en place était compatible avec leur préservation. Dans cette perspective, le rempart tardo-antique, qui borde les côtés sud et est des jardins, constitue un enjeu majeur de la réflexion.

L'emprise du projet recouvre partiellement deux parcelles cadastrées XH 36 et 38. La surface concernée atteint 4 600 m². Le site se présentait, avant l'intervention, sous la forme d'une vaste esplanade alternant allées « ensablées » et espaces verts, au milieu de très nombreux arbres de belle taille (fig. 5 et 9). Le développement de la végétation et l'absence d'entretien ne permettaient plus d'identifier l'emplacement des zones de circulation. Préalablement à l'intervention, la Ville d'Evreux a fait procéder à l'abattage des arbres et à la destruction des souches. Précisons qu'aucun travail de dessouchage *stricto sensu* n'a cependant été réalisé dans ce cadre.

1.2. STRATÉGIE ET MÉTHODE

Les principales problématiques ont été présentées dans le projet d'intervention figurant dans le présent rapport. Nous n'y reviendrons donc pas en détail. Pour y répondre, nous avons proposé de réaliser, sur l'emprise concernée, une série de 6 sondages répartis de façon à couvrir de façon homogène les terrains concernés. Ces sondages consistaient tantôt en de longues tranchées, tantôt en des ouvertures plus ponctuelles, certaines de ces ouvertures devant être réalisées directement au droit du rempart.

La localisation et la disposition de ces différentes tranchées devaient permettre de visualiser la dynamique stratigraphique de l'ensemble de la parcelle, sur la base de profils restitués, à la fois longitudinaux et transversaux.

En ce qui concerne la profondeur des sondages, il nous faut mentionner ici le fait que le projet actuellement porté par la Ville d'Evreux suppose la mise en œuvre de terrassements massifs jusqu'à une cote approximative de 66 m NGF⁵. A ces terrassements pourrait en outre être adjoint le creusement de fosses de plantation. Les sondages ont donc été calibrés, notamment en largeur, pour pouvoir réaliser des paliers de sécurité et ainsi documenter au mieux les séquences stratigraphiques directement menacées par le projet, soit jusqu'à une profondeur d'environ 64,5 m NGF.

Bien que fixée au préalable dans le projet d'intervention, la disposition des sondages a du fréquemment s'adapter à la présence en grand nombre de souches. C'est pourquoi, tout en respectant les grandes lignes du projet, certains sondages ont parfois dû être légèrement décalés pour s'épargner d'inutiles difficultés engendrées par la présence des souches en question.

41

2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

2.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Pendant la durée de l'opération de terrain, une base-vie mobile et autonome a été installée dans l'emprise des jardins de l'évêché pour offrir un abri, le cas échéant, aux archéologues et permettre le stockage temporaire du petit outillage et des mobiliers mis au jour.

2.2. MISE EN SÉCURITÉ

Les jardins de l'évêché constituent un ensemble cohérent et clos. Les accès possibles sont au

5 Information portée à notre connaissance par les services de la Ville et de la DRAC Normandie, lors des réunions de préparation de l'intervention.

nombre de cinq (fig. 9) et avaient tous été « neutralisés » avant le démarrage de l'intervention, à notre demande, par les services municipaux. Ainsi, en dehors des artisans œuvrant au chantier de restauration de la cathédrale (entreprise TERH), dont les installations sont situées dans les jardins, parcelle XH 38, seuls les archéologues de la Mission archéologique départementale de l'Eure avaient accès au site. Sur les barrières mises en place pour bloquer les accès, la signalétique réglementaire a été disposée par nos soins.

L'opération s'est déroulée durant le mois de septembre et a coïncidé avec la tenue des Journées européennes du Patrimoine. A cette occasion, en coordination avec la Ville d'Evreux, des visites du chantier ont été organisées et ont nécessité un balisage minutieux de tous les sondages. Ce balisage a été réalisé immédiatement après les terrassements afin, également, de sécuriser les abords des sondages les plus profonds durant toute la durée de l'opération.

2.3. TERRASSEMENTS

Les terrassements ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 24 tonnes travaillant en rétro, et équipée d'un godet de curage orientable de 2 m de large. Ouverture et rebouchage des sondages ont nécessité 7 jours de travail. Les terrassements ont été réalisés par Davis Pestel, pour la société Drouet, sous la surveillance constante des archéologues de la MADE.

2.4. STOCKAGE ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS

Les déblais ont été stockés sur place, à proximité immédiate des sondages qui les avaient générés et sous la forme de tas soigneusement « fermés », afin d'être ensuite réemployés, le cas échéant, pour le rebouchage. Il avait été convenu, avec les services de la Ville d'Evreux et en accord avec la DRAC Normandie, que tous les sondages seraient rebouchés à l'issue de l'intervention, à l'exception des portions de rempart qui devaient demeurer visibles.

C'est ce que nous avons fait et qui explique qu'un certain volume de sédiments ait été laissé sur

place sous la forme de tas proprement « fermés », dont le traitement (rebouchage des sondages ou évacuation des déblais restants) restait à la charge de l'aménageur.

2.5. ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

La phase de terrain a mobilisé de deux à quatre archéologues, dont le responsable scientifique de l'opération, durant 2 semaines, soit un total de 32 jours / homme. Le transport de l'équipe et de l'outillage a nécessité l'usage d'un véhicule appartenant au Département de l'Eure durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue à deux reprises, après la fin des terrassements, puis à l'issue de la phase de terrain, avant le rebouchage, pour effectuer le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

2.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la MADE au moment de la réalisation du diagnostic. Le numéro d'opération (AP.126 = opération d'archéologie préventive n° 126) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'ensemble du diagnostic. Leur appartenance éventuelle à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire.

Une seconde numérotation, indépendante, est dévolue aux structures. Également numérotées de 1 à N, elles sont toutefois précédées d'un code d'identification constitué de deux lettres qui en précise la nature (puits, trou de poteau, fossé, ...). La liste des codes utilisés est indiquée dans le **tableau 1**. Dans le cas d'une structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire *ad hoc*.



Figure 9 - Etat et topographie du terrain avant l'intervention

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés aux unités stratigraphiques dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement composé du numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP. 126 -12 CER 1 correspond au premier objet ou groupe d'objets en céramique, provenant de l'US n° 12 fouillée dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive AP.126.

Code	Signification
BS	<i>Bassin</i>
BT	<i>Bâtiment</i>
CA	<i>Cave</i>
CH	<i>Cheminée</i>
CL	<i>Colonne</i>
CN	<i>Canalisation</i>
DC	<i>Décapage, terrassement, arasement</i>
FO	<i>Fossé</i>
FR	<i>Four</i>
FS	<i>Fosse</i>
FY	<i>Foyer</i>
LT	<i>Latrine, fosse d'aisance</i>
MA	<i>Mare</i>
MR	<i>Maçonnerie ou mur</i>
PL	<i>Pilier, pile ou pilastre</i>
PT	<i>Puits</i>
SC	<i>Escalier</i>
SI	<i>Silo</i>
SP	<i>Sépulture</i>
ST	<i>Structure ou creusement indéterminé</i>
TB	<i>Trou de bombe</i>
TP	<i>Trou de poteau</i>
TR	<i>Tranchée de récupération</i>

Tableau 1 - Liste des codes d'identification des structures

3. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

3.1. SONDAGES

Le projet d'intervention prévoyait la réalisation de 6 sondages. Ce sont au final 8 ouvertures qui ont été réalisées (**tableau 2**). Celles-ci, réparties sur l'ensemble de la surface à étudier (**fig. 10**), couvrent une surface totale de l'ordre de 397 m², soit 8,6 % des 4 600 m² prescrits. La description complète de chacun des sondages (taille, disposition, profondeur, ...) sera présentée dans la section du rapport consacrée aux résultats archéologiques.

Une partie de l'emprise du projet n'était pas ac-

cessible au moment de notre intervention (**fig. 9**). Ces zones inaccessibles consistent en :

- la surface actuellement occupée par les installations de chantier de l'entreprise TERH en charge de travaux de restauration sur la cathédrale (parcelle XH 38) ;
- la cour du musée couvrant une partie des deux parcelles XH 36 et 38 et qu'il avait été convenu de préserver ;
- l'extrémité orientale de la parcelle XH 38, correspondant globalement à l'épaisseur du rempart à cet emplacement, et comportant actuellement un pavage de briques qu'il fallait conserver.

Tranchée n°	Surface (m ²)
1	54
2	29
3	47
4	12
5	58
6	43
7	37
8	117
Total =	397

Tableau 2 - Bilan des ouvertures réalisées

3.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Dans ces sondages, les stratigraphies mises au jour ont été documentées de façon rationnelle, selon leur complexité et la qualité de l'information qu'elles apportaient. Ainsi, dans le cas d'une succession de niveaux subhorizontaux, nous avons pu opter pour un relevé simplifié de type log. Dans le cas de coupes multiples et jointives, il a pu être décidé de n'effectuer le relevé que d'une seule paroi, la plus « riche », en partant du principe que les autres ne fournissaient aucune information supplémentaire. Ainsi, le traitement de chacun des sondages diffère suivant ces critères.

Les unités stratigraphiques et les structures mises au jour ont été systématiquement inventoriées, relevées et photographiées. Bien que l'essentiel des ouvertures ait été réalisé mécaniquement, sous la surveillance des archéologues, certains contextes riches en mobilier ou particulièrement pertinents ont fait

ponctuellement l'objet d'une fouille manuelle. De la même façon, les structures telles que les maçonneries ont fait l'objet d'un nettoyage manuel systématique. L'ensemble des ces éléments a fait l'objet de relevés topographiques, éventuellement complétés par de la photogrammétrie. Ces relevés utilisent le système de géoréférencement planimétrique Lambert 93 CC 49, et le système altimétrique NGF 69.

3.3. ÉTUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques.

Les différents mobiliers et éléments collectés lors du diagnostic ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Le mobilier céramique a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la MADE. Les quelques monnaies mises au jour ont été identifiées par nos soins, tandis que les éléments de terres cuites architecturales ont été examinées par

Gilles Deshayes, archéologue médiéviste à la MADE, et Stéphanie Zeller, adjointe à la régie des collections. Cette dernière a également examiné les éléments relevant de l'*instrumentum*, tandis que Sébastien Cormier, régisseur des collections, observait les éléments lapidaires. Ces deux approches n'ont cependant pas donné lieu à la rédaction d'étude spécifique, ni d'inventaire détaillé. Les observations correspondantes ont simplement été ajoutées dans l'inventaire général. Les autres catégories de mobiliers n'ont fait, dans l'immédiat, l'objet que d'une identification sommaire, dans l'attente d'éventuelles études et analyses plus poussées.

Lors de notre intervention, la présence de « caves » a été révélée à l'extrémité orientale des terrains. Aménagées dans l'épaisseur du rempart tardo-antique, ces installations souterraines étaient murées de longue date et n'étaient plus connues des services municipaux. Nous avons ainsi, pour pallier les lacunes de la documentation et à la demande de la Ville d'Evreux, réalisé parallèlement au diagnostic *stricto sensu* un relevé planimétrique de ces éléments, ainsi qu'une rapide étude de bâti. Les résultats seront présentés dans un rapport spécifique. Les relevés ont été réalisés par G. Deshayes et P. Wech et géoréférencés par N. Gautier, topographe par intérim.



Figure 10 - Implantation et numérotation des sondages réalisés lors du diagnostic

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

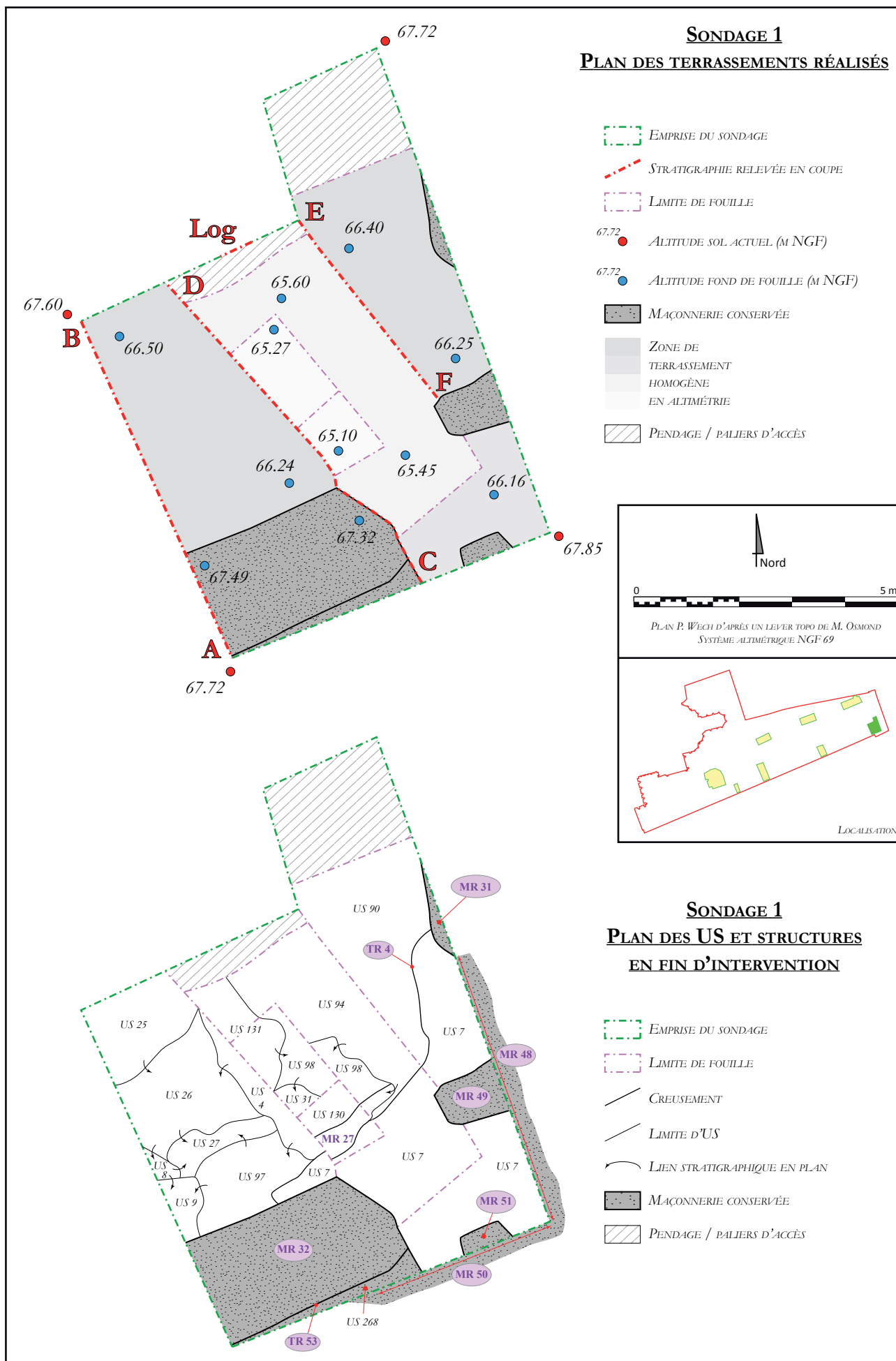


Figure 11 - Plan détaillé du sondage 1

1. SONDAGE 1

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 1 consiste en une ouverture de plan grossièrement rectangulaire de 6,5 x 7 m, avec un accès ménagé au nord-est sous la forme de paliers successifs. Le tout atteint une surface d'environ 54 m². Ce sondage a été implanté dans l'angle sud-est de la parcelle, correspondant à l'angle du *castrum* tardo-antique. Cette implantation avait été spécifiquement déterminée pour permettre l'observation des vestiges du rempart, quantifier les démolitions modernes intervenues dans ce secteur, éventuellement mettre en évidence des vestiges de la tour médiévale dite de l'Espringalle qui se situait à cet emplacement, et, pourquoi pas, mettre au jour le lien entre les deux états supposés du *castrum*⁶.

Les terrassements ont, dans l'ensemble, été menés jusqu'à une profondeur moyenne de 1,2 à 1,3 m, jusqu'à la cote 66,3 m NGF. Une tranchée axiale plus profonde a été réalisée dans la diagonale sud-est / nord-ouest afin d'observer, dans la mesure du possible, la base des troncatures modernes reconnues dans l'angle du rempart. Cette tranchée a été réalisée mécaniquement jusqu'à l'apparition de niveaux finement stratifiés (à environ 65,6 m NGF) dans lesquels un sondage manuel réduit a été implanté, atteignant la cote finale de 65,1 m NGF (**fig. 11**).

1.2. LE REMPART TARDO-ANTIQUE

1.2.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dans l'angle sud-est des jardins, le sondage 1 a mis au jour une portion bien conservée du rempart (**fig. 12**). Orientée nord-est / sud-ouest, elle a été reconnue sur une longueur de 3,75 m et une hauteur de 2 m. Le sommet des maçonneries conservées apparaît à 67,5 m NGF. La base de l'élévation / sommet de la fondation n'a pas été atteinte. Le sondage se situe précisément au niveau de l'angle sud-est du rempart, dont le tracé est longé par le parking des douves d'une part et l'allée des Soupirs d'autre part. La présence, en

limite de fouille, d'un retour de maçonnerie orienté nord / sud confirme ce fait, malgré la disparition totale de l'angle lui-même.

1.2.2. RÉCUPÉRATION DE L'ANGLE DU REMPART

Un large creusement marque en effet l'emplacement de cet angle qui semble avoir fait l'objet d'importants travaux de récupération (**fig. 12**). Un document d'archives nous permet de situer ces travaux vers le milieu du XVII^e siècle⁷. Pour des raisons de sécurité évidentes, le sondage n'a pas pu être mené jusqu'à une profondeur qui aurait permis de déterminer si les récupérations avaient épargné ou pas des éléments des fondations. Il y a cependant fort à parier que ce sont précisément les blocs de remploi présents dans ces fondations qui intéressaient le plus les récupérateurs et que rien ne subsiste plus du rempart ni de ses fondations à cet emplacement.

1.2.3. TRONÇON DE REMPART ORIENTÉ NORD-EST / SUD-OUEST (MR 32)

A l'ouest de cette lacune, le mur est conservé sur une épaisseur de 2 m. Son parement intérieur, au nord, est bien conservé, tandis que son parement extérieur, au sud, semble avoir été très largement récupéré (TR 53). Il n'en subsistait en tout cas aucun élément dans l'emprise du sondage. Des documents d'archives laissent à penser qu'une partie au moins de ces récupérations a pu s'effectuer dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁸.

Le rempart est ici très homogène dans sa réalisation et semble relever d'une construction unique. Il est constitué d'une maçonnerie de petits blocs calcaires liés au mortier jaunâtre. Aucune variation n'a été repérée dans le tronçon mis au jour (**fig. 13**).

Dans l'élévation reconnue, le parement septentrional ne présentait aucun fruit, ni ressaut. Une succession, de haut en bas, de sept assises de moellons calcaires, de deux à trois rangs de terres cuites archi-

6 Pour plus de précisions sur la stratégie, voir le projet d'intervention présenté *supra*.

7 Mention datée de 1652 et rapportée par H. Lamiray (1927, p. 9-10), sans indication de la source elle-même.

8 Lamiray 1927, p. 10 mentionne des travaux d'arasement de la muraille à cet emplacement à compter de 1751. Une étude d'archives plus poussée permettrait sans doute de préciser ces aspects (chronologie exacte, quantification, ...).

52



Figure 12 - Vue d'ensemble des tronçons du rempart tardo-antique mis au jour dans le sondage 1

tecturales et d'une assise de moellons calcaires a été reconnue jusqu'à la base du sondage, sur une hauteur d'environ 1 m.

Les moellons sont tantôt en calcaire dur, tantôt en tuf calcaire, chaque assise étant séparée par un joint horizontal d'une épaisseur assez constante comprise entre 2 et 2,5 cm. Aucun joint n'était suffisamment bien conservé pour permettre de reconnaître un traitement particulier, hormis de rares traces de lissage.

Les rangées de terres cuites architecturales qui apparaissent en-dessous révèlent un fait intrigant, puisque l'on passe de deux rangées à l'ouest à trois rangées vers l'est et l'angle du rempart. Aucune explication ne peut, pour l'instant, être proposée. Une observation fine de ces terres cuites a montré que la plupart ne sont pas des briques, mais bien des tuiles plates à rebords (*tegulae*) en position de rempli. Celles-ci sont systématiquement disposées perpendiculairement à l'axe du rempart. Notons qu'un seul boulin probable a été reconnu, sous les rangs de terres cuites. Large de 0,1 m, il n'a été reconnu que très partiellement, mais semble carré.

Afin de tester la validité d'une approche métrologique, telle que généralement mise en œuvre dans

les études d'archéologie de la construction, nous avons procédé à la mesure systématique des terres cuites architecturales présentes en parement (fig. 14). Dans le cas présent, on note une variété assez importante de longueurs, de 9 à 34 cm, avec une moyenne à 24,5 cm. Le lot utilisé apparaît ainsi assez hétérogène, ce qui suggère l'emploi régulier d'éléments fragmentaires. Les épaisseurs sont quant à elles assez conséquentes, toutes supérieures ou égales à 3 cm, avec une moyenne à 3,5 cm.

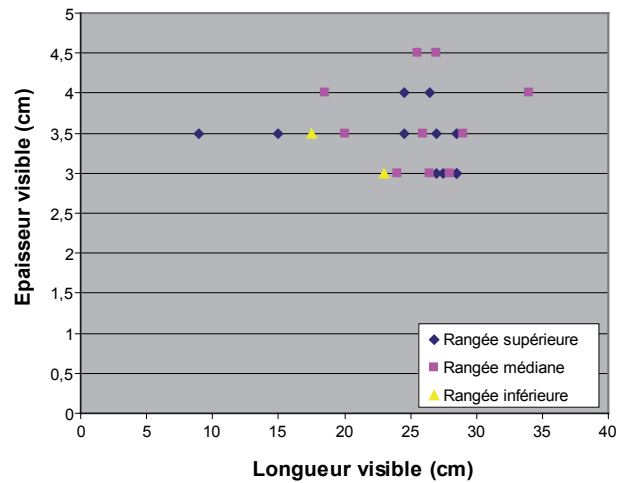


Figure 14 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en œuvre dans le parement du mur MR 32

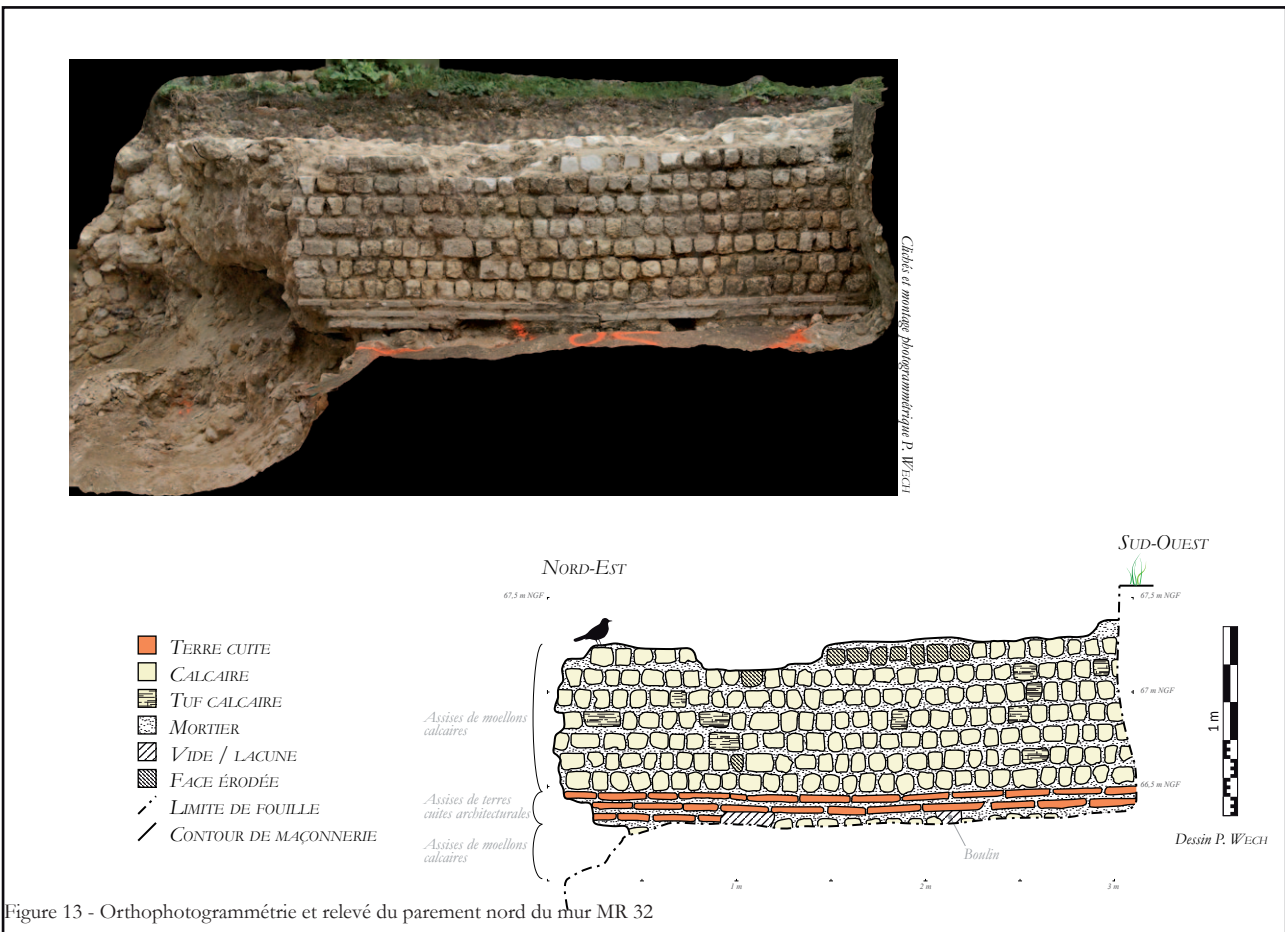


Figure 13 - Orthophotogrammètrie et relevé du parement nord du mur MR 32

54

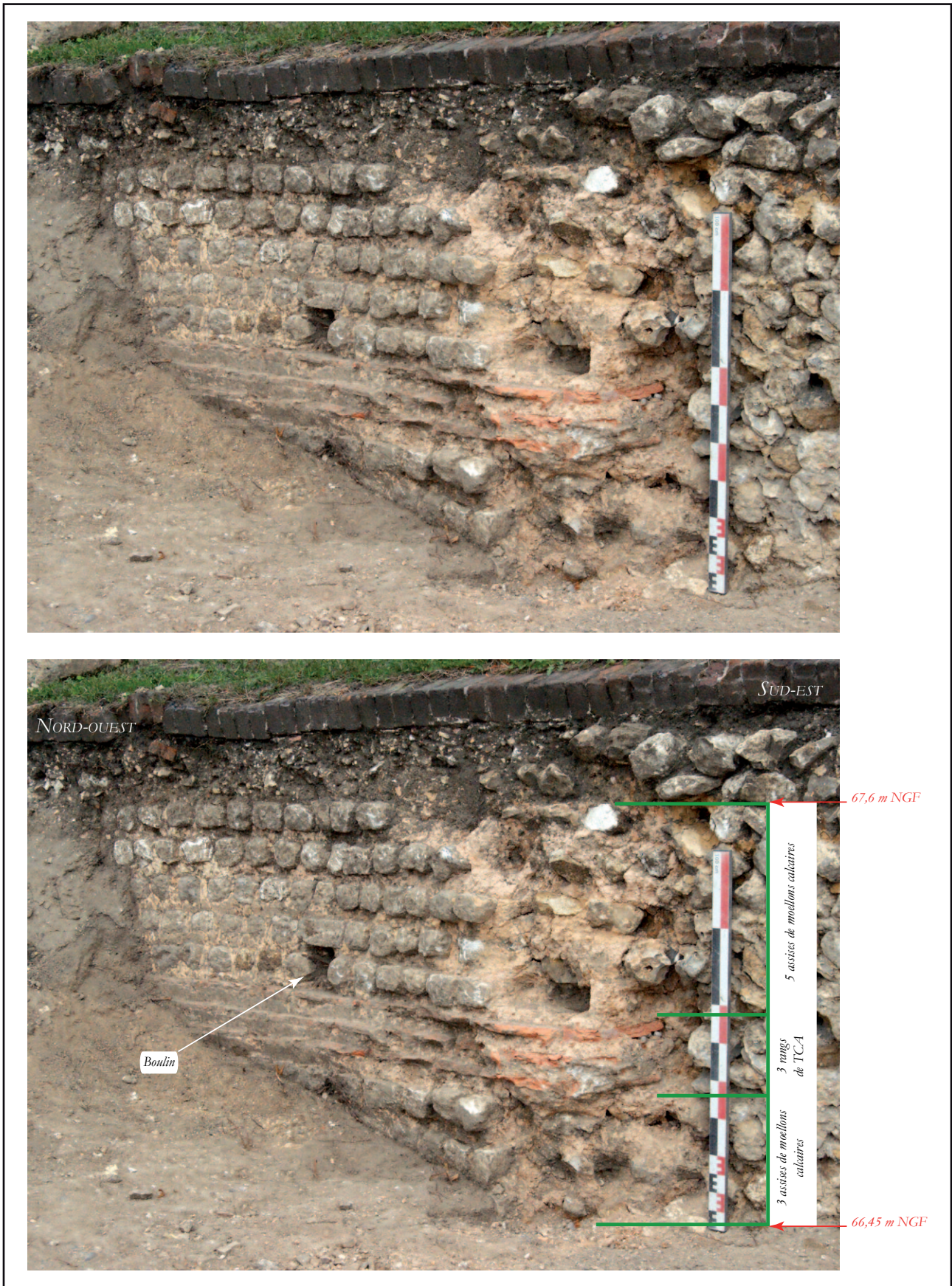


Figure 15 - Tronçon de rempart MR 31 dans le sondage 1

1.2.4. TRONÇON DE REMPART ORIENTÉ NORD / SUD (MR 31)

Ce tronçon n'a été reconnu que sur une longueur d'à peine 2 m et une hauteur de seulement 1 m (fig. 15). Le sommet des maçonneries se situe à une altitude de 67,6 m NGF. Seul le parement intérieur (à l'ouest) a été observé. D'aspect assez homogène, il se compose, de haut en bas, de cinq assises de moellons calcaires, de trois rangées de terres cuites architecturales et de trois assises de moellons calcaires visibles à la base du sondage. La base du mur n'a pas été atteinte. Le parement présente un léger fruit, les rangées de terres cuites marquant en outre autant de petits ressauts, larges chacun de deux à trois centimètres.

On notera que les deux tronçons MR 31 et 32 ne sont pas strictement perpendiculaires, puisqu'un angle de 105° a été mesuré entre eux. La courte section observée ici présentait en outre un tracé légèrement courbe, ce qui peut laisser supposer que l'angle du rempart, aujourd'hui disparu, présentait un plan en arc-de-cercle plutôt qu'en ligne brisée. La présence de pans coupés ne peut cependant pas être écartée.

Les moellons sont majoritairement en calcaire dur (fig. 16)⁹. De forme carrée, on remarque cependant l'emploi d'un bloc plus grand et de forme rectangulaire pour couronner l'unique boulin observé dans cette section. De forme rectangulaire de 0,1 x 0,15 m, il se situe cette fois-ci au-dessus des rangées de terres cuites, lesquelles sont une nouvelle fois très majoritairement, pour ne pas dire uniquement, composées de *tegulae* en remploi disposées transversalement. On notera que certaines terres cuites ont été disposées tête en bas, sans arasement préalable des rebords, sans doute pour une meilleure accroche du mortier¹⁰. Les mesures effectuées sur ces éléments montrent des variations moins importantes que précédemment dans les longueurs, avec très peu d'éléments fragmentaires, et une moyenne à 27 cm. Les épaisseurs sont également moindres que dans le tronçon précédent et ne dépassent guère 3 cm, avec une moyenne à 2,5 cm

9 Quelques éléments en tuf calcaire sont également utilisés. La présence d'un moellon en silex semble en revanche anecdotique.

10 La plupart du temps, l'ennoisement dans le mortier ne permet pas ce degré de précision dans les observations, qui ne peuvent dès lors pas être systématisées.

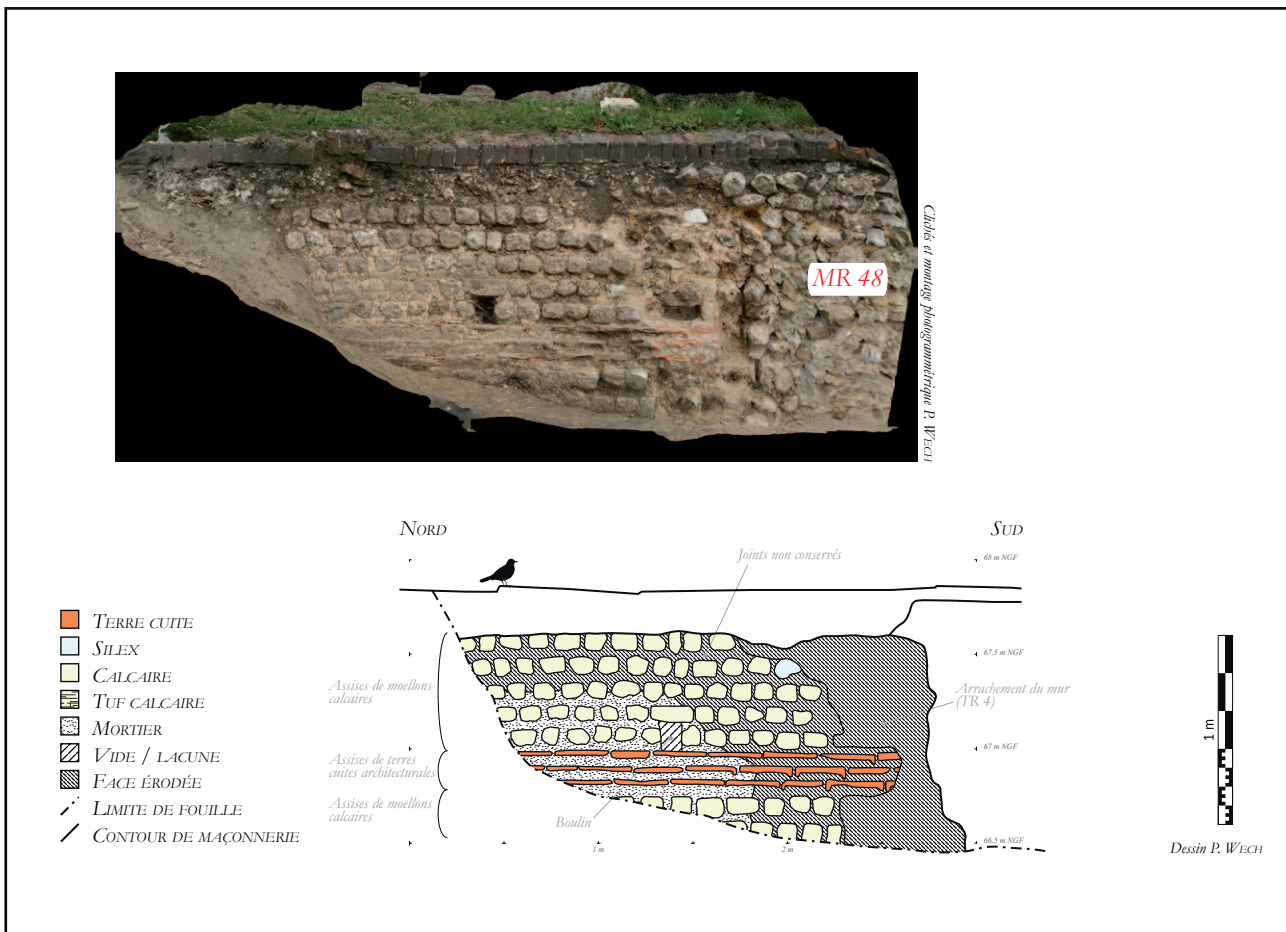


Figure 16 - Orthophotogrammétrie et relevé du parement ouest du mur MR 31 dans le sondage 1

(fig. 17). Les joints horizontaux sont en revanche très épais, et compris entre 4 et 5 cm.

La maçonnerie, pour autant que nous ayons pu l'observer, est constituée d'un blocage mêlant silex et calcaire, lié au mortier de chaux jaunâtre présentant de gros nodules de chaux mal mélangée et quelques fragments de tuileau. Les joints, bien que mal conservés, semblent avoir été simplement lissés. Aucun surliement au fer n'a en tout cas été reconnu.

On remarque d'ores-et-déjà, entre les deux tronçons de rempart mis au jour dans le sondage 1, des différences notables, tant dans les matériaux utilisés que dans leur mise en œuvre. Sans entrer dans le détail, ces éléments peuvent sans doute refléter des états différents (réfections ?) ou le travail juxtaposé d'équipes distinctes.

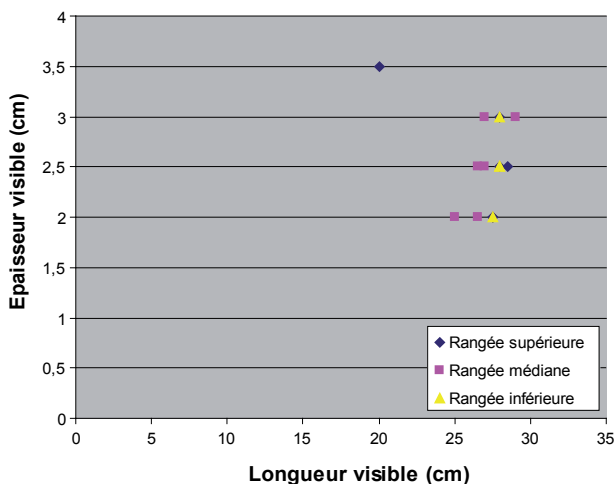


Figure 17 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 31

1.3. LE TALUS ASSOCIÉ

Le sondage profond réalisé au centre de l'ouverture a mis au jour un ensemble de niveaux interprétables comme des remblais finement stratifiés (fig. 18). Il est tentant de lier ces remblais à la constitution, contre le parement interne du rempart, d'un talus (*agger*) dont l'existence a déjà été vérifiée en de nombreux points de la ville lors d'opérations antérieures¹¹. Dans le cas pré-

sent, les niveaux les plus profonds observés présentent un pendage assez marqué du sud vers le nord et, dans une moindre mesure, d'est en ouest. Il s'agit d'un ensemble hétérogène de remblais micro-stratifiés et fortement tassés, caractérisés par une abondance de fines inclusions qui illustrent clairement leur caractère détritique (US 31, 128 et 130). Ces niveaux apparaissent ici à compter d'une altitude d'environ 65,9 m NGF.

Le niveau le plus profond (US 130), sur lequel s'est arrêtée la fouille, offre en surface un pendage est / ouest plus marqué et consiste en un limon brun-noir assez compact, riche en petits charbons et fins nodules de torchis et de terre cuite (fig. 19). De nombreux fragments de coquilles de moule sont également présents. Il est surmonté d'un apport assez conséquent, finement stratifié et offrant un pendage sud / nord (US 128), lequel a livré un mobilier relativement abondant comprenant des restes fauniques (dont un élément en os scié lié à une activité artisanale ?), des clous de menuiserie et éléments de peinture en fer, un petit nodule de mortier gris, des fragments de verrerie et un ensemble assez conséquent de plus de 80 tessons de céramique suggérant une datation dans le courant du III^e siècle.

L'US 31 est quant à elle constituée d'une superposition de couches limoneuses brunes qui se singularisent par la présence de fines poches de limon argileux orangé rubéfié. Le sommet est marqué par une couche de terre à bâtir (US 98) provenant peut-être d'une démolition ou matérialisant un niveau de circulation. Le mobilier mis au jour dans ce niveau est très abondant, malgré une surface explorée particulièrement limitée. Signalons ainsi la présence de nombreux restes de faune (ossements et coquilles variées), d'éléments métalliques (dont des clous de menuiserie) et d'une cinquantaine de tessons de céramique orientant la datation vers la seconde moitié du III^e siècle, voire le début du IV^e siècle.

¹¹ Ce fut le cas notamment lors de la construction de la salle souterraine du musée (Follain 1983), lors des fouilles du square Georges Brassens (Gerber 1998) ou, plus récemment, lors des surveillances de travaux réalisées en avant de la cathédrale (Wech à paraître).

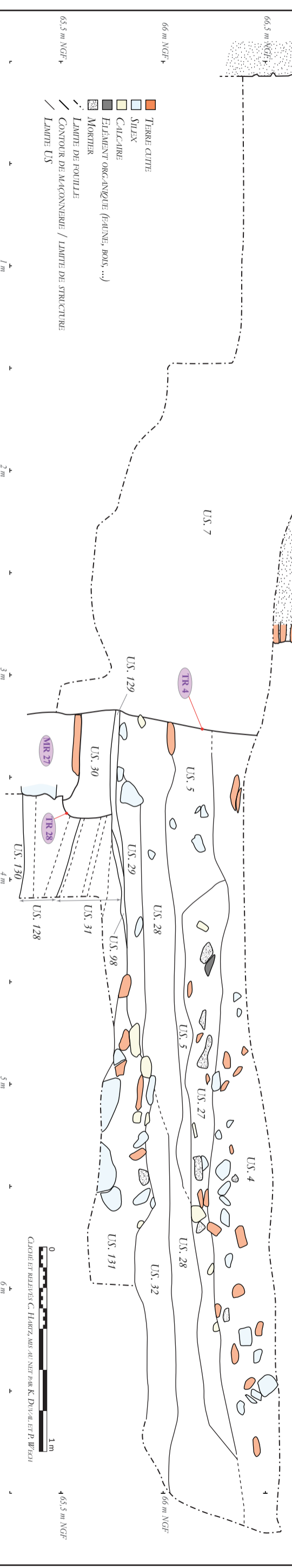
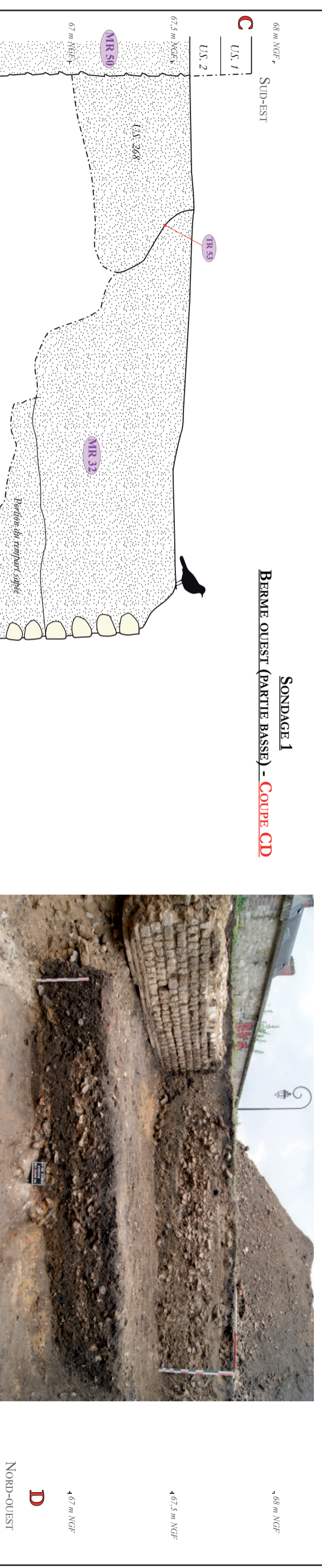
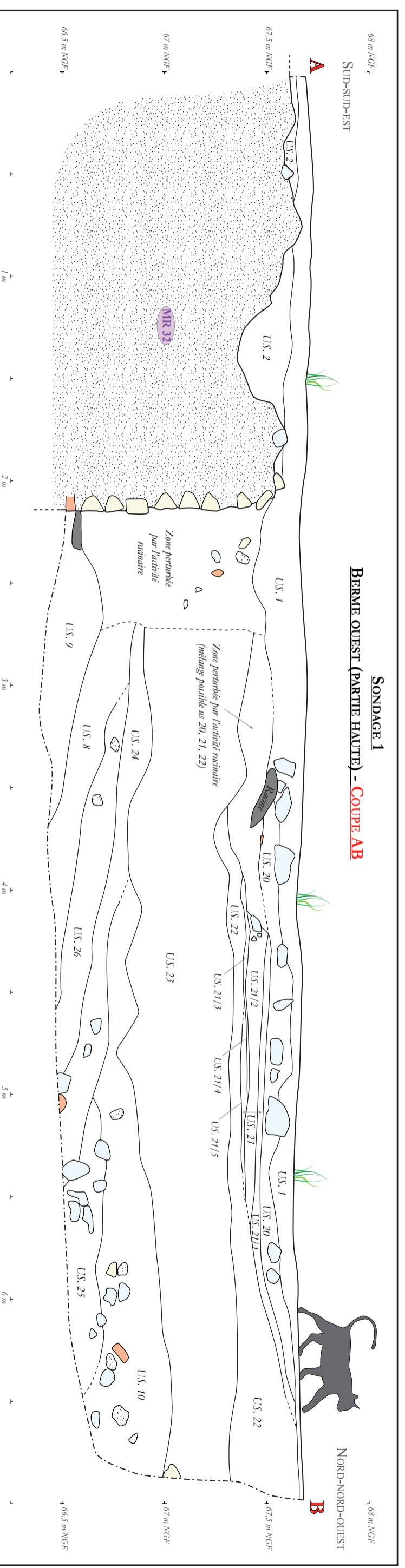


Figure 18 - Relevés stratigraphiques du sondage 1 - bermes ouest



Figure 19 - Les remblais de l'agger dans le fond du sondage 1 (clichés C. Hartz)

59

Parmi le mobilier osseux, un ensemble de 18 pièces témoigne de l'existence d'un artisanat de tabletterie¹². Cet ensemble se compose de cinq déchets de débitage, dont deux avec esquille, les autres éléments ayant la forme de baguette et étant interprétables soit comme des déchets de sciage, soit comme des ébauches à divers stades d'élaboration (31 FAU 2 ; **fig. 20**). L'une des baguettes, dont la tête n'est pas encore ébauchée, est en revanche entièrement facettée. Son extrémité est cassée, ce qui a peut-être été la cause de sa mise au rebut. L'ébauche la plus aboutie est celle d'une épingle dont la tête est bien séparée du corps et dont l'autre extrémité est en pointe. Elle n'est pas achevée car le corps et la tête sont facettés grossièrement, et surtout elle ne mesure que 32 mm ! Il s'agit peut-être du travail d'un apprenti ou bien du passe-temps d'un artisan ...



Figure 20 - Ebauches d'un artisanat de tabletterie (31 FAU 2)

¹² Le lot a été examiné par S. Zeller qui est à l'origine des descriptions, remarques et observations présentées ici.

Vers le nord, et surmontant ces niveaux, le sondage manuel a mis en évidence un important remblai, très hétérogène et renfermant de nombreux blocs de belle taille (US 131). Ce niveau limoneux brun est essentiellement constitué de matériaux de construction : blocs calcaires, gros silex, fragments de terres cuites architecturales antiques, blocs de torchis brûlé, gros nodules de mortier, ... Il s'agit donc probablement d'un remblai de démolition. Le mobilier collecté, outre les éléments précités, comporte un moellon calcaire, de gros morceaux de *tegulae*¹³, des fragments de tôle en alliage cuivreux, une monnaie, des restes fauniques et de la céramique. Cette dernière suggère une datation identique à celle de l'US 31. La monnaie est quant à elle totalement recouverte d'une gangue de corrosion qui n'en permet pas l'identification au-delà de son appartenance probable à la période du Haut-Empire.

Les différents niveaux que nous venons de décrire ne présentent aujourd'hui plus aucun contact direct avec le rempart en raison de la présence, à l'emplacement sondé, d'un recreusement postérieur. Leur attribution au talus semble malgré tout plus que probable, ce que ne remettent pas en cause les éléments de datation collectés. La nature même des niveaux reconnus, ainsi que leur diversité, trouve en outre des parallèles très précis notamment sur le parvis de la cathédrale (Wech à paraître).

Signalons pour finir, au pied du rempart et de la berme occidentale, la présence d'un autre remblai de démolition observé très partiellement et sans connexion avec les éléments précédents, mais qui pourrait lui aussi malgré tout appartenir à l'*agger* (US 9 ; fig. 11 et 18). Il s'agit d'un ensemble hétérogène constitué notamment de grands morceaux de terres cuites architecturales antiques, de silex et de blocs de mortier, dans une matrice riche en charbons centimétriques. Un clou en alliage cuivreux, quelques restes fauniques et un tessou antique complètent ce tableau. Ce remblai présente lui aussi un pendage du sud vers le nord, mais son niveau d'apparition se situe en revanche à 66,7 m NGF, soit près d'un mètre au-dessus des pré-

cédents. Si son appartenance au talus était confirmée, nous aurions sans doute ici, indirectement, la preuve de l'existence d'une troncature ou d'une anomalie à cet emplacement de l'*agger*.

1.4. UNE FONDATION ?

Recoupant le talus, une fondation (MR 27) a été reconnue dans le sondage profond. Grossièrement parallèle au rempart MR 32, elle est orientée sud-ouest / nord-est et a été recoupée dans le sens de la longueur par un recreusement postérieur (TR 4). Réalisée en tranchée pleine, elle se compose de craie damée avec quelques silex et présente à son sommet (à une altitude de 65,5 m NGF), une terre cuite architecturale à plat. Sa largeur conservée est de 0,45 m. Le sondage réalisé à son contact a permis d'en reconnaître une hauteur de 0,3 m, mais sans atteindre la base.

Cette construction peut difficilement, en l'état, être interprétée. Chronologiquement, elle intervient après l'aménagement du rempart et de l'*agger*, soit au plus tôt au IV^e siècle. S'agit-il d'un aménagement en lien avec l'angle du *castrum* ? Rien ne permet de le déterminer.

L'élévation, et peut-être une partie de la fondation, a été récupérée par la suite comme en témoigne la présence d'une tranchée à l'aplomb (TR 28). Son comblement est constitué de craie blanche pulvérulente avec des fragments de terres cuites architecturales (antiques ?) et quelques silex (US 30). Là encore, aucune datation précise ne peut être proposée sur ces bases.

1.5. AMÉNAGEMENT ET OCCUPATION MÉDIÉVALE ?

Surmontant le talus, et recouvrant la tranchée de récupération TR 28, le sondage a mis au jour une succession de niveaux subhorizontaux correspondant manifestement à une occupation du second Moyen Âge. On observe en premier lieu un fin niveau de mortier jaunâtre pulvérulent (US 129), assimilable à un niveau de travail. Celui-ci est surmonté d'une accumulation de sédiments limoneux bruns, d'aspect assez

homogène et à la granulométrie fine (US 29, 32 et 94), qui semblent correspondre soit à un remblai peu épais, soit au fruit d'une occupation. Seule l'US 94 a livré du mobilier : un clou en fer, un angle de bloc en calcaire recouvert de mortier rose, de la faune (dont un os scié) et plus d'une vingtaine de tessons de céramique exclusivement tardo-antiques¹⁴.

Les US 28 et 93 qui recouvrent ce premier ensemble livrent quant à elles de nombreux nodules de mortier et autres fragments de terres cuites architecturales qui permettent d'identifier dans ces remblais des éléments provenant d'une démolition. En dehors de rares restes fauniques, le mobilier ne se compose guère que de quelques fragments de tuile plate médiévale et d'une poignée de tessons de céramique mêlant des éléments antiques (résiduels ?) et de la fin du Moyen Age. Le sommet de ces niveaux se situe, au centre du sondage, à une altitude comprise entre 66 et 66,2 m NGF.

Bien que la nature exacte de l'occupation qui a engendré ces niveaux ne puisse être déterminée ici, leur présence à cet emplacement peut être perçue comme l'indice, à l'époque médiévale, d'un aménagement particulier situé dans l'angle du *castrum*. Cet aménagement aurait ponctuellement tronqué ou remanié la surface de l'*agger*. Cette hypothèse permettrait ainsi d'expliquer les différences altimétriques reconnues dans le niveau d'apparition de ce dernier. Sans entrer dans le détail, il nous semble possible que cela soit en lien avec la construction, dans ce secteur, d'une tour dite « tour de l'Espringale », que les sources situent justement à l'angle du rempart (Lamiray 1927, p. 8). On imagine en effet aisément que la construction de la tour médiévale contre la muraille préexistante a pu nécessiter l'aménagement, à l'arrière, d'une rampe ou d'un accès inférieur dont nous aurions ici une trace indirecte.

14 Malgré cela, cette US 94 n'appartient pas à l'*agger* puisqu'elle recouvre la tranchée de récupération TR 28. La céramique semble donc résiduelle et ne s'oppose pas à une attribution médiévale, même si celle-ci ne repose en réalité sur aucun élément matériel.

1.6. JARDINS ET AMÉNAGEMENTS MODERNES

1.6.1. DES REMBLAIS MODERNES

Surmontant les quelques traces d'occupation médiévale, d'importantes quantités de remblais ont ensuite été identifiées sur l'ensemble de la surface du sondage. Ces remblais sont très hétérogènes et forment un ensemble assez important atteignant par endroits 0,7 à 0,8 m d'épaisseur. Sans entrer dans le détail¹⁵, nous avons reconnu dans cet ensemble, aussi bien des apports homogènes et globalement stériles que des remblais de démolition (US 27 notamment).

Le mobilier collecté est, au regard des volumes considérés, peu abondant. On y reconnaît notamment quelques restes fauniques, des éléments en fer (clous de menuiserie et de construction), des nodules de mortier, des éléments lapidaires (dallage / placage, pierre à plâtre, blocs divers), des fragments de terre cuites architecturales (tuiles plates médiévales et modernes mêlées à des éléments résiduels de *tegulae*), de la verrerie (antique et moderne) et quelques dizaines de tessons de céramique livrant un assemblage extrêmement hétérogène. Celui-ci comporte en effet des éléments d'époque moderne (XVI^e siècle), mais aussi une forte résidualité antique et médiévale parfaitement logique dans le contexte urbain dans lequel nous nous trouvons, *a fortiori* dans une séquence de remblais de provenance indéterminée.

A quoi correspondent ces remblais ? Il est bien difficile de répondre avec certitude à cette question. On peut en premier lieu considérer que leur présence révèle un usage spécifique de ce secteur en tant que zone de stockage ou de rejets de matériaux, au début de la période moderne. On peut également envisager qu'un tel apport de matériaux, dépourvu d'inclusions de trop gros gabarit, pourrait se rapporter à une phase de mise en jardin ou de réaménagement d'un jardin existant. Il s'agirait alors, en quelque sorte, de travaux paysagers. Rien ne permet cependant d'apporter de réponse claire à ces interrogations.

15 Ces remblais sont constitués des US 4, 5, 8, 10, 24, 25, 26, 27, 89, 90, 91, 95 et 97 dont le détail figure sur le relevé de la figure 18 et dans les inventaires dédiés.

Notons, par soucis d'exhaustivité, que ces remblais ont scellé une fosse observée dans la berme orientale (FS 17 ; **fig. 21**), elle-même creusée dans les niveaux attribués à l'*agger*. Cette fosse, est peu profonde et présente un fond plat. Son comblement (US 92) est constitué d'une matrice limoneuse brune très peu présente avec de nombreux silex de gros calibre (10 à 50 cm de diamètre), quelques terres cuites architecturales (dont des tuiles plates médiévales ou modernes) et de rares tessons de céramique indiquant un *terminus post quem* au XVI^e siècle. La fonction de ce creusement ne peut être précisée ici.

1.6.2. LE CHANTIER DE DÉMOLITION DU REMPART

Dans l'angle sud-est du sondage, un large creusement aux parois sub-verticales a été identifié (TR 4), recoupant les remblais précédemment décrits, mais également et surtout les maçonneries du rempart tardo-antique. Ce creusement adopte au nord un plan en arc-de-cercle qui semble « épouser » le tracé de la muraille (**fig. 11**). Il s'agit là, selon toute vraisemblance, d'une tranchée de récupération liée au chantier de démolition de l'angle du rempart évoqué dans les archives. Celles-ci mentionnent en effet, comme nous l'avons vu (cf. *supra* § 1.2.2), la mise en œuvre d'une véritable carrière : « C'est sous les fondements de murailles qui bordaient l'ancien fossé près de la Tour de l'Espringale que l'architecte chargé, en 1652, de la construction du Château d'Evreux découvrit «une grande quantité de pierres travaillées, qui étoient provenües des débris d'un ancien Temple de payens, entre autres des piscines, des colonnes, des inscriptions, des statues d'Hercule et de Diane, de Vénus, de plusieurs autres divinités et beaucoup d'autres monuments antiques. Cet architecte, au lieu de profiter de cette découverte et de conserver ces restes précieux de l'antiquité (*sic*), les fit mettre en morceaux et employer aux ornements des fenêtres du second étage »¹⁶. Nous avons donc là l'attestation d'importantes démolitions effectuées sur le rempart à l'emplacement qui nous

intéresse, et à une époque que l'on peut situer précisément au milieu du XVII^e siècle.

Le sondage réalisé en 2016 n'a pas permis d'atteindre la base de cette tranchée de récupération, de telle sorte que nous ignorons sa profondeur exacte et l'ampleur des récupérations. Outre la spoliation sans doute totale de l'angle même du rempart, il nous faut souligner ici que ces travaux ont sans doute eu un impact structurel non négligeable sur les maçonneries antiques conservées, *via* peut-être des récupérations en sape, comme cela semblait déjà s'amorcer dans les parties hautes. Ainsi, la vidange partielle de la tranchée de récupération a entraîné l'apparition rapide, durant les deux semaines de notre intervention, de fissures dans le parement septentrional du rempart.

A la suite de l'éventration du *castrum*, de nouvelles maçonneries ont été mises en œuvre pour contenir les terres des jardins de l'évêché et restituer l'angle de la terrasse. Au sud, le parement extérieur du rempart MR 32, sans doute largement récupéré lors des travaux de démolition (TR 53), est remplacé par une maçonnerie constituée de silex liés au mortier orangé (MR 50) et pourvue d'un contrefort (MR 51)¹⁷. L'espace entre ce nouveau parement et la maçonnerie antique conservée a été comblé au moyen d'un bourrage de silex et blocs calcaires en remploi liés au mortier beige-jaune (US 268). Formant retour vers le nord, un second mur, de même facture et lié au précédent a été édifié depuis le nouvel angle jusqu'à l'arrachement du rempart (MR 48). Il est lui aussi renforcé par un contrefort (MR 49), mais dont la présence s'explique, cette fois-ci, par la présence, de l'autre côté du mur, d'une cave voûtée

16 Lamiray 1927, p. 9-10. La mention rapportée par l'auteur provient du Calendrier historique pour 1750, p. 16 (mention non vérifiée par nos soins).

17 On comprend difficilement, d'un point de vue structurel, la raison d'être de ce contrefort qui aurait sans doute été plus utile de l'autre côté du mur pour contenir la poussée des terres. Peut-être correspond-il à un aménagement aujourd'hui disparu installé de l'autre côté du mur ?

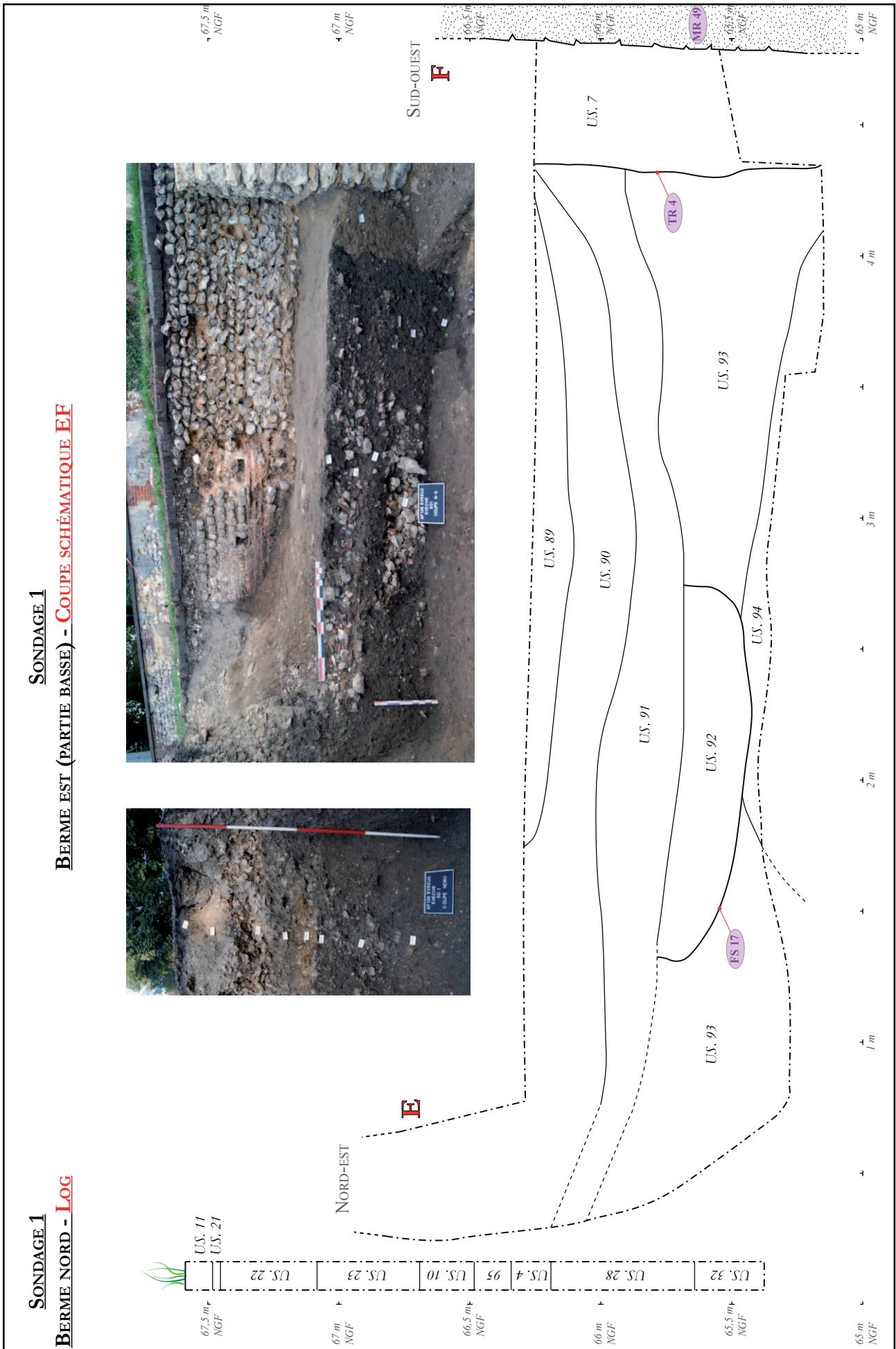


Figure 21 - Sondage 1 - Stratigraphie des bermes nord et est

L'espace ainsi délimité par ces nouvelles maçonneries (fig. 12), et précédemment décaissé dans le cadre du chantier de récupération (TR 4), a finalement été comblé par un important apport de matériaux. Ce comblement (US 7) est extrêmement meuble et pulvérulent, et essentiellement constitué par les matériaux provenant du rempart : nodules de mortier, terres cuites architecturales antiques, moellons calcaires et silex, accompagnés d'éléments postérieurs tels que des fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes, de l'ardoise, de la faune et de rares éléments céramiques fixant un *terminus post quem* dans le courant du XVII^e siècle. Cette datation s'accorde parfaitement avec les sources archivistiques.

1.6.3. LE RÉAMÉNAGEMENT DES JARDINS

Le remblaiement effectué à cette occasion a également concerné le reste de l'emprise sondée. Un important remblai très similaire (US 23), a en effet été reconnu sur une épaisseur de 0,4 à 0,5 m et sur toute la surface du sondage. Il correspond sans doute à un nouveau nivellement du secteur, jusqu'à la cote 67,45 m NGF. Cette cote décroît cependant sensiblement vers l'est, pour ne plus atteindre que 67,1 m NGF. Ce remblai de démolition est très aéré, presque sans matrice limoneuse, et composé essentiellement de tuiles plates, de gros silex, de nodules de mortier et de craie et de blocs calcaires. Sa fraction supérieure est particulièrement riche en petits nodules de craie centimétriques.

Nous proposons de reconnaître dans ce remblai le témoin d'une nouvelle phase d'aménagement des jardins, consécutive aux désordres induits par le chantier de démolition, et qui se serait matérialisée notamment par la réalisation de fosses de plantation dont un probable exemplaire a été reconnu ici (FS 52). Cette fosse, située approximativement au centre du sondage, a été repérée à faible profondeur, recoupant le remblai US 23. Afin de poursuivre les terrassements, aucun témoin n'en a été conservé dans le cadre du diagnostic. Il s'agit d'un creusement grossièrement circulaire d'environ 1 m de diamètre et profond de 0,8 m, aux parois verticales. Son comblement, constitué de limon

argileux brun foncé assez homogène (US 267), n'a pas livré de mobilier significatif.

1.7. CHANTIERS ET AMÉNAGEMENTS CONTEMPORAINS

La séquence stratigraphique se conclut, dans le sondage 1 par l'aménagement d'un niveau de sol (US 22) puis le dépôt de niveaux de travail finement stratifiés (US 21), comprenant notamment de fins litages de mortier et des lentilles sableuses. Il est difficile de déterminer la nature exacte de ces dépôts (zone de stockage de matériaux ou zone de travail ?), tout comme le chantier qui en est à l'origine. Cependant, ces niveaux étant plus épais au droit du rempart, il semble possible qu'ils soient en lien avec des travaux menés sur la muraille. Malheureusement, le contact entre la maçonnerie et ces dépôts présente une perturbation racinaire particulièrement importante qui n'a pas permis d'observation satisfaisante.

On remarquera que le sommet des litages de l'US 21 correspond très exactement au sommet des maçonneries conservées du rempart MR 32 (environ 67,5 m NGF). Leur dépôt coïncide donc peut-être avec l'arasement du mur (US 244) et la construction du parapet actuel, dont la datation exacte n'a pu être établie¹⁸. Enfin, un léger remblai (US 20) et une fine couche d'humus (US 1) ont donné à l'endroit son aspect actuel.

1.8. SYNTHÈSE SUR LE SONDRAGE 1 (FIG. 22)

L'élément le plus ancien reconnu dans ce sondage est sans conteste le rempart tardo-antique. Celui-ci présente de nombreuses variations tant dans les matériaux employés que dans leur mise en œuvre, témoignant soit d'états différents, soit du travail simultané d'équipes différentes. L'angle même du rempart a fait l'objet d'importantes récupérations postérieures.

Un sondage profond a permis de reconnaître le niveau d'apparition du talus associé au rempart

18 Un rapide travail d'archives permettrait sans doute de préciser ce point.

(*agger*), mais aussi de préciser la nature des matériaux qui le constituent ici. On soulignera leur hétérogénéité et la présence simultanée de remblais de démolition assez grossiers et de matériaux plus fins et manifestement calibrés. Des variations ont été constatées dans le niveau d'apparition de ces remblais, ce qui peut laisser supposer l'existence de troncatures partielles à hauteur de l'angle du *castrum*, peut-être en lien avec l'aménagement d'une tour durant le Moyen Age.

Des traces d'une intervention ou d'une occupation du second Moyen Age sont en effet présentes à cet emplacement, sous la forme d'un niveau de travail et d'une succession de remblais ou niveaux d'occupation. Pour autant, la nature exacte de cette « occupation » médiévale nous échappe très largement.

La zone est ensuite largement remblayée au début de la période moderne, sans doute dans le cadre de travaux de réaménagement des jardins de l'évêché, avant que ne soit mis en œuvre, au milieu du XVII^e siècle, d'importants travaux de récupération de matériaux. Ceux-ci ont porté sur l'angle du rempart, et sans doute sur la tour médiévale présente à cet endroit (tour de l'Espringale), utilisés ici comme carrière pour approvisionner le chantier de construction du château comtal.

Le volume de l'angle disparu est ensuite restitué au moyen de nouvelles maçonneries, beaucoup plus légères, et l'espace ainsi délimité est remblayé au moyen, notamment, des éléments de la démolition du rempart. La zone attenante, au nord, est également remblayée et rehaussée au moyen des mêmes matériaux, sans doute dans le cadre de nouveaux aménagements paysagers des jardins.

La partie sommitale de la stratigraphie comporte enfin, sous une fine couche d'humus, les traces d'un probable chantier de construction ou de restauration, qu'il nous semble possible de lier à l'arasement des portions restantes du rempart et à la construction du parapet encore présent actuellement.

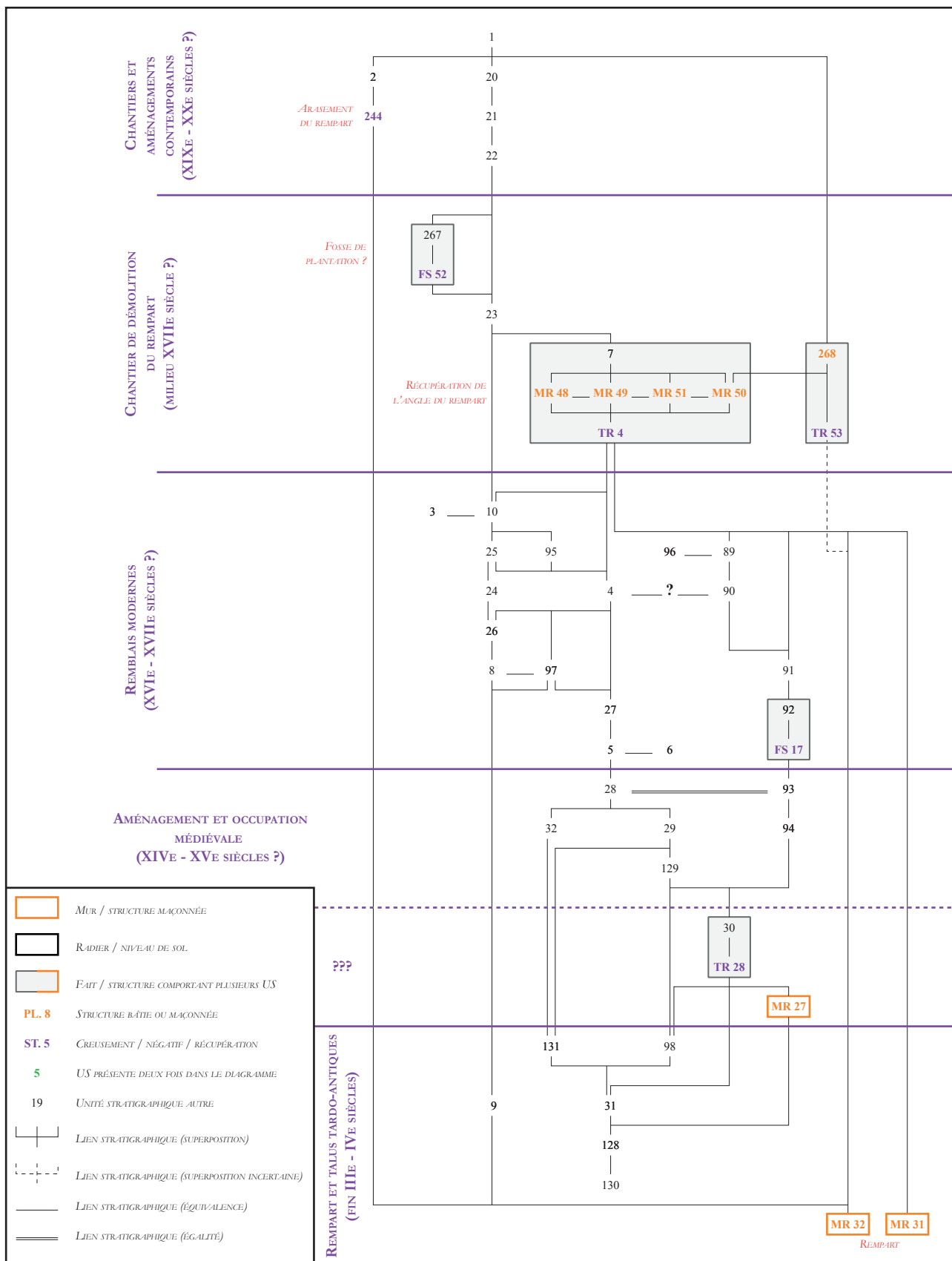


Figure 22 - Sondage 1 - Diagramme stratigraphique

2. SONDAGE 2

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 2 consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 4,1 x 6,9 m, soit une surface d'environ 29 m² (fig. 23). Ce sondage a été implanté contre le parapet qui limite au sud la parcelle étudiée, et dont le tracé se superpose en partie avec celui du rempart tardo-antique. Cette implantation avait été spécifiquement déterminée pour permettre l'observation des vestiges de la muraille et en évaluer le degré de conservation, mais aussi pour étudier la constitution du talus adossé et des niveaux médiévaux et modernes qui s'y appuient.

Au sud, les terrassements ont été rapidement stoppés, à l'altitude de 67,6 m NGF, sur toute la largeur du sondage et sur une longueur d'environ 1,2 m, en raison de la présence des maçonneries du rempart. Au nord, deux banquettes ont été ménagées le long des bermes est et ouest, à une altitude comprise entre 66,25 et 66,5 m NGF (soit une profondeur de 1,2 à 1,4 m), pour permettre la réalisation d'une tranchée axiale plus profonde, au pied du rempart. Cette tranchée a été menée jusqu'à la cote de 64,6 m NGF, soit une profondeur maximale d'un peu plus de 3 m.

2.2. LE REMPART TARDO-ANTIQUE

2.2.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Situé à 30 m à l'ouest du précédent, le sondage 2 a livré, sur une longueur de 4 m et à compter de 67,6 m NGF, un tronçon de rempart particulièrement bien conservé (fig. 24). La réalisation d'un sondage profond a permis d'observer une élévation de près de 3 m, sans pour autant atteindre la base du mur. On remarque, d'une façon générale, un tracé rectiligne et un fruit assez marqué, de l'ordre de 21 %, accentué par au moins un ressaut au niveau de rangées de terres cuites (fig. 25)¹⁹.



Figure 24 - Vue d'ensemble de la section du rempart tardo-antique dégagée dans le sondage 2

Le mur, tout état confondu, a été observé ici sur une épaisseur d'un peu plus de 1 m, depuis le parement intérieur, au nord, jusqu'au pied de l'actuel parapet le surmontant, au sud. Aucune observation n'a pu être réalisée sur le parement sud, vraisemblablement intégralement récupéré à l'époque moderne. En revanche, un examen attentif du parement septentrional, quant à lui très bien conservé, montre que le rempart, à cet emplacement précis, conserve les traces de plusieurs phases de construction / restauration.

¹⁹ Le calcul de la pente d'un fruit s'effectue de la façon suivante : fruit = 100 x écart en plan / hauteur.

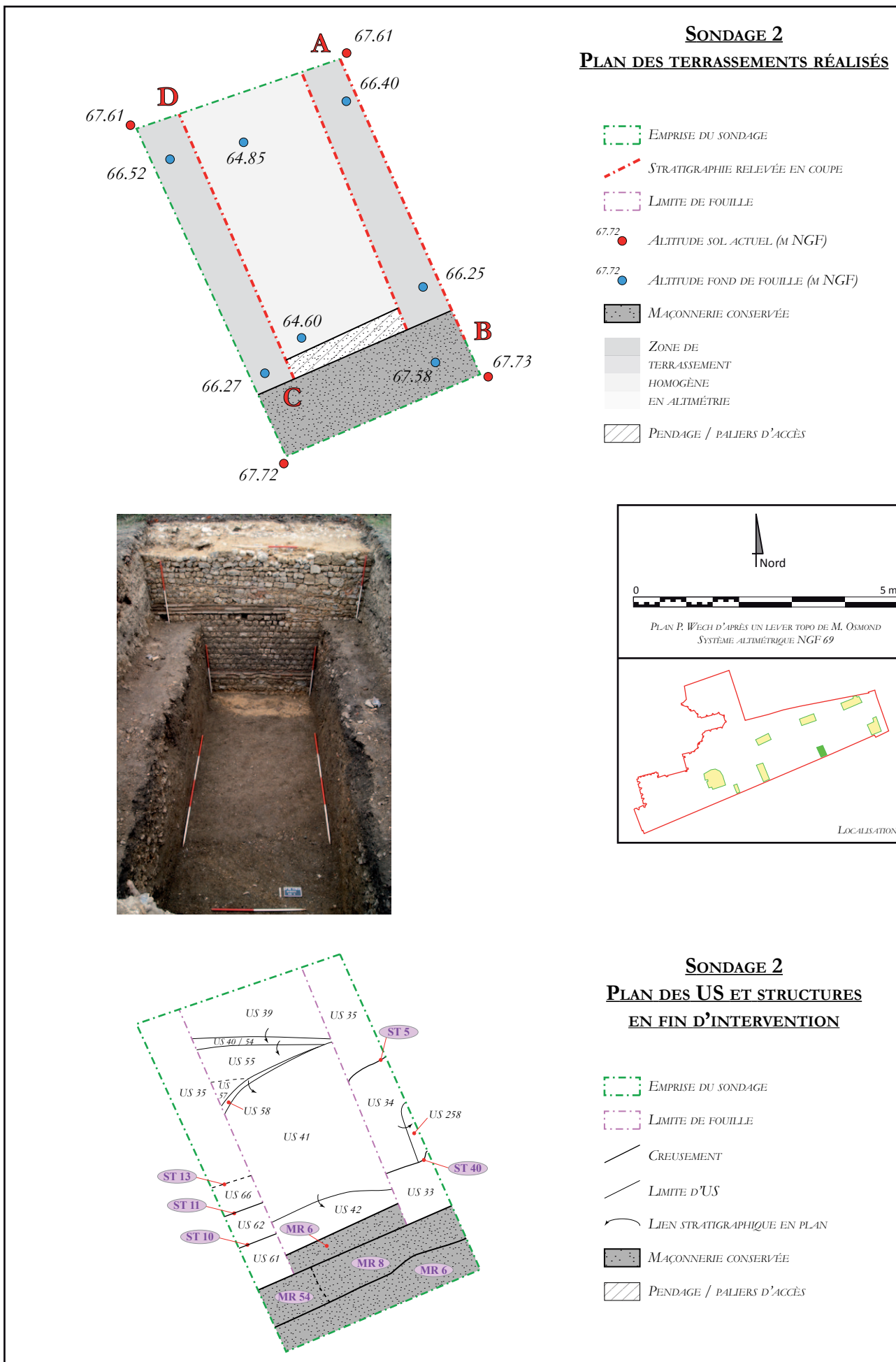


Figure 23 - Plan détaillé du sondage 2

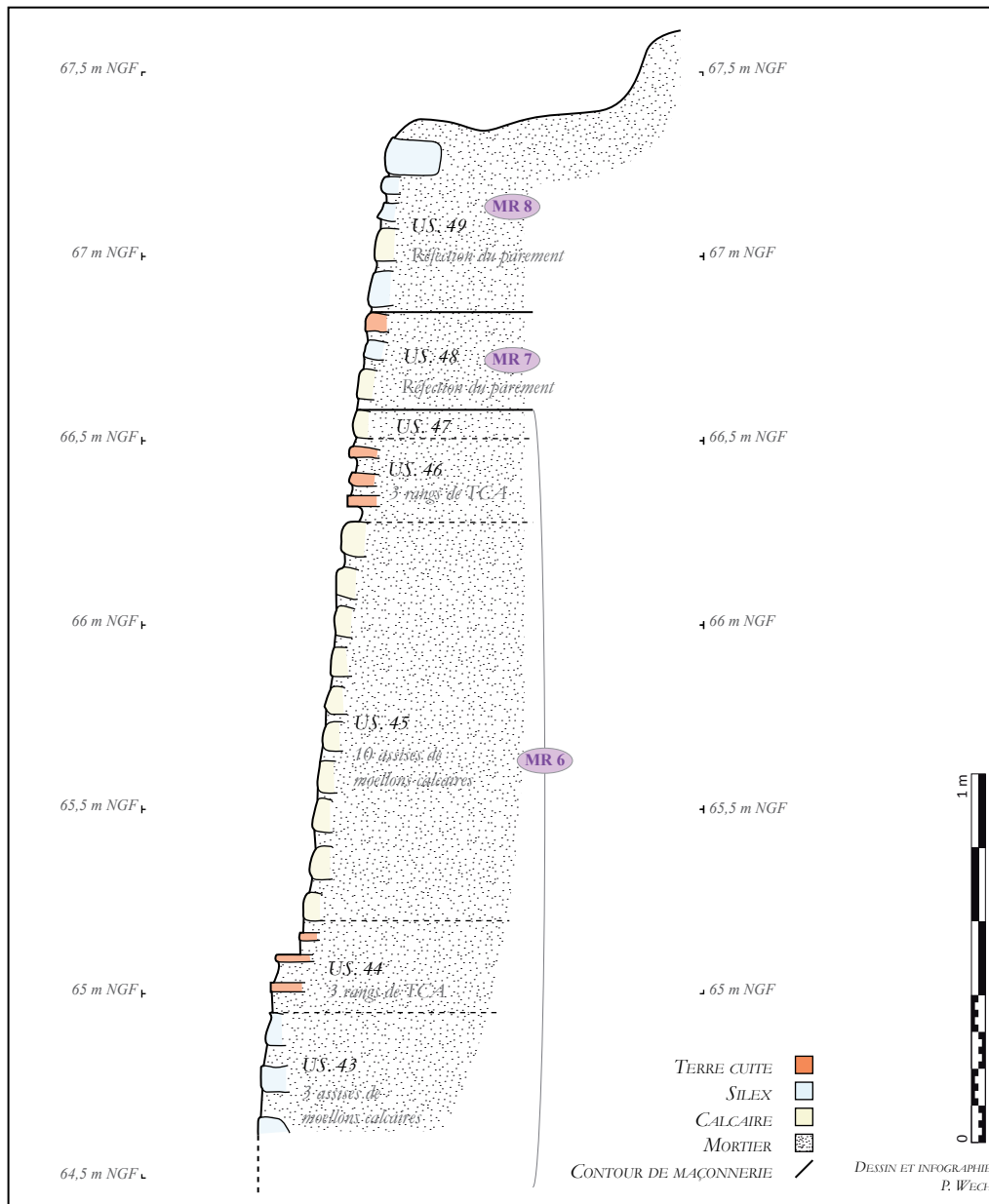


Figure 25 - Profil de l'élévation du rempart observée dans le sondage 2

2.2.2. LA CONSTRUCTION ORIGINELLE

Certaines portions du cœur de la maçonnerie originelle ont sans doute été reconnues en plan. On peut ainsi restituer un blocage calcaire lié au mortier de chaux de couleur saumon (fig. 26). En élévation, les parties préservées du parement intérieur livrent une succession d'assises de moellons calcaires et de lits de terres cuites architecturales (fig. 27). Sont ainsi conservés, de haut en bas, et à compter d'une altitude de 66,6 m NGF :

- une assise de moellons calcaires présente uniquement dans la moitié orientale du sondage (US 47) ;
- trois assises de terres cuites uniquement dans les 2/3 orientaux du sondage (US 46) ;
- 10 assises de moellons calcaires (US 45) ;
- 3 assises de terres cuites (US 44) ;
- au moins 3 assises de moellons visibles à la base du sondage (US 43).

L'assise supérieure (US 47) est liée au mortier beige, légèrement rosé. On y relève quelques éléments de tuileau. Cette assise n'est conservée que sur une longueur d'un peu plus de 1 m, soit un alignement de 8 moellons.

Sous cette assise, apparaissent trois rangées de terres cuites architecturales correspondant à une hauteur de 0,2 m (US 46). Comme dans le sondage 1, l'essentiel des éléments présents sont des *tegulae* en remploi. Le mortier est le même que précédemment et les joints présentent une épaisseur de 3,5 à 4 cm et un lissage assez grossier. Sous ces arases, deux boulines ont été observés dans l'emprise du sondage. Ils présentent une ouverture rectangulaire correspondant à la hauteur d'une assise de moellons, et sont larges de 10 à 12 cm. Ils sont distants, d'axe en axe, de 1,5 m.

Les dix assises de moellons qui suivent sont uniquement constituées de calcaire dur et correspondent à une hauteur d'environ 1,1 m (US 45). Les joints sont faits du même mortier beige et sont lissés, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une reprise ou bien du traitement d'origine. L'ensemble donne une impression de grande homogénéité et apparaît bien conservé, en dehors de quelques zones où les joints sont dégradés.

Les trois rangées de terres cuites qui suivent (US 44) ménagent un ressaut de cinq centimètres de large entre les deux premières rangées. Les joints sont moins épais que dans les rangées supérieures (entre 2,5 et 3,5 cm) et constitués d'un mortier jaune-beige assez sableux. On observe toujours une présence quasi exclusive de *tegulae* en remploi. Le tout ne dépasse pas 0,2 m de hauteur.

Enfin, sous ces terres cuites, le parement apparaît nettement plus hétérogène (US 43). L'appareillage est en effet irrégulier, mêlant blocs de silex et moellons calcaires tantôt carrés, tantôt rectangulaires. Certains joints conservent de nettes traces attestant un traitement au fer. On remarque à ce propos, sans pouvoir l'expliquer, une différence sensible dans le mortier employé entre l'assise supérieure (identique à celui des rangées de terres cuites sus-jacentes) et les deux assises inférieures (mortier orangé).

70



Figure 26 - Vue en plan des maçonneries du rempart dans le sondage 2

Une observation attentive des terres cuites mises en œuvre dans cette section du rempart révèle d'importantes variations dans le traitement de ces matériaux. Si la plupart semblent effectivement être des *tegulae*, on remarque que celles-ci, lorsqu'elles ont pu être clairement identifiées, sont le plus souvent disposées transversalement et face vers le bas. Les rebords ont généralement été préalablement abattus. Un exemplaire n'a en revanche pas connu ce traitement préliminaire comme en témoigne son épaisseur visible de plus de 5 cm (**fig. 28**). La mesure systématique des dimensions visibles de ces terres cuites montre une grande variété dans les longueurs, avec à la fois des éléments de petite taille (fragments en remploi) et des individus de plus grande taille témoignant pour la plupart de la disposition longitudinale de certaines *tegulae*. La longueur moyenne est d'environ 28 cm. Les épaisseurs, hormis l'exemplaire aux rebords non abattus, sont en revanche assez homogènes, et comprises entre 2 et 4 cm, avec une moyenne de 3 cm.

Il est compliqué, en l'état, de proposer une hypothèse précise pour expliquer ces variations architecturales en un même point du rempart. On soulignera également, une nouvelle fois, d'importantes différences avec les tronçons du sondage 1.

2.2.3. RÉFECTIONS DU PAREMENT

La partie haute du parement conserve les traces de plusieurs réfections qu'il n'est pas évident d'individualiser en raison de la similarité des maté-

riaux mis en œuvre, et notamment des mortiers. Dans la partie occidentale, une première réfection semble identifiable (MR 54) et se caractérise avant tout par l'usage, en parement, de blocs de moyen appareil calcaire alternant avec un assemblage de petits moellons de silex et de calcaire. En partie basse, cette maçonnerie comporte plusieurs lits de terres cuites de récupération, présentant des arêtes fortement dégradées et offrant des dimensions réduites. Ces lits sont irréguliers, discontinus pour certains, et présentent un net pendage d'est en ouest. Le mortier de chaux utilisé est de couleur jaune-orangé. Les joints sont bien garnis mais ne présentent pas de traitement particulier en dehors d'un lissage très grossier. L'extrémité orientale de cette maçonnerie présente un profil « en escalier », matérialisé très nettement par la disposition de blocs de moyen appareil (**fig. 27**).

Dans la partie orientale, deux probables maçonneries successives viennent s'appuyer sur ces blocs. La première (MR 7), est haute de trois assises, soit une trentaine de centimètres. Celles-ci sont peu régulières et composées à la fois de moellons en silex et en calcaire. Ces derniers sont soit carrés, soit rectangulaires et témoignent de la mise en œuvre probable de matériaux en remploi. Le mortier utilisé est identique à celui de la maçonnerie MR 54 et les joints ont, semble-t-il, subi le même traitement. En réalité, si l'on fait abstraction des blocs de moyen appareil, ces deux maçonneries apparaissent assez similaires et pourraient relever d'une même phase de réfection.

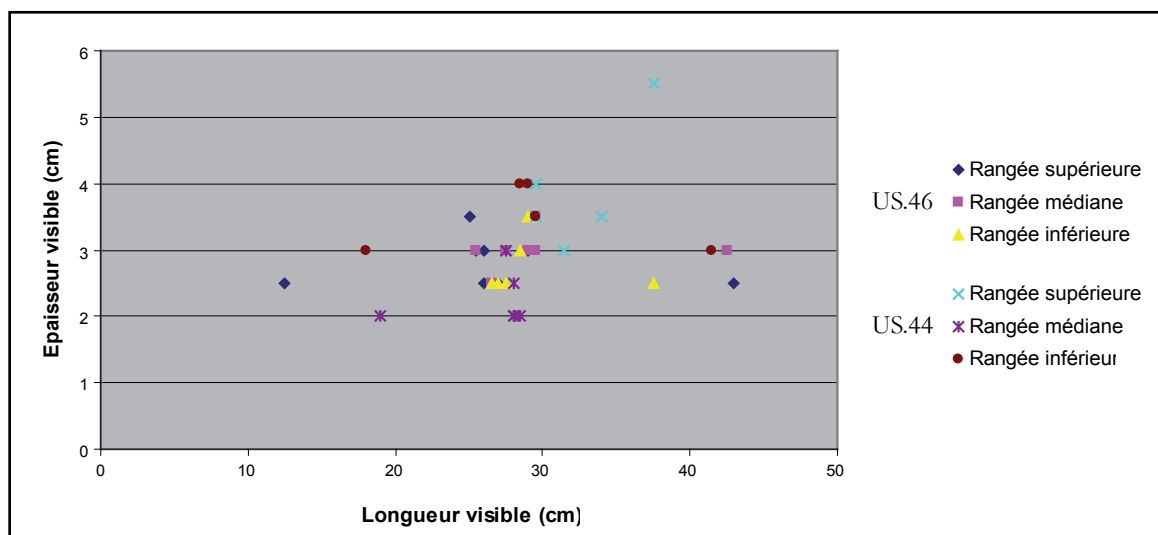


Figure 28 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en œuvre dans le parement du mur MR 6

La seconde, surmontant la première, est conservée sur une hauteur de 0,6 m (MR 8). Son observation en plan révèle une épaisseur de 0,5 m et une maçonnerie constituée d'un blocage de silex avec quelques blocs calcaires, lié au mortier orangé (fig. 23 et 26). Le parement est quant à lui constitué d'un petit appareillage de blocs de silex et de calcaire, exempt d'élément de plus gros calibre à la différence de l'état précédent, mais présentant ponctuellement des fragments de terres cuites architecturales. La base du parement présente un lit de terres cuites de même facture (et sans doute de même origine ?) que celles de la maçonnerie MR 54. Les joints apparaissent quant à eux moins soignés (ou moins bien conservés ?).

Ces reprises, correspondant sans doute à des réfections du parement du rempart, révèlent le soin apporté au cours des siècles à l'entretien du monument. Ces interventions sont en effet assez conséquentes, puisqu'impactant les maçonneries originelles sur une profondeur d'environ 0,5 m, et relativement soignées. Leur datation demeure cependant très délicate à établir. Les matériaux mis en œuvre n'apportent en eux-mêmes aucune précision, puisqu'il s'agit en majorité d'éléments récupérés sur la construction originelle. La stratigraphie associée, comme nous le verrons, n'est pas non plus d'un grand secours. En l'absence d'élément plus précis, une attribution médiévale ou moderne semble prudente²⁰.

Signalons enfin, par acquis de conscience, la présence, dans ce parement, de deux reprises de maçonnerie très ponctuelles, limitées à un simple rejointoiement, et caractérisées par un mortier rose-orangé (MR 55). Toutes ces interventions sur le parement sont en tout cas antérieures ou contemporaines de la mise en place de niveaux de « terres noires » sur lesquelles nous reviendrons par la suite (US 254 et 255).

2.3. LE TALUS ASSOCIÉ

Le sondage médian a permis d'observer, sur une longueur de 5 m et une hauteur d'environ 2 m, la

constitution de l'*agger* adossé à la face interne du rempart, sans pouvoir atteindre sa base (fig. 29 et 30). Les niveaux qui le constituent sont de nature assez variée et présentent dans leur ensemble un pendage très marqué du sud vers le nord de l'ordre de 30°. Plusieurs ensembles peuvent être distingués.

En premier lieu, au pied du rempart et à la base du sondage médian, les terrassements ont été interrompus à la cote de 64,6 m NGF, sur le niveau d'apparition de ce qui apparaît comme un amas de mortier jaune, totalement pulvérulent (US 42 ; fig. 31). La présence de fragments de terres cuites architecturales indique qu'il s'agit probablement d'un remblai de démolition, et non d'un niveau de travail. Aucun mobilier n'y a été récolté.



Figure 31 - Vue de détail du remblai de démolition US 42 au pied du rempart

Une grande partie du talus est ensuite constituée d'un important volume de sédiments très fins, d'apparence très homogène, mais présentant une stratification interne (US 41 et 55 à 60). Il s'agit pour l'essentiel de limon argileux brun assez compact, renfermant une quantité variable de fines inclusions (charbons, craie, coquilles, terre cuite) et présentant une charge sableuse plus ou moins importante. Cette séquence de remblais présente non seulement un pendage sud / nord, mais également un pendage ouest / est nettement perceptible dans la stratigraphie. Leur combinaison indique que cette portion du talus s'est constituée depuis le sud-ouest vers le nord-est. Le mobilier mis au jour dans ces remblais est assez diversifié, mais très fragmentaire. On y trouve notamment des restes de faune (ossements et coquilles), quelques éléments métalliques (scorie et clous de menuiserie), quelques nodules de mortier présentant des traces

²⁰ Une récente étude documentaire a montré que les murailles ébroïciennes avaient fait l'objet, au moins durant le second Moyen Âge et la période moderne, de nombreuses campagnes de restauration (Wech 2017, p. 212-213).

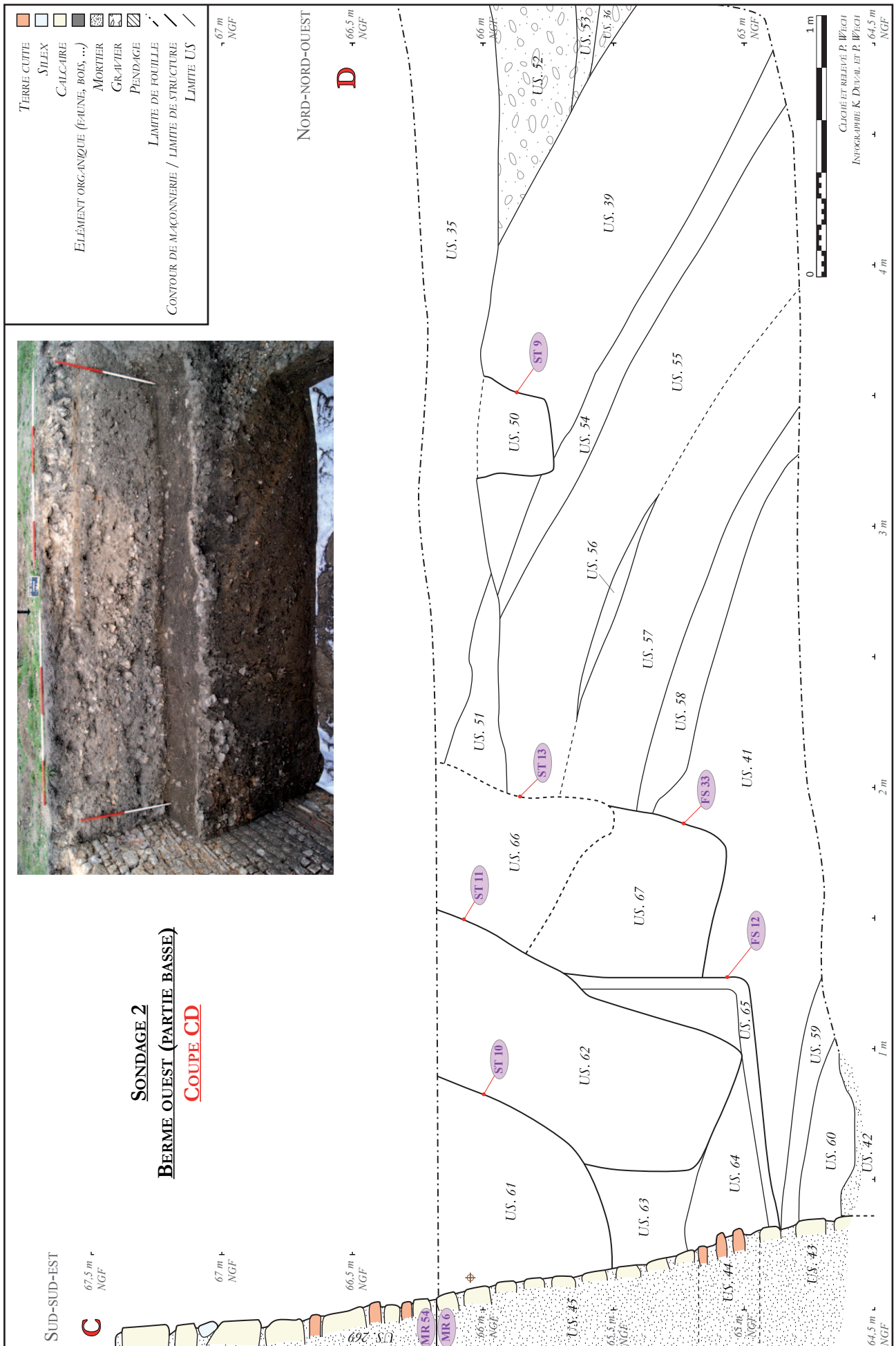


Figure 30 - Relevé stratigraphique de la berme occidentale du sondage 2



SONDAGE 2
BERME EST (PARTIES HAUTE ET BASSE / COUPE CUMULATIVE) - Coupe AB

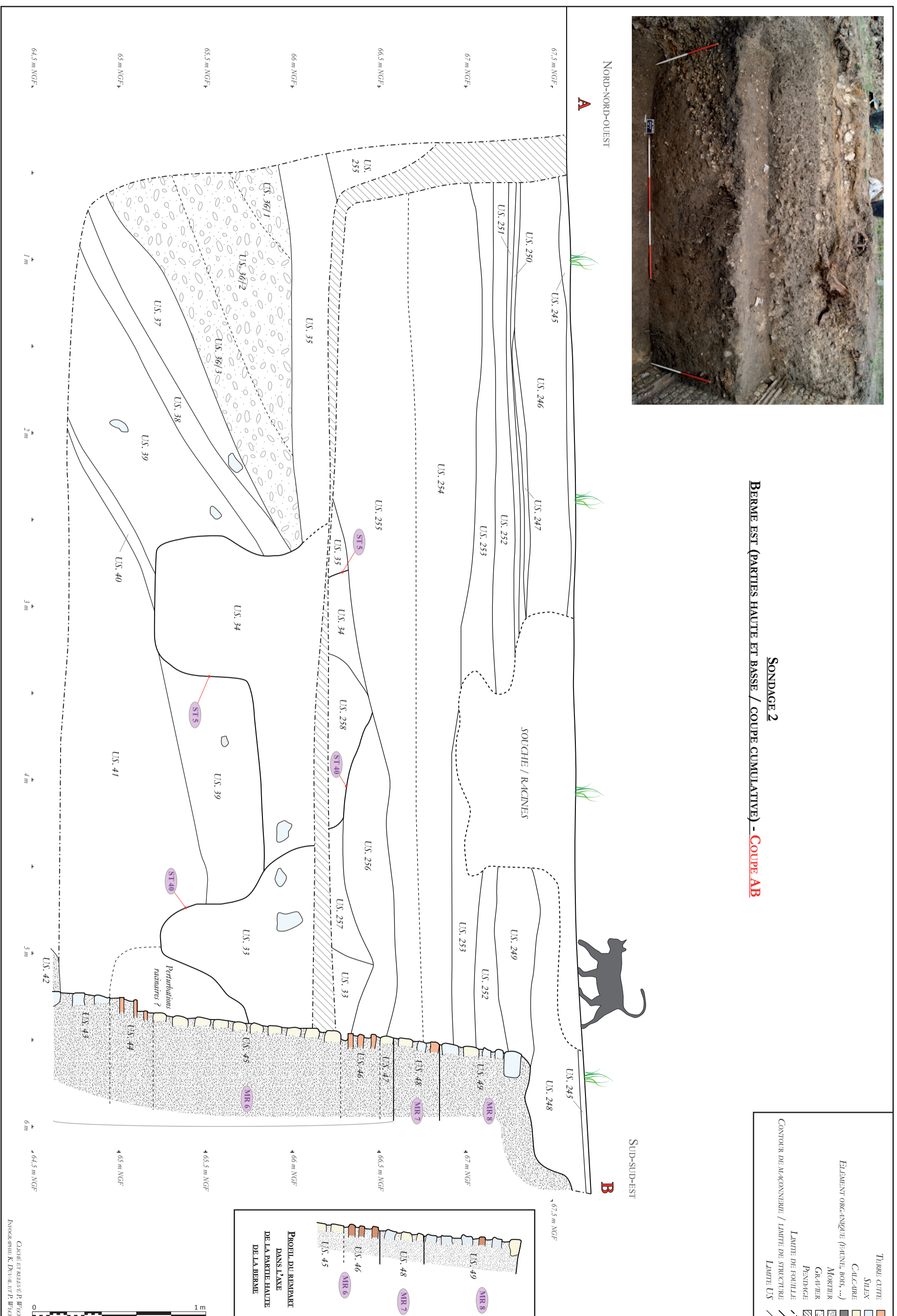


Figure 29 - Relevé stratigraphique de la berme orientale du sondage 2

d'enduit peint, quelques morceaux de verrerie (dont un élément proche du type Ising 84) et un petit ensemble céramique de plus d'une centaine de tessons relevant des II^e et III^e siècles²¹.

Cette séquence se conclut par un fin niveau de limon argileux orangé assez compact et homogène (US 40 et 54), dans lequel ont été mis au jour des morceaux de dallage / placage en calcaire, des éléments métalliques (dont un crochet en alliage cuivreux), de rares restes fauniques, de la verrerie (fragments d'anse plate et rainurée bleu turquoise – type Ising 89 – III^e ou IV^e siècle ; **fig. 32**) et plus d'une cinquantaine de tessons de céramique suggérant un *terminus post quem* entre la seconde moitié du III^e et le courant du IV^e siècle.



Figure 32 - Fragment d'anse plate et rainurée en verre type Ising 89 (54 VER)

De nouveaux dépôts de sédiments limoneux bruns (US 37 à 39) recouvrent enfin ce niveau, mais ont été observés principalement dans la partie orientale du sondage, confirmant le pendage de ces rem-

blais. Ces nouveaux dépôts ont livré un mobilier relativement abondant parmi lequel des restes fauniques, un jeton / pion en os, un probable ardillon de fibule en alliage cuivreux, des clous de menuiserie en fer, des éléments de terres cuites architecturales antiques et plus de 80 tessons de céramique suggérant à nouveau une datation entre la seconde moitié du III^e et le courant du IV^e siècle.

La séquence suivante est constituée d'une superposition de couches de grave argileuse brune à orangée (US 36, 52 et 53). La présence de petits nodules de craie en proportion variable permet de rapprocher ces matériaux de colluvions de bas de pente. Peut-être s'agit-il de remblais prélevés dans ce type de formations géomorphologiques ? L'absence apparente de mobilier ne contredit pas cette hypothèse.

L'*agger* apparaît ici assez hétérogène, constitué à la fois de remblais de démolition, d'apports stériles sans doute prélevés dans des formations géomorphologiques superficielles et de sédiments fortement anthropisés mais très fins, le tout bien individualisé et formant des séquences distinctes et successives. D'un point de vue chronologique, la constitution de ce talus peut être fixée au plus tôt à la fin du III^e siècle. Une date au début du IV^e siècle n'est cependant pas à exclure, de même qu'un aménagement étalé sur plusieurs années ou décennies.

L'amoncellement de matériaux reconnu ici, atteint à son sommet la cote de 66 m NGF, et se situe donc à une profondeur depuis le sol actuel d'environ 1,6 m²². Le sommet reconnu est plan et ce sur une largeur, à compter du rempart, d'au moins 5 m. Notons toutefois que, au contact même du mur, de très nombreuses perturbations ne nous ont pas permis d'observer précisément la surface du talus. Rien ne permet de déterminer si cette « plateforme » remarquablement large constitue un aménagement originel, ou bien si cela résulte d'un écrêtement postérieur.

La surface de ce talus a ensuite accueilli des aménagements dont la nature exacte reste à préciser. Des structures fossoyées y ont en effet été reconnues

21 La présence d'un élément médiéval dans l'US 60 semble intrusive et en lien avec les nombreuses perturbations identifiées au droit du rempart.

22 On remarquera que cette altitude correspond, sur le parement originel du rempart, à la limite entre la zone de conservation optimale des joints et une zone plus dégradée (**fig. 27**). Sans doute n'est-ce pas là un hasard ...

lors des terrassements. Outre un creusement observé seulement en coupe (ST 9 ; **fig. 30**), signalons la présence, au centre du sondage et recoupant le remblai US 39 d'une fosse de plan circulaire, d'un diamètre d'environ 0,8 m et aux parois verticales (FS 14 ; **fig. 33**). Entièrement fouillée mécaniquement, cette structure comportait un comblement homogène et peu compact de limon argileux brun foncé à noir avec de nombreux gros silex (US 68). Le rare mobilier présent se compose d'un clou de menuiserie, d'un fragment de dallage / placage en calcaire et de quelques tessons de céramique couvrant une large plage chronologique du II^e au IV^e siècle.

2.4. TERRES NOIRES ET PERTURBATIONS AU PIED DU REMPART

2.4.1. UNE PREMIÈRE SÉQUENCE

Recouvrant le sommet des remblais de l'*agger*, un niveau assez homogène de sédiments assimilables à des « terres noires » a été reconnu sur une épaisseur de 0,3 à 0,4 m (US 35 et 51). Constituée de limon argileux brun à noir moyennement compact, cette couche renferme de nombreuses petites inclusions de graviers et de terres cuites architecturales (notamment antiques).

Les trois tessons de céramique collectés sont tous antiques et attribuables à une période comprise entre le II^e et le IV^e siècle. Rien ne permet de déterminer s'il s'agit d'éléments résiduels. En l'absence d'analyse plus fine, et notamment micromorphologique, la nature réelle de ce niveau ne peut être appréhendée ici.

2.4.2. NOMBREUSES PERTURBATIONS AU DROIT DU REMPART

Le sommet du talus et la première séquence de « terres noires » sont largement recoupés, au droit même du rempart, par une série de creusements et de perturbations dont la lecture en plan, au moment des terrassements, s'est révélée particulièrement malaisée. En effet, la présence de très nombreuses racines jusqu'à 2,5 m de profondeur a largement contribué à brouiller notre perception de la stratigraphie. L'observation minutieuse des bermes a néanmoins permis de mettre en évidence la présence de multiples creusements se superposant et se recoupant dans un espace assez réduit, sur une largeur de 2 à 3 m à compter du rempart (**fig. 33**). Ces différents paramètres expliquent que nous n'ayons pas forcément pu reconnaître le détail des liens stratigraphiques existant entre ces multiples structures.

78

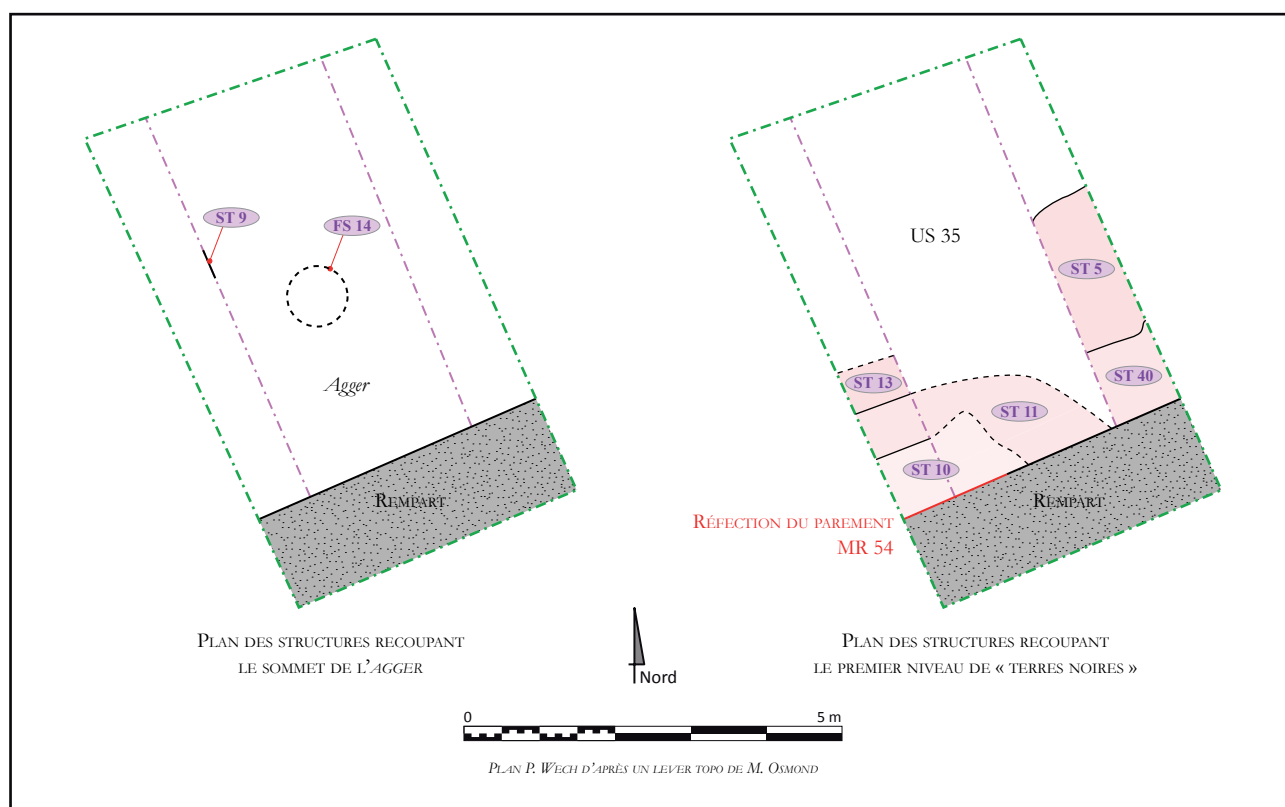


Figure 33 - Localisation phasée des structures fossoyées reconnues dans le sondage 2

- Observé dans la berme occidentale (**fig. 30**), une possible première fosse n'a été reconnue qu'en coupe (FS 33). Sa non visibilité en plan pourrait laisser supposer qu'elle se développe principalement vers l'ouest, hors de l'emprise sondée. Toutefois, le manque de netteté du creusement pourrait suggérer qu'il ne s'agisse là que des traces d'un dessouchage ou d'une concentration de perturbations racinaires, particulièrement perceptible en partie haute (recreusement ST 13 ?). La nature du « comblement », constitué d'un mélange des niveaux mitoyens (US 41, 57 et 58) milite également en faveur de cette interprétation.

- Recoupant ces traces peu distinctes, un large creusement a été observé lors des terrassements du sondage médian (FS 12). Il se présentait en plan sous la forme d'un arc-de-cercle au bord bien marqué et à la paroi verticale. Bien présent dans la berme occidentale (**fig. 30**), il se referme contre le parement du rempart juste devant la berme orientale. Il présente un fond plat et des parois verticales. Il est conservé sur une profondeur de plus de 1,4 m et impacte fortement les niveaux du talus à cet endroit. Le fond et les parois sont tapissés d'une fine couche de limon argileux gris-vert assez compact et homogène avec des traces d'oxydation (US 65), suggérant la présence d'un cuvelage ou d'un aménagement périphérique spécifique. Le comblement lui-même est constitué de limon argileux brun clair, assez homogène et peu compact, avec une nette charge sableuse (US 63 et 64). Le mobilier présent dans ces niveaux se compose de rares restes de malacofaune, d'un fragment de bloc calcaire et de plus d'une quinzaine de tessons pointant vers le II^e siècle, mais manifestement en position résiduelle²³.

La morphologie de la structure comme son comblement nous incitent à y reconnaître une probable fosse de plantation. Au moins deux recreusements probables ont affecté cette structure (ST 10 et 11 ; **fig. 30**), témoignant soit de réaménagements, soit peut-être d'un dessouchage. Aucun mobilier significatif n'en a en tout cas été retiré. Le dernier recreusement se caractérise par un comblement riche en mor-

tier orangé et en silex (US 61) et pourrait être en lien avec l'une des réfections reconnues dans le parement du rempart, précisément à cet emplacement (MR 54 ; **fig. 33**).

En termes de datation, les éléments manquent pour attribuer cette structure à une phase d'occupation plutôt qu'à une autre. Il semble cependant que son aménagement corresponde à une époque où le site est, au moins en partie, aménagé en jardins. Une datation médiévale doit sans doute être envisagée, mais sans plus de précision.

- Dans la berme orientale, et sans qu'il ait été possible de reconnaître de lien physique avec les aménagements précédents, deux structures (fosses ?) se recoupent et coïncident une nouvelle fois avec d'importantes perturbations racinaires. Toutes deux ont été reconnues seulement en coupe (**fig. 29**) et semblent se développer principalement hors du sondage, vers l'est. En profondeur, on notera qu'elles impactent là encore fortement le talus tardo-antique. La première (ST 5) présente un profil très irrégulier avec une partie à fond plat et une autre en U. Sa profondeur maximale est d'environ 1,4 m. Son comblement est peu compact et constitué de limon argileux brun foncé à noir avec quelques silex et un gros bloc de calcaire (US 34). Le mobilier présent est peu abondant, sans doute car la fosse n'a été recoupée que très partiellement par le sondage, et se compose de quelques restes de faune et de trois tessons de céramique alto-médiévale. Cette structure est donc peut-être attribuable à la fin de la période mérovingienne (VII^e – VIII^e siècle), fournissant de fait un *terminus ante quem* à la constitution des « terres noires » de l'US 35 qui en constituent l'encaissant. La fonction de cette structure reste néanmoins indéterminée.

Un second creusement recoupe la partie méridionale de la fosse précédente, au plus près du rempart. Ce nouveau creusement (ST 40) est profond d'environ 1,5 m et présente un profil en V bien marqué. Son comblement est constitué de limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène, avec de nombreux silex et des nodules de mortier orangé (US 33), surmonté de limon argileux brun plus compact et plus fin,

23 Ces éléments mobiliers ont été enregistrés dans l'US 65, mais ils proviennent en réalité indifféremment des US 64 et 65.

sans grosse inclusion (US 256 et 257). Aucun mobilier notable n'y a été découvert. Ce creusement ne peut, pas plus que le précédent, être interprété ici.

2.4.3. NOUVELLES « TERRES NOIRES »

Surmontant le comblement de ces différentes structures, un nouvel apport de sédiments assimilables à des « terres noires » est présent sur l'ensemble du sondage. Totalisant, selon les endroits, une épaisseur de 0,4 à 0,8 m, celles-ci présentent une stratification interne puisque deux niveaux, au moins, y ont été reconnus. Le plus profond (US 255) est un limon argileux brun foncé assez homogène et compact, ne présentant que très peu d'inclusions. Le niveau supérieur (US 254) est sensiblement de même nature, quoi que plus foncé et plus riche en petites inclusions, notamment de calcaire et de terre cuite.

Aucun mobilier significatif n'a été récolté dans ces niveaux, en dehors de quelques petits fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes (non conservés). Leur datation comme leur interprétation précises restent donc problématiques. Nous savons simplement que leur mise en place est synchrone ou postérieure aux réfections observées dans le parement du rempart, qu'elles ont contribué à masquer et donc à protéger jusqu'à nos jours. Le sommet de ces niveaux se situe en effet à une altitude d'environ 67 m NGF, soit une profondeur par rapport au sol actuel d'une soixantaine de centimètres.

2.5. CHANTIERS ET AMÉNAGEMENTS MODERNES À CONTEMPORAINS

Les « terres noires » sont surmontées, dans ce sondage, d'un ensemble finement stratifié qui témoigne probablement, comme cela était déjà le cas dans le sondage 1, de la proximité d'un chantier de construction. Ces niveaux sont fortement perturbés, dans la berme orientale et à une distance du rempart comprise entre 1 et 2,5 m, par la présence d'une large souche et des ses racines. D'une façon générale, ces multiples niveaux n'ont livré, en dehors de matériaux de construction, aucun mobilier susceptible d'en proposer une datation.

On observe en premier lieu un remblai de démolition constitué de blocs de calcaire et de nodules de mortier beige-rosé dans une matrice de limon brun (US 253). Un niveau de circulation / occupation le recouvre (US 252). Contre le rempart, un nouveau remblai est mis en place (US 249), tandis que plus au nord se développe une alternance de niveaux de travail (fines lentilles de sable et de mortier pulvérulent) et de piétinement (US 247, 250 et 251). Le tout est scellé par le dépôt d'un dernier remblai de démolition (US 246 et 248), finalement recouvert d'une fine couche d'humus (US 245).

Il est impossible, en l'état de nos connaissances de déterminer quel chantier peut être à l'origine de ces niveaux. Sa chronologie, sans doute moderne ou contemporaine, nous échappe tout autant.

2.6. SYNTHÈSE SUR LE SONDRAGE 2 (FIG. 34)

Le parement septentrional du rempart dégagé dans ce sondage semble très bien conservé. Le talus associé a sans doute largement contribué à sa préservation. Le parement présente ici un fruit assez marqué et se compose alternativement d'assises de moellons calcaires ou en silex, et de lits de terres cuites. Ce parement originel a été observé sur une hauteur de 1,8 m, les parties supérieures présentant des traces de reprises médiévales ou modernes. Sa base n'a pas été atteinte. L'étude menée sur les maçonneries dégagées révèle des différences assez notables avec celles du sondage 1, qui restent encore à expliquer.

L'*agger* a été reconnu sur une largeur de 5 m et une hauteur de 1,4 m. Sa base n'a pas été atteinte non plus. Il est constitué à cet endroit d'une accumulation de séquences de remblais très variés, avec à la fois des remblais de démolition et des niveaux stériles provenant potentiellement d'excavations réalisées dans le substrat. Ces remblais présentent un double pendage sud / nord et ouest / est, qui, pour cette portion du talus, fixe le départ de l'accumulation au pied du rempart et à quelques distances à l'ouest du sondage. En termes de chronologie, la constitution de ce talus est attribuable à une période courant de la fin du III^e au courant du IV^e siècle.

Le sommet du talus apparaît relativement plan et voit le dépôt, à sa surface, de « terres noires » que des indices indirects nous incitent à attribuer à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Age. Ces dépôts sont fortement perturbés, au pied même du rempart, par le creusement de nombreuses structures fossoyées et la forte présence de racines. L'hypothèse de fosses de plantation peut être proposée, au moins pour l'une d'entre elles. L'un de ces creusements semble quant à lui lié à la mise en œuvre de réfections dans les parties hautes du parement du rempart, restées exposées aux intempéries. Ces interventions témoignent du soin apporté à l'entretien du monument.

En termes de chronologie, ces fosses n'ont guère livré de mobilier datant. L'une d'entre elles, cependant, recélait des éléments céramiques permettant de situer son comblement, au plus tôt, à la période mérovingienne. Ainsi, en extrapolant quelque peu, il semble probable que cet emplacement, dans le courant du Moyen Age sans plus de précision, ait été aménagé en tant que jardin.

Ces creusements sont ensuite scellés par le dépôt d'une nouvelle séquence de « terres noires », malheureusement très pauvres en mobilier et donc difficilement datables. Celles-ci sont finalement, et comme dans le sondage 1, recouvertes par les traces d'un probable chantier de construction attribuable soit à la période moderne, soit à la période contemporaine.

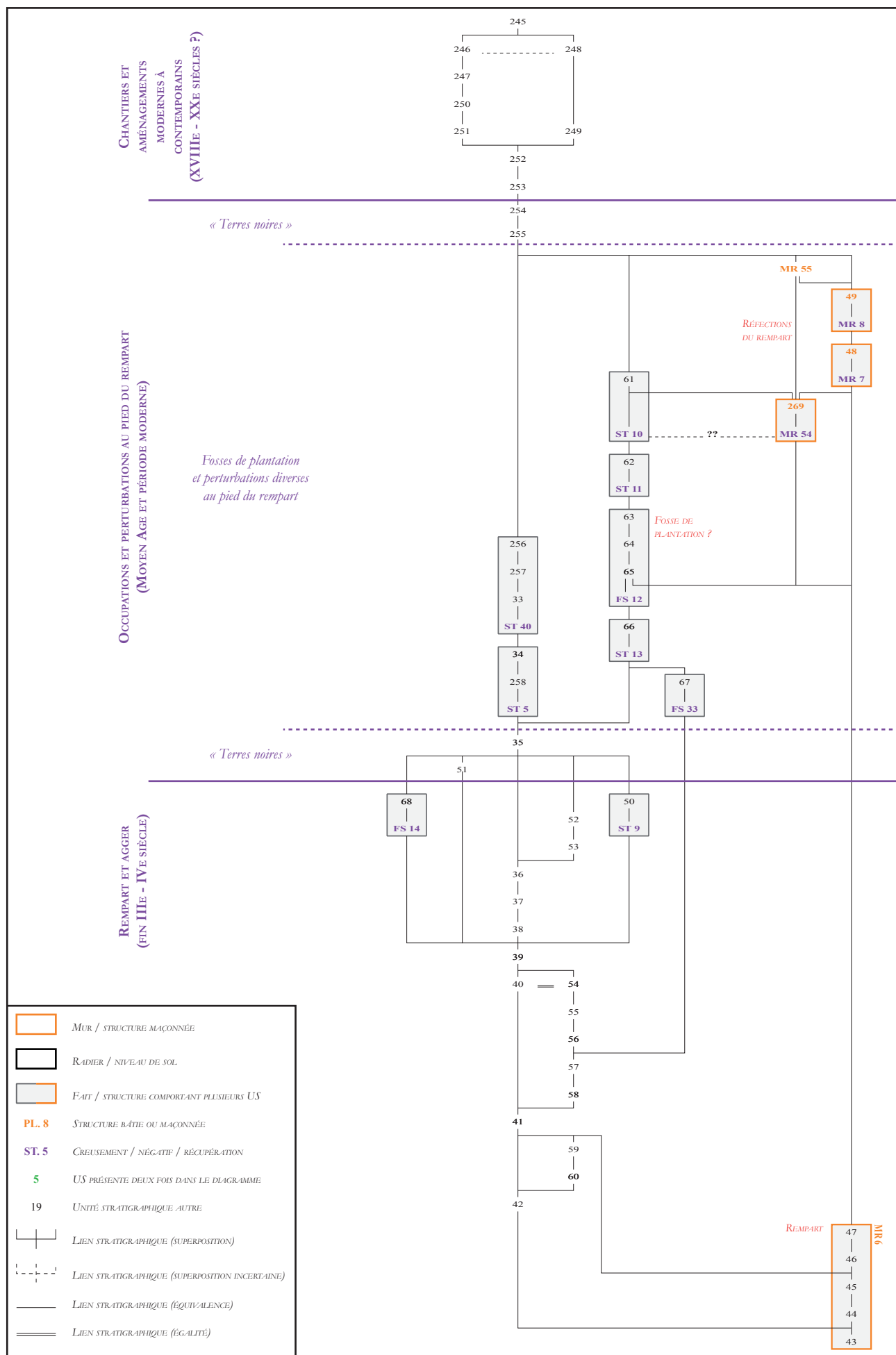


Figure 34 - Sondage 2 - Diagramme stratigraphique

3. SONDAGE 3

3.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 3 se présente sous la forme d'une large ouverture de plan rectangulaire d'environ 11,2 x 4,2 m, soit 47 m² (fig. 35). Il est disposé perpendiculairement au parapet limitant la parcelle au sud et dans l'axe du portail d'accès aux jardins par le parvis de la cathédrale. Cette disposition était une demande conjointe de la Ville d'Evreux et du Service régional de l'archéologie.

L'objectif de ce sondage était en premier lieu de reconnaître l'état du rempart et de son parement à cet emplacement, et d'identifier et de quantifier les éventuelles altérations ou réfections qui ont pu l'affecter. L'extension septentrionale du sondage devait permettre de reconnaître le talus associé au rempart et de vérifier son niveau de conservation et son niveau d'apparition, tout en documentant la nature des occupations qui se sont ensuite développées sur ses pentes et son sommet.

Dans la mesure du possible, et sans dépasser la cote de fond de chantier fixée à 64,5 m NGF, un sondage profond devait permettre d'observer la base du talus, de documenter l'intégralité de sa hauteur et de reconnaître la nature et l'altimétrie des niveaux antérieurs. Dans cet objectif, après la réalisation d'un premier palier à une altitude moyenne de 66,2 m NGF (soit une profondeur de l'ordre de 1,3 à 1,5 m), un sondage axial plus profond a été entamé, sur une largeur de godet, ménageant latéralement des banquettes de sécurité minimales. Ces terrassements ont cependant été rapidement stoppés par l'apparition de maçonneries et n'ont pas été menés au-delà d'une profondeur de 0,5 m. Dans cette emprise, quelques explorations manuelles complémentaires ont toutefois été réalisées (fig. 36).



Figure 36 - Vue d'ensemble du sondage 3 en fin de fouille (vers le sud)

3.2. UN MONUMENT DU HAUT-EMPIRE ?

Les terrassements médians ont été interrompus, dans ce sondage, par l'apparition d'une maçonnerie située dans l'axe de la tranchée (MR 3) qu'il était souhaitable de préserver (fig. 37). Ce mur présente une orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est et se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex avec quelques blocs calcaires liés au mortier de chaux beige. Large de 0,6 m, il est pourvu de parements en moellons calcaires, dont une hauteur de 0,4 m a été dégagée ici. Cette hauteur correspond à la partie sommitale de l'élévation conservée, celle-ci se prolongeant en-deçà du fond de fouille situé à 65,55 m NGF.

Reconnu sur une longueur de 2,7 m, le mur présente les traces d'un arasement progressif du sud vers le nord, de 65,9 à 65,7 m NGF (US 274). Son prolongement septentrional n'a pas été reconnu car masqué par des niveaux de remblais. Vers le sud, en revanche, ce mur semble avoir été totalement détruit à une distance de 4 m du mur tardo-antique. Une rupture brutale est en effet perceptible dans l'emprise sondée, et un rapide sondage manuel a permis de vérifier que cette « extrémité » ne correspondait pas à un arrêt originel du mur, mais bien à un arrachement. Les destructions subies par ce mur (arasement et arrachement) ont sans doute déstabilisé en partie les portions restantes, comme en témoigne son aspect aujourd'hui un peu « penché » vers l'est.

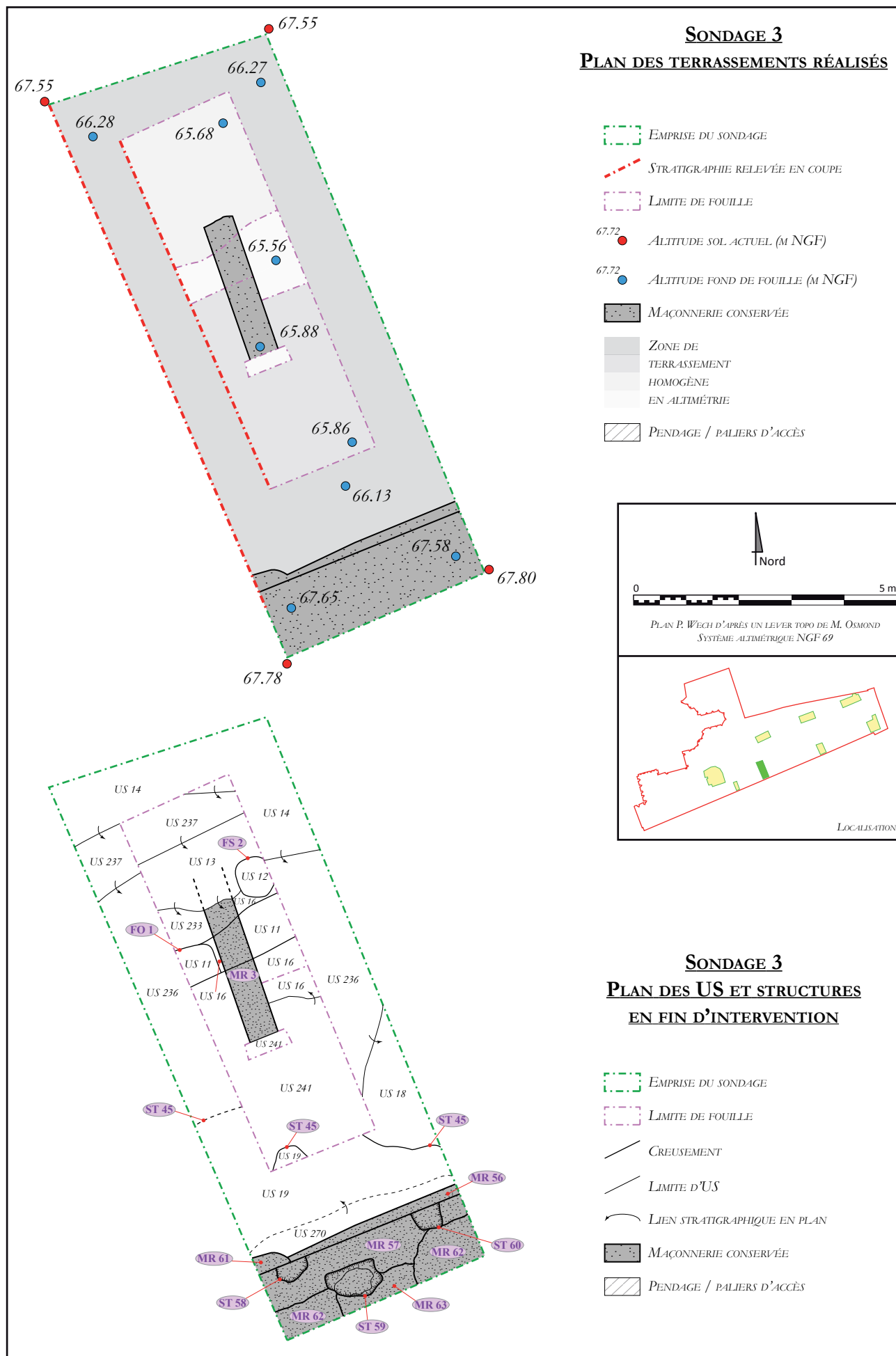


Figure 35 - Plan détaillé du sondage 3

Ce mur est « ennoyé » dans une masse de remblais, sur laquelle nous reviendrons, et que nous proposons d'interpréter comme appartenant à l'*agger* associé au rempart. Cette interprétation conduit *de facto* à reconnaître dans ce mur une structure antérieure à l'aménagement du talus, et, très probablement, à la construction du rempart lui-même. Ainsi, même sans avoir observé les niveaux contemporains ou antérieurs à la mise en œuvre, il semble très vraisemblable qu'il s'agisse là d'un vestige d'une construction antérieure au milieu du III^e siècle. On notera que son orientation, strictement identique à celle des principaux axes urbains reconnus jusqu'alors dans la moitié occidentale de la ville antique (voiries à l'emplacement du musée et du square Georges Brassens par exemple ; **fig. 7**), conforte cette hypothèse. La construction du rempart aurait ainsi nécessité la destruction du prolongement méridional de la maçonnerie, tandis que ses parties supérieures auraient été, de façon très pragmatique, arasées *a minima* pour ne pas émerger du sommet du talus (d'où l'arasement plus important vers le nord, dans la pente du talus).

On s'interroge bien évidemment sur la nature de la construction à laquelle appartenait ce mur. Le fait qu'il ait été « ennoyé » dans les remblais de l'*agger* permet de lui restituer une élévation conservée d'au moins 2 m, correspondant à la hauteur probable du talus²⁴. Nous ne connaissons à l'heure actuelle aucun habitat antique à Evreux / *Mediolanum Aulercorum* comportant des murs entièrement maçonnés²⁵. Il s'agit donc soit d'une construction privée (habitat ?) particulièrement cossue, soit d'un édifice public non identifié. Quoi qu'il en soit, la présence de tels vestiges monumentaux constitue, pour Evreux, une donnée majeure et met en exergue l'important potentiel archéologique de ce secteur.

24 Une situation similaire a été mise en évidence lors des fouilles du Square Georges Brassens (Gerber 1998, p. 43-47).

25 Hartz 2007, p. 105-107. Des soubassements maçonnés ont cependant existé, tel que cela a pu être reconnu lors du diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis, mais toujours surmontés d'une élévation en terre et bois (Wech 2013, p. 170 ; Wech 2011, p. 107).



Figure 37 - Sondage 3 - Apparition du mur MR 3 dans l'axe du sondage médian

3.3. LE REMPART TARDO-ANTIQUE

3.3.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Situé à 35 m à l'est du précédent, le sondage 3 a mis en évidence une portion de rempart assez singulière (**fig. 38**). Les maçonneries apparaissent ici à une altitude de 67,65 m NGF. Le mur a été reconnu sur une longueur de 4 m et une épaisseur d'environ 1,2 m depuis son parement intérieur, au nord, jusqu'à la limite du sondage située presque au pied du parapet contemporain. Comme précédemment, aucune observation n'a pu être réalisée sur le parement sud, vraisemblablement intégralement récupéré à l'époque moderne. Seul le parement septentrional a pu être reconnu, sur une hauteur de 1,4 m, et nous y avons détecté les traces d'au moins cinq constructions ou réfections successives.



86

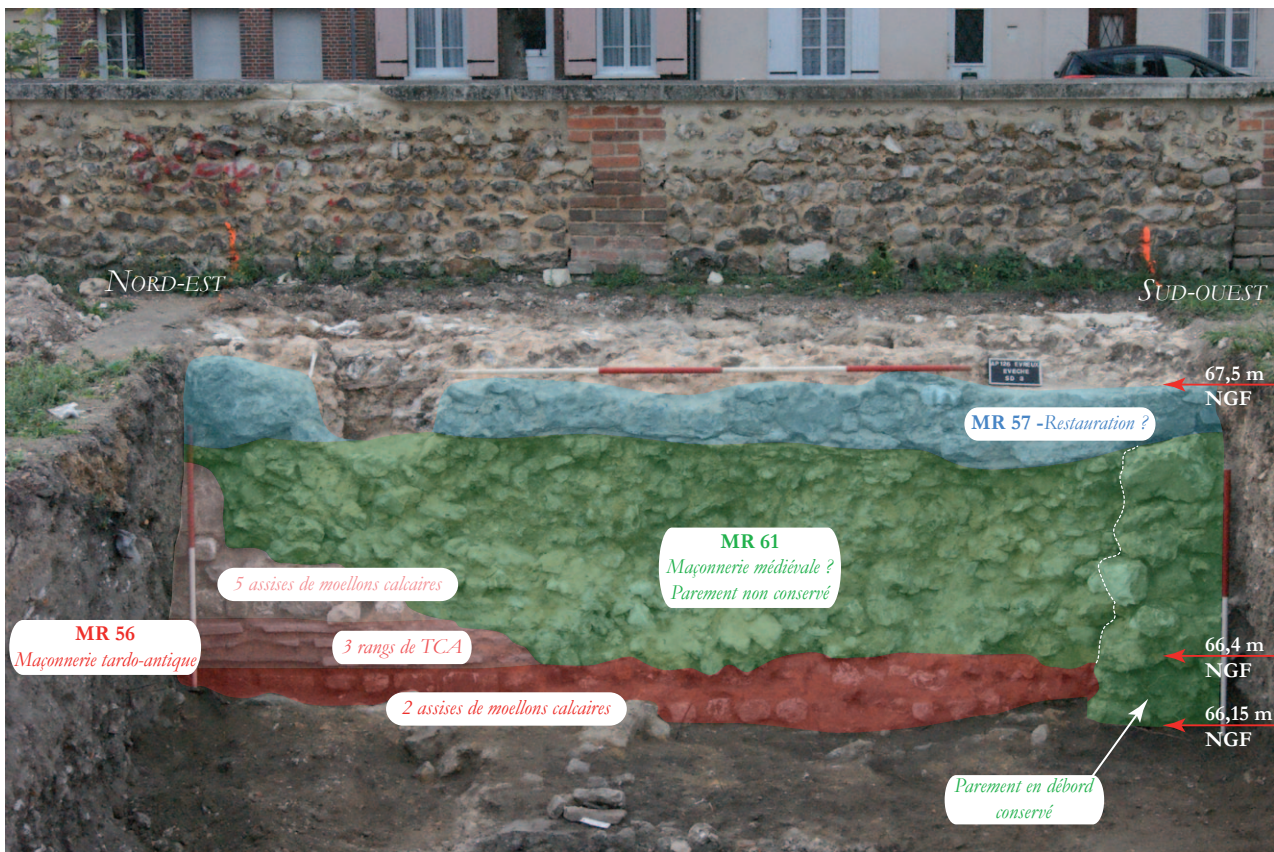


Figure 38 - Vue d'ensemble des maçonneries du rempart mises au jour dans le sondage 3

3.3.2. LA CONSTRUCTION ORIGINELLE

Des éléments de la construction originelle (ou en tout cas de la plus ancienne conservée ici) ont pu être reconnus à la base du sondage et le long de la berme orientale (MR 56). L'ensemble est constitué d'un même mortier très orangé. Sont ainsi conservés de haut en bas, et plus ou moins complètement :

- cinq assises de moellons calcaires ;
- trois rangées de terres cuites ;
- deux assises de moellons calcaires observées à la base du sondage.

Les cinq assises supérieures ne sont ici conservées que sur une très courte longueur, au contact de la berme orientale. Plus à l'ouest, des remaniements postérieurs les ont totalement fait disparaître.

Les rangées de terres cuites sous-jacentes sont là encore très largement constituées de *tegulae* en emploi, avec des joints particulièrement épais, pouvant atteindre 5 cm. Ces rangées, également victimes de remaniements postérieurs, ne sont conservées que dans la partie orientale du sondage, sur une longueur d'à peine plus d'un mètre.

Les assises inférieures sont quant à elles conservées sur toute la largeur du sondage et semblent marquer la base des remaniements postérieurs (à une altitude d'environ 66,4 m NGF). Notons tout de suite qu'aucun boulin n'y a été reconnu. Elles sont constituées de moellons calcaires, dont certains de forme rectangulaire conservent des traces d'outil en chevrons. Les joints ne sont pas conservés.

Le chantier de construction de ce mur a entraîné, nous l'avons vu, la destruction partielle d'un édifice antérieur. Le fait que les vestiges de ce dernier s'interrompent brutalement à une distance d'environ 4 m du rempart nous fournit une indication quant à la largeur de l'espace de travail nécessaire autour de la construction en cours.

3.3.3. IMPORTANT REMANIEMENT MÉDIÉVAL OU MODERNE

Comme nous venons de le voir, d'importants travaux semblent avoir par la suite affecté l'ouvrage d'origine. Ceux-ci ont contribué à la disparition du parement, et très probablement de toute l'épaisseur de la muraille, à partir de la berme orientale du sondage (limite en escaliers) et jusqu'à un point inconnu situé entre les sondages 3 et 4. Cette disparition a impacté la muraille jusqu'à une altitude moyenne de 66,4 m NGF, en dessous de laquelle la construction originelle semble préservée et en bon état de conservation.

Dans l'espace ainsi « purgé », une nouvelle maçonnerie, constituée d'un blocage essentiellement de silex lié au mortier jaune, a été mise en œuvre (MR 61 ; **fig. 38**). Son épaisseur, masquée par les aménagements contemporains, n'a pas pu être déterminée. Son parement nord, très mal conservé, n'a pas résisté aux outrages du temps, et s'est effondré lors de sa mise au jour (**fig. 39**). Constitué de blocs de silex de taille moyenne et appareillés sans grand soin, il semble ne pas avoir reçu de traitement particulièrement soigné. Notons que son alignement dépassait de 10 à 15 cm celui du mur antique.

87



Figure 39 - Vue de détail du parement de la maçonnerie MR 61

En termes d'interprétation, nous proposons actuellement de reconnaître là les possibles traces de l'aménagement d'une tour dans un rempart qui en était initialement dépourvu. Bien d'autres hypothèses restent cependant envisageables.

3.3.4. TRAVAUX MODERNES À CONTEMPORAINS

L'arase du mur dégagée en plan a révélé plusieurs maçonneries distinctes (fig. 40). Ainsi, reposant sur le remaniement MR 61, une maçonnerie de blocs calcaires avec quelques silex liés au mortier orangé-saumon (MR 62) a été reconnue au pied du parapet actuel, sur une largeur de 0,6 à 0,8 m. On ne sait s'il

s'agit réellement d'une construction postérieure ou bien simplement d'une banchée distincte.

Les deux maçonneries MR 61 et 62 sont nettement recoupées, au niveau de l'arête du mur, par une nouvelle maçonnerie MR 57. Celle-ci se présente sous la forme d'un blocage de silex lié au mortier orangé. Large de seulement 0,75 m pour une hauteur de 0,3 m, cette maçonnerie semble n'être qu'une restauration / consolidation de l'arête en question.

Soulignons enfin la présence, à la limite sud du sondage, d'une dernière maçonnerie (MR 63), constituée de silex liés au mortier jaune clair, et dans laquelle il ne faut sans doute rien voir d'autre que la semelle débordante du parapet actuel.

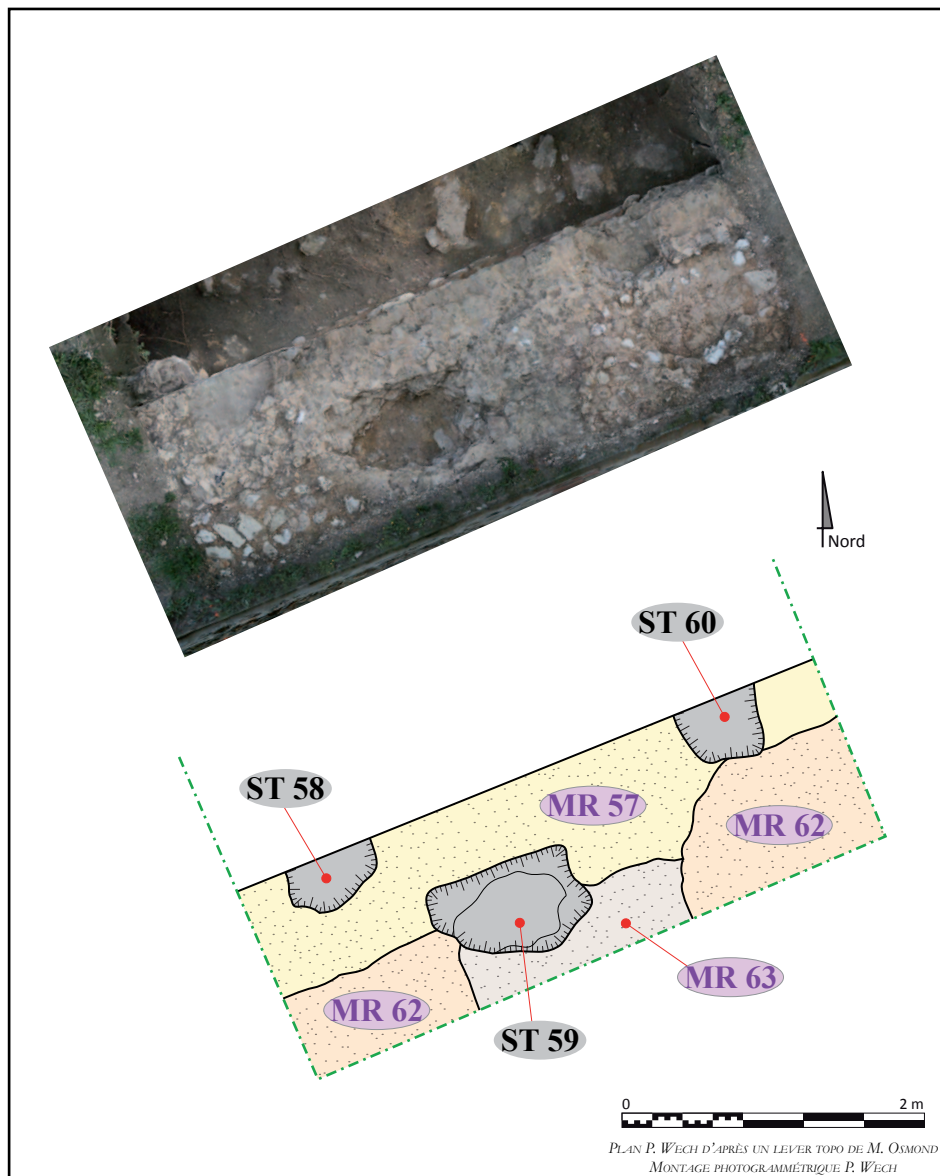


Figure 40 - Sondage 3 - Vue en plan de l'arase du rempart et de ses différentes maçonneries

3.4. LE TALUS ASSOCIÉ

Dans la mesure où les terrassements ont été interrompus prématurément, les niveaux constitutifs de l'agger n'ont été que très partiellement reconnus dans ce sondage (fig. 41). Au sud, au contact même du rempart, un important creusement postérieur a largement poinçonné le sommet du talus qui n'a de ce fait pas pu y être reconnu.

Au nord, d'importants remblais ont été reconnus à compter de la cote de 66 m NGF, ennoyant les vestiges de la maçonnerie MR 3 déjà décrite. Ces niveaux ont été principalement observés en plan (fig. 37) et offrent un aspect assez hétérogène. Pour autant que cela ait pu être clairement documenté, il semble qu'ils présentent un pendage général du sud vers le nord, comme cela a déjà été observé dans le sondage 2. L'ensemble offre une surface apparemment plane, sur une largeur d'environ 7 m à partir du parement du rempart, au-delà de laquelle une pente assez marquée semble se dessiner²⁶.

Ces niveaux se composent en premier lieu d'apports de limon argileux brun à brun-orangé, compact et homogène, livrant un mobilier abondant mais fragmenté (US 16 et 186). Parmi celui-ci, signalons des restes fauniques (ossements et coquilles), de rares morceaux de terres cuites architecturales antiques, des clous de menuiserie et de construction, de la verrerie et près d'une vingtaine de tessons de céramique. Ce lot petit lot, à l'exclusion d'un élément médiéval sans doute intrusif, relève pour l'essentiel du I^{er} siècle et semble résiduel.

Les niveaux supérieurs sont constitués quant à eux d'un ensemble de remblais de démolition riches en matériaux divers et assez grossiers (nodules de mortier, silex, terres cuites architecturales, fragments d'enduit peint, terre brûlée, ...), dont le détail figure dans les inventaires présentés en fin de rapport²⁷. Il est tentant de reconnaître dans ces remblais des éléments

provenant peut-être directement de la démolition de l'édifice occupant précédemment les lieux.

En termes de mobilier, et en dehors des matériaux déjà évoqués, ces niveaux n'ont livré que très peu d'éléments. Seuls quatre tessons, dont un nouvel élément médiéval probablement intrusif, sont en effet présents et n'offrent que peu de précision chronologique.

3.5. DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU HAUT MOYEN AGE

Recouvrant le sommet du talus, un niveau d'occupation a été reconnu sous la forme d'une couche peu épaisse (moins de 0,1 m) de limon argileux brun clair, homogène et moyennement compact (US 185 ; fig. 42a). Offrant une surface plane assez régulière, cette couche n'est présente qu'au sommet du talus, dans la moitié ouest du sondage axial²⁸ et a livré 3 tessons dont la datation semble s'établir entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. La nature exacte de l'occupation reste cependant impossible à établir ici. La présence et la datation probable de ce niveau indiquent que la « plateforme » identifiée au sommet du talus sur une largeur de 7 m résulte sans doute d'un aménagement d'origine et non d'un arasement nettement postérieur.

Recoupant l'extrémité de cette occupation, un fossé parallèle au rempart (orienté ouest-sud-ouest / est-nord-est) a été mis au jour et sondé partiellement manuellement (FO 1 ; fig. 42b et 43). Large à l'ouverture de 0,9 m, il présente des parois sub-verticales. Le fond n'a pas été atteint ce qui laisse supposer une profondeur supérieure à 0,5 m. Le creusement s'est toutefois heurté à la maçonnerie MR 3, dont la présence sous-jacente a entraîné un rétrécissement ponctuel du fossé. Celui-ci n'est en effet, à cet emplacement précis, profond que de 0,4 m et présente un fond plat. Son comblement semble unitaire (US 11) et constitué de limon argileux brun foncé à noir, assez meuble et homogène, avec quelques silex et nodules de mortier.

28 Semblant remplir une légère dépression présente au sommet du talus, cette couche pourrait tout aussi bien lui appartenir. Les éléments manquent pour trancher la question.

26 Des dispositions et mensurations similaires avaient été reconnus lors de la fouille du Square Georges Brassens (Gerber 1998, p. 78-83).

27 Les US concernées sont : 13, 17, 18, 238, 239 et 241. Notons l'importante concentration de terres cuites architecturales dans l'US 13 (bien visible au premier plan de la figure 37).

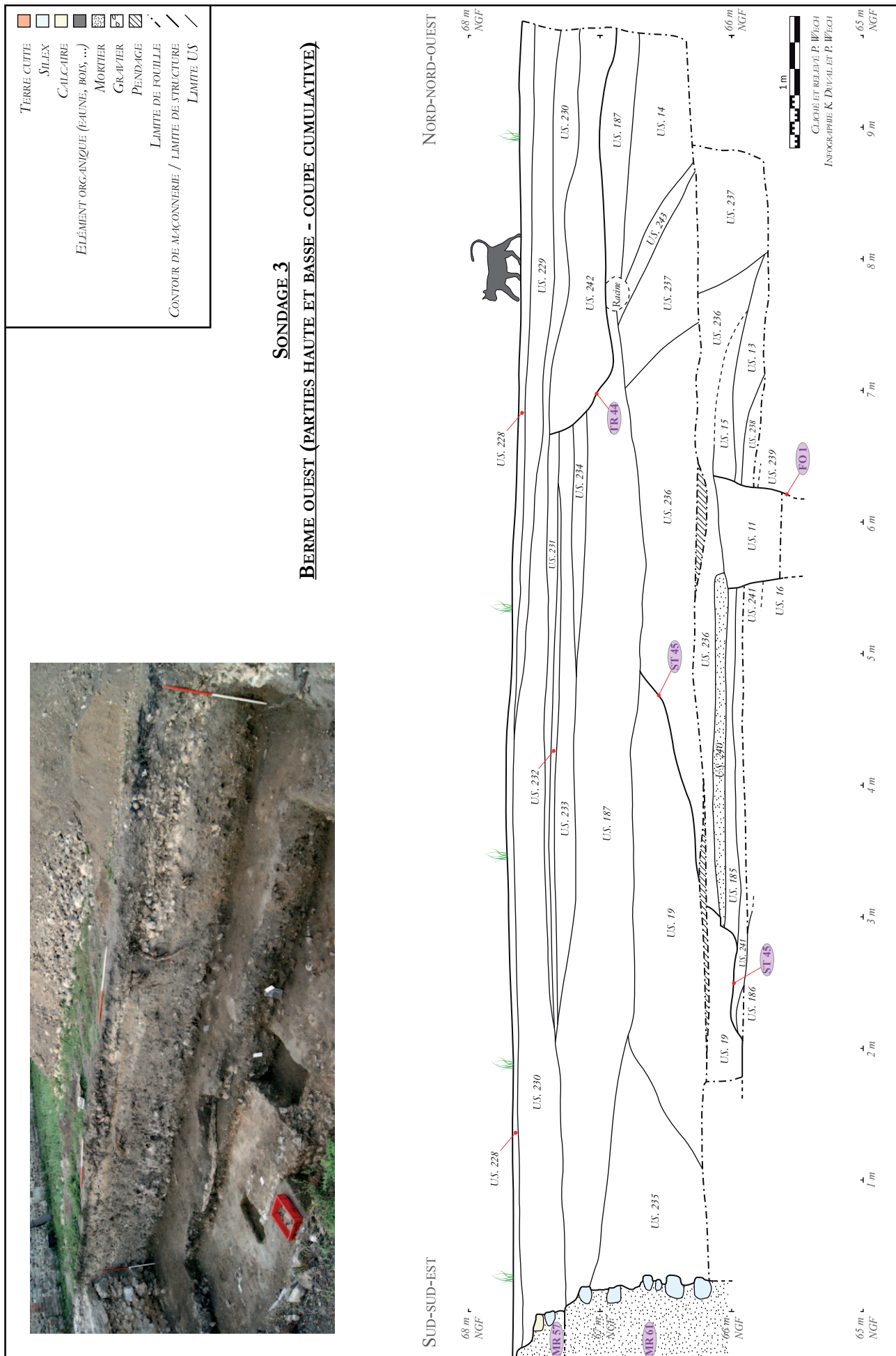


Figure 41 - Relevé stratigraphique de la berme occidentale du sondage 3

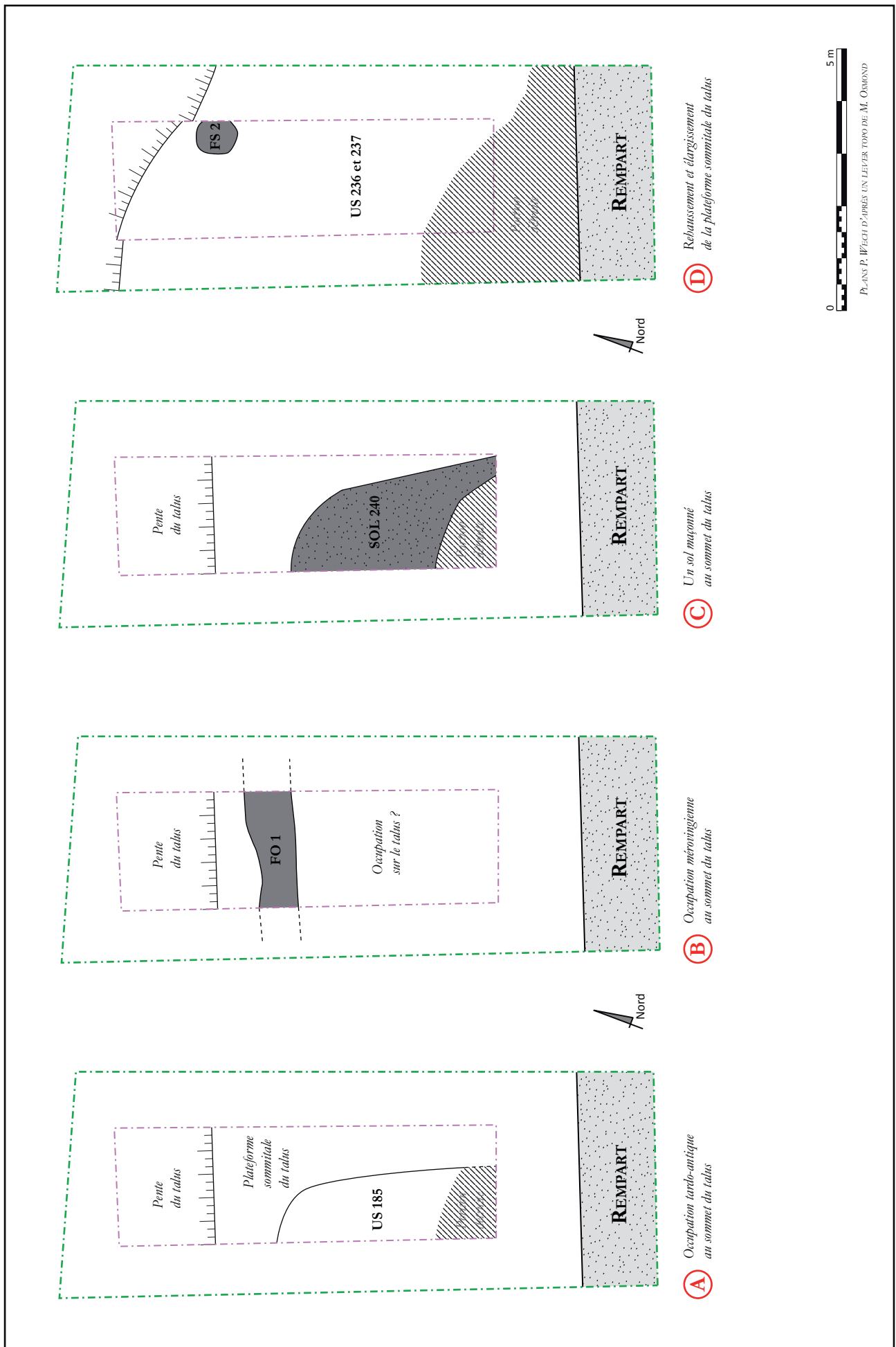


Figure 42 - Evolution des occupations et aménagements tardo-antiques et alto-médiévaux du sondage 3

Un mobilier assez diversifié y a été recueilli, parmi lequel quelques restes fauniques, une scorie en fer, un fragment de dallage / placage en calcaire, un élément en verre et une soixantaine de tessons de céramique. Ce dernier lot comporte une majorité d'éléments antiques résiduels (du I^{er} au V^e siècle), mais aussi près d'une vingtaine de fragments clairement attribuables au haut Moyen Age et suggérant fortement une datation de l'ensemble à la période mérovingienne (VII^e – VIII^e siècle). Citons parmi eux un tesson portant sur la lèvre un décor à la molette.



Figure 43 - Sondage 3 - Fossé FO 1 (A. Dégagement en plan vu vers l'est ; B. Sondage manuel partiel vu vers le sud)

Le comblement du fossé est partiellement scellé par l'aménagement d'un sol maçonné se présentant sous la forme d'une « dalle » de mortier beige, épaisse d'une dizaine de centimètres (US 240 ; fig. 42c). Ce sol a été reconnu dans le sondage axial, à une altitude de 66,15 m NGF, et se superpose partiellement à l'occupation US 185, sur le sommet du talus. Il s'interrompt en effet clairement à la verticale du fossé FO 1 et ne se prolonge pas vers le nord. En revanche, l'observation de la berme ouest a montré que ce sol se prolonge, en dehors du sondage, sur une surface impossible à déterminer ici. A l'est, le sol s'interrompt avant la berme suivant une limite relativement rectiligne (effet

de paroi ?). Au sud, au pied du rempart, il est en partie détruit par un large creusement postérieur (ST 45). Aucun élément ne permet de préciser la datation de cet aménagement.

3.6. RÉAMÉNAGEMENT DU SOMMET DU TALUS ?

La suite de la stratigraphie consiste en une quantité importante de remblais dont la nature pourrait nous permettre d'y voir, pour certains tout du moins, des niveaux de « terres noires ». C'est le cas notamment pour l'US 236, constituée de limon argileux brun à brun foncé, homogène et peu compact, avec quelques silex. Celle-ci, épaisse de près de 0,7 m et atteignant l'altitude de 66,85 m NGF, se superpose au sol maçonné précédent et « déborde » en partie au nord sur l'amorce de la pente du talus où elle présente un pendage très marqué. Vers le sud, elle semble présente sur l'ensemble du sondage jusqu'au rempart. En l'absence de mobilier datant, aucune attribution chronologique ne peut être proposée. Il est toutefois surprenant que ce niveau ne soit présent qu'à l'emplacement de la plateforme sommitale du talus, et qu'aucun autre niveau de « terres noires » n'ait été clairement identifié contre la pente.

En effet, recouvrant le niveau précédent et s'appuyant sur la pente en question, un ensemble très hétérogène de remblais a été mis au jour (US 237). Ces remblais, micro-stratifiés, offrent un pendage sud-ouest / nord-est assez marqué mais n'ont livré aucun mobilier datant.

Comment interpréter cet ensemble ? La séquence stratigraphique s'oppose sans ambiguïté à l'identification d'éléments participant de l'état originel du talus. On notera toutefois avec intérêt que le sommet de ce nouvel apport coïncide avec celui du niveau précédent, et que le tout forme un niveau relativement plan à une altitude de 66,85 m NGF (fig. 41). Il est dès lors tentant de reconnaître dans cette séquence de remblais la trace d'un rehaussement et d'un élargissement ponctuel de la terrasse sommitale du talus tardo-antique. Dans cette hypothèse, l'US 236 ne peut plus être perçue comme un ensemble de « terres noires », mais

plutôt comme un simple remblai, tandis que l'US 243 pourrait constituer un aménagement de surface de la pente du nouveau talus (fig. 42d).

Contre ce nouvel « aménagement », les terrassements ont permis de reconnaître, à l'extrémité nord du sondage, une forte accumulation de sédiments renvoyant cette fois-ci plus probablement à des « terres noires » (US 14). Il s'agit de limon sableux brun, assez homogène et compact, ne contenant que très peu d'inclusions. Etant donné la faible surface d'observation, il n'a pas été possible de vérifier la présence d'une stratification plus fine pouvant témoigner d'une occupation longue. Aucun mobilier significatif n'y a été collecté.

On notera la présence, recoupant l'US 236 et probablement scellée par l'US 14²⁹, d'une fosse de plan globalement circulaire dont le diamètre est estimé à 0,8 m (FS 2). Sondé mécaniquement et partiellement sur une profondeur de 0,3 m (le fond n'a pas été atteint), le comblement est apparu homogène et constitué de limon sableux brun peu compact (US 12). L'unique tesson collecté se rapporte au haut Moyen Age et ne peut rien fournir d'autre qu'un *terminus post quem* très imprécis.

3.7. REMANIEMENTS DANS LA MURAILLE

Nous avons déjà évoqué, concernant les maçonneries du rempart, la présence d'importants travaux à cet emplacement. Ces travaux trouvent sans doute un écho dans la stratigraphie attenante. La coupe (fig. 41) montre en effet clairement la présence, au contact du rempart, d'un important creusement (ST 45) qui recoupe le sommet des remblais précédemment décrits (US 236). Ce creusement, au niveau de la berme occidentale, est large de 4,5 m et offre un profil très ouvert avec des parois très peu inclinées et un fond *a priori* plat³⁰, à une altitude d'environ 65,9 m NGF. Cette cote est inférieure de 0,5 m à la base de la nouvelle maçon-

nerie. On remarquera cependant que le parement de cette maçonnerie est saillant par rapport à la muraille antique et repose à un niveau inférieur, identique à celui du creusement. En plan, ce creusement est irrégulier mais semble nettement se refermer à l'est, à l'aplomb de la berme, et à hauteur de l'extrémité de la maçonnerie MR 61. La conjonction de ces différents éléments rend hautement probable l'hypothèse d'une tranchée de fondation liée à l'aménagement (ou à la réfection ?) de la maçonnerie MR 61.

Le comblement de cette tranchée (US 19, 235 et 270) est constitué de limon argileux brun foncé à noir et renferme de nombreuses inclusions de taille moyenne (silex et terres cuites architecturales principalement) ainsi que des nodules de mortier jaune. Le mobilier mis au jour se compose d'un élément de dallage (marche ?) en calcaire dur à fossiles et d'un tesson alto-médiéval probablement résiduel. La plupart de ces éléments provient probablement de la « purge » des maçonneries antiques, dont l'essentiel a cependant été préalablement récupéré.

3.8. TERRES NOIRES MÉDIÉVALES À MODERNES

Cette séquence de travaux est scellée par l'accumulation, sur une épaisseur d'une cinquantaine de centimètres, d'un niveau de « terres noires » (US 187). Aucune stratigraphie interne n'y a été reconnue. Le mobilier présent est peu abondant et très fragmenté. Il se compose de quelques fragments de tuiles plates, de rares restes fauniques, d'une tige en alliage cuivreux et de trois tessons dont le plus récent relève de la période moderne (XVI^e siècle). Les deux autres pointent le haut Moyen Age et suggèrent soit une résidualité marquée, soit une durée de constitution de la couche relativement longue.

3.9. CHANTIERS ET AMÉNAGEMENTS MODERNES À CONTEMPORAINS

Le diagnostic a ensuite mis en évidence la présence d'occupations sous la forme de niveaux finement stratifiés recouvrant les « terres noires » précédentes. Il

29 Le niveau d'apparition de la structure était peu visible. Il ne nous a donc pas été possible de déterminer si le creusement s'ouvrait à la base de l'US 14 ou dans son épaisseur, ce qui aurait pu témoigner de la réalité d'une micro-stratification interne à cette dernière.

30 La localisation du sondage axial ne nous a pas permis d'observer l'intégralité du profil jusqu'au droit même de la maçonnerie.

s'agit de fines couches de limon argileux brun clair, homogène et plus ou moins compact, ne renfermant que de petits nodules calcaires ou des graviers de silex (US 233 et 234). L'absence de mobilier, en dehors de quelques rares fragments de terre cuite architecturale (tuile plate ?), ne permet guère de proposer pour ces niveaux de datation précise, en dehors d'une attribution à la période moderne.

Les US 232 et 231, qui semblent clore la séquence à une altitude de 67,4 m NGF, suggèrent la proximité de travaux de construction. L'US 232 correspond en effet à un fin niveau de sable orangé et n'est pas sans évoquer les traces déjà mises en évidence dans les sondages précédents (cf. *supra* §. 2.5).

Ces niveaux sont recoupés, dans l'angle nord-ouest du sondage, par un creusement apparemment linéaire orienté nord / sud (TR 44). Large d'au moins 2 m (sa limite ouest se situe hors de l'emprise sondée), il a été reconnu sur une longueur d'au moins 3,5 m. Ses parois sont sub-verticales, son fond plat et sa profondeur conservée est d'une cinquantaine de centimètres. Le comblement apparaît unitaire et constitué de nombreux silex, nodules de calcaire et de mortier beige-jaune, dans une matrice limoneuse brune peu présente (US 242). Ces différentes caractéristiques nous permettent de proposer ici l'hypothèse d'une tranchée de récupération, mais dont la datation précise ne peut pas être établie faute de mobilier.

Le comblement de cette structure est scellé par l'étalement d'un important remblai de démolition (US 229 et 230), constitué de limon argileux brun très meuble avec quelques silex et blocs calcaires et de nombreux nodules de mortier beige. Cet apport a permis de niveler le terrain jusqu'à l'arase des maçonneries du rempart, soit une altitude d'environ 67,6 m NGF. Une fine couche d'humus, présentant des poches de gravier et de mâchefer (US 228) recouvre finalement l'ensemble de l'emprise sondée.

Signalons enfin la présence d'arrachements ponctuels dans l'épaisseur des maçonneries du rempart (ST 58, 59 et 60). Ces éléments ont été reconnus en plan au moment du nettoyage de l'arase supérieure du mur et sont apparus immédiatement sous le niveau d'humus. Bien qu'aucun élément n'ait permis d'en pré-

ciser la datation, il semble possible qu'il s'agisse d'arrachements en lien avec la plantation ou l'arrachage d'arbres à l'époque contemporaine.

3.10. SYNTHÈSE SUR LE SONDAGE 3 (FIG. 44)

Comme dans les sondages 1 et 2, les terrassements réalisés ici ont permis de documenter dans une certaine mesure l'architecture du rempart tardo-antique et la constitution de l'*agger* associé. Ce dernier a ennoyé et ainsi largement préservé les vestiges d'une construction maçonnée antérieure, dont l'orientation s'intègre parfaitement aux éléments d'urbanisme connus dans les environs pour le Haut-Empire. La nature exacte de cette construction ne peut pas être déterminée ici, mais il semble très probable qu'il s'agisse d'un édifice public dont certaines parties offriraient ainsi des élévations conservées d'au moins 2 m.

Le rempart dégagé ici conserve les traces de nombreuses interventions postérieures et semble très mal conservé, en tout cas dans ses parties hautes. La maçonnerie originelle n'apparaît pas au-dessus de la cote 66,4 m NGF, mais semble bien préservée en-deçà, grâce notamment à la protection offerte par l'*agger*. Celui-ci, pour autant que nous ayons pu en juger, est constitué de remblais variés, dont des éléments de démolition. Il présente une surface relativement plane sur une largeur d'environ 7 m et à une altitude de 66 m NGF.

Sur cette « terrasse », des traces d'occupation de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Age ont été reconnues sous la forme de niveaux de sol (dont un maçonné) et d'occupation, ainsi que de structures fossoyées. Il semble probable que, au cours de ces occupations, la plateforme sommitale du talus ait été rehaussée et élargie.

C'est probablement au cours du Moyen Age que de profondes modifications ont été apportées au rempart à cet emplacement. Alors que la stratigraphie conserve la trace d'une large tranchée de fondation, les maçonneries antiques, à la même altitude d'environ 66,4 m NGF, sont en effet totalement « purgées » pour laisser place à une nouvelle construction dont le

parement septentrional, grossièrement constitué de blocs de silex sans traitement soigné, est disposé en saillie par rapport à l'existant. Cet aménagement pourrait correspondre à l'aménagement d'une tour dans le rempart qui en était initialement dépourvu.

La zone a par la suite vu l'accumulation de « terres noires » médiévales à modernes, elles-mêmes scellées par les traces d'occupations modernes à contemporaines incluant un probable chantier. Peut-être celui-ci doit-il être lié aux réfections et réaménagements reconnus dans les maçonneries supérieures du rempart ?

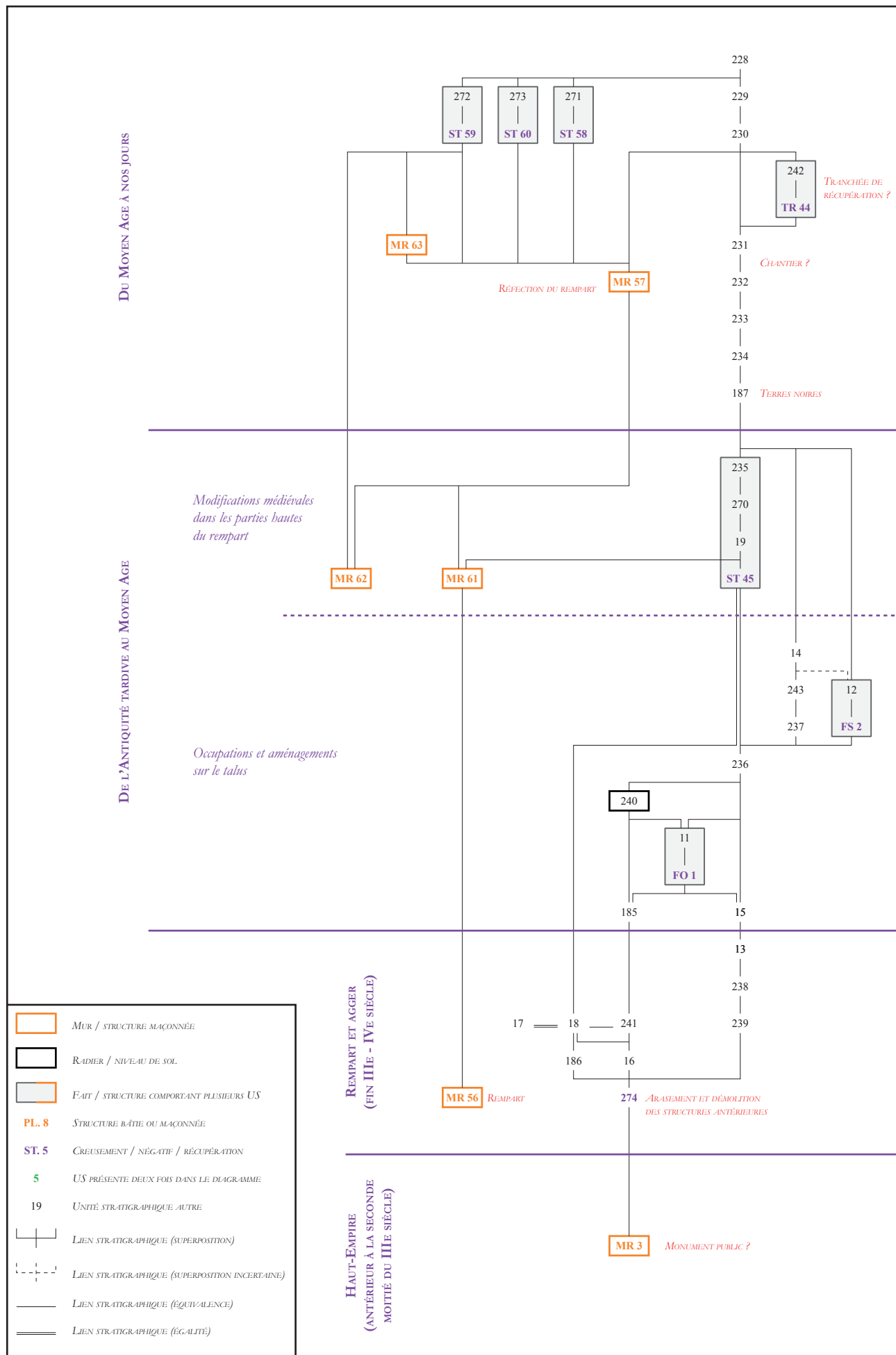


Figure 44 - Sondage 3 - Diagramme stratigraphique

4. SONDAGE 4

4.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 4 se présente sous la forme d'une petite ouverture de plan rectangulaire, orientée nord-nord-ouest / sud-sud-est, d'environ 5,5 x 2,2 m, soit 12 m² (fig. 45). Il est disposé perpendiculairement au parapet limitant la parcelle au sud et dans l'axe de la rue de Barrey, dans le prolongement de laquelle le projet porté par la Ville d'Evreux incluait la réalisation d'une passerelle enjambant le parking des douves et s'ancrant dans les maçonneries du rempart. Bien que ce sondage ne figurait pas dans le projet d'intervention, il nous a semblé important de vérifier l'état desdites maçonneries à cet endroit, et de déterminer si les remaniements reconnus dans le sondage 3 se prolongeaient jusqu'ici.

L'objectif unique de ce sondage était donc de reconnaître l'état du rempart et de son parement, de déterminer son niveau d'apparition et, le cas échéant, d'identifier et de quantifier les éventuelles altérations ou réfections qui ont pu l'affecter. C'est pourquoi les terrassements n'ont été menés ici que jusqu'à une profondeur d'à peine plus d'un mètre, suffisante toutefois pour obtenir les éléments de réponse souhaités.

4.2. LE REMPART TARDO-ANTIQUE

4.2.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A 16 m à l'ouest du sondage 3, le quatrième et dernier sondage a avoir mis au jour le rempart a été réalisé dans l'axe de la rue de Barrey pour déterminer si les importants remaniements observés dans le sondage 3 se prolongeaient jusque là. Il n'en est rien (fig. 46).

Le rempart a ici été reconnu sur une épaisseur de 1,9 m, une longueur de 2 m et une hauteur de moins d'un mètre. Ses maçonneries apparaissent à une altitude de 67,7 m NGF et leur observation révèle deux constructions distinctes.



Figure 46 -Vue d'ensemble des maçonneries du rempart mises au jour dans le sondage 4

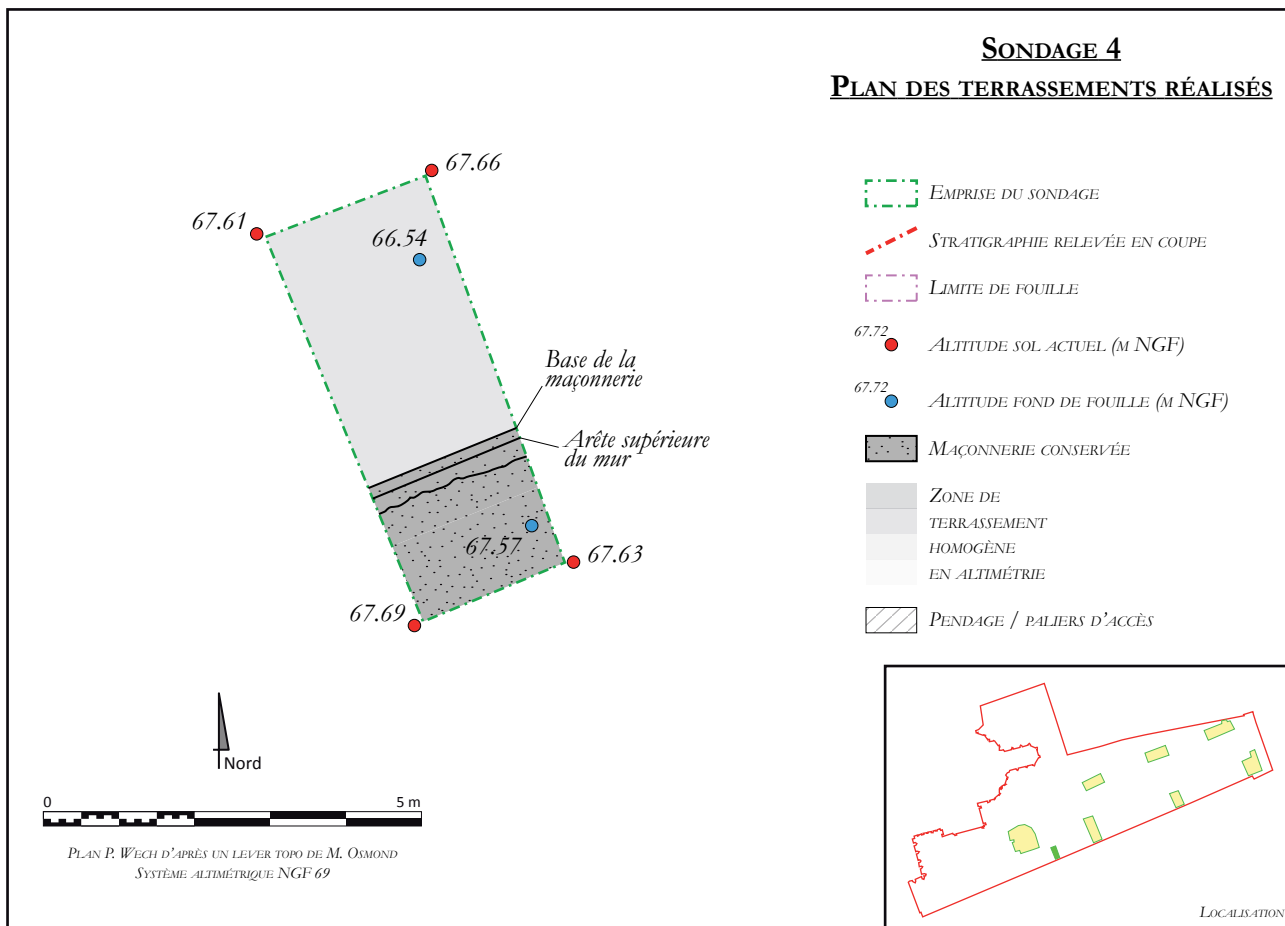
4.2.2. LA CONSTRUCTION ORIGINELLE

Dans son parement septentrional, la partie basse du mur, sous la cote de 67,2 m NGF, offre tous les aspects d'une construction antique bien conservée (MR 64 ; fig. 47). S'y succèdent, de haut en bas :

- 2 à 3 assises de moellons calcaires ;
- deux rangées de terres cuites architecturales ;
- deux assises de moellons observées à la base du sondage.

Les premières assises sont constituées de moellons en calcaire dur. L'assise supérieure est partiellement tronquée par l'arasement sommital des maçonneries.

Les deux rangées de terres cuites présentent des joints irréguliers et très épais, pouvant atteindre 6 cm. Il s'agit exclusivement ici de *tegulae* en remploi et dont les rebords ont été préalablement rabattus. Ces *tegulae* sont pour la plupart disposées transversalement et face vers le bas. Les données métrologiques recueillies indiquent une homogénéité des matériaux mis en œuvre, avec des épaisseurs comprises entre 2 et 3 cm et des longueurs entre 28 et 29 cm (fig. 48). On notera que les moellons calcaires présentent de même une grande homogénéité, avec des dimensions de 8 à 12 cm.



98

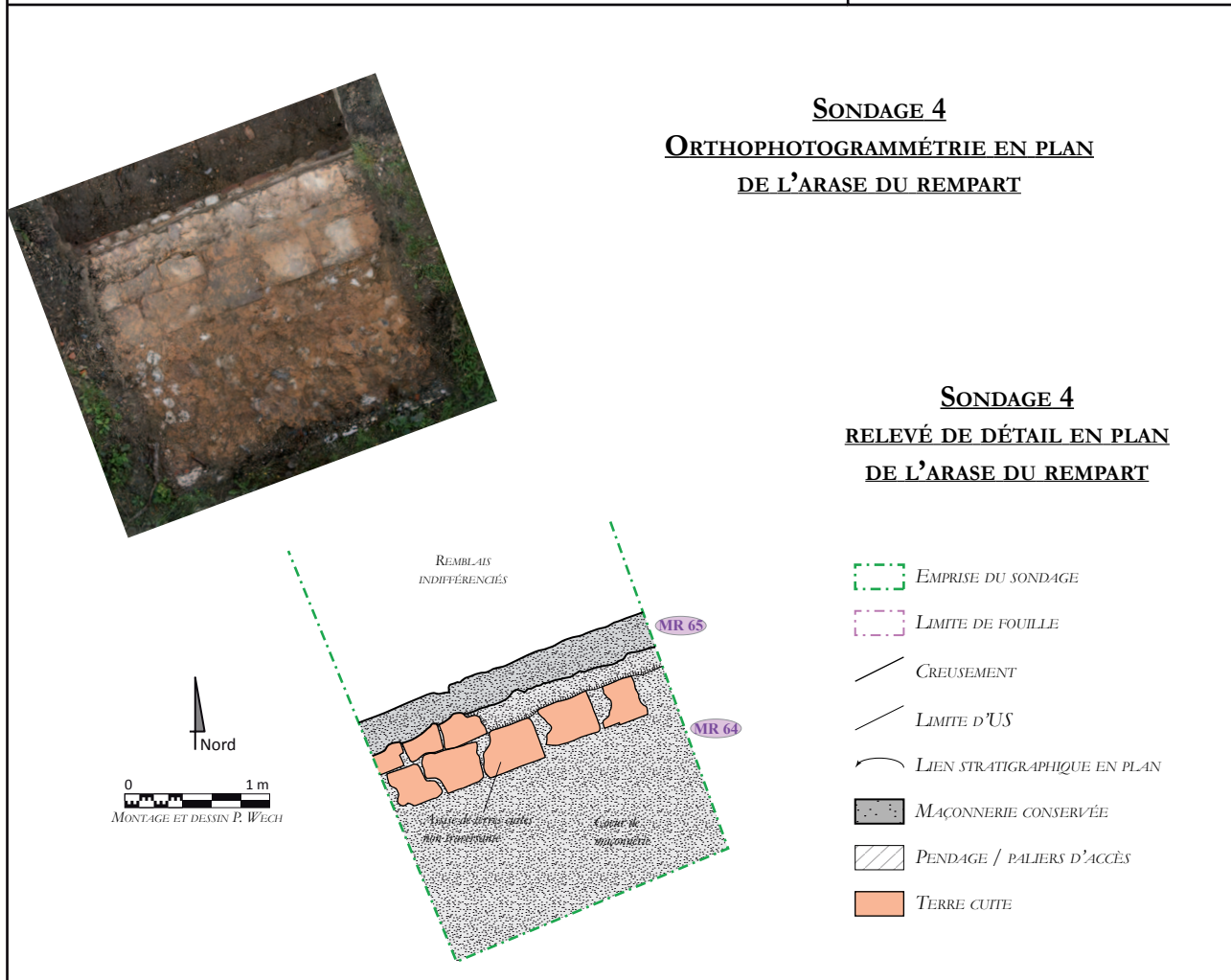


Figure 45 - Plan détaillé du sondage 4

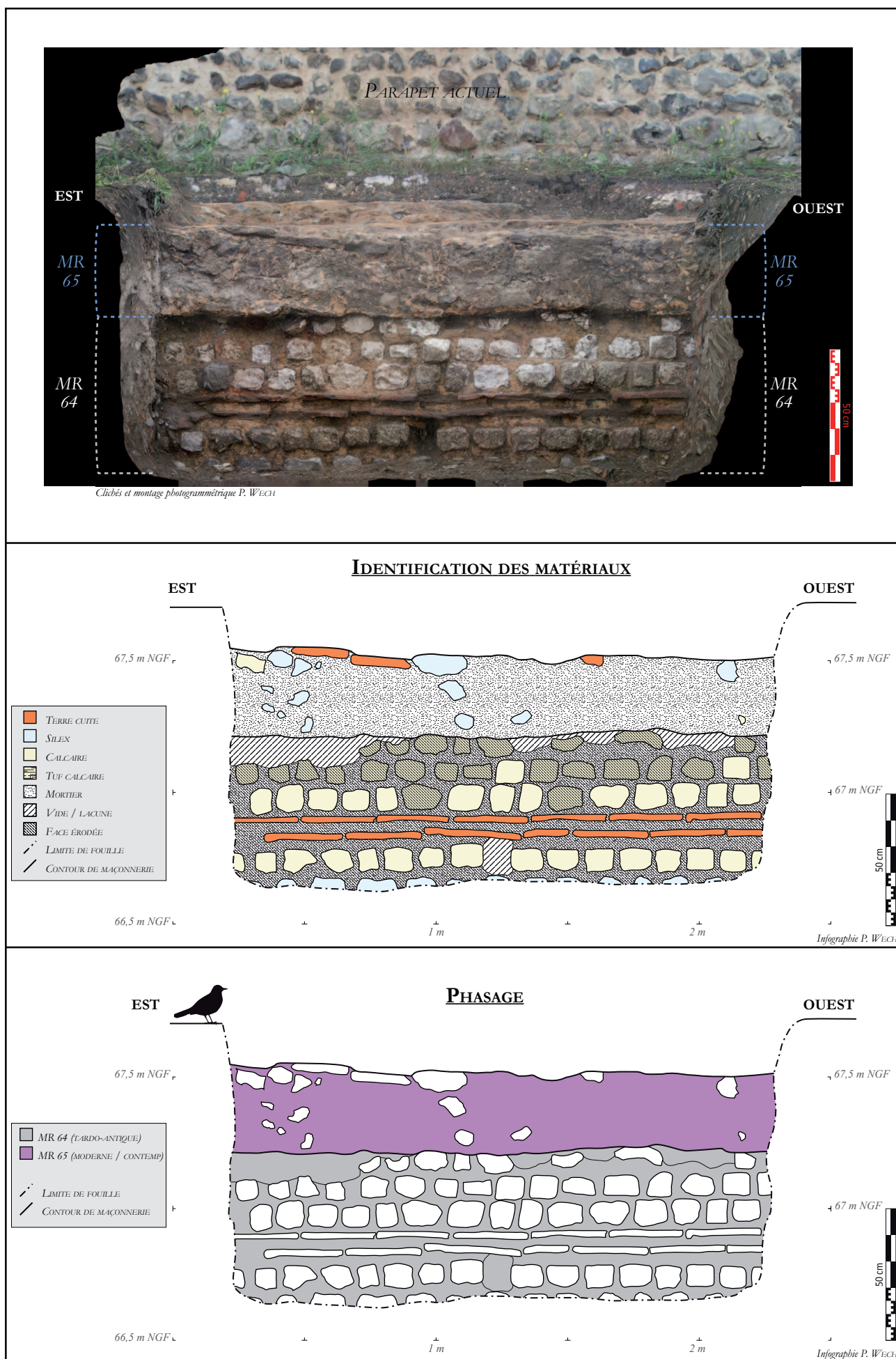


Figure 47 - Orthophotogrammétrie et relevé du parement nord du rempart dégagé dans le sondage 4

Aucun boulin n'a été reconnu dans ce sondage, ni au-dessus ni en-dessous des rangées de terres cuites. L'assise située immédiatement sous ces rangées est constituée de moellons calcaires, tandis que la seconde ne comporte que des moellons de silex régulièrement disposés mais plus ou moins grossièrement taillés.

L'ensemble est lié au moyen d'un mortier de chaux orangé assez sableux et dégradé en surface. Ceci explique qu'aucun traitement de joint ne soit conservé.

Au sommet des structures dégagées, en retrait par rapport au parement et sans contact avéré avec les éléments que nous venons de décrire, a été reconnue une maçonnerie constituée d'un mortier orangé sensiblement identique au précédent, servant de liant pour un blocage de silex avec quelques rares éléments calcaires (fig. 45). Cette maçonnerie comporte vers le nord une assise de terres cuites (au moins une *tegula* identifiable). La présence de mortier adhérent à la face supérieure de ces terres cuites laisse supposer qu'il existait autrefois une élévation plus conséquente au-dessus de cette assise qui n'était, de fait, pas traversante.

Il est tentant de relier cette maçonnerie à la construction originelle (MR 64), en raison notamment de la similarité des mortiers et de l'emploi de *tegulae*,

même si la présence d'une nouvelle assise de terres cuites peut paraître surprenante à moins d'une soixantaine de centimètres au-dessus de la précédente³¹. La question ne peut être ici tranchée puisque l'arête supérieure du mur a été entièrement restaurée, masquant ainsi les liens stratigraphiques entre ces différents éléments.

4.2.3. RESTAURATION SUPERFICIELLE

Tout comme dans le sondage 3, une maçonnerie coiffe partiellement les structures antiques et correspond selon toute vraisemblance à une restauration de l'arête du mur destinée à en régulariser le sommet conservé. Sa hauteur est comprise entre 0,3 et 0,35 m et son épaisseur n'excède pas 0,2 m.

Cette probable restauration est constituée d'un mortier orangé légèrement plus clair que le précédent. Le blocage est constitué de silex et de quelques fragments de terres cuites architecturales et éléments calcaires. Le parement nord de cette restauration a reçu un traitement assez grossier, sous la forme d'un « badigeon » du même mortier orangé (fig. 47).

31 Une telle configuration a cependant déjà été reconnue en plusieurs points de la muraille, et toujours dans ses parties hautes : rue de la Petite Cité (Follain, Halbout 1981) et extension du Musée municipal (Follain 1983).

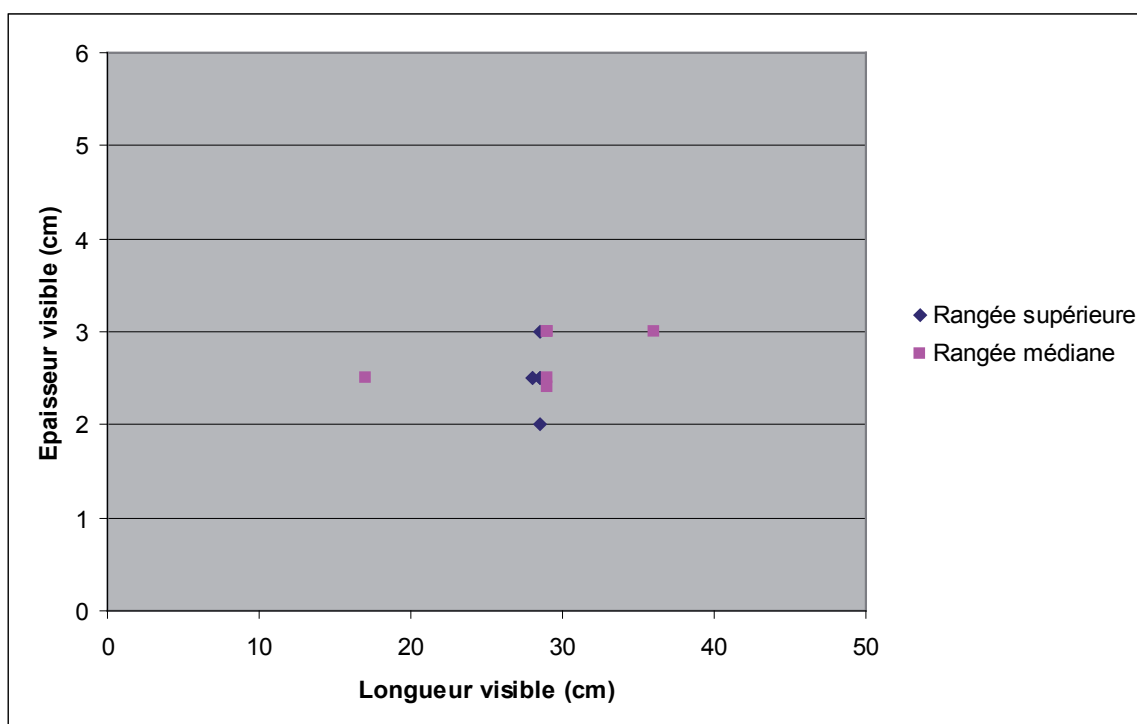
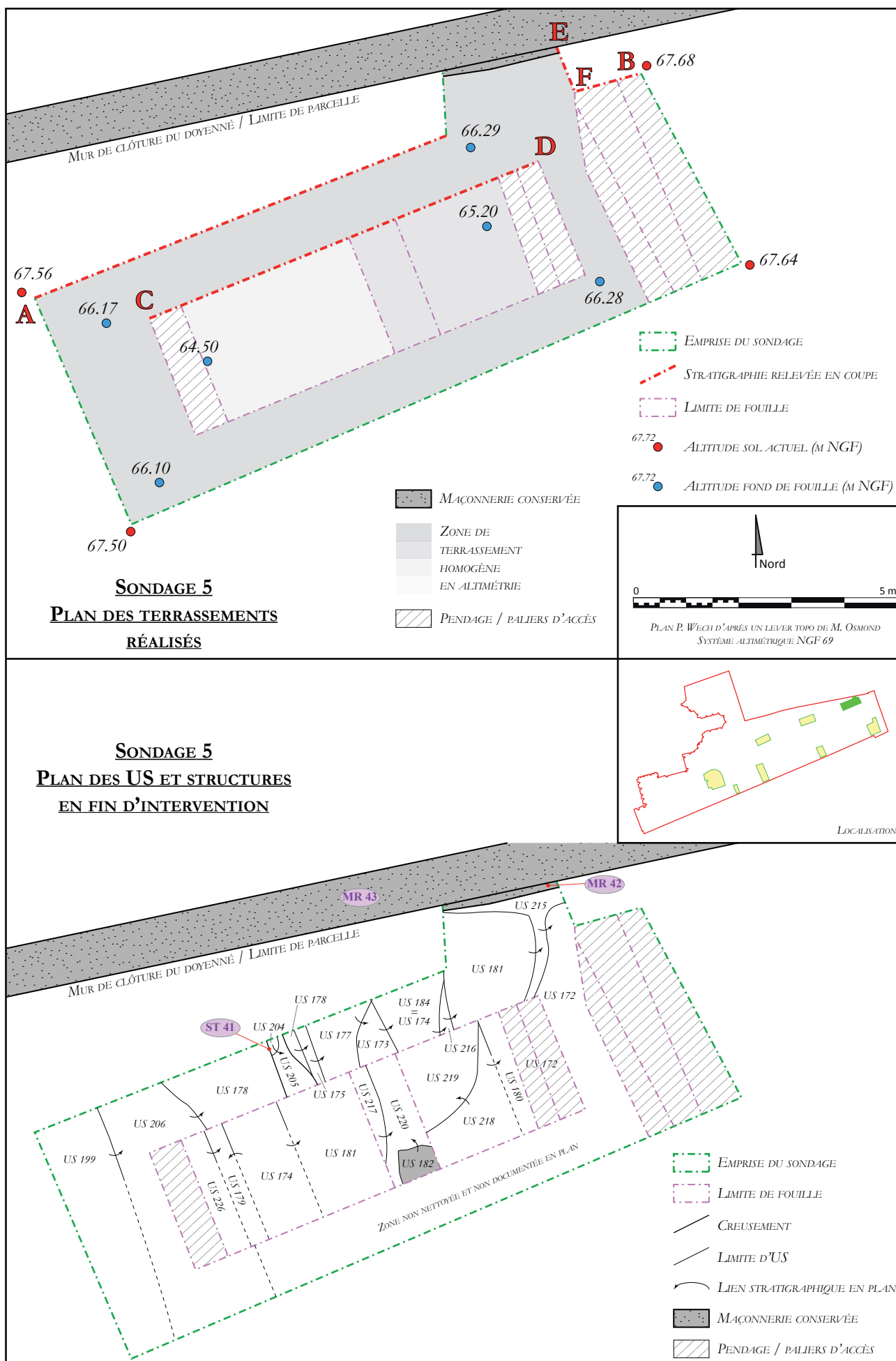


Figure 48 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 64

4.3. LA STRATIGRAPHIE ATTENANTE

Les niveaux adossés au rempart n'ont fait l'objet ici d'aucun relevé ni d'aucune documentation. A la profondeur atteinte (66,5 m NGF), les terrassements n'ont en effet rencontré que des remblais modernes à contemporains, similaires à ceux reconnus dans les parties hautes du sondage 3, et qu'il n'a pas semblé nécessaire de documenter plus précisément. La présence de niveaux de « terres noires » n'est cependant pas à exclure à la base du sondage.



102

Figure 49 - Plan détaillé du sondage 5

5. SONDAGE 5

5.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 5 se présente sous la forme d'une longue ouverture de plan rectangulaire d'environ 12,5 x 4,5 m, soit environ 56 m² (fig. 49). Il est orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, perpendiculairement au tronçon oriental du *castrum* qui constitue ici la limite de parcelle. L'extrémité est du sondage n'a pas été accolée directement au rempart qui, à cet emplacement, est traversé par un escalier classé qu'il ne fallait pas risquer de déstabiliser. La présence d'un arbre de belle taille a également imposé de démarrer les terrassements à une distance de 5,5 m du parement du rempart. Cette extrémité du sondage a en outre été terrassée de façon à ménager une succession de marches permettant à l'équipe archéologique d'accéder aux parties profondes sans difficulté.

A la demande du Service régional de l'archéologie, un élargissement ponctuel, d'environ 2 m², a été réalisé au nord du sondage et au pied même du mur séparant les jardins de l'évêché de ceux du doyenné mitoyen. L'objectif de cette « fenêtre » était, en mettant au jour les maçonneries des fondations, de documenter leur nature et, si possible, de récolter des éléments permettant leur datation.

Les terrassements ont été menés dans un premier temps, sur l'ensemble du sondage, jusqu'à une cote comprise entre 66,1 et 66,3 m NGF. A compter de cette profondeur, l'importante largeur du sondage nous a permis, tout en ménageant sur les quatre côtés des banquettes de sécurité suffisantes, de réaliser dans un second temps un sondage axial plus profond, jusqu'à la cote de 64,5 m NGF. L'objectif de ce sondage était de mettre en évidence le niveau d'apparition des occupations médiévales, voire antiques, scellées par les remblais modernes à contemporains.

5.2. UNE OCCUPATION DU HAUT-EMPIRE ?

Dans la partie la plus profonde du sondage, à une altitude de 64,6 m NGF, les terrassements ont

mis en évidence la présence d'un niveau de sol plan constitué de graviers au sein d'un limon argileux brun (US 179 ; fig. 50). De par sa nature et sa position stratigraphique, et malgré une surface d'observation très réduite, ce sol peut être interprété comme relevant d'une occupation du Haut-Empire non caractérisée. Notons qu'il a livré quelques restes fauniques et deux tessons antiques non datant.

Au même niveau, au pied de la berme occidentale, une courte portion de ce qui semble être une maçonnerie en place a été dégagée (US 227). Ni son orientation ni sa largeur n'ont pu être reconnues. Constituée de blocs de silex, de calcaire et d'éléments de terre cuite liés au mortier jaune, elle ne peut être datée ni interprétée. Deux hypothèses chronologiques semblent ici toutefois envisageables : soit un vestige d'un aménagement du Haut-Empire, soit un muret de soutènement en lien avec l'*agger*, comme cela a déjà été observé lors de la fouille du square Georges Brassens, pour le début du IV^e siècle (Gerber 1998, p. 90-95). D'un point de vue stratigraphique, il nous a semblé que cette maçonnerie était recouverte par les remblais constitutifs du talus, mais aucune certitude n'est permise étant donné la très faible surface de contact observée.

5.3. LE TALUS ADOSSÉ AU REMPART

L'essentiel de la stratigraphie observée dans ce sondage se rapporte à la constitution de l'*agger* aménagé contre la face interne du rempart. Les niveaux correspondants, très bien conservés, apparaissent à l'extrémité orientale du sondage à une altitude de 67 m NGF, soit une profondeur sous le sol actuel d'environ 0,6 à 0,7 m. Les observations réalisées dans ce sondage permettent *in fine* d'estimer la largeur du talus, à sa base, à environ 15 m, et sa hauteur conservée à au moins 2,5 m (en supposant que le niveau de sol US 179 corresponde bien à une occupation antérieure)³².

Il est ici constitué d'un assemblage de remblais très variés, finement stratifiés et présentant un pendage

32 Des dispositions et mensurations similaires avaient été reconnues lors de la fouille du Square Georges Brassens (Gerber 1998, p. 78-83).

d'est en ouest bien marqué. On note également un pendage moins accentué du nord vers le sud. Le détail de ces remblais est rapporté sur la figure 50 et dans les inventaires idoines et il ne semble pas nécessaire d'en présenter ici toutes les composantes. Soulignons toutefois que plusieurs séquences semblent pouvoir y être distinguées.

5.3.1. SÉQUENCE 1

La première, et la plus profonde, se caractérise par un amoncellement de matériaux graveleux incluant de petits nodules de craie et dont la nature intrinsèque évoque fortement des colluvions de bas de pente (US 172, 180, 218 et 220). Peut-être s'agit-il de remblais prélevés dans ce type de formations géomorphologiques, comme cela a déjà été proposé dans le sondage 2 (cf. *supra* §. 2.3) ? La très faible quantité de mobilier ne contredit pas cette hypothèse, puisque celui-ci provient exclusivement de l'US 172 et ne se compose que de quelques restes fauniques, d'un fragment de brique antique, de deux fragments de dallage / placage en marbre (brèche de Laize) et en calcaire dur à fossiles ainsi que d'une dizaine de tessons suggérant une fourchette chronologique entre les II^e IV^e siècles.

Signalons la présence, au sein de cette première séquence, d'un probable niveau de travail ou d'occupation. Celui-ci est matérialisé par un fin niveau de limon argileux brun foncé, très charbonneux (US 219), à la surface duquel des fragments de terres cuites architecturales à plat ont été mis au jour (US 182 ; **fig. 51**). Cet assemblage est composé exclusivement de *tegulae*, dont au moins deux exemplaires complets, partiellement recouvertes par un niveau de terre brûlée et d'importants résidus charbonneux. Ces terres cuites ont fait l'objet d'un relevé un plan et d'un démontage minutieux pour examen postérieur. Il s'avère que les *tegulae* sont toutes disposées face contre terre (sans doute pour dissimuler les irrégularités que constituent les rebords) et de façon jointive, dessinant ainsi des alignements d'orientation nord / sud. A l'ouest, le premier alignement n'est constitué que d'éléments fragmentaires (*tegulae* C et D), disposés perpendiculairement³³. L'alignement suivant, à l'est, comporte, dans l'emprise sondée, deux exemplaires complets mais fortement fragmentés (*tegulae* A et B), et disposés de la même façon. Le dernier alignement repéré, n'a livré que des éléments fragmentaires (*tegula* E), disposés « tête-bêche » par rapport aux précédents.

33 La disposition des *tegulae* a été déterminée sur la base des encoches basses observables sur la plupart des exemplaires présents (voir notamment Nauleau 2013).

104



Figure 51 - Vue en plan et relevé de la sole foyer US 182

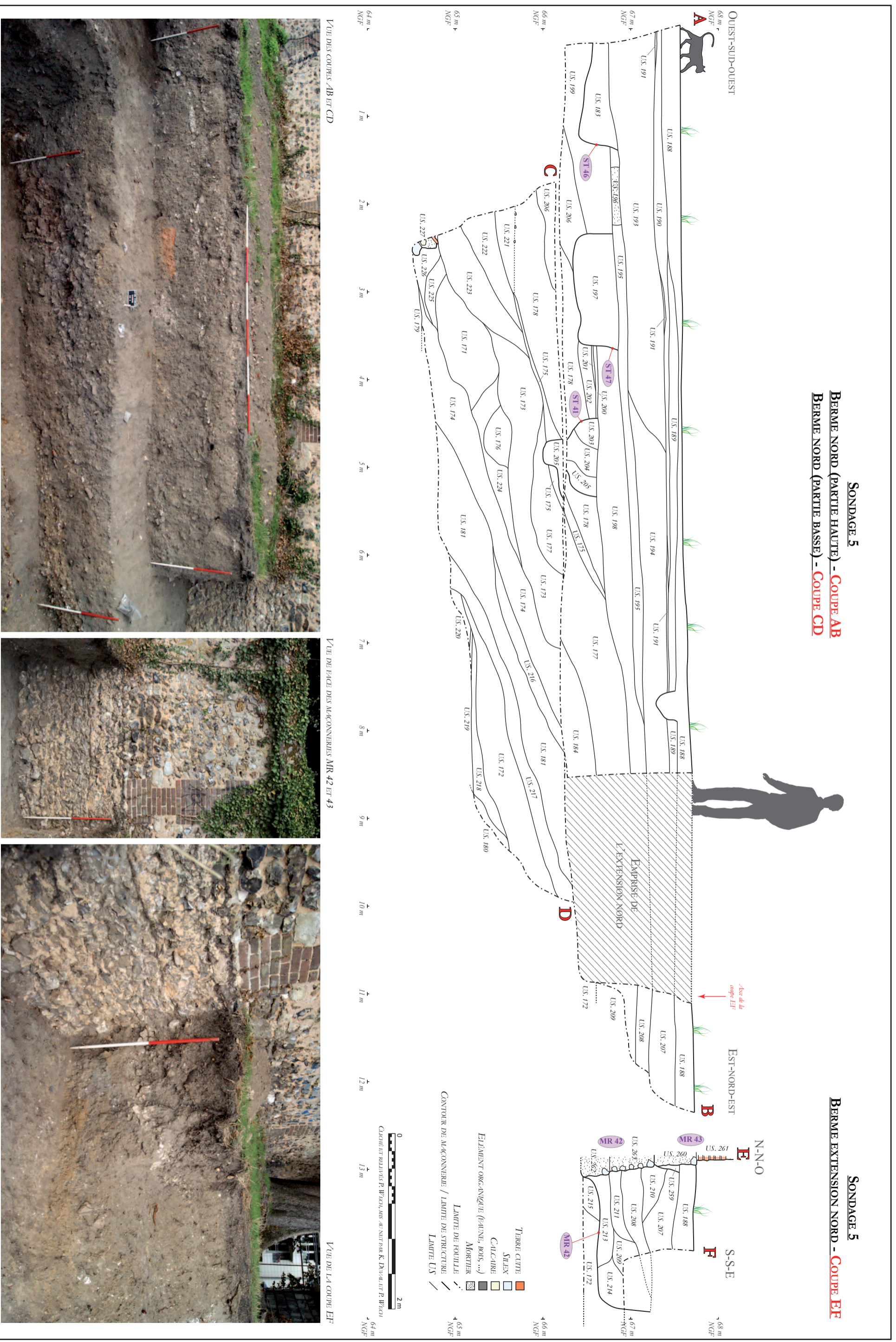


Figure 50 - Relevés stratigraphiques du sondage 5 - berme nord

Ces observations, couplées à l'absence totale d'*imbrices* et de mortier (joint de tuile), nous incitent à écarter d'emblée l'hypothèse d'éléments résultant d'une démolition, que celle-ci soit en position primaire ou secondaire. Il s'agit plus probablement des traces d'un aménagement pensé, sans doute une sole de foyer (comme semblent le confirmer la terre brûlée et les résidus charbonneux). Sa position stratigraphique et sa proximité avec le rempart suggèrent qu'il puisse s'agir d'une installation temporaire en lien avec le chantier de construction du *castrum*.

5.3.2. SÉQUENCE 2

La deuxième séquence se caractérise par un assemblage de remblais davantage anthropisés (US 174, 181, 184, 216 et 217). Il s'agit globalement de dépôts dont la matrice limono-argileuse de couleur brune renferme des inclusions peu nombreuses et de petite taille. Outre quelques fragments de terres cuites architecturales, signalons la présence de quelques restes fauniques, d'un fragment de dallage / placage en calcaire, d'un morceau d'alliage cuivreux et de moins d'une dizaine de tessons antiques ou tardo-antiques, mais dont l'un semble fournir un *terminus post quem* au IV^e siècle (pot du type Alzei 27).

5.3.3. SÉQUENCE 3

La troisième séquence se caractérise par une abondance, dans les remblais, de matériaux de construction, et notamment de fragments de terres cuites architecturales (US 171, 173, 176, 177, 224, 225 et 226). On notera une concentration remarquable dans l'US 171, dont la matrice limoneuse est particulièrement aérée, et la présence récurrente d'éléments brûlés ou chauffés, ainsi que de cendres et de charbons. Cette séquence de remblais provient donc probablement d'un édifice détruit par le feu, dont les éléments non récupérables ont ainsi été « recyclés » pour la constitution du talus.

Le mobilier mis au jour dans ces remblais de démolition, outre de nombreux fragments de terres cuites architecturales (essentiellement des *tegulae* d'ail-

leurs), se compose de quelques restes fauniques, d'une plaque en alliage cuivreux, d'un fragment de dallage / placage en calcaire et d'une poignée de tessons suggérant une nouvelle fois une datation durant l'Antiquité tardive³⁴.

5.4. DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU MOYEN ÂGE : OCCUPATIONS AU PIED DU TALUS

S'appuyant contre les niveaux précédemment décrits, une succession de nouveaux apports ont ensuite été reconnus, à l'extrémité occidentale du sondage³⁵. On note en premier lieu deux remblais ou niveaux d'occupation, constitués de limon argileux brun foncé, plus ou moins riches en inclusions de terre cuite et petits blocs de silex et de calcaire (US 222 et 223). Si leur nature exacte demeure incertaine, leur datation, en l'absence de mobilier caractéristique, ne peut pas davantage être précisée ici.

Ces niveaux étaient recouverts, en surface, par l'aménagement d'un probable sol ou niveau de circulation constitué de limon argileux orangé avec de petits silex (US 175). Ce niveau suit la pente du talus. L'unique tesson qui y a été collecté relève de la fin du Haut-Empire et est manifestement résiduel.

De la même façon, les niveaux suivants peuvent être interprétés soit comme une succession de remblais triés, soit comme l'accumulation résultant d'une occupation assez longue des lieux (US 221, 178 et 206). Ils se présentent sous la forme de limon argileux brun à brun foncé assez compact et homogène, dont certains renferment quelques silex et / ou des charbons. Ils présentent là encore un pendage similaire à celui du talus, quoi que moins accentué. Bien que le mobilier découvert soit particulièrement indigent, on soulignera la présence, dans l'US 178, d'un fragment de pot à lèvres éversées rainurées en céramique commune, se rapportant à la période mérovingienne

34 Dans l'US 177, un élément de jatte du type Petit 3, en céramique commune, semble même fixer un *terminus post quem* au milieu du IV^e siècle.

35 On notera que ces niveaux ont été observés exclusivement contre la pente du talus et que son sommet n'a livré aucune trace d'occupation ni d'aménagement. Une troncature doit-elle pour autant y être restituée ?

(VII^e – VIII^e siècles). Même en admettant une certaine résidualité, il semble clair qu'il s'agisse ici des traces de l'occupation médiévale des lieux, même si celle-ci reste à caractériser.

Le sommet des ces niveaux conserve ponctuellement la trace d'aménagements plus structurés, et peut-être de constructions, sous la forme de fines couches de terre à bâtir plus ou moins rubéfiée (US 200 et 202), entre lesquelles s'intercalent un niveau d'occupation (US 201). Il ne nous a pas été possible de déterminer si ces niveaux correspondaient à des sols en terre battue ou bien à des traces de démolition d'édifices en torchis. Leur extension en plan n'a pas non plus pu être précisée. L'absence de mobilier ne permet ni précision chronologique ni proposition d'interprétation fonctionnelle.

Ces éléments sont recoupés par une structure de nature indéterminée (ST 41). Reconnue uniquement dans la berme nord, elle se présente sous la forme d'un creusement au profil en V avec ressaut intermédiaire, large à l'ouverture de 0,9 m et profond de 0,6 m. Ce creusement a été reconnu sur toute la largeur de la banquette septentrionale, soit une longueur d'un mètre. Orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est, parallèlement au rempart, il pourrait s'agir d'un fossé. Son comblement est hétérogène et constitué de limon argileux brun avec des concentrations de silex et de nodules de mortier beige (US 203, 204 et 205), mais n'a pas livré de mobilier datant.

A l'issue de cette séquence, le terrain présente une surface relativement plane à une altitude légèrement inférieure à celle du sommet conservé de l'agger, soit environ 66,6 m NGF. Le dénivelé initial dû à l'aménagement du talus semble dès lors avoir été totalement compensé par l'accumulation des occupations précédemment décrites.

5.5. NIVEAUX DE « TERRES NOIRES »

L'occupation se poursuit ici sous la forme d'une couche, épaisse de 0,4 à 0,5 m, de limon argileux brun à brun foncé, assez compact et homogène, avec de rares petites inclusions de calcaire et silex (US 198 et 199). Assimilables à des « terres noires », ces niveaux,

reconnus sur l'ensemble du sondage et qui recouvrent également le sommet du talus, n'ont livré aucun mobilier, en dehors de rares petits fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates médiévales ou modernes). Ils n'offrent donc que peu de possibilité de datation.

En l'absence d'une approche micro-morphologique plus poussée, ni la nature intrinsèque de ces « terres noires » ni leur interprétation fonctionnelle ne peuvent être précisées ici.

On notera la présence, recoupant ces niveaux, d'un large creusement reconnu dans la berme nord (ST 47). Celui-ci présente un fond plat et des parois verticales. Sa largeur à l'ouverture est de 1,3 m et sa profondeur d'une cinquantaine de centimètres. Le comblement (US 197) est constitué de limon argileux brun clair, avec quelques inclusions de calcaire, de silex et de mortier, le tout étant homogène et moyennement compact. Ces caractéristiques pourraient indiquer qu'il s'agit d'une fosse de plantation, dont la présence pourrait être liée à l'aménagement ou au réaménagement de jardins. Dès lors, peut-être peut-on voir dans les « terres noires » précédemment évoquées des « terres à jardins » ?

5.6. UN PREMIER MUR POUR LE DOYENNÉ ?

L'extension ponctuelle du sondage vers le nord a permis de mettre au jour et de documenter les maçonneries du mur séparant les jardins de l'évêché et ceux du doyen. Deux constructions successives et superposées ont ainsi été mises en évidence, suivant une orientation est-nord-est / ouest-sud-ouest. Signalons tout de suite que la présence, à proximité, d'un arbre de belle taille a induit celle de nombreuses racines et des perturbations qui en découlent, ne permettant pas de réaliser des observations stratigraphiques optimales.

La première maçonnerie (MR 42) comporte une fondation haute de 0,3 m et constituée de silex liés au mortier jaune. Sa base se situe à l'altitude de 66,4 m NGF. Cette fondation prend place dans une tranchée assez large (1,6 m à cet emplacement) et à fond plat qui a recoupé ici le sommet du talus tardo-antique

(US 177). Les difficultés de lecture ne permettent pas de déterminer avec certitude si elle recoupe également le niveau de « terres noires » (US 198), ce que l'altimétrie laisserait pourtant supposer. L'élévation conservée, après un léger retrait, est haute de 0,5 m et présente un parement de silex liés au même mortier jaune. Aucun traitement de joint n'est visible. Le comblement de la tranchée de fondation masque partiellement cette élévation, mais n'a livré aucun mobilier datant.

5.7. OCCUPATIONS ET TRAVAUX AU SECOND MOYEN AGE

Le sommet des terres noires était surmonté, sur les deux tiers occidentaux du sondage³⁶, d'un niveau de sol constitué de petits silex, de nodules de calcaire et de fragments de terres cuites architecturales (tuiles plates) au sein d'un limon brun assez aéré (US 195). On note par endroits la présence de poches de mortier beige pulvérulent (US 196). Le sol ainsi matérialisé présente un léger pendage d'est en ouest, et une altitude comprise entre 66,9 et 67,1 m NGF. En l'absence d'élément datant, la chronologie de cet aménagement ne peut être précisée, même si une attribution médiévale semble probable.

Dans l'angle nord-ouest du sondage, les terrassements ont mis au jour un large creusement (ST 46) recoupant le sol US 195. Peu profond (environ 0,4 m), ce creusement présente des parois sub-verticales et un fond relativement plat. Observé ici sur près de 3 m², il se développe au nord et à l'ouest hors de l'emprise sondée sur une surface impossible à déterminer. Le comblement semble unitaire et composé de nombreuses terres cuites architecturales et fragments de calcaires, ainsi que de quelques silex et nodules de mortier, le tout au sein d'un limon argileux brun très aéré (US 183). Ces éléments évoquent bien sûr un remblai de démolition. L'étude des terres cuites architecturales³⁷ semble en outre indiquer qu'il pourrait s'agir d'un dépôt secondaire après un travail de tri et de récupération préalable.

Les déchets qui ont été enfouis ici témoignent probablement de la proximité d'un chantier de démolition / récupération. Les éléments collectés consistent principalement en des fragments de tuiles plates, dont certaines assurément à crochet. On notera également la présence d'une briquette, d'une tuile canal et d'un carreau de pavement estampé bicolore. En termes de datation, ce dernier fournit un *terminus post quem* dans la première moitié du XIV^e siècle. La briquette, quant à elle, pourrait ne pas être antérieure au XV^e siècle. Le tout permet de proposer, pour cette structure, une datation au plus tôt durant le second Moyen Age.

5.8. PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

L'ensemble de la surface sondée a livré, surmontant les aménagements décrits ci-dessus, un apport assez conséquent de remblais (US 193, 194, 207 et 210) portant alors le niveau du sol à une altitude comprise entre 67,3 et 67,5 m NGF. Epais de 0,3 à 0,5 m, ces remblais sont essentiellement constitués de limon argileux brun à brun clair, homogène et peu compact, renfermant de nombreuses inclusions de silex, de nodules de mortier, de calcaire et de fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes. Une datation médiévale ou postmédiévale peut être proposée, mais sans plus de précision.

C'est dans ces remblais que fut construit le second état du mur du doyenné (MR 43). Une tranchée de fondation recoupe en effet l'US 207. Large de 0,1 m à l'ouverture, elle offre une paroi sub-verticale. Dans cette tranchée, la fondation est haute de 0,5 m et se présente sous la forme d'une maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé. L'élévation sus-jacente, après un léger retrait, est constituée d'une maçonnerie de silex et de calcaire alternant avec des harpes en briques, le tout lié au même mortier jaune-orangé. Le parement semble n'avoir reçu aucun traitement particulier. L'usage de briques industrielles permet de proposer, pour ce mur, toujours conservé en élévation et qui constitue la limite de parcelle actuelle, une datation au plus tôt à la fin du XVIII^e siècle.

³⁶ Et donc sans contact stratigraphique avec le mur MR 42 précédemment évoqué.

³⁷ Etude réalisée par G. Deshayes et présentée en annexe du présent rapport.

S'appuyant contre la fondation, recouvrant les niveaux de remblais précédents et nivelant le terrain jusqu'à la base de l'élévation du mur MR 43, les dernières unités stratigraphiques reconnues dans ce sondage ne sont pas sans rappeler les éléments déjà observés dans les sondages 1 à 3. On relève ainsi en premier lieu les traces d'un niveau de travail discontinu, sous la forme de fins dépôts de sable orangé (US 191)³⁸, suivi d'un nouvel apport de remblais (US 189 et 190) et enfin de l'étalement d'un niveau de terre végétale riche en graviers et poches de mâchefer (US 188). Ce dernier correspond manifestement au dernier aménagement paysager du jardin de l'évêché.

5.9. SYNTHÈSE SUR LE SONDRAGE 5 (FIG. 52)

Les terrassements menés dans le sondage 5 ont sans doute permis de reconnaître la base du talus tardo-antique et, par là même, d'estimer ses dimensions. Il serait ainsi large, à la base, d'environ 15 m et conservé sur une hauteur d'environ 2,5 m, entre les cotes 64,5 et 67 m NGF. Sa terrasse sommitale semble large, à cet emplacement de près d'une dizaine de mètres. Nous avons vu que ces mensurations trouvent des parallèles très précis dans les éléments mis au jour Square Georges Brassens.

Le talus est ici constitué d'un amoncellement de matériaux variés, dessinant plusieurs séquences de remblais distinctes, parmi lesquelles des éléments probablement prélevés en grande partie dans les formations géomorphologiques superficielles, et d'autres prélevées sur des niveaux de démolition. En termes de chronologie, la présence de plusieurs éléments relevant clairement du courant du IV^e siècle permet d'affirmer que cette portion de l'*agger* n'a pas été achevée immédiatement après la construction du rempart qui est, lui, habituellement daté de la fin du III^e siècle.

Les occupations qui se sont développées sur la pente du talus n'ont pas pu être précisément caractérisées. Leur datation est également difficile à établir, mais semble couvrir une large période comprise entre l'Antiquité tardive et le courant du Moyen Âge. Une

séquence de « terres noires » recouvre ensuite l'ensemble de la surface explorée et pourrait correspondre à une phase de mise en jardins à l'époque médiévale.

Le second Moyen Âge et le début de la période moderne voient la construction d'un premier mur maçonné séparant les jardins de l'évêché et ceux du doyenné. Sans lien établi, une large fosse est creusée pour accueillir les éléments triés d'une démolition. Sa présence témoigne de la proximité d'un chantier de construction ou de réfection, malheureusement indéterminé, et auquel succèdent de nouveaux apports de remblais.

Les périodes modernes et contemporaines ne semblent marquer aucune rupture dans l'occupation. Le mur de séparation avec la propriété du doyenné est reconstruit au même emplacement, tandis que les jardins de l'évêché sont une nouvelle fois rehaussés par l'apport de remblais et l'installation d'une ultime couche de terre végétale.

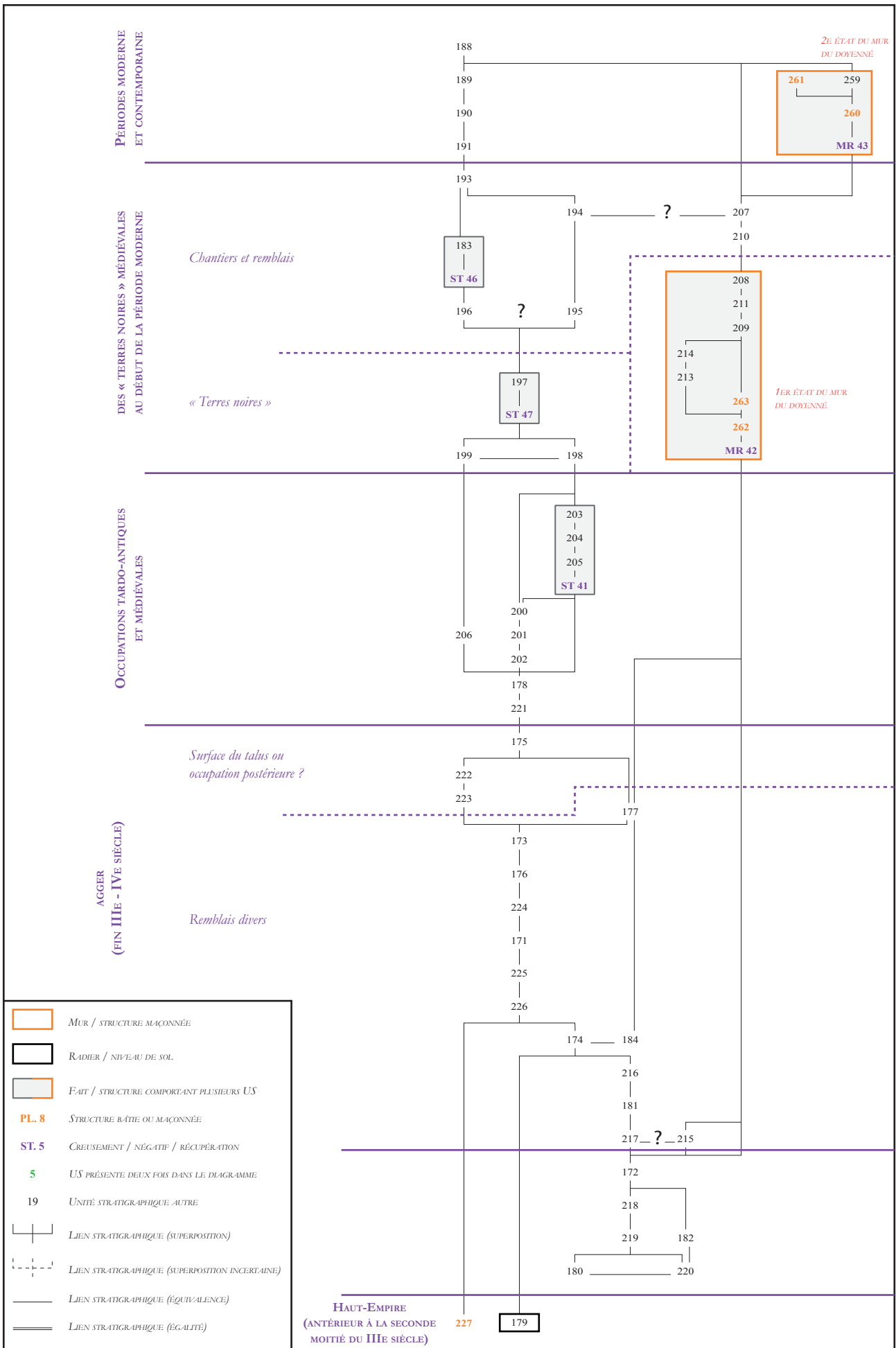


Figure 52 - Diagramme stratigraphique du sondage 5

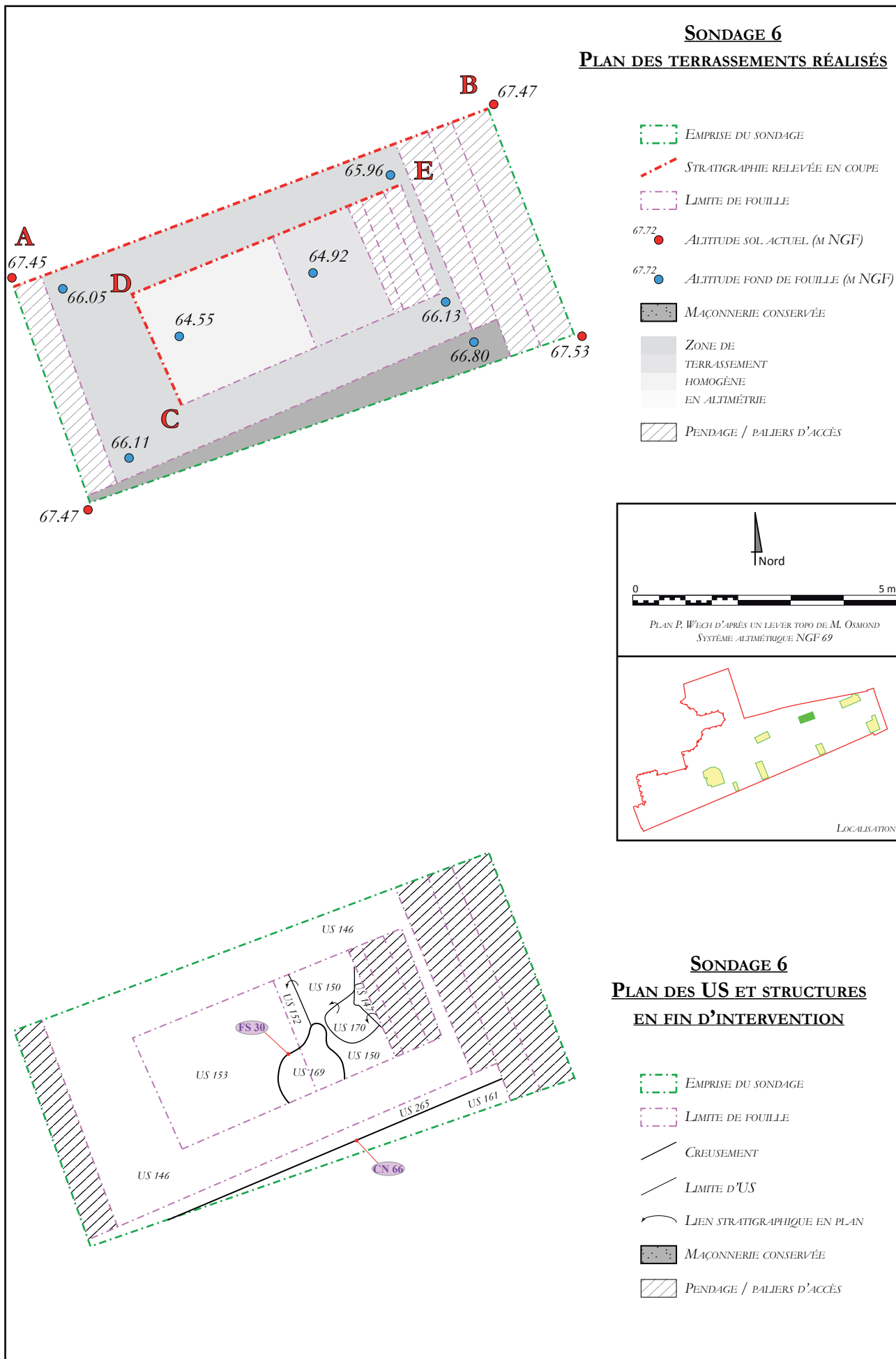


Figure 53 - Plan détaillé du sondage 6

6. SONDAGE 6

6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 6 se présente sous la forme d'une ouverture de plan rectangulaire de 10 x 4,3 m, soit environ 43 m² (fig. 53). Il est orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, dans le prolongement exact du sondage précédent, distant d'environ 18 m.

A l'exception de l'extrémité orientale, dans laquelle des « marches » ont été ménagées pour permettre un accès facile à l'excavation, l'ensemble du sondage devait faire l'objet d'un premier terrassement jusqu'à la cote de 66 m NGF, soit une profondeur d'environ 1,5 m sous le sol actuel. La présence d'une canalisation le long de la limite méridionale du sondage nous a cependant amenés à réduire légèrement l'emprise du sondage et à désaxer quelque peu les explorations les plus profondes.

Celles-ci ont été réalisées approximativement au centre du sondage, en préservant sur les quatre côtés des banquettes de sécurité suffisantes. De nouvelles marches ont été ménagées à l'extrémité orientale. La profondeur atteinte au fond du sondage est de 64,5 m NGF, conformément au projet d'intervention.

L'objectif de ce sondage était de mettre en évidence le niveau d'apparition des occupations médiévales, voire antiques, à cet emplacement et, éventuellement de les caractériser. La compilation des données récoltées dans les sondages 5, 6 et 7 devait également permettre de proposer la restitution d'une coupe stratigraphique longitudinale, mettant en évidence la dynamique stratigraphique de l'ensemble de la parcelle.

6.2. OCCUPATIONS STRATIFIÉES ANTIQUES ET ALTO-MÉDIÉVALES

A compter de la cote 65,2 m NGF, les terrassements ont mis au jour une succession de niveaux horizontaux parfaitement lisibles (fig. 54). Ceux-ci présentent une légère déclivité, de l'ordre de 10 %, du sud-est vers le nord-ouest³⁹. Le plus profond, et donc le plus ancien, est un niveau d'occupation constitué

de limon argileux brun-noir, compact et homogène, avec quelques graviers (US 153 ; fig. 55). Le mobilier qui en provient comporte une scorie, un fragment d'alliage cuivreux, un fragment de dallage / placage en calcaire, une monnaie et trois tessons ne fournissant rien d'autre qu'un *terminus post quem* au III^e siècle. La monnaie, quant à elle, est une imitation radiée de la fin du III^e siècle⁴⁰.



Figure 55 - Vue en plan du fond du sondage 6 et du niveau d'occupation US 153

Cette occupation, reconnue sur une épaisseur d'une douzaine de centimètres, est surmontée d'un niveau de sol en terre et gravier (US 152) dont le sommet se situe à une altitude comprise entre 64,8 et 64,9 m NGF. Ce sol n'a livré, en termes de mobilier,

³⁹ Sans doute l'origine de ce pendage doit-elle être recherchée dans la proximité de l'angle du rempart et de l'*agger*.

⁴⁰ Très dégradée et oxydée, cette monnaie (153 MET 2) n'a fait l'objet d'aucune notice. Le buste radié à droite est accompagné d'au moins une lettre O suggérant d'y reconnaître une imitation des émissions au DIVO CLAUDIO (la position de la lettre à l'arrière de la couronne, comme la morphologie du buste s'accordent parfaitement avec cette identification). Au revers, les reliefs sont également très peu lisibles, mais laissent deviner le profil d'un aigle. Le prototype de cette imitation pourrait donc être un antoninien du type RIC 266, émis à partir de 270. Le flanc présente un diamètre de 17 mm et une masse de 1,32 g. Ces caractéristiques permettent de ranger cette imitation dans la classe 2, telle que définie d'après le mobilier de la fouille des Andelys (Wech 2016, p. 326-327). Le rapprochement de ces classes avec celles proposées pour le monnayage de Reims (Doyen 2008, p. 284-285) permet de proposer une datation au cours des années 270.

que quelques restes fauniques, un élément en fer indéterminé et une dizaine de tessons. Parmi ceux-ci, deux éléments relevant du second Moyen Age semblent intrusifs. Leur présence s'explique cependant difficilement et peut découler soit d'une erreur de ramassage, soit de la présence d'une perturbation postérieure non reconnue lors des terrassements. Le reste des éléments céramiques, très fragmentaires (aucun élément de forme) et fortement dégradés, ne permet guère de datation précise. Si certains tessons sont clairement antiques et donc résiduels, d'autres pourraient se rattacher à l'Antiquité tardive, voire à la période mérovingienne.

La surface du sol US 152 comportait quelques aplats charbonneux (US 151) témoignant de la présence, à proximité, de foyers. Le tout était recouvert par un nouveau niveau d'occupation constitué de limon argileux brun-noir compact et homogène avec quelques silex (US 150). Epaisse de moins de 0,1 m, cette couche a livré une coulure en alliage cuivreux et quatre tessons. Là encore, un état très fragmentaire, l'absence de forme et l'usure des surfaces posent d'importants problèmes d'identification. Néanmoins, et même si une attribution ancienne ne peut pas être totalement écartée, l'aspect des pâtes semble clairement rattacher ces productions à la toute fin de l'Antiquité, voire sans doute à la période mérovingienne⁴¹.

Cette occupation est recoupée par le creusement d'une large fosse de plan grossièrement circulaire (diamètre environ 1,2 m), comprenant au nord une petite excroissance et partiellement engagée au sud sous la berme (FS 30 ; **fig. 56**). Cette fosse n'a été sondée que sur une hauteur d'une vingtaine de centimètres et son fond n'a pas été atteint. Son comblement (US 169) est constitué de limon argileux brun-noir assez charbonneux, homogène et peu compact, avec, en surface, quelques gros silex. Aucun mobilier n'y a été récolté, de telle sorte que ni sa fonction ni sa datation ne peuvent être établies.

A la surface de l'occupation US 150, les traces d'un foyer ont en outre été observées sous la forme de limon argileux rougeâtre avec des traces de rubéfaction (US 170).

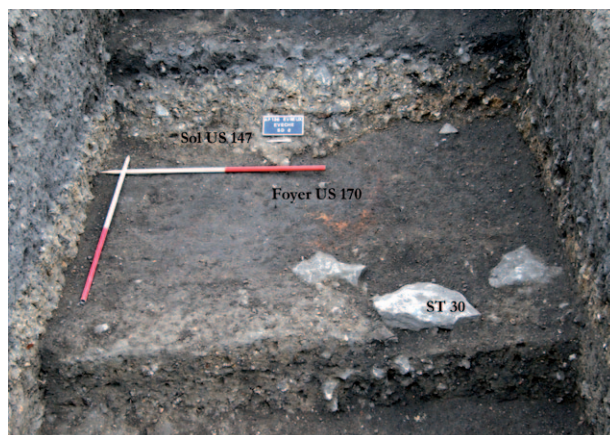


Figure 56 - Vue en plan des structures et occupations tardo-antiques à alto-médiévales

L'occupation se poursuit ensuite, scellant ces aménagements. Deux niveaux successifs ont en effet été identifiés, surmontant le foyer US 170 et le comblement de la fosse FS 30. Ces niveaux, qui semblent se développer principalement vers l'ouest, consistent en des couches de limon brun à brun clair (US 148 et 149), plus ou moins compact, dans lesquelles le mobilier semble assez rare. Nous n'y avons trouvé que quelques restes fauniques, un galet en silex et plus d'une quinzaine de tessons. Ceux-ci semblent fixer un *terminus post quem* au IV^e siècle. Les éléments présentés ci-dessus invitent toutefois à la prudence et suggèrent une datation peut-être plus récente.

Cette riche séquence stratigraphique s'achève par l'établissement d'un épais sol de gravier compacté (US 147). Reconnu sur toute la surface du sondage profond, ce sol est épais de 0,2 à 0,3 m et offre une surface régulière à une altitude comprise entre 65,1 et 65,3 m NGF. On observe en effet un pendage sud / nord assez marqué (**fig. 57**) et un autre est / ouest plus léger, correspondant à la configuration des niveaux sous-jacents. Ce sol était surmonté d'une très fine couche d'occupation (US 154), constituée de limon argileux gris-noir compact. Le mobilier issu du niveau de sol US 147 est peu abondant et ne comprend que de rares restes fauniques et deux tessons. L'un pointe vers le second Moyen Age et semble clairement intrusif⁴², tandis que l'autre suggère un *terminus post quem* au IV^e siècle. Les trois tessons mis au jour dans l'occupation US 154 sont antiques, sans plus de précision.

41 Information D. Théolas qui insiste cependant sur le fait qu'aucune certitude n'est permise.

42 Sans doute pour les mêmes raisons que celles évoquées dans la description de l'US 152.

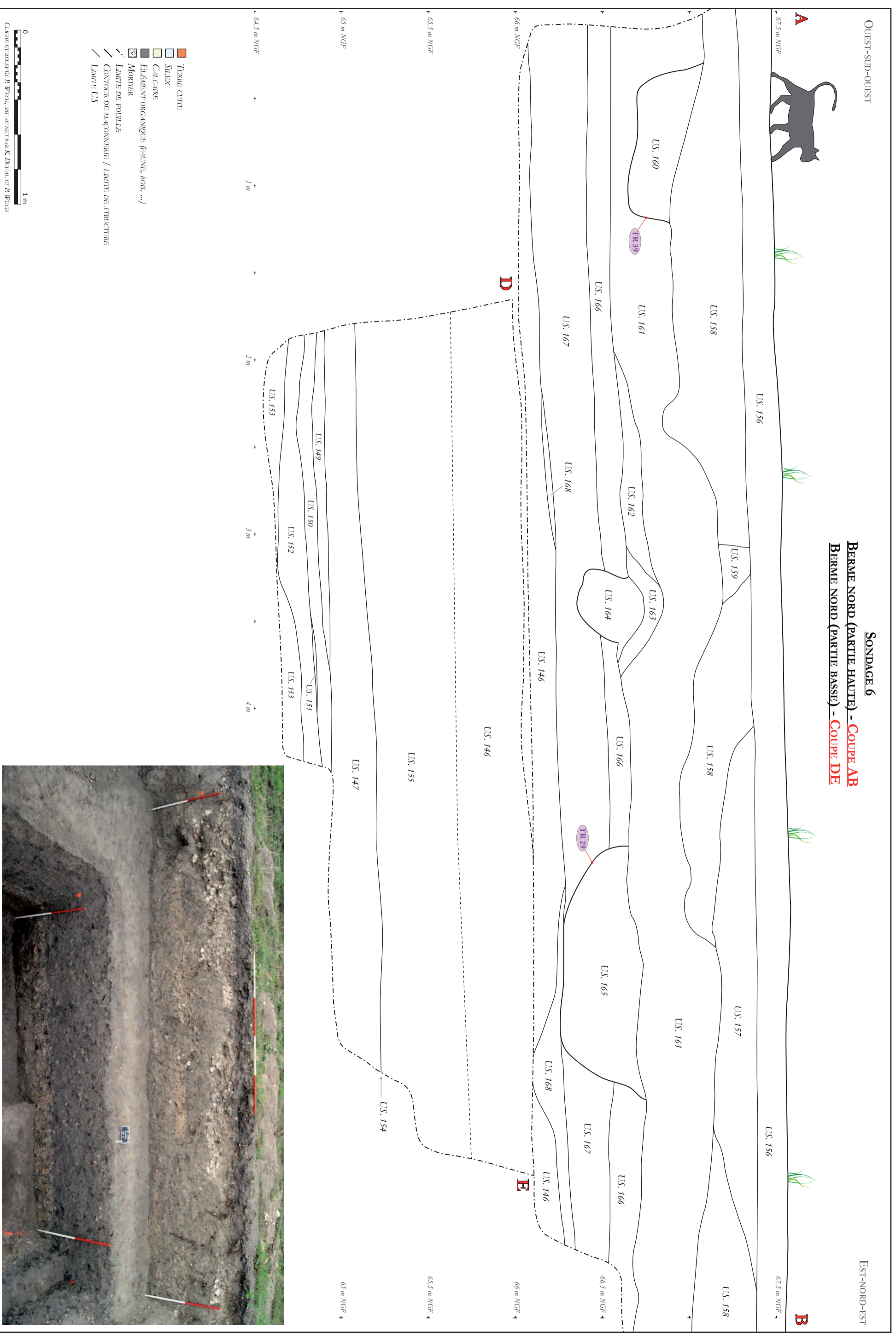


Figure 54 - Relevés stratigraphiques du sondage 6 - bermes nord

6.3. LES « TERRES NOIRES »

6.3.1. SÉQUENCE 1

Surmontant et scellant le niveau de sol US 147 et l'occupation associée, une importante épaisseur de « terres noires » a ensuite été identifiée sur l'ensemble du sondage. Le tout est épais de plus d'un mètre et offre une stratification interne puisque deux niveaux au moins ont pu y être distingués (fig. 54 et 57). Le plus ancien (US 155) se présente sous la forme d'un limon argileux brun foncé, assez homogène et com-

plet, avec de nombreux silex pluri-centimétriques. Le mobilier présent se compose de quelques restes fauniques, d'une pièce en silex (non étudiée) et de quelques tessons constituant un ensemble hétérogène mêlant éléments antiques résiduels et éléments alto-médiévaux en proportions égales. Parmi les éléments alto-médiévaux, on soulignera la présence d'un pot à lèvre en gouttière en céramique commune, dont la datation s'établit aux VII^e – VIII^e siècles. Un élément en céramique commune claire présentant les traces d'un décor peint brun-orangé (trait oblique) pourrait être plus tardif encore (X^e siècle ?).

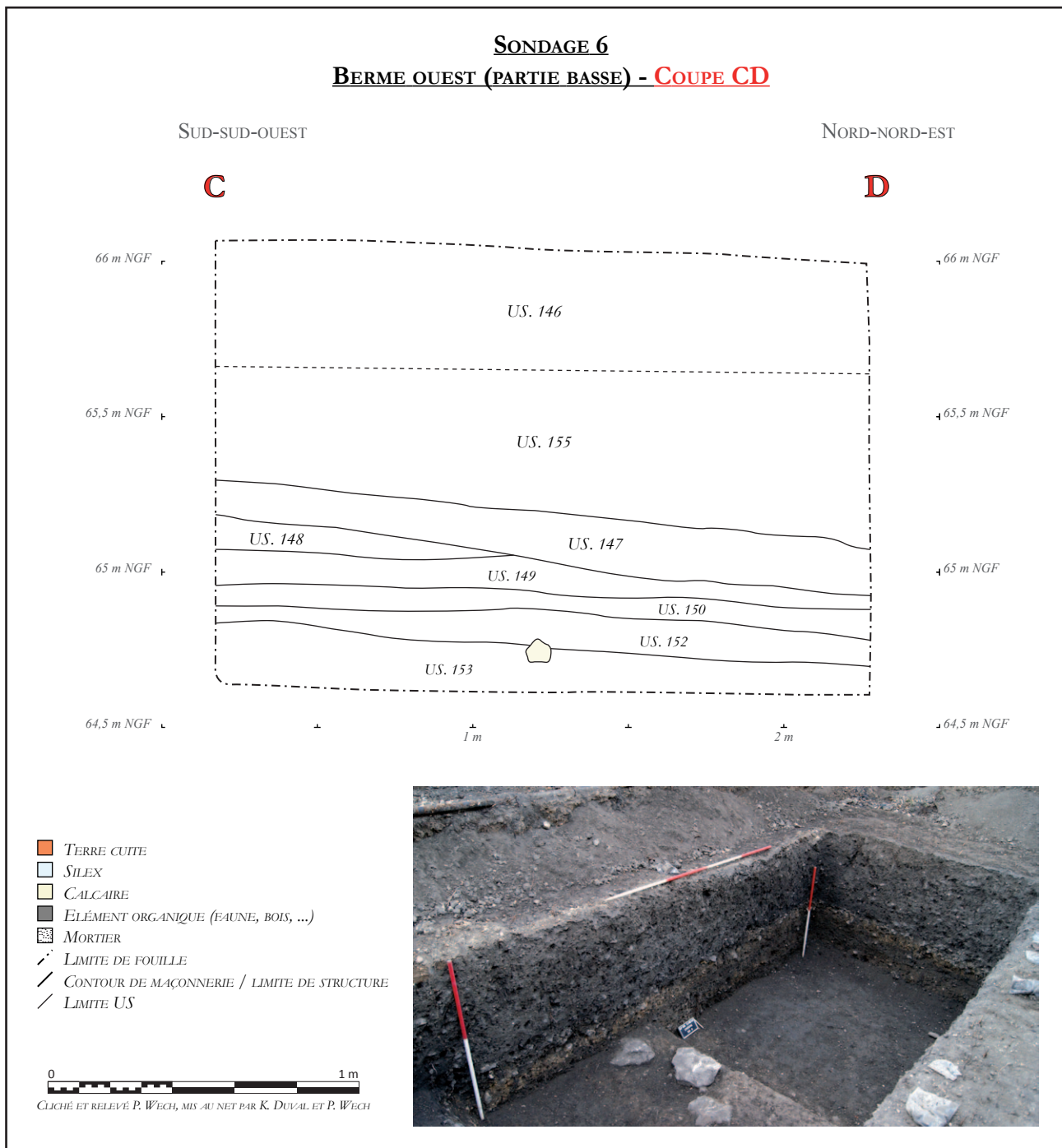


Figure 57 - Relevés stratigraphiques du sondage 6 - berme ouest

Le second niveau de « terres noires » (US 146) présente un aspect très proche du précédent, mais s'en distingue par une matrice plus claire et moins compacte. La limite entre les deux n'est cependant pas franche, ce qui tendrait davantage à témoigner d'une transition progressive, plutôt que d'une succession abrupte. L'US 146 a livré un mobilier relativement abondant et diversifié, parmi lequel on citera un fragment de dallage / placage en calcaire, des scories, quelques restes fauniques et une dizaine de tessons constituant là encore un ensemble hétérogène. On y retrouve en effet les habituels éléments résiduels, mais aussi des productions attribuables aux périodes mérovingienne et carolingienne (pot à lèvre en gouttière) et des éléments relevant plus clairement du second Moyen Age (fragment du bec verseur d'un pichet glaçuré et lèvre en flèche soulignée d'une moulure d'un pichet en céramique commune attribuables aux XII^e – XIII^e siècles).

Ces différents éléments chronologiques nous renvoient, en ce qui concerne les « terres noires », à deux hypothèses : soit un apport massif de sédiments dont la datation est fixée au second Moyen Age par le tesson le plus récent, soit un ensemble dont la constitution progressive a couvert une longue période, depuis l'époque mérovingienne, voire tardo-antique, jusqu'au second Moyen Age. Quoiqu'il en soit, rien ne permet ici d'éclairer ni la nature exacte de cette accumulation ni sa finalité.

Cette séquence stratigraphique se conclut par l'aménagement d'un niveau de sol discontinu et peu épais (US 168), constitué d'un limon argileux brun à brun-orangé, compact et hétérogène, avec de nombreuses petites inclusions de calcaire et de mortier, et quelques fragments de terres cuites architecturales⁴³. L'unique tesson mis au jour est un fragment de pichet à lèvre en flèche soulignée d'une moulure, similaire à celui de l'US 146 sous-jacente, et qui semble confirmer la datation au second Moyen Age de ce niveau de sol. Son altitude est comprise entre 66,05 et 66,35 m NGF.

6.3.2. SÉQUENCE 2

Une deuxième séquence de « terres noires » a ensuite pu être observée. Épaisses d'une trentaine de centimètres (US 167), celles-ci se présentent sous la forme d'un limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec de nombreux petits nodules de calcaire. Trois tessons y ont été découverts, dont deux relèvent du second Moyen Age. L'un d'entre eux présente une glaçure extérieure verte autorisant une datation comprise entre les XIII^e et XV^e siècles.

Un nouveau niveau de sol surmonte ce dépôt. Constitué d'un mélange de limon argileux brun et de limon argileux brun-orangé, il comporte un fin gravier, ainsi que quelques silex et fragments de tuiles plates. Compact et hétérogène, il offre une épaisseur assez conséquente de 0,15 à 0,2 m et son sommet se situe à une altitude comprise entre 66,55 et 66,7 m NGF. Aucun mobilier ne permet ici d'apporter de précision chronologique.

Deux éléments recourent ou perturbent ce niveau de sol. Une fosse (ST 29) reconnue dans la berme nord présente une largeur à l'ouverture de près de 1,5 m et une profondeur de 0,45 m. Les parois sont évasées et le fond relativement plat. Son plan n'a pas été reconnu. Son comblement est homogène et constitué de limon argileux brun, assez compact, avec quelques inclusions de silex, de calcaire et de terre cuite (US 165). Aucun mobilier n'y a été mis au jour.

Le second élément est difficile à interpréter. Paraissant recouper le sol US 166, il présente un profil irrégulier et singulier qui évoque plus la perturbation racinaire que le creusement d'une fosse, d'un fossé ou d'un trou de poteau. Son comblement est constitué de limon argileux brun, homogène et peu compact, avec des racines et différentes inclusions (US 164). Il semble probable que nous soyons en présence d'une perturbation ancienne, engendrée par une grosse racine, et qui aurait en partie soulevé et perforé le sol US 166. Ceci expliquerait en outre pourquoi une recharge de sol très ponctuelle a été reconnue précisément à cet emplacement, sous la forme d'un apport de petits silex, fragments de tuiles plates et nodules de calcaire (US 162 et 163).

6.4. PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Un dernier ensemble de « terres noires » potentielles scelle les éléments que nous venons d'évoquer. Il s'agit d'un limon argileux brun foncé, assez compact et homogène, avec de très rares petits inclusions de calcaire (US 161). Son interprétation demeure donc délicate : s'agit-il d'un remblai massif (aménagement paysager ?) ou d'une accumulation progressive de matériaux ? Ce niveau présente une surface très irrégulière et n'a livré ici aucun mobilier datant. Cette surface « torturée » pourrait résulter de multiples creusements peu distincts et donc non interprétables, dont l'un au moins semble nettement se dessiner à l'extrémité occidentale de la coupe (ST 39).

Un important remblai riche en matériaux de construction (nodules de mortier beige, nodules de calcaire et blocs de silex) surmonte l'US 161 et vient sans doute combler les creusements ou dépressions qui perturbaient sa partie sommitale. Ces remblais (US 157, 158 et 159) résultent probablement d'un chantier de construction ou de démolition proche, dont les restes auraient été étalés à cet emplacement. Là encore, le mobilier fait défaut pour proposer une datation précise.

La position stratigraphique de ces différents éléments, qu'il s'agisse du remblai US 161 ou des apports riches en matériaux de construction, permet néanmoins de proposer une attribution chronologique courant de la période moderne au début du XX^e siècle⁴⁴, sans plus de précision. La stratigraphie s'achève avec la mise en place, sur l'ensemble de la surface du sondage, d'un niveau de terre végétale mêlant humus et gravier (US 156).

6.5. SYNTHÈSE SUR LE SONDRAGE 6 (FIG. 58)

En termes de lecture stratigraphique, le sondage 6 semble d'un abord assez aisé, puisqu'il n'a guère livré, sous la cote de 65,3 m NGF, qu'une succession de

niveaux sub-horizontaux. Les plus anciens consistent en une alternance de niveaux de sol et d'occupation dont la datation semble couvrir une période comprise entre l'Antiquité tardive et l'époque mérovingienne. Des aménagements associés, tels qu'un foyer ou une fosse, ont également été identifiés. La nature exacte de cette occupation ou de ces occupations successives nous échappe cependant très largement.

Le site voit ensuite le dépôt d'importants niveaux de « terres noires », résultant sans doute d'une accumulation progressive plus que d'un apport unique, et dont la chronologie semble couvrir tout le Moyen Âge. Au moins deux séquences ont pu être identifiées, alternant avec l'aménagement de niveaux de sol. Il est cependant probable qu'il existe, à l'intérieur de chacune de ces deux séquences, une stratigraphie plus fine que seule une approche micro-morphologique pourrait mettre en évidence et caractériser. La question reste donc posée de l'existence de jardins à cet emplacement et dès cette époque.

Les périodes modernes et contemporaines ne sont marquées dans ce sondage que par l'apport d'importantes quantités de matériaux, successivement de la terre à jardin puis des remblais de démolition. Ces éléments témoignent sans doute de l'évolution du site et de ses jardins, objet de plusieurs aménagements successifs, mais difficiles à dater et à restituer.

⁴⁴ L'examen des clichés aériens de l'IGN montre en effet que le site des jardins de l'évêché n'a connu aucune modification entre la Première guerre mondiale et nos jours.

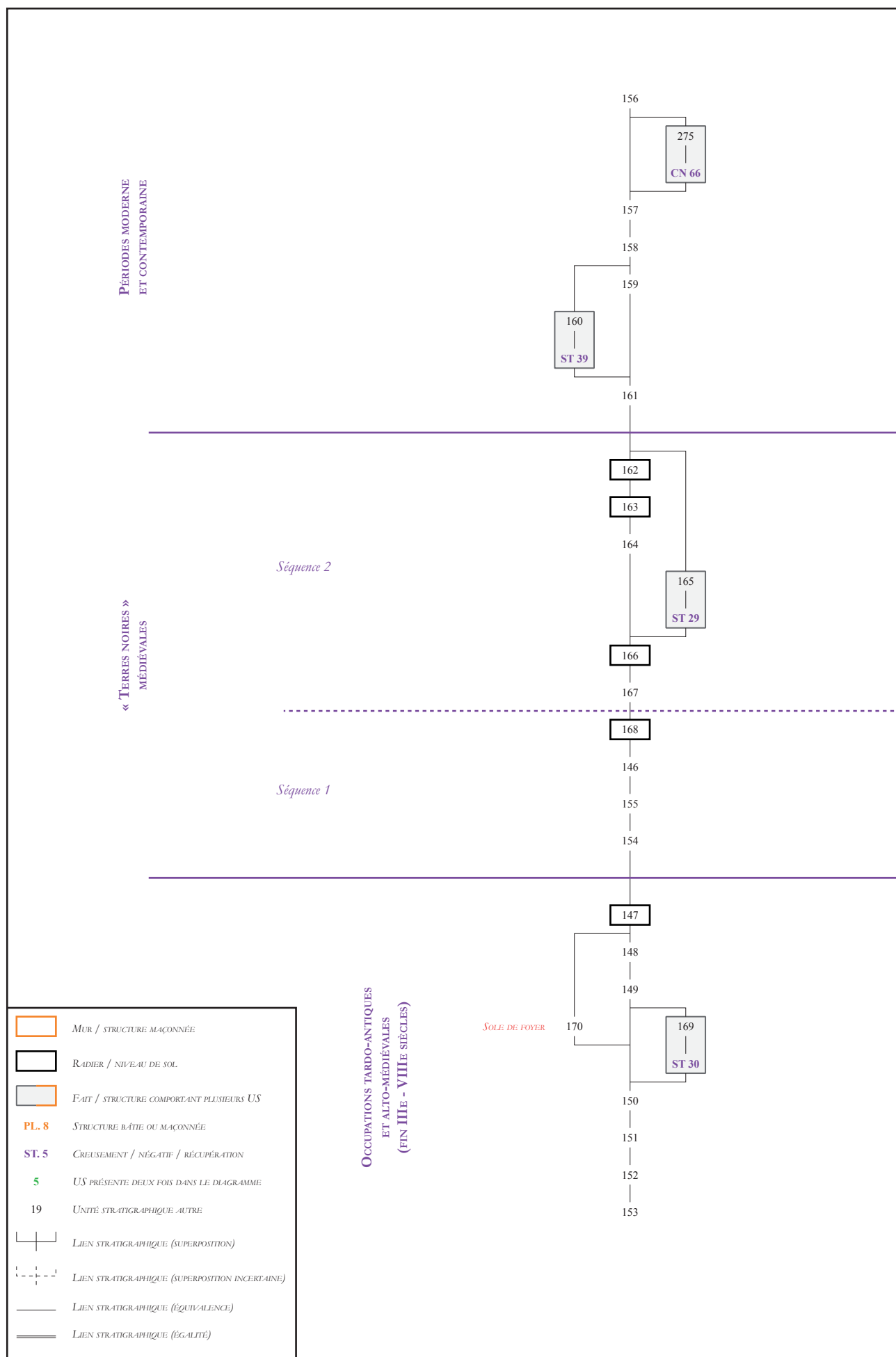


Figure 58 - Diagramme stratigraphique du sondage 6

7. SONDAGE 7

7.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 7 se présente sous la forme d'une ouverture de plan rectangulaire de 9 x 4,1 m, soit environ 37 m² (**fig. 59**). Il est orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, dans le prolongement exact du sondage précédent, distant d'environ 21 m.

A l'exception de l'extrémité orientale, dans laquelle des « marches » ont été ménagées pour permettre un accès facile à l'excavation, l'ensemble du sondage devait faire l'objet d'un premier terrassement jusqu'à la cote de 66 m NGF, soit une profondeur d'environ 1,5 m sous le sol actuel. La présence d'une canalisation le long de la limite méridionale du sondage nous a cependant amenés à réduire légèrement l'emprise du sondage.

Dans l'espace disponible, en préservant au maximum sur les quatre côtés des banquettes de sécurité suffisantes, un sondage profond a été réalisé au centre de l'ouverture. De nouvelles marches ont été ménagées à l'extrémité orientale. La profondeur atteinte au fond du sondage est de 64,75 m NGF.

L'objectif de ce sondage était de mettre en évidence le niveau d'apparition des occupations médiévales, voire antiques, à cet emplacement et, éventuellement de les caractériser. La compilation des données récoltées dans les sondages 5, 6 et 7 devait également permettre de proposer la restitution d'une coupe stratigraphique longitudinale, mettant en évidence la dynamique stratigraphique de l'ensemble de la parcelle.

7.2. OCCUPATIONS STRATIFIÉES TARDO-ANTIQUES

Le niveau le plus ancien mis au jour dans ce sondage est un niveau d'occupation constitué de limon argileux brun, assez compact et homogène, avec de nombreux charbons et de petits nodules de terre brûlée et de terre cuite (US 119 ; **fig. 60**). Un examen rapide sur le terrain laisse supposer l'existence d'une micro-stratification interne. Cette occupation présente une surface régulière et un pendage du sud-

ouest vers le nord-est peu marqué. Son altitude est ainsi comprise entre 64,9 et 65 m NGF. Un unique tesson de céramique y a été découvert, ne fournissant qu'une fourchette chronologique comprise entre le II^e et le IV^e siècle. Cette occupation est surmontée, dans l'angle sud-ouest du sondage d'un très fin niveau de sol constitué de gravier et de petits aplats de mortier jaune (US 120).

Un second niveau d'occupation a été reconnu, dans l'angle sud-ouest du sondage, surmontant le sol US 120, mais n'a livré aucun mobilier. Il est constitué de limon argileux brun, assez compact et homogène, avec quelques silex et nodules de mortier (US 118). Les inclusions étant concentrées en partie haute, l'hypothèse d'un sol aménagé peut être proposée.

Sans doute en vue de régulariser le léger dénivelé, une importante séquence de remblais a été ensuite reconnue (US 125, 126 et 127). Absente de la berme sud, celle-ci s'épaissit progressivement vers le nord. Il s'agit d'un ensemble hétérogène, principalement constitué d'un mélange de limon sableux brun-orangé avec une charge argileuse et de limon argileux brun. De petits nodules de calcaire, quelques petits silex et de rares nodules de mortier beige centimétriques sont présents, ainsi que, ponctuellement, des fragments de terres cuites architecturales. Cet ensemble de remblais, dont la surface se situe à environ 65,2 m NGF, a livré un moellon calcaire, quelques restes fauniques et une quinzaine de tessons, tous antiques. Outre une certaine résidualité, on observe la présence d'éléments plus tardifs, pointant vers la seconde moitié du III^e siècle, voire le courant du IV^e siècle (gobelet du type Niederbieber 33 ou encore pot à lèvres plate éversée). Un fragment de sigillée d'Argonne tendrait ainsi à ancrer ces remblais au IV^e siècle au plus tôt.

La séquence se conclut par l'aménagement probable d'un sol (US 124). Constitué de silex et de gros fragments de terres cuites architecturales antiques dans une matrice de limon argileux brun foncé assez aérée, il semble ne concerner qu'une surface réduite. Outre quelques restes fauniques, il a livré une poignée de tessons relevant des II^e et III^e siècles, manifestement résiduels.

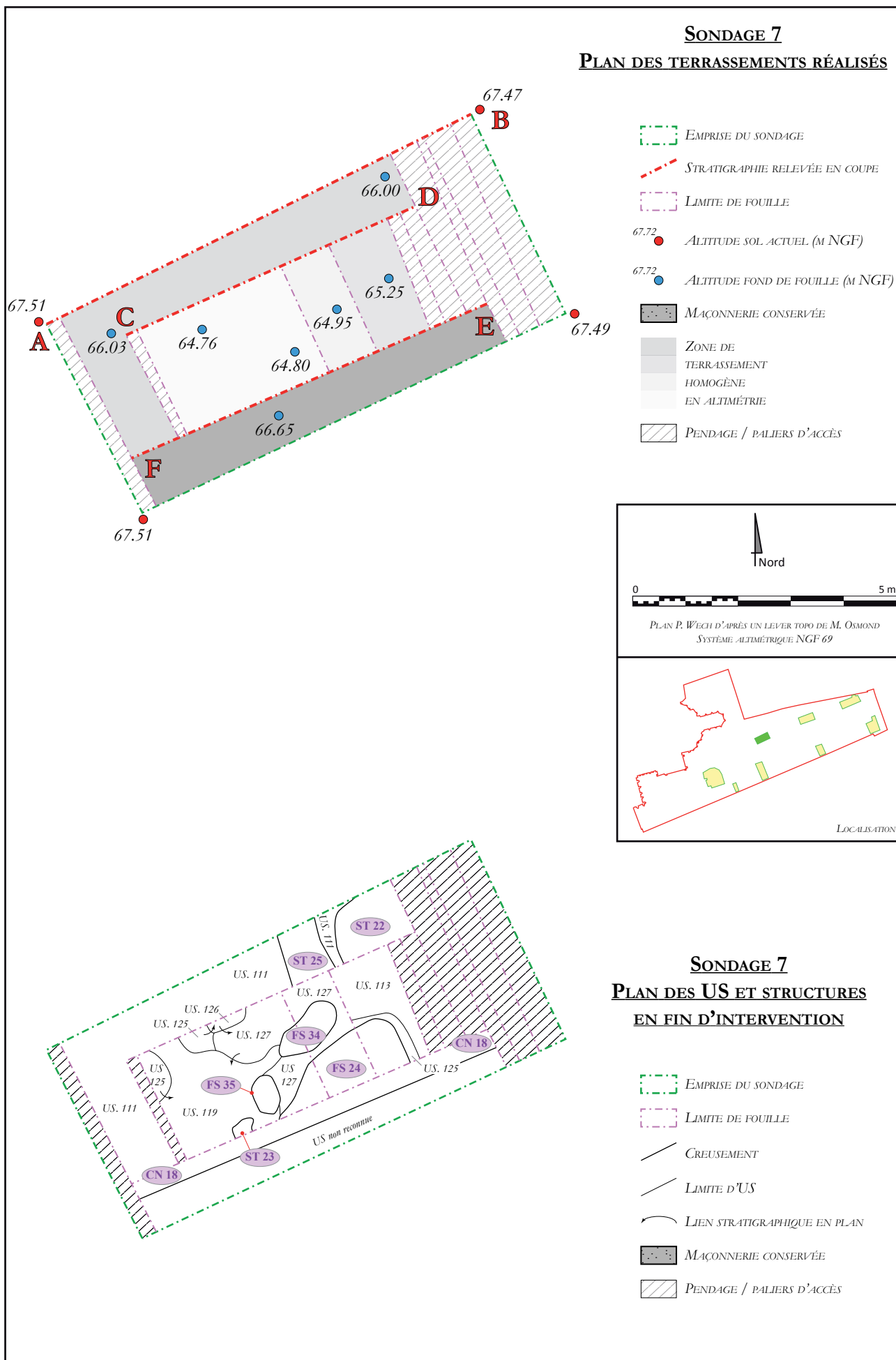


Figure 59 - Plan détaillé du sondage 7

7.3. STRUCTURES FOSSOYÉES

Recoupant systématiquement les niveaux précédemment décrits, plusieurs structures fossoyées ont été observées dans ce sondage (fig. 60). Engagée sous la berme sud, la fosse FS 24 est longue d'environ 3,5 m. Ses parois semblent évasées, mais sa profondeur n'a pas été reconnue. Le comblement apparaît globalement homogène et constitué de limon argileux brun à brun foncé, homogène et peu compact, avec quelques gros silex, des fragments de terres cuites architecturales antiques et, ponctuellement, des nodules de torchis (US 116 et 117). Le mobilier présent est peu abondant et ne consiste qu'en quelques restes fauniques et une poignée de tessons fournissant une fourchette chronologique entre le milieu du IV^e siècle et le courant du V^e siècle (coupe en sigillée du type Chenet 323A et bol en céramique commune à bord en bourrelet arrondi).



Figure 60 - Vue en plan des occupations et structures reconnues au fond du sondage 7

Au centre du sondage, une fosse oblongue orientée est / ouest, recoupe également les niveaux de remblais précédents (FS 34). Longue de 1,3 m et large

de 0,6 m, elle n'a pas été sondée. Son comblement est très homogène et constitué de limon argileux noirâtre assez homogène et moyennement compact (US 144). Un fragment de moellon calcaire et un tesson antique y ont été collectés, mais ne fournissent pas de précision chronologique.

Deux autres fosses, repérées au pied de la berme sud (FS 23) et au centre du sondage (FS 35), ainsi qu'un possible trou de poteau, repéré dans la berme nord (TP 26), complètent cet ensemble. Rien ne permet de déterminer s'il s'agit là d'éléments contemporains les uns des autres et relevant donc d'une même occupation. Aucun schéma organisationnel ne semble en tout cas s'en dégager.

7.4. LES « TERRES NOIRES »

A l'image de ce qui a été reconnu dans le sondage 6, les aménagements et occupations qui viennent d'être décrits sont, sur l'ensemble du sondage, recouverts par une importante épaisseur de « terres noires », dans laquelle plusieurs séquences peuvent à nouveau être individualisées.

7.4.1. SÉQUENCE 1

La première séquence est épaisse de 0,4 à 0,45 m, et son sommet se situe à environ 65,6 m NGF. Elle est constituée de limon argileux brun foncé, assez homogène et moyennement compact, avec quelques silex et de rares fragments de terre cuite (US 113). Aucune stratification interne n'a été reconnue. Deux fragments de dallage / placage en calcaire y ont été mis au jour, ainsi qu'un fragment de tuile plate portant des traces de glaçure et plus d'une dizaine de tessons de céramique. La tuile plate pose d'emblée un *terminus post quem* au XII^e siècle⁴⁵. Le mobilier céramique comporte de nombreux éléments antiques résiduels ainsi qu'un élément portant des traces d'une glaçure extérieure mouchetée vert clair. Ce dernier élément ne saurait être antérieur au second Moyen Age et, sans doute, au XIII^e siècle.

45 Estimation G. Deshayes (étude en annexe du présent rapport).

Un fin niveau de sol discontinu a été reconnu au sommet de ces « terres noires », dans la berme méridionale (**fig. 62**). Il se présente sous la forme de mortier jaunâtre pulvérulent avec quelques silex (US 112). Peut-être s'agit-il d'un niveau de travail ?

La réflexion concernant les « terres noires » est la même que pour le sondage 6 : sommes-nous en présence d'un apport massif et unique de remblais, ou bien face à une accumulation progressive de sédiments ? La question ne peut pas être tranchée ici. Le mobilier découvert, et le *terminus* qui en découle, permettent peut-être d'opter pour la seconde hypothèse et de restituer une durée d'accumulation assez longue, courant de la fin de l'Antiquité au second Moyen Age.

7.4.2. SÉQUENCE 2

La seconde séquence atteint, dans la berme nord, une épaisseur d'environ 1 m. Ses parties supérieures, sur l'ensemble du sondage, ont été fortement perturbées par de nombreux creusements qui n'ont pas permis d'observation de détail. Plusieurs niveaux ont toutefois pu y être distingués, attestant la réalité d'un ensemble complexe et stratifié.

Observé uniquement dans la berme nord, le niveau le plus profond est constitué de limon argileux brun, homogène et peu compact, avec des silex de taille moyenne, quelques petits blocs calcaires et des nodules de mortier épars (US 122). Il pourrait s'agir d'un remblai ponctuel, dans lequel deux tessons ont été découverts, dont l'un relève probablement du second Moyen Age.

Le niveau sus-jacent se présente sous la forme d'un limon argileux brun moyennement compact et homogène, avec de nombreuses petites inclusions de calcaire, de silex et de mortier (US 111). Outre quelques fragments de tuiles plates médiévales et / ou modernes, un unique tesson de céramique glaçurée verte y a été collecté, fournissant un *terminus post quem* au XIII^e siècle. Cette datation s'accorde parfaitement avec les éléments évoqués précédemment.

Enfin, jusqu'à la cote de 66,75 m NGF, l'US 110 / 143 revêt l'apparence d'un remblai assez hétérogène. Constitué de limon argileux brun, compact

et homogène, avec de nombreuses petites inclusions variées, il n'a livré que quelques restes fauniques et une poignée de tessons suggérant toujours un *terminus post quem* au second Moyen Age (XIII^e – XV^e siècles).

7.4.3. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

L'analyse des « terres noires », dans le sondage 7, montre que celles-ci recèlent une structure interne complexe et relèvent sans doute de plusieurs séquences successives et étalées dans le temps. Leur constitution semble en effet couvrir une large plage chronologique, de la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Age. Les éléments datant récoltés ici suggèrent cependant que la plus grosse partie de ces « terres noires » semble avoir été mise en place au cours du second Moyen Age.

S'il est tentant d'établir un lien avec la mise en place précoce des jardins de l'évêché, cette hypothèse ne repose sur aucun élément tangible. La nature exacte de ces « terres noires », comme leur mode de déposition, restent donc à caractériser.

7.5. CREUSEMENTS DE LA FIN DU MOYEN AGE OU D'ÉPOQUE MODERNE

Le sommet des « terres noires » est fortement perturbé par la présence de très nombreux creusements postérieurs. Ceux-ci occupent une grande partie de la surface sondée, mais n'ont pas toujours pu être clairement individualisés au moment des terrassements. Il est ainsi impossible d'en proposer un plan. L'examen des coupes a toutefois permis de préciser certains points quant à leur morphologie et leur succession. Sauf exception, aucune interprétation fonctionnelle ne peut être proposée ici.

Dans la berme nord (**fig. 61**), un premier creusement aux parois évasées et au fond très irrégulier a été identifié (ST 25). Profond au maximum de 0,8 m, il offre un comblement assez massif quoi que hétérogène, dont les composantes présentent un pendage d'ouest en est et sont constituées d'un mélange de limon argileux brun, de limon argileux brun-orangé et de fragments de terres cuites architecturales médiévales

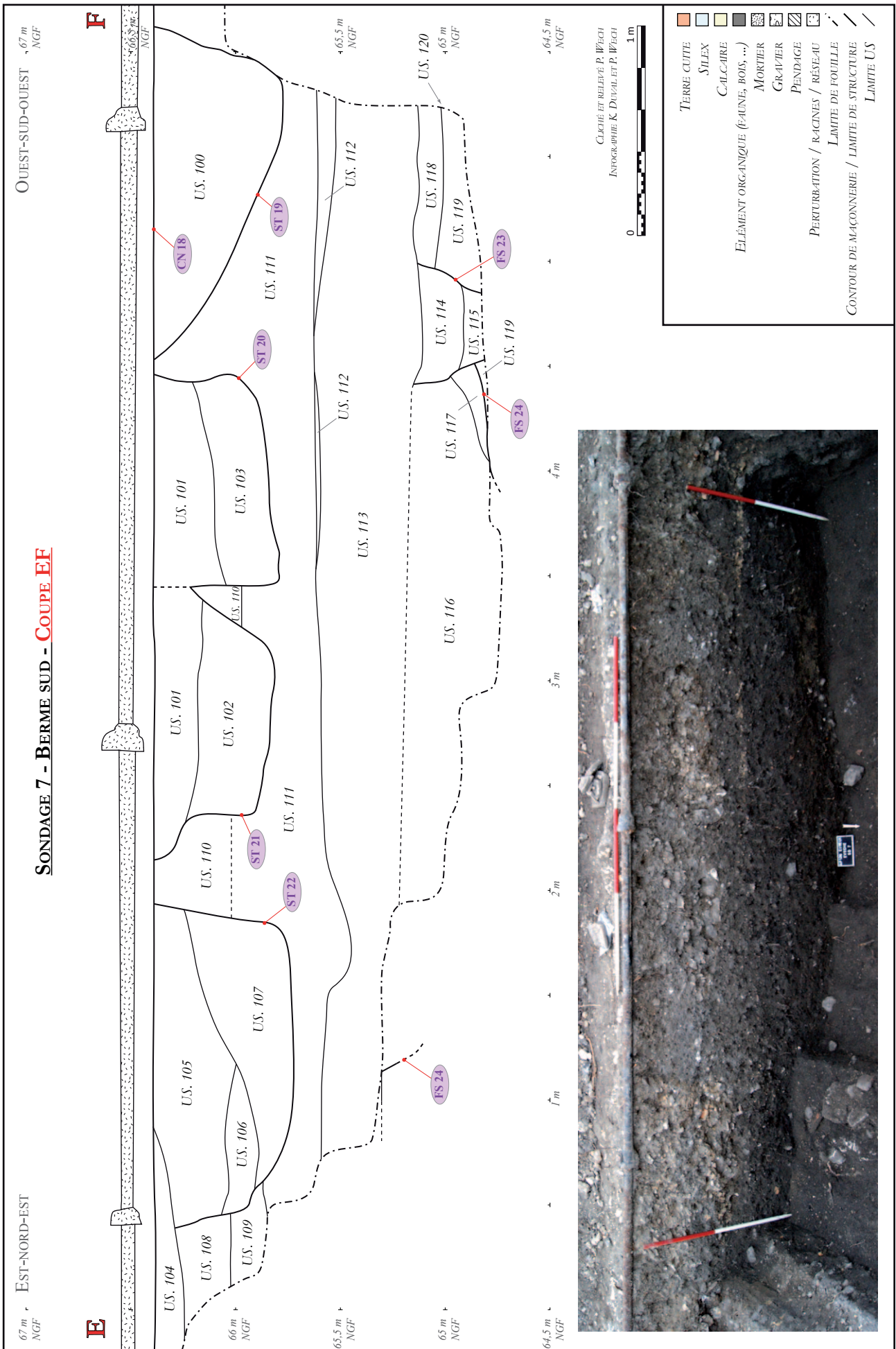


Figure 61 - Relevés stratigraphiques du sondage 7 - berme sud

et / ou modernes (US 141 et 142). L'unique tesson récolté est un fragment de céramique glaçurée attribuable à la fin du Moyen Age ou à la période moderne (XIII^e – XVI^e siècles), auquel s'adjoint un fragment de verrerie probablement antique et donc résiduel.

Dans la berme sud (**fig. 62**), deux creusements accolés présentent des profils proches : profondeur conservée d'environ 0,6 m, fond plat, parois sub-verticales et largeurs respectives 1 et 1,25 m (ST 20 et ST 21). Leurs comblements supérieurs sont identiques et constitués de limon argileux brun assez meuble et homogène avec de nombreux fragments de tuiles plates (US 101), à tel point qu'il n'a pas été possible d'identifier un éventuel recoupement. Une synchronie peut donc être envisagée. Aucun autre mobilier n'y a été découvert.

Dans l'angle sud-ouest du sondage (**fig. 62**), une autre structure fossoyée a été identifiée sous la forme d'un creusement au profil en U et aux parois très évasées (ST 19). Large à l'ouverture de 1,6 m, il présente une profondeur conservée de 0,6 m et un comblement unitaire sous la forme d'un ensemble hétérogène de remblais mêlant poches de limon brun, limon argileux orangé, nodules de mortier et fragments de tuiles plates, avec quelques petits silex et nodules de calcaire (US 100). Aucun autre mobilier n'y a été récolté.

Enfin, perpendiculairement à l'axe du sondage et reconnu dans les deux bermes nord et sud, un creusement a été observé sur une longueur d'au moins 3,3 m (ST 22). On serait tentés d'y voir un fossé, mais le fait qu'il semble se refermer au pied de la berme nord paraît contredire cette hypothèse, à moins de lui restituer un tracé courbe. Le creusement est en tout cas profond de 0,8 m et sa largeur à l'ouverture va de 2,5 m dans la berme nord à seulement 1,5 m au sud. Il présente en outre des profils différents de part et d'autre du sondage : fond plat et parois sub-verticales et très régulières au sud, et fond plat sur 1,2 m de large et parois plus évasées avec un ressaut intermédiaire au nord. Son comblement est hétérogène et constitué d'un ensemble de remblais riches en matériaux de construction tels que des nodules de mortier, des fragments de tuiles plates, des silex, des blocs de

calcaire et du torchis (US 105, 106, 107, 138 et 139). On notera la présence, tapissant une partie du fond de la structure, d'un fin niveau de sable orangé (US 140), également employé comme matériau de construction. L'examen des terres cuites architecturales a montré que la quasi-totalité des tuiles plates conservait des traces de mortier, ce qui indique un remploi probable dans une maçonnerie. Le bris volontaire des crochets constitue un indice supplémentaire allant en ce sens et oriente l'interprétation de cet ensemble de remblais comme résultant en tout ou partie d'une démolition. On notera la présence, parmi ces matériaux, d'un carreau de pavement glaçuré et d'une briquette, dont la datation ne semble pas antérieure au XV^e siècle. Outre ces éléments, le mobilier collecté comprend des restes de faune et une poignée de tessons suggérant un *terminus post quem* à la période moderne.

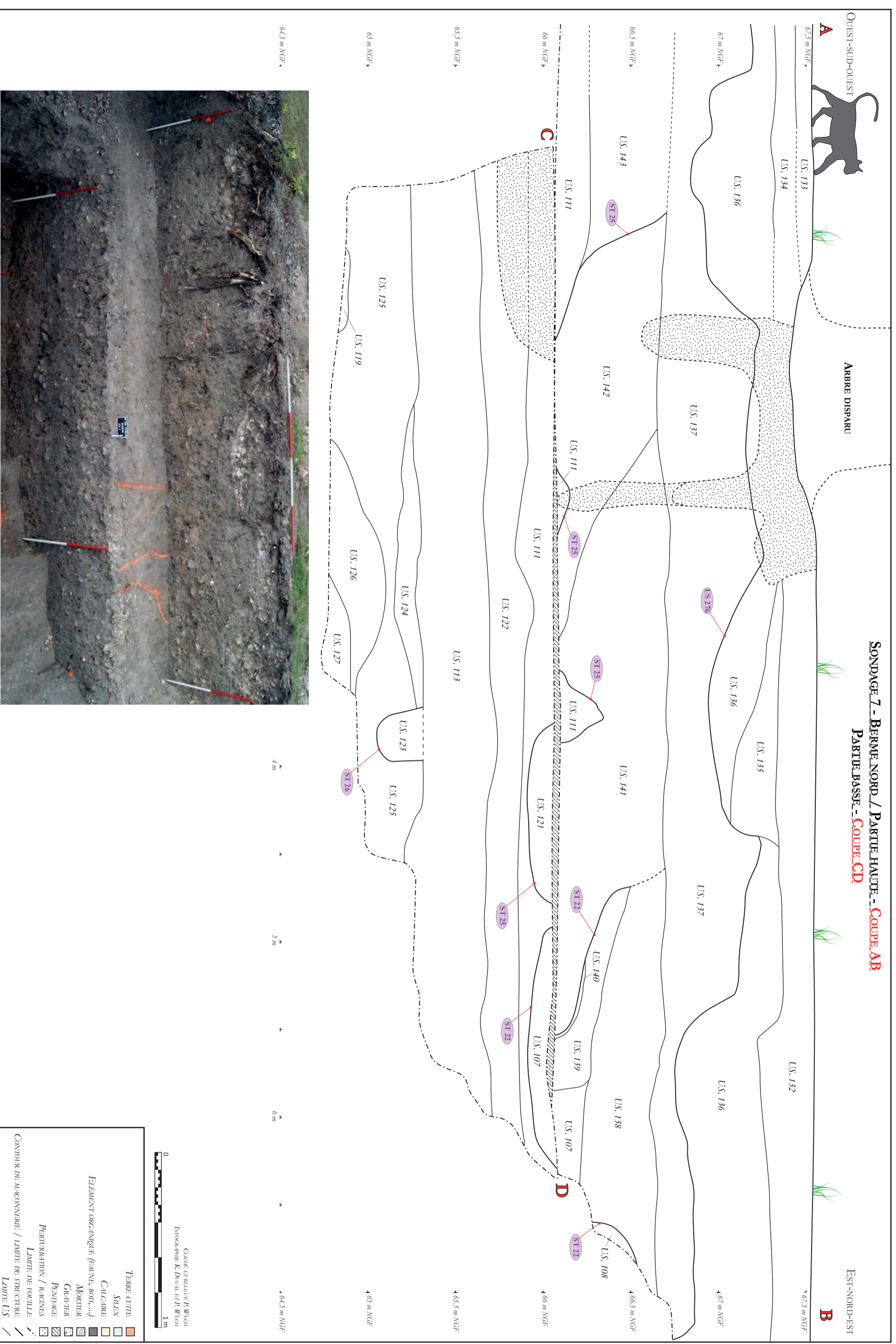


Figure 62 - Relevés stratigraphiques du sondage 7 - bernies nord

7.6. PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Les comblements des différentes structures reconnues précédemment sont scellés, sur l'ensemble du sondage, par un important remblai (US 137). Constitué de limon argileux brun, assez homogène et compact, avec de très rares petites inclusions de calcaire et de terre cuite, ce remblai pourrait s'apparenter à des « terres noires » épaisses d'au moins 0,5 m. Aucun mobilier significatif n'y a été découvert. Sans doute s'agit-il là des traces d'un aménagement paysager des jardins de l'évêché.

Ce niveau présente une surface très irrégulière et sans doute perturbée par une série de creusements ou un vaste terrassement (US 276). Les cuvettes et dépressions qui en résultent ont été comblées au moyen d'un important apport de remblais riches en matériaux de construction (US 135 et 136). La proximité d'un nouveau chantier de démolition doit ici encore être envisagée. Malheureusement, aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans ces remblais, lesquels sont surmontés d'un dernier apport d'humus (US 132 et 134) et de matériaux destinés à l'aménagement d'un chemin (US 133).

7.7. SYNTHÈSE SUR LE SONDRAGE 7 (FIG. 63)

Les terrassements profonds réalisés dans ce sondage ont permis de mettre au jour, à compter de la cote 65,2 m NGF, des traces d'occupations stratifiées tardo-antiques, voire alto-médiévales. Faute de vision en plan suffisamment étendue et de mobilier distinctif, ces occupations ne peuvent pas être caractérisées ici.

Surmontant ces niveaux, une importante épaisseur de « terres noires » a été mise en évidence, dans laquelle au moins deux séquences distinctes ont pu être observées. Leur mise en place semble là encore renvoyer à une chronologie étendue couvrant sans doute une très grande partie du Moyen Âge. La question se pose quant à la nature exacte de ces dépôts et leur lien avec une éventuelle création médiévale des jardins de l'évêché.

Leur surface est largement perturbée par la présence de nombreux creusements dont les plans n'ont pas toujours pu être clairement reconnus. La nature des structures dont ils relèvent semble ainsi difficile à déterminer, tandis que leur datation semble s'établir à la période moderne. La présence de matériaux issus d'une démolition doit être ici soulignée.

Ces creusements sont à leur tour scellés par un nouvel apport de remblais également caractérisés, en dernier lieu, par d'importantes quantités de matériaux issus d'un chantier de démolition non localisé et non identifié. Ces éléments sont finalement scellés par la mise en place d'une dernière couche de terre végétale et d'un chemin de gravier correspondant à la dernière phase de réaménagement des jardins, sans doute au XIX^e siècle.

130

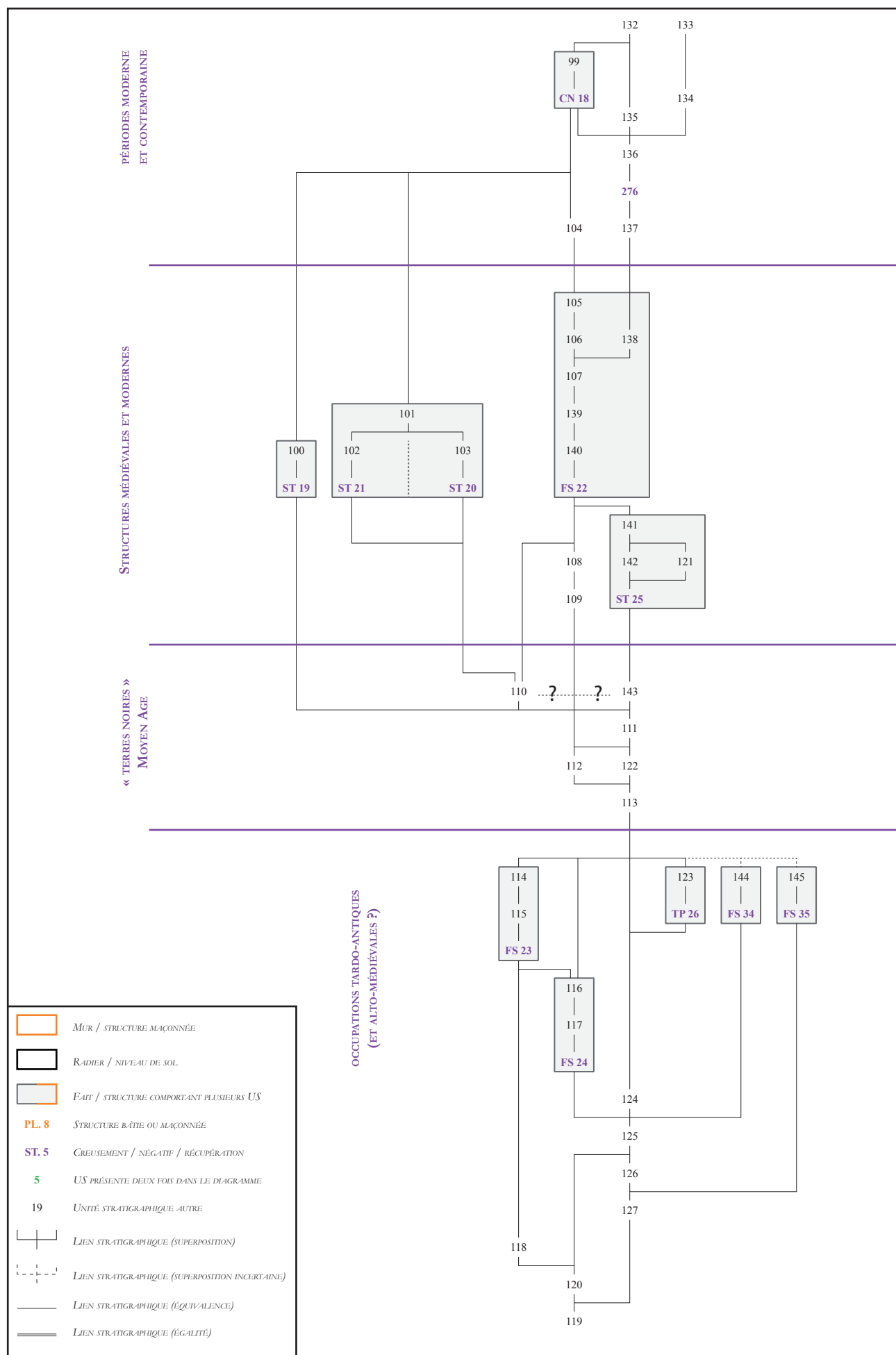


Figure 63 - Diagramme stratigraphique du sondage 7

8. SONDAGE 8

8.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 8 se situe à l'extrémité occidentale de la zone prescrite, au pied de la clôture délimitant la cour du musée dont il était convenu qu'elle devait être préservée. Il s'agissait donc de l'emplacement accessible le plus à l'ouest de la parcelle. Le projet d'intervention prévoyait ici la réalisation d'une fenêtre réduite destinée à identifier la présence éventuelle d'aménagements anciens en lien avec l'évêché.

Les terrassements ont rapidement été stoppés, à l'emplacement initialement prévu, par l'apparition de structures maçonnées correspondant à un bassin. Son comblement fut sondé intégralement, tandis que sa surface fut entièrement dégagée⁴⁶. On notera que le fond maçonné de ce bassin se situe à une altitude de 66,38 m NGF, soit une profondeur par rapport au sol actuel d'environ 1,2 m.

Afin de permettre un examen des niveaux antérieurs, une tranchée complémentaire fut réalisée immédiatement au sud du bassin et disposée de façon tangente à ses maçonneries. Faute de place disponible, en raison notamment des volumes de sédiments à stocker, cette tranchée ne pouvait excéder une largeur de godet (soit environ 2 m) ce qui, *de facto*, limitait la profondeur maximale possible. Les terrassements n'ont ainsi pas dépassé, dans ce sondage, la cote de 65,80 m NGF, soit une profondeur de 1,8 m. Des marches d'accès ont en outre été réalisées à son extrémité occidentale.

Le sondage 8 présente donc un plan très irrégulier et couvre une surface de 117 m² (fig. 64).

8.2. UN MONUMENT DU HAUT-EMPIRE ?

La situation déjà décrite dans le sondage 3 se répète ici avec la mise au jour d'une maçonnerie antérieure à la séquence de remblais de l'*agger* tardo-

antique. Ce nouveau mur (MR 15) présente une même orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est strictement parallèle à celle du mur MR 3 vu dans le sondage 3. Les deux sont distants d'axe en axe de 27 m. Le mur MR 15, observé sur une longueur de plus de 2 m, est constitué d'une maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé large de 0,6 m (fig. 65). Ses deux parements, observés sur une hauteur de 0,3 à 0,35 m, simulent un appareillage de petits moellons calcaire au moyen de blocs de silex ennoyés dans le mortier et séparés par des joints lissés puis tirés au fer (fig. 66).



Figure 65 - Vue en plan du mur MR 15 - sondage 8



Figure 66 - Vue de détail du parement occidental du mur MR 15

46 Le caractère très affleurant des maçonneries, présentes à seulement quelques centimètres sous le sol actuel, n'a pas nécessité d'importants terrassements.

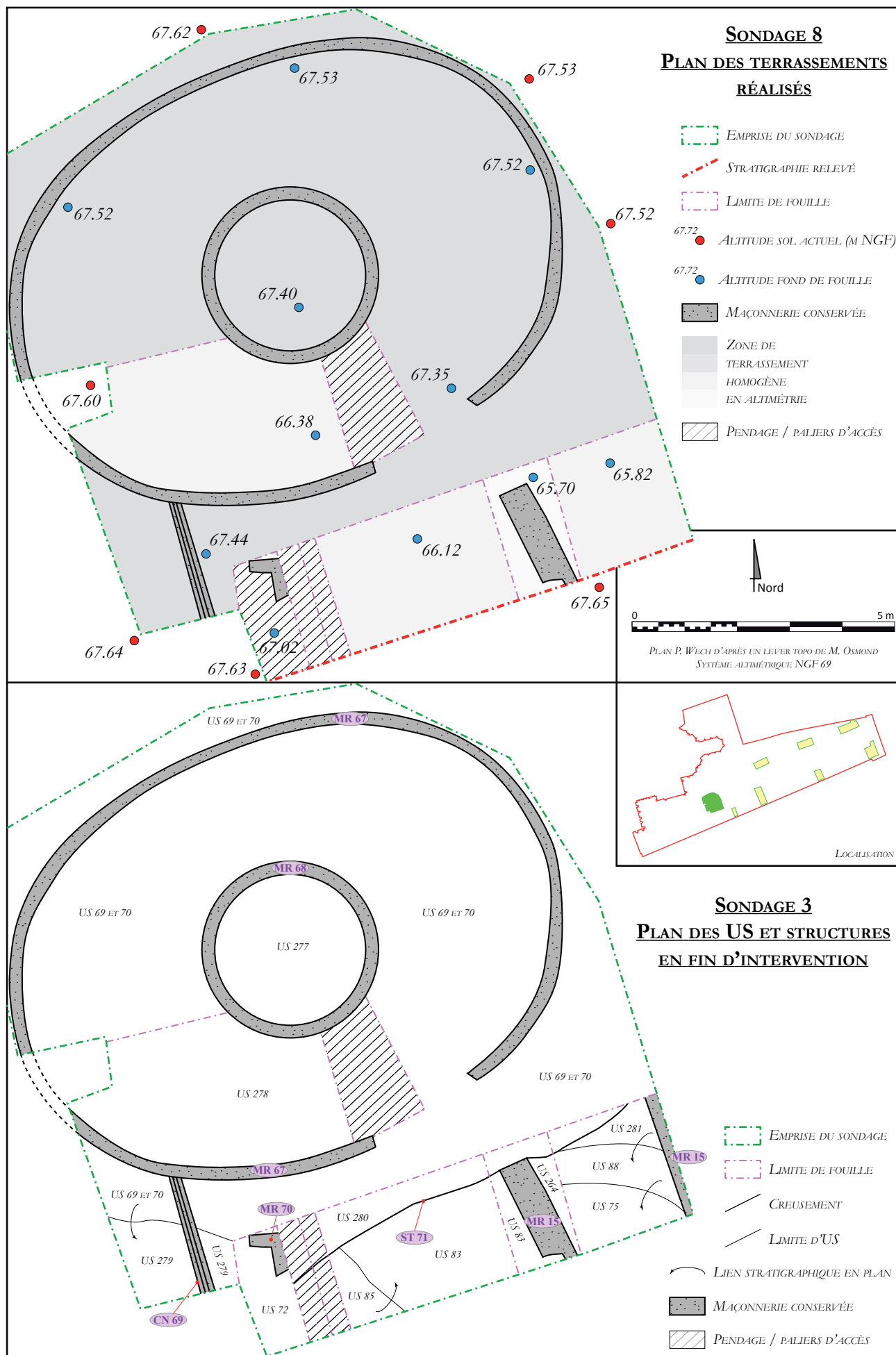


Figure 64 - Plan détaillé du sondage 8

Il n'est pas utile de répéter ici l'argumentaire développé dans le cadre du sondage 3. Les raisonnements sont globalement similaires et nous amènent à restituer ici une construction (peut-être un monument public ?) antérieure à l'édification du rempart et ennoyée dans les remblais constitutifs du talus associé. Son élévation conservée dépasse sans doute les 2 m.

La présence de cette construction souligne encore une fois l'important potentiel archéologique du site et, plus précisément, de l'*agger* associé au rempart.

8.3. LES REMBLAIS DE L'*AGGER*

Le parement du rempart est situé à environ 6 m au sud du sondage. Malgré cette distance, et l'absence de lien physique avéré, il nous semble probable que les remblais appuyés contre le mur MR 15 et recouvrant initialement son arase appartiennent au talus adossé à la face interne de la fortification. Une telle hypothèse est parfaitement compatible avec les éléments observés dans le sondage 3, où le sommet du talus comporte une plateforme sommitale large de 7 m, à une altitude de 66 m NGF.

Les observations réalisées ici montrent que le mur MR 15 antérieur a manifestement constitué, au moment de l'aménagement du talus, une sorte de « caisson ». Les remblais identifiés de part et d'autre sont en effet de nature différente et n'offrent pas le même pendage.

À l'est, un pendage sud-ouest / nord-est très marqué a été reconnu, indiquant une accumulation depuis le pied du mur. Les remblais y sont constitués de matériaux variés. On y observe ainsi (**fig. 67**), de bas en haut, un apport assez homogène de limon argileux brun foncé riche en silex et nodules de calcaire (US 264), un remblai de démolition comportant notamment du silex, beaucoup de nodules de mortier orangé et du limon argileux orangé (US 75), des sédiments très riches en charbons et fines inclusions de calcaire et de mortier (US 88) et un niveau riche en silex, torchis et terre brûlée (US 281). Ces remblais semblent globalement résulter de la démolition et de la purge de structures proches, dont les matériaux non récupérables ont été remobilisés pour l'aménagement du talus dont le som-

met se situe ici à une altitude d'environ 66,5 m NGF.

À l'ouest en revanche, aucun pendage notable n'a été observé et un seul remblai a été identifié (dans la limite du sondage bien évidemment). Il s'agit d'un limon argileux jaune-orangé avec des silex pluri-centimétriques (US 83). On soulignera que des occupations ou aménagements postérieurs ont sans doute perturbé, à cet endroit, les parties supérieures du talus.

L'ensemble de ces niveaux n'a livré que peu de mobilier. On relève ainsi la présence de restes fauniques (ossements et coquilles), d'un fragment de dalage / placage en marbre (brèche de Laize) et de près d'une cinquantaine de tessons malheureusement peu datant et tous résiduels (I^{er} – III^e siècle).

Dans la partie orientale du sondage, l'US 74, constituée de limon argileux orangé homogène et compact, peut éventuellement avoir appartenu au talus. Aucun mobilier n'y a cependant été recueilli, ne permettant pas de conclusion définitive à son sujet⁴⁷. Le cas échéant, cela porterait l'altitude du sommet du talus, dans ce sondage, à environ 66,75 m NGF.

8.4. PROXIMITÉ DU PALAIS ÉPISCOPAL

L'extrémité occidentale du sondage conserve les traces probables d'occupations du second Moyen Âge. Celles-ci semblent avoir partiellement « rogné » la surface du talus, et ce de manière de plus en plus prononcée d'est en ouest (**fig. 67**). Les niveaux concernés vont en effet en s'épaississant et en se complexifiant en direction de l'évêché, tandis que le sommet du talus semble « plonger » au bout du sondage. Il est donc probable que nous nous situions à l'amorce d'une occupation plus consistante qui se développe vers l'ouest en dehors du sondage.

La succession stratigraphique reconnue semble découler, au moins en partie, de chantier de construction et / ou de démolition, comme en témoignent des fins niveaux de travail constitués de mortier orangé pulvérulent (US 86) et de déchets calcaires (US 87). Entre ces niveaux s'intercale une couche de limon argileux brun-noir assez homogène interprétée

⁴⁷ Une attribution beaucoup plus tardive peut également être envisagée.

comme une probable occupation (US 85). Un possible fragment de vitrail, quelques restes fauniques et trois tessons y ont été mis au jour. Parmi ces derniers, un élément semble attribuable au second Moyen Age sans plus de précision.

Le lit de déchets de calcaire est recouvert par un probable remblai de démolition consistant en un agglomérat de nodules de mortier jaune-orangé pulvérulent et de fragments de terres cuites architecturales (US 84). L'unique tesson mis au jour renvoie lui aussi au second Moyen Age.

Enfin, un important niveau de limon argileux brun, hétérogène et moyennement compact, avec quelques nodules de calcaire et de mortier (US 266) recouvre le tout. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un remblai ou du fruit d'une longue occupation. Aucun mobilier significatif n'y a été collecté.

La présence de cette succession stratigraphique à cet emplacement, et qui plus est son importance croissante vers l'ouest, pourraient résulter de la proximité du palais épiscopal et de certains chantiers de construction ou de restauration liés⁴⁸. Les niveaux de travail reconnus ici pourraient ainsi en constituer des témoins. Même si aucune certitude n'est permise, il nous semble néanmoins possible de situer à cet emplacement la limite entre le palais épiscopal et ses jardins à la fin du Moyen Age.

8.5. DU MOYEN AGE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Les éléments de datation font cruellement défaut pour les niveaux les plus récents. Ainsi, et en l'absence de certaines connexions stratigraphiques directes, les éléments qui vont suivre ne seront donc pas nécessairement présentés de façon chronologique.

Une tranchée de récupération a tout d'abord été repérée à la verticale du mur antique MR 15. Cette tranchée reprend la même orientation et atteint la profondeur d'environ 66 m NGF (FS 36). Son niveau d'ouverture a été reconnu à 66,75 m NGF, recoupant le remblai US 84. Sa faible profondeur s'explique pro-

bablement par la nature des matériaux disponibles : le mur étant dépourvu de moellons calcaires, il n'a sans doute pas été jugé utile de pousser plus avant les travaux de récupération.

Le bord oriental de la tranchée se situe à la verticale du parement du mur et comporte dans son profil un ressaut d'une vingtaine de centimètres (FS 36). A l'ouest en revanche, la tranchée est plus large et déborde de l'axe du parement de près de 2 m (FS 38). Sa largeur totale à l'ouverture atteint ainsi presque 3 m. Ce dégagement occidental présente un fond plat et correspond sans doute à un espace de travail comme en témoigne la présence d'une fine couche de mortier orangé pulvérulent (US 82). Le comblement de la tranchée est ensuite relativement homogène et constitué de limon brun foncé, avec des fragments de tuiles plates, du silex et des nodules de mortier (US 76 et 265). Un élément céramique médiéval y a été découvert, suggérant un *terminus post quem* dans le courant du second Moyen Age.

Pourquoi une récupération a-t-elle eu lieu à cette époque, alors que le mur avait été « dissimulé » de longue date sous les remblais du talus ? Il nous semble probable que les maçonneries affleurantes aient été découvertes suite à une érosion de la surface de ces remblais, ou bien du fait de travaux de terrassement menés à cet emplacement.

A l'extrémité orientale du sondage, les terrassements ont été stoppés par la présence d'un mur orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est dont seul un parement a pu être observé (MR 16 ; **fig. 68**). Celui-ci, reconnu sur une longueur de 2 m, est constitué d'un assemblage de silex et de blocs calcaires, dont quelques éléments de grande taille, grossièrement assisés et jointoyés avec un mortier de couleur jaune. Aucune trace d'outil clairement identifiable n'a été observée sur les blocs. Bien que grossier, le traitement du parement semble indiquer qu'il s'agit d'une élévation et non d'une fondation. Cette dernière, sans doute légèrement plus étroite, n'a pas pu être observée. La maçonnerie est conservée sur une hauteur de 0,7 m, entre les cotes 66,6 et 67,3 m NGF.

⁴⁸ Nous savons par exemple que Raoul du Fou restaura le palais qui tombait en ruines en 1481 (Lamiray 1927, p. 3).

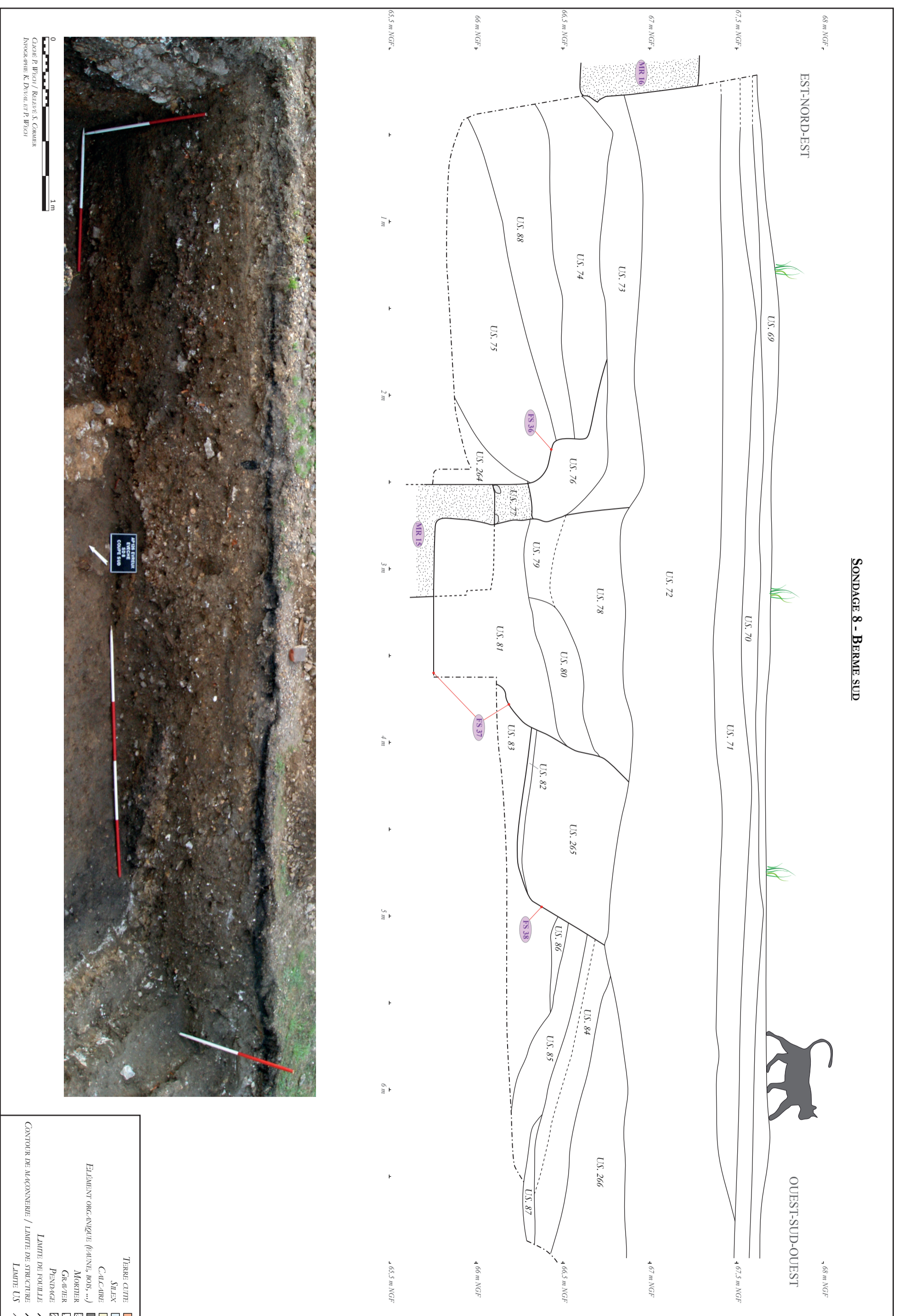


Figure 67 - Relevés stratigraphiques du sondage 8 - bermie sud

Sa base coïncide avec le sommet du remblai US 74 antérieur, dans lequel la fondation a vraisemblablement été creusée. Aucun élément ne nous permet d'estimer la date de cette construction, sans doute médiévale ou moderne.



Figure 68 - Vue du parement occidental du mur MR 16

Appuyé contre ce mur et recouvrant le comblement de la tranchée de récupération FS 36, un remblai constitué de limon argileux brun foncé peu compact, avec de nombreuses inclusions de terres cuites architecturales et de petits blocs calcaires a été identifié (US 73). Il n'a livré qu'un tesson antique sans aucun doute résiduel. Ce niveau, épais d'une vingtaine de centimètres et atteignant la cote 66,95 m NGF, constitue sans doute un réaménagement immédiatement postérieur à la construction du mur MR 16.

Un important creusement empiète très partiellement dans l'emprise du sondage et se développe vers le sud (FS 37). Il recoupe le remblai précédent et

présente un fond plat et des parois légèrement évasées. Sa profondeur est de 1,15 m et sa largeur observée de 1,6 m. Son comblement est très hétérogène et comporte de nombreuses inclusions assez grossières (mortier, silex, terres cuites architecturales) résultant sans doute d'une démolition (US 78 à 81). Le mobilier présent se limite à quelques restes fauniques et un unique tesson potentiellement attribuable au second Moyen Age. La morphologie de la structure laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une fosse de plantation, même si le comblement ne semble pas en adéquation.

8.6. UN BASSIN ÉNIGMATIQUE

Les premiers terrassements ont mis au jour, dans ce sondage, les vestiges d'un large bassin maçonné d'époque contemporaine (fig. 69). Sa construction a nécessité le creusement d'une large tranchée de fondation dont seule une courte portion a été reconnue dans le sondage méridional (ST 71). Cette tranchée recoupe l'ensemble des niveaux et structures précédemment décrits. Elle présente une paroi quasi-verticale et déborde, par rapport à l'aménagement projeté, de plus de 1,5 m. Sa profondeur totale n'a pas été reconnue ici.

Le bassin qui y a été aménagé offre un plan elliptique d'environ 10,9 x 8,2 m (soit 70 m²), délimité par un mur épais de 0,25 m (MR 67). Au centre de cette ellipse, un second mur de même épaisseur (MR 68) délimite une structure circulaire dont le diamètre extérieur est de 3,35 m. Ces deux murs sont constitués de briques industrielles liées au ciment et disposées de

137



Figure 69 - Vue d'ensemble vers le nord des structures du bassin dégagé dans le sondage 8

champ. Une lacune dans le mur MR 67 nous a permis d'observer la superposition de deux assises de briques surmontant une maçonnerie de silex liés au mortier orangé (fig. 70). Les briques n'ont donc été employées que pour constituer une sorte de parapet sommital⁴⁹. Le nettoyage de surface de l'ensemble du tracé de ces murs n'a nulle part révélé de trace de ciment adhérent. Il semble donc que l'arase dégagée constitue le sommet d'origine, que les murs n'aient subi aucune troncature et que le bassin soit intégralement conservé ou presque.



Figure 70 - Vue du coeur de la maçonnerie du mur MR 67 et du radier du bassin

Ces murs délimitent deux espaces distincts et concentriques. Un sondage mécanique réalisé dans l'espace périphérique annulaire, entre les murs MR 67 et 68 a permis d'atteindre le fond du bassin (66,38 m NGF) et de dégager ses parois sur toute leur hauteur, soit 1,1 m. Le fond et les parois étaient recouverts d'un enduit de ciment destiné à assurer l'étanchéité de l'ensemble (US 278 ; fig. 71). Cet enduit présente une couleur grise sur la partie supérieure des parois et une couleur rosée sur le fond, sans doute en raison de l'adjonction de tuileau destiné à renforcer les propriétés hydrofuges. Une lacune dans l'enduit a permis

d'observer, sous le fond du bassin, un radier maçonné similaire et lié à la partie basse du mur MR 67. La présence de l'enduit indique que cet espace périphérique, sorte de canal couvrant une surface plus de 60 m², était destiné à accueillir de l'eau.



Figure 71 - Sondage réalisé dans le canal du bassin

Dans l'espace central, les niveaux superficiels dégagés consistent en un remblai assez grossier, constitué de grave sableuse et de matériaux divers dont des fragments de briques (US 277), et sans doute postérieur à l'abandon du bassin. En l'absence de sondage, nous ignorons tout de la nature des aménagements présents à cet emplacement. Soulignons simplement qu'aucune trace d'enduit d'aucune sorte n'a été repérée sur la face interne du mur MR 68. Ceci laisse à penser que le cercle central ne devait pas accueillir d'eau, mais plus probablement un élément ornemental (arbre, statue, fontaine, ...) ainsi mis en scène sur une île artificielle.

L'espace entre la tranchée de fondation et le mur MR 67 est comblé au moyen d'importants remblais limono-sableux très homogènes (US 280), dans lesquels aucun mobilier significatif n'a été collecté. L'espace situé au sud du bassin a ensuite reçu un remblai de limon argileux brun renfermant de nombreux petits nodules de mortier et des fragments de terres cuites architecturales (US 72). Ce remblai était sans doute destiné à niveler le terrain après la construction et a, entre autre, masqué les vestiges du mur MR 16. A la surface de ce remblai, une couche de 0,15 à 0,2 m d'épaisseur semble constituer un niveau de sol aménagé au moyen de nodules de mortier jaune pulvéru-lent dans une matrice de limon brun clair (US 71). Le sommet de ce niveau se situe à une altitude d'environ

⁴⁹ La situation est probablement la même pour le mur MR 68. L'hypothèse d'un réaménagement semble peu probable.

67,5 m NGF, soit la même que l'arase supérieure des murs MR 67 et 68. Le bassin était dès lors totalement enterré et ne comportait aucun parapet émergeant.

Les terrassements ont mis au jour quelques portions d'une autre maçonnerie, apparemment et étrangement associée au comblement de la tranchée de fondation du bassin. Il s'agit d'une construction en briques industrielles, liées au ciment et semblant reposer au sommet du remblai US 72. Cette maçonnerie (MR 70) se compose d'un court tronçon rectiligne de 0,75 m de long et orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est, sur lequel se greffe, vers l'ouest, l'amorce d'un tronçon courbe semblant épouser le contour du mur MR 67 distant d'un mètre. L'extrémité du tronçon rectiligne s'appuie sur le bord de la tranchée de fondation. S'agit-il d'un élément en place ou bien des vestiges d'une démolition reléguée en position secondaire dans le comblement de la tranchée ? Dans le premier cas, le parallélisme avec le bassin ne saurait être le fruit du hasard. Peut-être s'agit-il d'un premier état ou bien d'un aménagement connexe, tel qu'un système d'alimentation en eau ? En l'absence de dégagement plus étendu, ces questions demeurent sans réponse.

Nous n'avons d'ailleurs trouvé aucune trace d'arrivée d'eau, de telle sorte que nous ignorons comment ce bassin était alimenté. Le sondage réduit réalisé à l'intérieur n'a pas non plus permis de repérer de système de bonde permettant de vidanger le bassin. Notons en revanche la présence, dans le quart sud-ouest, d'un aménagement interprétable comme un trop-plein (CN 69). Celui-ci consiste en une étroite rigole délimitée par deux rangées de briques, le tout reposant sur un radier également en briques et couvert avec d'autres briques (**fig. 72**). La rigole ne mesure que 5 cm de large et est profonde d'autant. Son altitude est d'environ 67,4 m NGF. Elle est rectiligne et se dirige au sud vers le rempart. Un rapide examen de la face externe de ce dernier n'a révélé ni l'emplacement ni la forme du débouché de cette rigole, sans doute masqué par un rejointoiement postérieur. Elle semble installée dans un remblai reconnu uniquement au contact du quart sud-ouest du bassin (US 279) et recouvrant la maçonnerie MR 70 sans doute désaffectée. Cette succession renforce l'hypothèse, concernant cette dernière, d'un premier aménagement rapidement

abandonné et peut-être remplacé par le trop-plein CN 69. Celui-ci s'aboute au parement extérieur du mur MR 67 sans réelle accroche (**fig. 73**), ce qui tendrait à indiquer qu'il ne s'agit pas d'un aménagement d'origine. En l'absence de rigole ménagée dans l'épaisseur du mur MR 67 et dans l'axe de la canalisation CN 69, le fonctionnement précis de cet aménagement demeure énigmatique.



Figure 72 - Le dispositif de trop-plein CN 69 vu vers le sud



Figure 73 - Vue de détail du raccordement entre le trop-plein CN 69 et le bassin

C'est le bassin dans son ensemble qui demeure pour nous très énigmatique, à commencer par sa datation. Les matériaux mis en œuvre permettent d'ores-et-déjà de fixer un *terminus post quem* au milieu du XIX^e siècle. L'absence de cet aménagement sur le cadastre de 1844, qui restitue pourtant fidèlement les aménagements paysagers des jardins, semble confirmer cette datation (fig. 74). Aucun document d'archives postérieur à 1844 ne fait mention ou ne représente ce bassin qui semble avoir échappé à toute forme de documentation. La consultation des clichés aériens de l'IGN, dont les plus anciens disponibles pour Evreux remontent à 1921, n'apportent pas davantage d'information en raison de la couverture arborée des lieux.

Ce bassin semble parfaitement bien conservé sur la quasi-totalité de sa circonférence. Seul un point, au sud, présente les traces d'une destruction violente. Le mur MR 67 y est disloqué, ainsi que l'enduit qui recouvrait le fond du canal. Cette destruction très ponctuelle (US 282), sur une longueur d'à peine 2 m, semble résulter d'une explosion. Il est tentant d'y voir la trace d'un bombardement subi au cours de la Seconde guerre mondiale (en 1940 ou en 1944). Cette hypothèse fournirait dès lors un *terminus ante quem* pour la construction du bassin qui se situerait ainsi entre 1844 et 1944.

Suite à cette destruction, le bassin est désaffecté et le canal périphérique est comblé principalement au moyen de remblais de démolition, surmontés d'apports de sédiments calibrés (US 283 ; fig. 71). Le volume très important de ces remblais de démolition suggère qu'il ne s'agit pas seulement d'éléments provenant du bassin, mais sans doute de vestiges de constructions mitoyennes également victimes des bombardements. Notons que le comblement a livré les éléments métalliques d'un mécanisme de vannage. L'emplacement du bassin comblé reçut en dernier lieu une fine couche de résidus divers, dont du mâchefer (US 70), destinée à en masquer les vestiges. Une fine grave sableuse mêlée à du limon brun a scellé le tout (US 69).

8.7. SYNTHÈSE SUR LE SONDAGE 8 (FIG. 75)

Dans ce sondage, les terrassements ont mis au jour, comme dans le sondage 3, les vestiges d'une construction maçonnée (MR 15) préservée lors de l'aménagement du talus associé au rempart. Le mur découvert présente une orientation en parfaite adéquation avec la trame urbaine connue pour le Haut-Empire et pourrait appartenir à un édifice public ou à un

140



Figure 74 - Extrait du cadastre napoléonien de 1844 figurant les jardins de l'évêché (AME 12 Fi 58)

habitat cossu. Entièrement maçonné, il est probablement conservé sur plus de 2 m de hauteur.

Ce mur est ennoyé par les apports de remblais constitutifs du talus tardo-antique, dont le sommet se situe ici à environ 66,5 m NGF. Nous avons pu observer que ceux-ci se répartissent différemment de part et d'autre du mur antérieur qui semble constituer une sorte de « caisson ». Ces remblais sont ici majoritairement détritiques et renferment de nombreux éléments de démolition.

La partie occidentale du sondage conserve des traces d'occupation et, peut-être, de chantiers de construction relevant vraisemblablement du second Moyen Age. La densification de ces éléments vers l'ouest semble les lier avec le palais épiscopal tout proche, dont nous savons qu'il fut reconstruit en 1481. La présence de ces éléments suggère également que nous nous situions à la limite entre le palais en question et les jardins.

La période comprise entre la fin du Moyen Age et le début de la période contemporaine est représentée dans ce sondage par plusieurs structures, que rien ne permet malheureusement de dater plus précisément. On identifie ainsi, entre autres, des travaux de récupération du sommet des maçonneries du mur antique MR 15 et la construction d'un nouveau mur (MR 16), faiblement fondé, et dont la fonction n'a pas pu être déterminée.

Sans doute dans la seconde moitié du XIXe siècle, un large bassin d'agrément est aménagé. Il présente un plan elliptique et couvre une surface de 70 m². Orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, il est axé à l'ouest sur le centre de la façade du palais épiscopal et à l'est sur l'escalier monumental constituant l'accès aux jardins depuis l'Allée des Soupirs. Il comporte en son centre une structure circulaire qui devait accueillir un élément décoratif non conservé, et qui devait apparaître comme une île ceinturée par un canal en eau large de 2,25 à 3,6 m (**fig. 76**). Ce bassin semble avoir été victime de l'explosion d'un obus au cours de la Seconde guerre mondiale. Il est alors remblayé au moyen, notamment, d'importants remblais de démolition, et son emplacement nivelé par l'apport d'une faible épaisseur de matériaux divers.

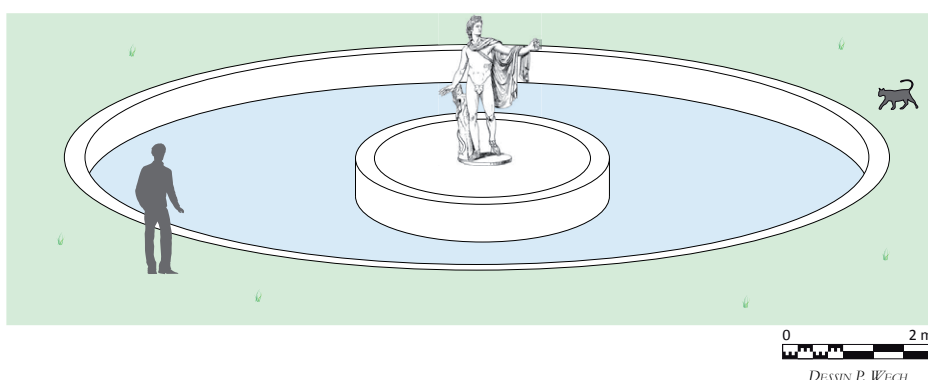


Figure 76 - Proposition de restitution de l'aspect général du bassin

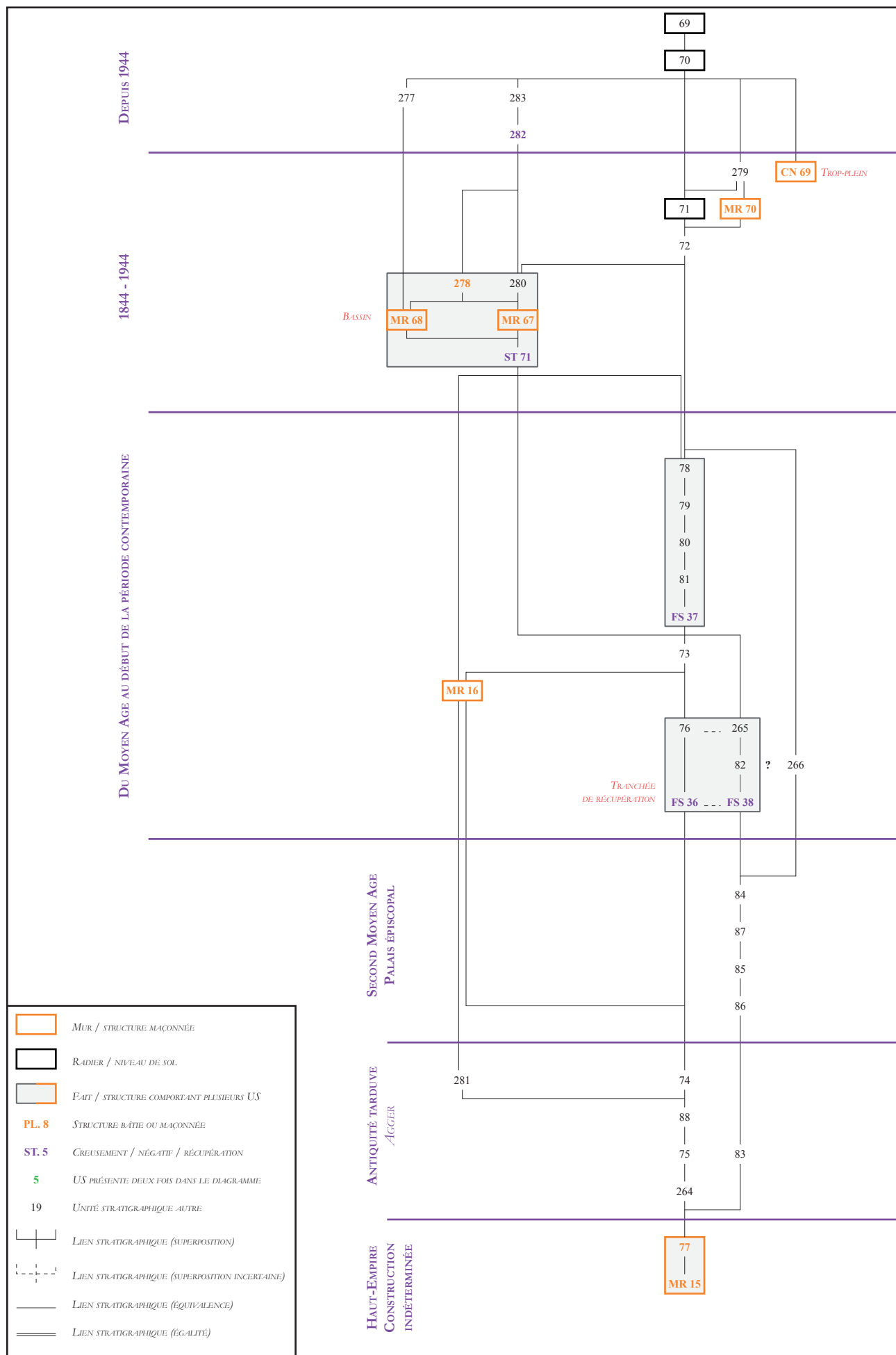


Figure 75 - Diagramme stratigraphique du sondage 8

9. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

9.1. LE HAUT-EMPIRE

Les éléments relatifs à l'Antiquité et antérieurs à la construction du rempart sont ici peu nombreux. Cette sous-représentation apparente s'explique uniquement par la profondeur à laquelle ces vestiges sont enfouis et la difficulté d'y accéder en toute sécurité. Les découvertes se limitent donc, dans le cadre de ce diagnostic, à un probable niveau de sol et deux maçonneries orientées nord-nord-ouest / sud-sud-est, conformément à la trame urbaine connue dans le secteur pour cette époque. Celles-ci ont été conservées grâce à l'accumulation des remblais du talus associé au rempart, et sont donc probablement conservées sur une hauteur de plus de 2 m. Ces maçonneries relèvent soit d'un édifice public, soit d'un habitat cossu (**fig. 77**).

9.2. L'ANTIQUITÉ TARDIVE

9.2.1. LE REMPART DU *CASTRUM*

Quatre sondages ont dégagé des portions plus ou moins conséquentes du rempart édifié à la fin du III^e siècle (**fig. 78**). Les niveaux d'apparition des maçonneries sont compris entre 67,5 et 67,65 m NGF, et témoignent d'un état d'arasement assez homogène sur l'ensemble de la parcelle (profondeur de 0,1 à 0,2 m). La fortification est donc globalement affleurante sous la surface des jardins. L'angle sud-est fait cependant exception puisque détruit, sans doute lors de travaux de récupération conduits au milieu du XVII^e siècle. Le côté est du *castrum* présente encore, immédiatement au sud de l'escalier donnant sur l'Allée des Soupirs, un court tronçon conservé hors sol. Sans entrer dans le détail, on soulignera la présence régulière de traces de réfection du parement attestant du soin apporté à l'entretien du mur au cours du Moyen Âge et de la période moderne.

En ce qui concerne le tracé du rempart, on observe de légères variations dans l'orientation des différents tronçons reconnus, qui ne sont donc pas strictement disposés sur un même axe. On peut ainsi resti-

tuer soit une succession de courts tronçons rectilignes formant des angles proches de 180°, soit des courbes peu marquées. La possibilité de différents états (réfections ?) ou différentes équipes de maçons n'est pas à exclure, d'autant plus que, comme nous le verrons, chaque tronçon présente une facture différente.

En ce qui concerne la chronologie du rempart, aucun sondage n'ayant permis d'atteindre et de fouiller les niveaux antérieurs ou contemporains de sa construction, nous ne pouvons apporter aucun élément nouveau. Les hypothèses émises jusque là restent donc d'actualité, à savoir :

- un premier état incluant le secteur de l'ancien hôpital Saint-Louis sans doute peu après le milieu du III^e siècle (chantier abandonné vers 270 / 280) ;
- l'état définitif et encore largement visible actuellement, ceinturant 8 ha et attribuable à la fin du III^e siècle.

La muraille présente, selon les sondages, des caractéristiques variables. Notons tout d'abord qu'il n'a nulle part été possible de reconnaître sa largeur complète (supérieure à 2 m en tout état de cause). Chaque sondage nous a fourni l'occasion de réaliser des observations sur la technique de construction et les matériaux mis en œuvre. Des variations notables ont ainsi pu être mises en évidence (**fig. 79**) :

- le nombre des assises de terres cuites, par exemple, change d'un sondage à l'autre avec, le plus souvent, trois assises et parfois seulement deux (sondages 1 et 4) ;
- de la même façon, leur altimétrie semble la même dans les murs MR 32 et 6, mais diffère sensiblement de celle reconnue pour les murs MR 31 et 64 ;
- la disposition des boulines la plus fréquente se situe sous les assises de terres cuites, mais le mur MR 31 fait exception, puisqu'un bouline a été repéré au-dessus sur les terres cuites (leur altimétrie varie d'ailleurs d'un sondage à l'autre).

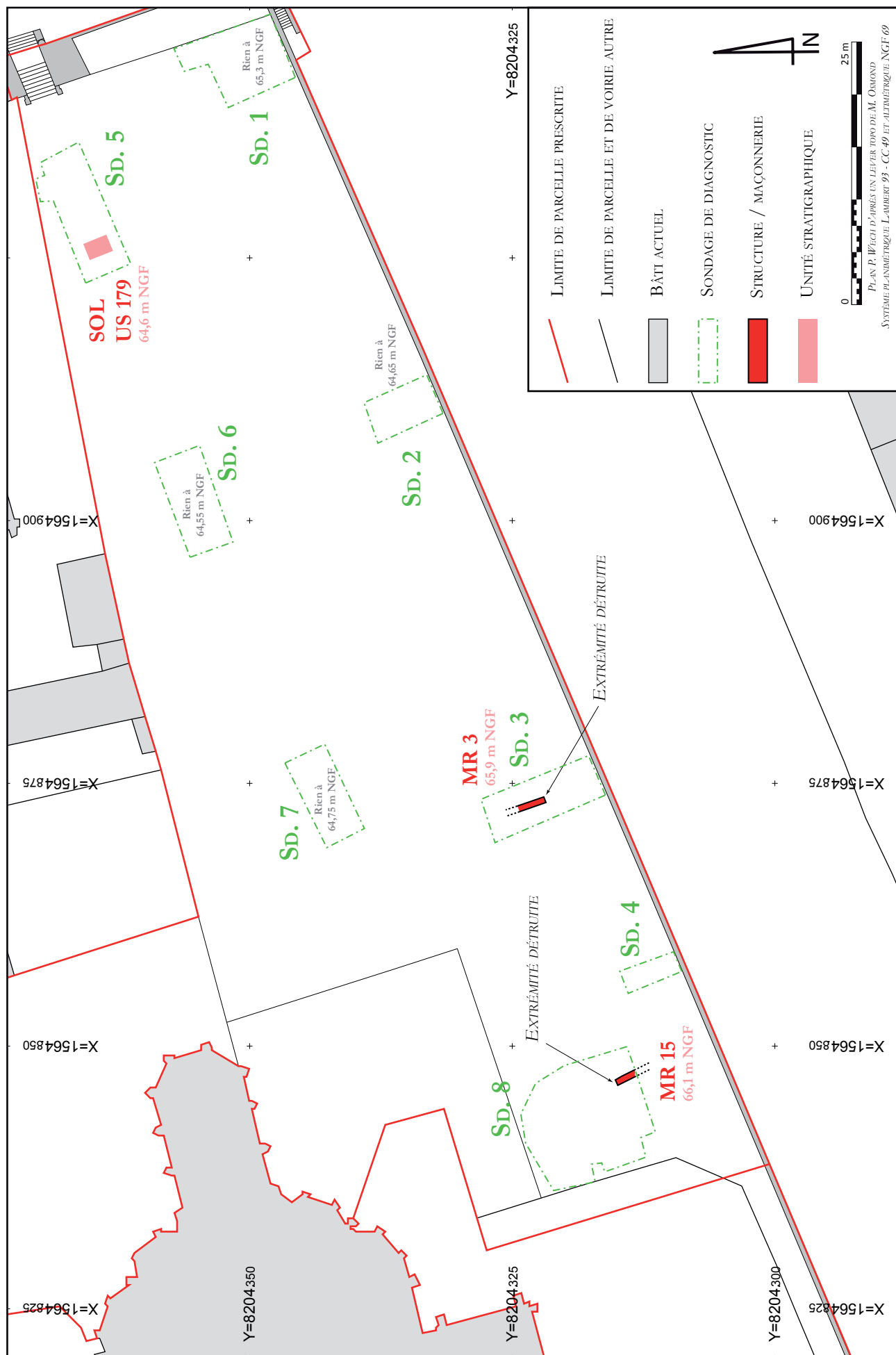


Figure 77 - Plan des vestiges du Haut-Empire mis au jour lors du diagnostic

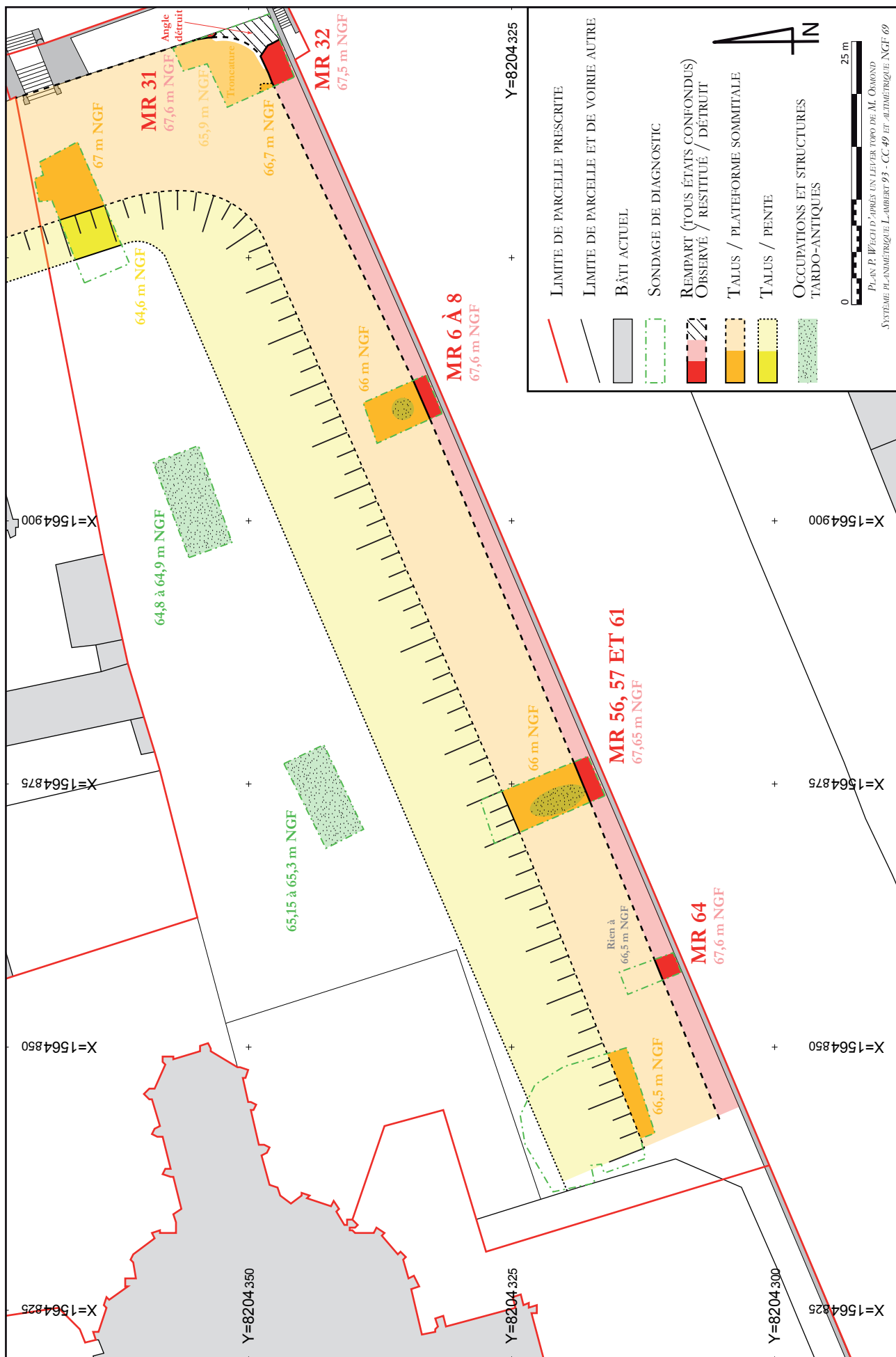


Figure 78 - Plan des vestiges du castrum et des occupations tarso-antiques

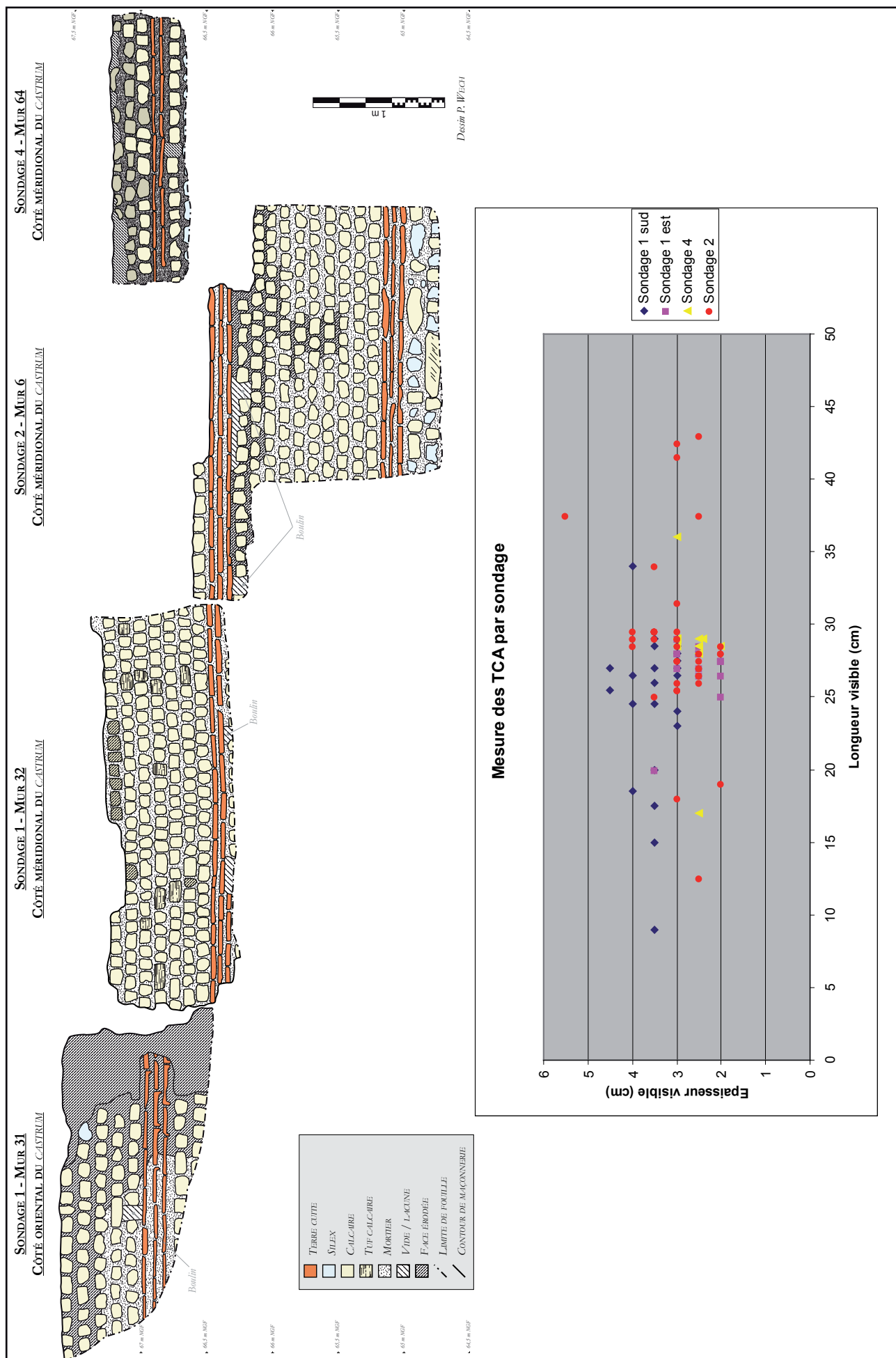


Figure 79 - Relevés comparatifs des élévations du rempart

En ce qui concerne les matériaux employés, les moellons sont, dans la très grande majorité des cas, en calcaire dur. Quelques exemplaires en tuf calcaire ont été repérés, mais semblent anecdotiques. Leur calibre semble assez homogène et proche du carré de 10 à 12 cm de côté. La partie basse du mur MR 6 se distingue nettement de ce schéma avec la présence de blocs de forme et de taille très différentes, ainsi que de nombreux éléments en silex. Le tout donne à cette portion du mur un aspect beaucoup plus hétérogène. De la même façon, la partie basse du mur MR 64 semble ne présenter en parement que des silex.

L'examen des terres cuites mises en œuvre a montré qu'il s'agissait, dans la très grande majorité des cas, de tuiles à rebord (*tegulae*) en remploi. Elles sont presque systématiquement disposées en boutisse, c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe du mur. Une majorité semble mise en place face vers le bas, après abattement des rebords. Ceci ne semble cependant pas systématique. Les mesures effectuées sur ces terres cuites (**fig. 79**) révèlent des disparités avec, selon les cas, l'usage préférentiel d'éléments fragmentés et de petite taille et, dans d'autres cas, l'emploi d'individus de plus gros gabarit, sans doute plus complets.

Tous ces éléments révèlent au final une construction relativement hétérogène avec l'usage, selon les emplacements, de matériaux différents et de lots de terres cuites en remploi de provenances différentes. Ces disparités découlent probablement du caractère morcelé de la construction, soit réalisée en plusieurs temps, tronçon après tronçon, soit confiée à des équipes distinctes. Bien sûr, les observations réalisées ici ont une portée très limitée. Seul un examen d'ensemble, ou en tout cas d'une grande longueur d'un seul tenant, pourrait apporter des éléments réellement décisifs sur ces questions. Il nous semble néanmoins que cette étude préliminaire révèle tout le potentiel de la démarche.

9.2.2. LE TALUS ASSOCIÉ

Cinq des huit sondages ont mis au jour des portions du talus adossé à la face interne du rempart (**fig. 78**). Le sondage 5 a permis de reconnaître

sa largeur totale, estimée à environ 15 m, ainsi que sa hauteur conservée égale à 2,5 m⁵⁰. Les différentes observations réalisées dans l'emprise révèlent des niveaux d'apparition variables, compris entre 65,9 et 67 m NGF. La portion située le long du côté oriental du *castrum* semble plus élevée que celle au sud de 0,5 à 1 m. Dans l'angle sud-est, une troncature postérieure a entamé les niveaux superficiels du talus et contribué à abaisser sensiblement son niveau d'apparition.

La plupart des sondages a montré que le sommet du talus offrait, au contact du rempart, une plateforme plus ou moins large. À l'est, cette largeur est estimée à environ 10 m, contre seulement 7 m au sud. Ces différences pourraient être proportionnelles à la largeur totale du talus, lequel serait donc plus réduit le long du flanc méridional du *castrum*.

Les observations stratigraphiques réalisées dans l'épaisseur du talus ont révélé des différences importantes d'un point à l'autre de l'ouvrage. Certaines sections comportaient ainsi une grande quantité de remblais de démolition, issus sans doute du démantèlement préalable des constructions présentes à l'emplacement du rempart ou à son bord immédiat. Ces restes de démolition, sans doute après un tri et une récupération de certains éléments, ont ensuite été utilisés de façon opportuniste en tant que remblais.

D'autres sections ont livré des matériaux assimilables à des colluvions de bas de pente, formation géomorphologique présente à la base des versants. Leur présence résulte vraisemblablement de creusements opérés dans le substrat, mais à un emplacement et pour des raisons qui ne peuvent être déterminés ici.

D'autres sections enfin étaient constituées de remblais manifestement triés, calibrés et malgré tout fortement anthropisés (sondage 2 notamment). Ces variations dans les matériaux s'expliquent probablement par le pragmatisme (ou l'opportunisme) des constructeurs qui ont sans doute tout simplement utilisé les ressources à disposition à chaque emplacement. Ainsi, ces différents remblais pourraient constituer le reflet indirect des occupations présentes avant

50 Cette largeur de 15 m a été reportée sur l'ensemble de l'emprise pour proposer la restitution de la figure 78. Il ne s'agit bien entendu que d'une restitution théorique et des variations ponctuelles sont tout à fait probables.

la construction du rempart dans un périmètre réduit. L'identification, dans la masse des remblais, de pentades secondaires semble également aller en ce sens en illustrant la constitution progressive du talus sous la forme probable de « tas » juxtaposés et non d'une levée de terre unique.

En termes de chronologie, les éléments collectés dans ces différents remblais suggèrent un aménagement relativement long et empiétant sur le IV^e siècle (sondage 5). Rien ne nous permet toutefois de déterminer si l'accumulation des remblais a immédiatement suivi la construction du rempart, ou bien si un laps de temps plus ou moins long s'est écoulé entre les deux ouvrages.

9.2.3. OCCUPATIONS TARDO-ANTIQUES

Les sondages 6 et 7 ont mis en évidence la présence au pied du talus, de traces d'occupation attribuables à l'Antiquité tardive. Faute de dégagement en plan suffisant et de mobilier distinctif, rien ne nous permet de restituer ni la nature ni l'organisation de cette occupation. Notons simplement que l'altitude de ces vestiges, dans le sondage 6, semble étonnamment basse en regard des éléments proches. Sans doute une dépression antérieure (anomalie paléo-topographique ?) est-elle à l'origine de ce phénomène.

Le sommet du talus a également et ponctuellement livré des traces d'occupation attribuables à l'Antiquité tardive (sondages 2 et 3).

9.3. LE HAUT MOYEN AGE

Comme souvent à Evreux, le haut Moyen Age est une période difficile à appréhender archéologiquement. Les vestiges sont souvent fugaces et les occupations généralement « condensées » dans une partie des dépôts de « terres noires » (fig. 80). Le diagnostic a cependant permis d'identifier plus précisément quelques traces d'occupation mérovingienne et / ou carolingienne.

Dans le sondage 2, sur le talus antérieur, une première séquence de « terres noires » est recoupée par des structures fossoyées attribuables à la fin de la

période mérovingienne. Dans le sondage 3, la plateforme sommitale du talus accueille des occupations dont l'une voit la mise en place d'un sol maçonné. Des structures fossoyées y ont également été repérées, avant que la plateforme ne soit étendue et rehaussée. Une occupation finement stratifiée a également été mise au jour dans le sondage 6, mais sans pouvoir être caractérisée.

En l'état actuel de la documentation, l'étude des occupations alto-médiévales du site ne peut guère aller au-delà d'un simple constat de présence / absence, et d'une estimation des niveaux d'apparition.

9.4. LE SECOND MOYEN AGE

Le second Moyen Age est majoritairement présent, dans l'emprise étudiée, sous la forme de « terres noires » (fig. 81). Nous avons même vu, dans le cas du sondage 7 que la majeure partie de ces dépôts avait probablement été mise en place au cours de cette période (cf. *supra* §.7.4.3). Alors que les occupations alto-médiévales demeuraient en contrebas du talus, l'élévation progressive du terrain a amené, à la fin du Moyen Age, le niveau des occupations presque à sa hauteur, le dénivelé ne dépassant pas quelques dizaines de centimètres.

Des « terres noires » médiévales ont été repérées dans presque tous les sondages. Les seules exceptions se trouvent contre le rempart. Dans le sondage 1, des terrassements ont en effet entamé la surface du talus. Dans la dépression ainsi créée, des niveaux de sol et d'occupation de la fin du Moyen Age ont été mis en évidence. Il nous semble possible que cette occupation et les terrassements qui l'ont précédée soient liés à la construction et à l'utilisation d'une tour mentionnée dans les sources d'archives, à l'angle du rempart, sous le nom de tour de l'Espringalle. Son adjonction à la fortification préexistante aurait ainsi nécessité la réalisation, à l'intérieur du *castrum* et aux dépens de l'*agger*, d'une rampe d'accès surbaissée.

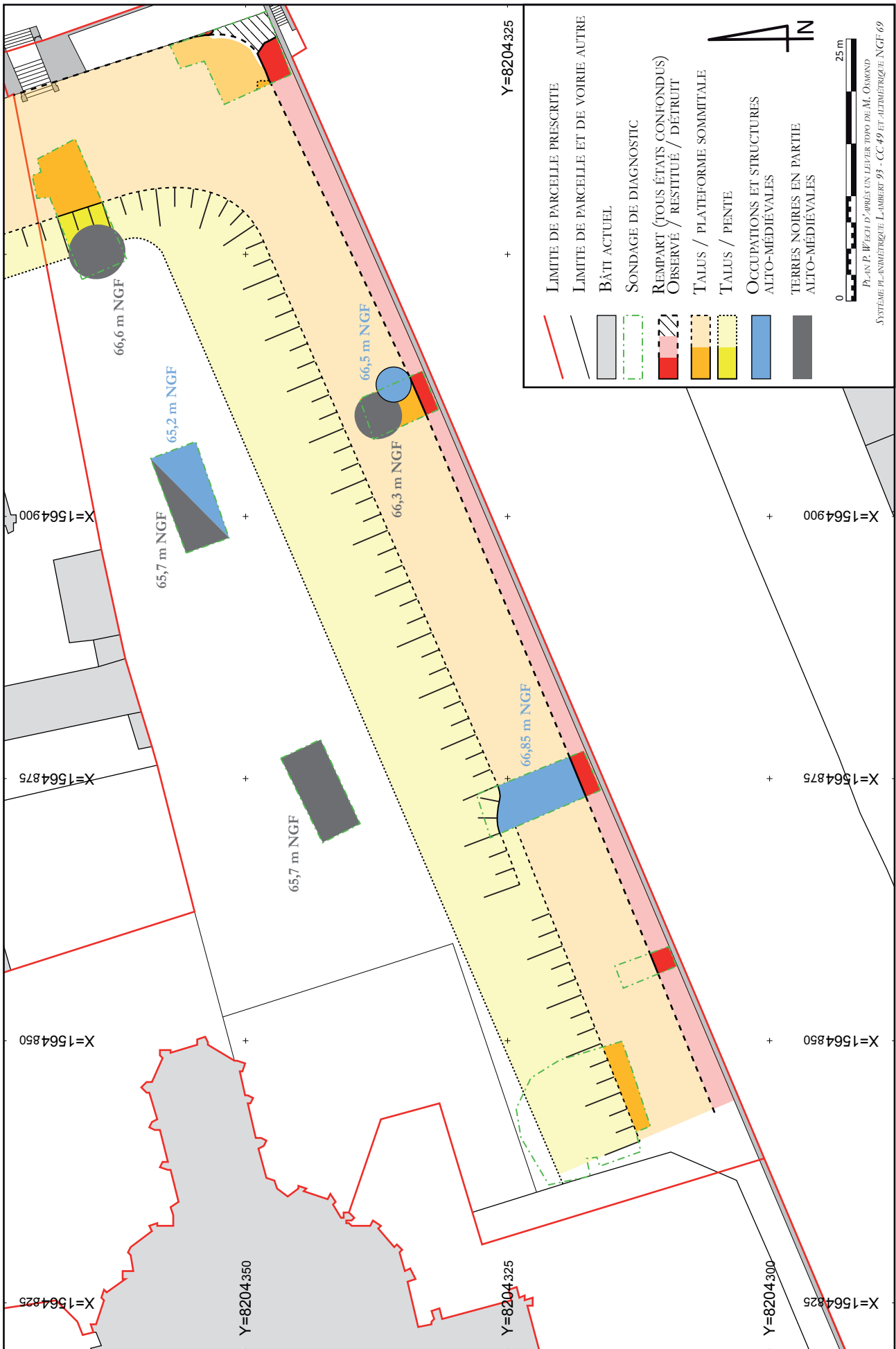


Figure 80 - Plan des vestiges d'occupation alto-médiévale

150

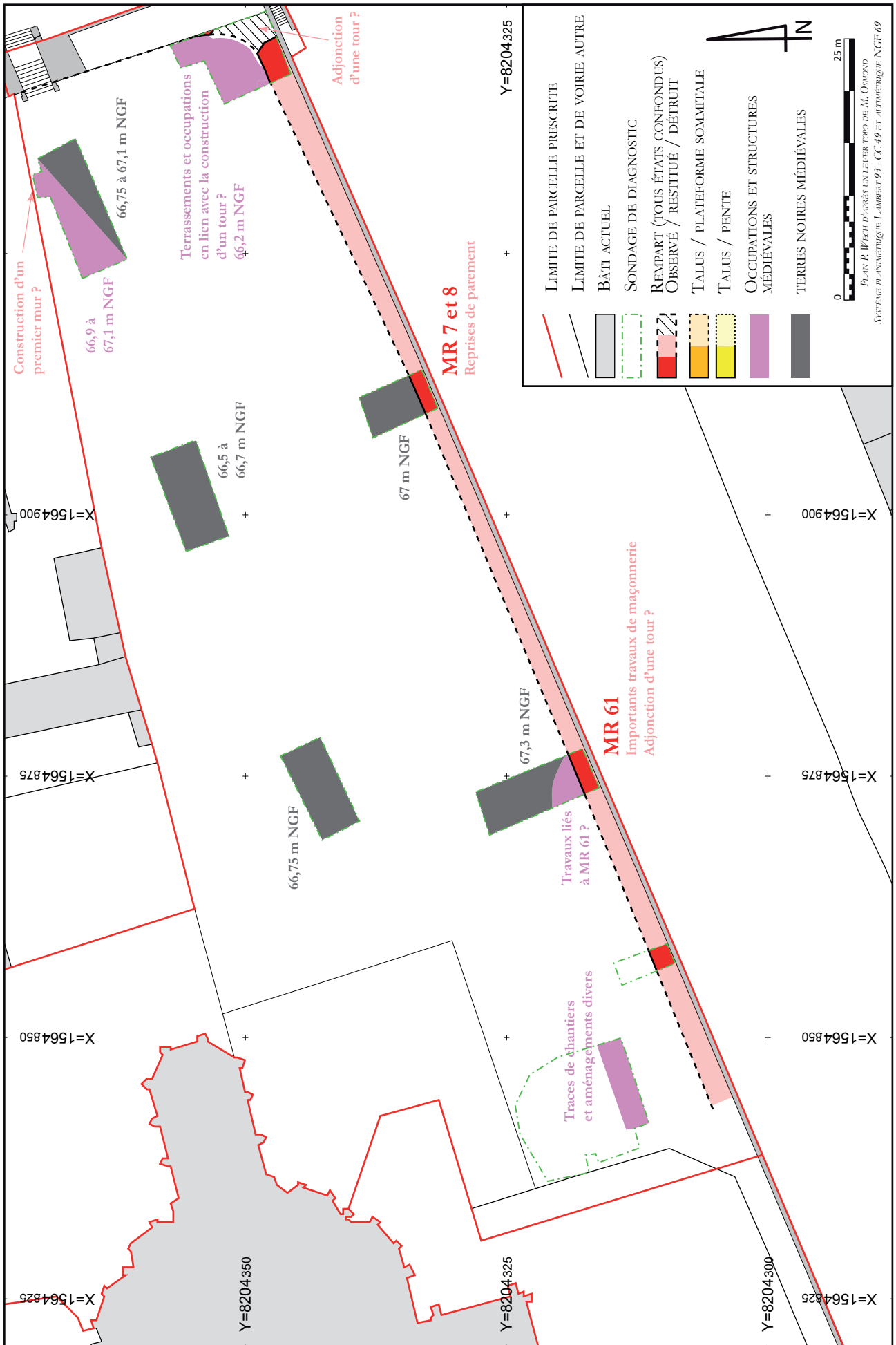


Figure 81 - Plan des vestiges d'occupation du second Moyen Age

Dans le sondage 3, une large tranchée de fondation semble coïncider avec d'importants travaux de maçonnerie identifiés dans le rempart. Un volume important des maçonneries antiques semble en effet purgé pour laisser place, dans les parties supérieures de la fortification, à une nouvelle construction que nous proposons là encore d'identifier comme le talon d'une tour adjointe à l'ouvrage originel. Une nouvelle fois, les documents d'archives attestent l'existence de tours dans cette portion du rempart, mais sans localisation précise. L'hypothèse est plausible mais demande toutefois à être confirmée.

Dans le sondage 5, se superposant aux « terres noires », des niveaux de travail et des remblais de démolition semblent liés à un chantier non identifié. Peut-être s'agit-il d'aménagements en lien avec le doyenné mitoyen ? Un premier état du mur de clôture est en tout cas probablement à attribuer à cette phase médiévale tardive.

Enfin, à l'extrémité occidentale de la zone, le sondage 8 a également révélé les traces de chantiers de démolition / construction, sans doute en lien avec le palais épiscopal tout proche. La complexification et la densification de la stratigraphie vers l'ouest tend à montrer que nous nous situons peut-être là à la limite entre l'aire du palais à proprement parler et les jardins attenants.

D'une façon générale, on observe que les seules traces d'occupation structurée semblent résulter

ici, pour le second Moyen Age, de chantiers divers, le plus souvent en lien avec le rempart. En dehors de ces éléments ponctuels, seules des « terres noires » semblent présentes. Ce constat permet de supposer qu'à compter de cette époque au moins, l'angle sud-est du *castrum* était investi par des jardins (fig. 82)⁵¹. Leur statut ne peut cependant pas être établi ici.

9.5. LES PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Il est possible qu'une partie des « terres noires » reconnues dans certains sondages relève de la période moderne. En effet, certains éléments mobiliers qui y ont été mis au jour semblent tendre vers le XVI^e siècle. En dehors de cela, les périodes les plus récentes ne livrent, dans l'emprise étudiée, que des remblais et des traces plus ou moins consistantes de chantiers de démolition / construction⁵². Ces niveaux, qui présentent d'importantes variations d'un sondage à l'autre, semblent pouvoir être interprétés comme participant d'aménagements paysagers successifs, dont le détail nous échappe très largement (nivellements,

51 La première attestation formelle de ces jardins remonte à 1740, sur un plan terrier de la paroisse Saint-Gilles (AME 12 Fi 63).

52 Parmi les chantiers qui ont affecté la zone, citons l'arasement massif et généralisé du rempart daté de 1751. A cette époque en effet, « l'évêque, Monseigneur de Rochechouart, gêné par l'ombre projeté sur ses promenades, résolut de [le] démolir jusqu'à hauteur d'appui, de façon à obtenir une sorte de parapet (Lamiray 1927, p. 10).

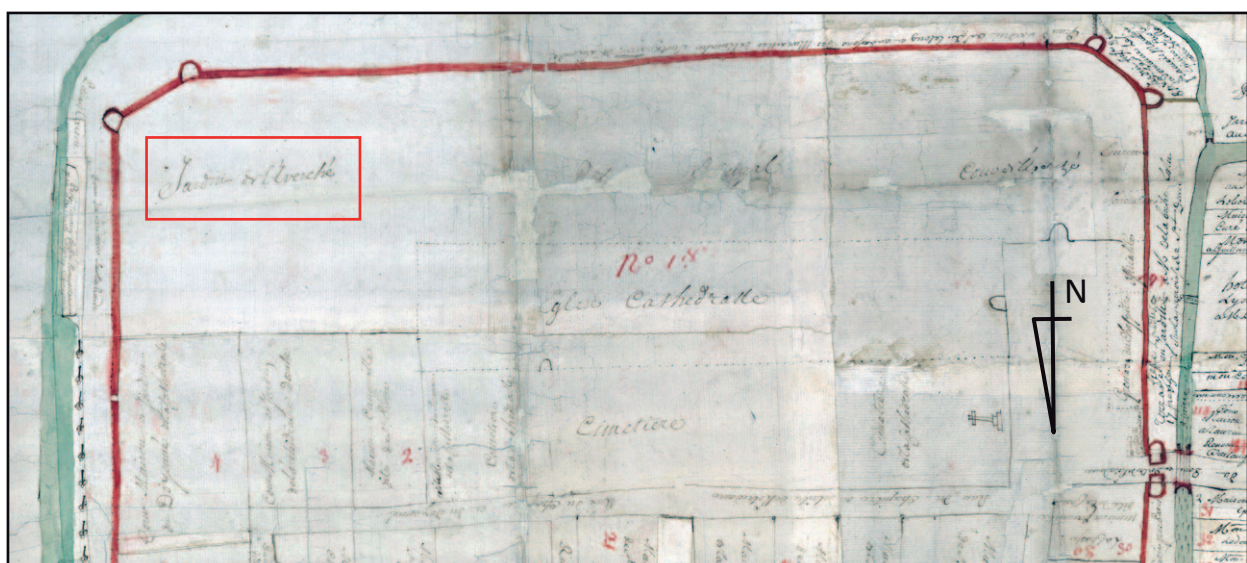


Figure 82 - Extrait du plan terrier de la paroisse Saint-Gilles mentionnant l'existence des jardins en 1740 (AME 12 Fi 63)

apports de terre à jardin, aménagement de murets, de bordures, fosses de plantation, ...)»⁵³.

Tandis que les sondages 2, 3 et 4 montrent le soin apporté à l'entretien et à la réfection du rempart et de son parement interne, le sondage 1 a révélé la destruction totale de l'angle du *castrum* et de la tour accolée. Les documents d'archives permettent de situer assez précisément ce chantier de démolition au milieu du XVII^e siècle et indiquent sa finalité : récupérer des matériaux pour le chantier de construction du château comtal. On notera que le comblement de la tranchée ainsi réalisée a été suivi d'un nivellement général du secteur, puis du creusement de probables fosses de plantation.

Dans le cadre des jardins, un bassin d'agrément a été aménagé dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'extrémité occidentale de la zone (**fig. 83**). De plan elliptique et pourvu d'un îlot central circulaire, il est axé d'une part sur la façade du palais épiscopal et d'autre part sur l'escalier monumental situé à l'angle nord-est des jardins. Sans doute mis à mal à la suite d'un bombardement lors de la Seconde guerre mondiale, il est totalement comblé et son emplacement nivelé.

53 Les cadastres de 1812 (AME 12 Fi 10) et de 1844 (AME 12 Fi 58) fournissent une bonne illustration de l'aménagement de ces jardins.

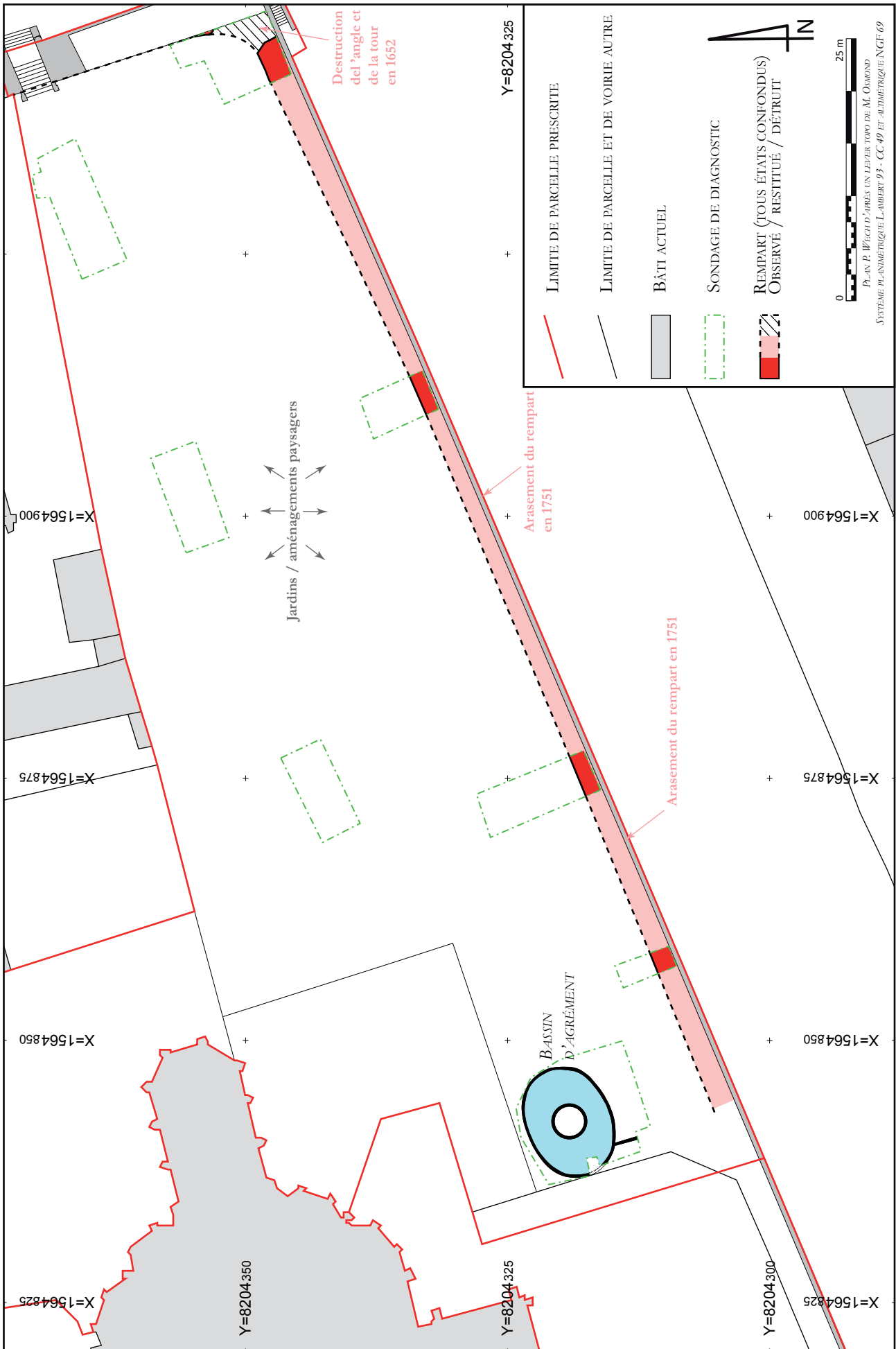


Figure 83 - Les jardins aux périodes moderne et contemporaine

10. BILAN ET CONCLUSION

A l'issue de cette présentation, les informations recueillies sont nombreuses et variées. Elles concernent une grande partie des occupations qui se sont succédé à cet emplacement depuis l'Antiquité et illustrent le très fort potentiel archéologique du site. Les observations réalisées permettent de proposer pour toutes les périodes un nivellement d'ensemble des vestiges et traces d'occupation. Les informations altimétriques étant à ce sujet extrêmement cohérentes d'un sondage à l'autre, il n'a pas été jugé utile de proposer une coupe restituée de la parcelle en complément des figures 77 à 83.

Les jardins de l'évêché sont riches d'un patrimoine bimillénaire. Bien entendu, le rempart tar-do-antique et son *agger* en constituent des éléments incontournables dont nous avons vu le potentiel informatif. Les remblais qui constituent le talus ont permis la « fossilisation » des vestiges des occupations antérieures. Il semble ainsi qu'y soient conservées des constructions maçonnées antiques présentant encore plus de 2 m d'élévation.

Dès la fin de l'Antiquité et jusque dans le courant du Moyen Age, l'espace situé en contrebas du talus ainsi que le sommet de ce dernier ont accueilli des occupations éparses et apparemment peu denses qu'il nous est impossible de caractériser précisément. Le second Moyen Age correspond quant à lui à une phase de travaux et de création des jardins (si ceux-ci n'existaient pas déjà auparavant). Au cours de ces périodes, le niveau du talus est resté stable, tandis que les occupations en contrebas ont contribué à rehausser progressivement le terrain par le biais notamment du dépôt de « terres noires ». Ainsi, à la fin du Moyen Age, il ne subsiste plus dans ces jardins qu'un léger dénivelé d'à peine quelques décimètres.

Les périodes moderne et contemporaine voient plusieurs réaménagements des jardins. Ceux-ci s'accompagnent d'importantes destructions du rempart, dont les principales sont un arasement généralisé et le démantèlement de son angle sud-est.

11. BIBLIOGRAPHIE

Aupert 1997

AUPERT (P., dir.).- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997

Boivin, Gerber 1991

BOIVIN (A.), GERBER (F.).- *Rapport de sondages. Evreux. Arrière de l'Hôtel de Ville*. Evreux, Ville d'Evreux, 1991

Bonnin 1860

BONNIN (T.).- *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris, Dumoulin, 1860

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L' Eure (27)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993

Collard 1989

COLLARD (J.-L.).- « Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988 (1989), pp. 23-42. Rouen : CRAHN, 1989

Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.).- *Evreux : 8, bd Jules Janin : occupation gallo-romaine I^{er} – II^e siècles. Document final de synthèse*. Evreux : s.n., 1993

Doyen 2008

DOYEN (J.-M.).- *Economie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain*. Reims : Société archéologique champenoise, 2008

Follain 1983

FOLLAIN (E.).- *Evreux. Musée. Observations effectuées dans l'angle Sud-Ouest du Castrum lors des travaux d'exten-*

sion du Musée Municipal. Rapport dactylographié, 1983

Follain 1996

FOLLAIN (E.).- « Le castrum d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Epargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995 (1996), pp. 52-62. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1996

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.).- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981*. Rapport dactylographié, 1981

Gerber 1990

GERBER (F.).- *Evreux. 22, rue Lépouzé. Rapport de fouille*. Evreux, Ville d'Evreux, 1990

Gerber 1998

GERBER (F.).- *Evreux. Square Georges Brassens. « La Médiathèque »*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1998

Guillot 2008

GUILLOT (B.).- *Evreux. Parking Hôtel de Ville (27 - Eure). Rapport final d'opération*. Rouen, INRAP, 2008

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.).- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995)*. Rouen, AFAN, 1995

Hartz 2007

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle*. Mémoire de Master 1, Université Paris 1, 2007

Kliesch 2011

KLIESCH (F.).- *Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Rouen, INRAP, 2011

Kliesch 2015

KLIESCH (F.).- « Evreux (Eure), 19 et 21 rue du Doc-

teur Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Alizay, 20-22 juin 2014. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, p. 129-140

Lamiray 1927

LAMIRAY (H.).- *Promenades historiques et anecdotes dans Evreux*. Evreux, chez l'auteur, 1927

Nauleau 2013

NAULEAU (J.-F.).- « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan » In : *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 30, pp. 223-259. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013

Wech 2011

WECH (P.).- *Evreux. 15 – 17 rue Saint-Louis. « Hôpital Saint-Louis »*. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2011

Wech 2013

WECH (P.).-« Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Rouen, 11-12 mai 2013. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 157-182

Wech 2016

WECH (P.).- « Etude des monnaies ». In Théolas 2016 : *Les Andelys (27). ZAC de la Marguerite. Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux : Département de l'Eure, 2016, p. 321-345

Wech 2017

WECH (P.).- *Evreux. Place Sepmannville. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017

Wech à paraître

WECH (P.).- *Evreux. Abords de la cathédrale. Rapport de fin d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, à paraître

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure.....	12
Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e	12
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	13
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	13
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	14
Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique.....	31
Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum.....	33
Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux.....	37
Figure 9 - Etat et topographie du terrain avant l'intervention.....	43
Figure 10 - Implantation et numérotation des sondages réalisés lors du diagnostic.....	47
Figure 11 - Plan détaillé du sondage 1.....	50
Figure 12 - Vue d'ensemble des tronçons du rempart tardo-antique mis au jour dans le sondage 1	52
Figure 13 - Orthophotogrammétrie et relevé du parement nord du mur MR 32.....	53
Figure 14 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 32	53
Figure 15 - Tronçon de rempart MR 31 dans le sondage 1	54
Figure 16 - Orthophotogrammétrie et relevé du parement ouest du mur MR 31 dans le sondage 1.....	55
Figure 17 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 31	56
Figure 18 - Relevés stratigraphiques du sondage 1 - bermes ouest	57
Figure 19 - Les remblais de l'agger dans le fond du sondage 1 (clichés C. Hartz).....	59
Figure 20 - Ebauches d'un artisanat de tabletterie (31 FAU 2).....	59
Figure 21 - Sondage 1 - Stratigraphie des bermes nord et est	63
Figure 22 - Sondage 1 - Diagramme stratigraphique	66
Figure 23 - Plan détaillé du sondage 2.....	68
Figure 24 - Vue d'ensemble de la section du rempart tardo-antique dégagée dans le sondage 2	67
Figure 25 - Profil de l'élévation du rempart observée dans le sondage 2.....	69
Figure 26 - Vue en plan des maçonneries du rempart dans le sondage 2.....	70
Figure 27 - Orthophotogrammétrie et relevé du parement nord du rempart dégagé dans le sondage 2	71
Figure 28 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 6	72
Figure 29 - Relevé stratigraphique de la berme orientale du sondage 2	75
Figure 30 - Relevé stratigraphique de la berme occidentale du sondage 2.....	74
Figure 31 - Vue de détail du remblai de démolition US 42 au pied du rempart.....	73
Figure 32 - Fragment d'anse plate et rainurée en verre type Ising 89 (54 VER)	77
Figure 33 - Localisation phasée des structures fossoyées reconnues dans le sondage 2.....	78

Figure 34 - Sondage 2 - Diagramme stratigraphique	82
Figure 35 - Plan détaillé du sondage 3.....	84
Figure 36 - Vue d'ensemble du sondage 3 en fin de fouille (vers le sud)	83
Figure 37 - Sondage 3 - Apparition du mur MR 3 dans l'axe du sondage médian.....	85
Figure 38 - Vue d'ensemble des maçonneries du rempart mises au jour dans le sondage 3.....	86
Figure 39 - Vue de détail du parement de la maçonnerie MR 61	87
Figure 40 - Sondage 3 - Vue en plan de l'arase du rempart et de ses différentes maçonneries.....	88
Figure 41 - Relevé stratigraphique de la berme occidentale du sondage 3.....	90
Figure 42 - Evolution des occupations et aménagements tardo-antiques et alto-médiévaux du sondage 3.....	91
Figure 43 - Sondage 3 - Fossé FO 1.....	92
Figure 44 - Sondage 3 - Diagramme stratigraphique	96
Figure 45 - Plan détaillé du sondage 4.....	98
Figure 46 - Vue d'ensemble des maçonneries du rempart mises au jour dans le sondage 4.....	97
Figure 47 - Orthophotogrammètrie et relevé du parement nord du rempart dégagé dans le sondage 4	99
Figure 48 - Diagramme rapportant les mesures des terres cuites mises en oeuvre dans le parement du mur MR 64	100
Figure 49 - Plan détaillé du sondage 5.....	102
Figure 50 - Relevés stratigraphiques du sondage 5 - berme nord.....	105
Figure 51 - Vue en plan et relevé de la sole foyère US 182.....	104
Figure 52 - Diagramme stratigraphique du sondage 5.....	111
Figure 53 - Plan détaillé du sondage 6.....	112
Figure 54 - Relevés stratigraphiques du sondage 6 - bermes nord	115
Figure 55 - Vue en plan du fond du sondage 6 et du niveau d'occupation US 153	113
Figure 56 - Vue en plan des structures et occupations tardo-antiques à alto-médiévales	114
Figure 57 - Relevés stratigraphiques du sondage 6 - berme ouest.....	117
Figure 58 - Diagramme stratigraphique du sondage 6.....	120
Figure 59 - Plan détaillé du sondage 7.....	122
Figure 60 - Vue en plan des occupations et structures reconnues au fond du sondage 7.....	123
Figure 61 - Relevés stratigraphiques du sondage 7 - berme sud.....	125
Figure 62 - Relevés stratigraphiques du sondage 7 - bermes nord	127
Figure 63 - Diagramme stratigraphique du sondage 7.....	130
Figure 64 - Plan détaillé du sondage 8.....	132
Figure 65 - Vue en plan du mur MR 15 - sondage 8.....	131
Figure 66 - Vue de détail du parement occidental du mur MR 15.....	131
Figure 67 - Relevés stratigraphiques du sondage 8 - berme sud.....	135
Figure 68 - Vue du parement occidental du mur MR 16	137
Figure 69 - Vue d'ensemble vers le nord des structures du bassin dégagé dans le sondage 8	137

Figure 70 - Vue du coeur de la maçonnerie du mur MR 67 et du radier du bassin.....	138
Figure 71 - Sondage réalisé dans le canal du bassin	138
Figure 72 - Le dispositif de trop-plein CN 69 vu vers le sud.....	139
Figure 73 - Vue de détail du raccordement entre le trop-plein CN 69 et le bassin	139
Figure 74 - Extrait du cadastre napoléonien de 1844 figurant les jardins de l'évêché (AME 12 Fi 58).....	140
Figure 75 - Diagramme stratigraphique du sondage 8.....	142
Figure 76 - Proposition de restitution de l'aspect général du bassin	141
Figure 77 - Plan des vestiges du Haut-Empire mis au jour lors du diagnostic.....	144
Figure 78 - Plan des vestiges du castrum et des occupations tardo-antiques	145
Figure 79 - Relevés comparatifs des élévations du rempart.....	146
Figure 80 - Plan des vestiges d'occupation alto-médiévale	149
Figure 81 - Plan des vestiges d'occupation du second Moyen Age	150
Figure 82 - Extrait du plan terrier de la paroisse Saint-Gilles mentionnant l'existence des jardins en 1740	151
Figure 83 - Les jardins aux périodes moderne et contemporaine.....	153
Tableau 1 - Liste des codes d'identification des structures.....	45
Tableau 2 - Bilan des ouvertures réalisées	45

LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES

ÉTUDE CÉRAMIQUE

Delphine Théolas

PRÉAMBULE

L'INVENTAIRE PAR UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Sauf mention spécifique, l'intégralité du mobilier a été inventoriée. Les comptages sont présentés en annexe sous forme de tableau¹. Pour chaque unité stratigraphique (US), les différentes catégories de céramique sont comptabilisées en nombre de restes (NR), avec indication du nombre de bords (B), fonds (F), panses (P) et anses (A). Le nombre minimum d'individu (NMI) est également mentionné : il est calculé à partir du nombre de bords après recollage. En l'absence de bord dans une catégorie céramique, le NMI est néanmoins de 1. Pour chaque lot de mobilier, une phase chronologique est déterminée, assortie si possible d'une proposition de datation. Les phases chronologiques apparaissent sous les abréviations suivantes : PRO pour la protohistoire, GR pour l'époque gallo-romaine (Ier/ Ve s.), HMA pour le haut Moyen Age (VIe/ XIe s.), MA2 pour le second Moyen Age (XIIe/ XVe s.), MOD pour l'époque moderne (XVIe/ XVIIIe s.) et CTP pour l'époque contemporaine (XIXe/ XXe s.). La datation de chaque lot est d'abord établie à partir du mobilier céramique, puis elle est confrontée aux données stratigraphiques, ce qui permet dans certains cas de l'ajuster (resserrer la fourchette chronologique, distinguer le résiduel de l'intrusif...)

1 Annexe 1

LE CATALOGUE DES FORMES

Les éléments de formes identifiables font l'objet d'un catalogue² où sont mentionnés les différents types de forme recensés ainsi que leur catégorie céramique, le nombre d'individus comptabilisé (NI), avec le détail du nombre de bords (B), de fonds (F) et éventuellement de panses (P) si celles-ci permettent une identification. Sont également donnés une description succincte des caractéristiques de chaque type, la phase chronologique à laquelle il se rattache et si possible sa période de circulation.

Les vases faisant l'objet d'une illustration graphique sont mentionnés dans la dernière colonne, généralement identifiés par leur numéro d'inventaire, composé du numéro d'US et du numéro de vase (Ex : vase 28-1, vase 1 de l'US 28).

LES ILLUSTRATIONS

Sauf mention contraire, tous les vases sont représentés à l'échelle 1/3, leur diamètre est mentionné en mm à droite de chaque dessin, en haut s'il s'agit d'un bord, en bas s'il s'agit d'un fond. Les céramiques non tournées sont matérialisées par un profil en grisé, les tournées par un profil en noir. Sous chaque vase sont reportés son numéro d'inventaire, tel qu'il apparaît dans le catalogue des éléments de formes, et sa catégorie céramique.

163

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

2 Annexe 2

Catégorie céramique		Provenance	
CNT	céramique non tournée	IT	Italie
TR	Terra Rubra	SG	Gaule du Sud
TN	Terra Nigra	CG	Gaule du Centre
SIG	sigillée	ARG	Argonne (Gaule de l'Est)
PLOMB	céramique plombifère	JVV	Jaulges et Villiers-Vineux
PFE	céramique à parois fines engobée	MSR	Montfort-sur-Risle
MET	céramique métallescente	LLF	Lyons-la-Forêt
DOR	céramique dorée au mica	MJ	Les Mares Jumelles
VRP	vernis rouge pompéien		
CCI ENG	commune claire engobée		
CCI sa	commune claire sableuse	Beauv.	Beauvaisis
CCI gr	commune claire granuleuse	Domfr.	Domfrontais
CCI ENG	commune claire engobée		
RPR	rouge à pâte rouge		
NPR	noire à pâte rouge	IND	indéterminé
CS sa	commune sombre sableuse		
CS gross.	commune sombre grossière		
CS gr	commune sombre granuleuse		
AMPH	amphore		

Tableau des abréviations

NOTICE SUR LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La céramique regroupe 839 tessons répartis dans 80 unités stratigraphiques, les trois quarts des lots ne dépassant pas la dizaine de tessons et les plus fournis atteignant entre 50 et 80 fragments. L'essentiel se rapporte à l'époque gallo-romaine, le mobilier des époques postérieures (haut Moyen Age à époque moderne) étant relativement limité.

Catégorie	NR	%	NMI *	%
CER de tradition protohistorique	1	0,1%	0	0,0%
CER gallo-romaine	721	85,9%	137	85,1%
CER gallo-romaine ou haut Moyen Age	23	2,7%	0	0,0%
CER haut Moyen Age	32	3,8%	9	5,6%
CER Moyen Age indéterminé	2	0,2%	0	0,0%
CER second Moyen Age	25	3,0%	6	3,7%
CER second Moyen Age ou moderne	13	1,5%	0	0,0%
CER moderne	17	2,0%	9	5,6%
CER indéterminée	5	0,6%	0	0,0%
TOTAL	839		161	

Tableau 1 – répartition du mobilier par phases chronologiques

L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La céramique de cette phase englobe 721 tessons déterminant 137 individus différents, soit 86% du nombre de restes et environ autant pour le NMI. Ce mobilier provient principalement des niveaux de remblais constituant le talus accolé au rempart antique. A l'exception de quelques tessons franchement résiduels,

la plupart des éléments couvre une période allant du courant du II^e siècle au IV^e siècle. Les contextes de la fin du III^e/ IV^e siècles sont les plus nombreux. Phénomène classique des niveaux de remblai, ils livrent souvent des ensembles composés majoritairement de céramiques du Haut-Empire auxquels s'ajoutent quelques éléments du Bas-Empire.

164

Catégorie	NR	%	NMI *	%
Terra Nigra	8	1,1%	1	0,7%
Sigillée - Gaule du Sud	6	0,8%	1	0,7%
Sigillée - Gaule du Centre	30	4,2%	8	5,8%
Sigillée - Argonne	10	1,4%	2	1,5%
Sigillée - Jaulges et Villiers-Vineux	3	0,4%	2	1,5%
Sigillée - dérivées	1	0,1%	1	0,7%
Paroi fine engobée - Gaule du Centre	1	0,1%	0	0,0%
Paroi fine engobée - Argonne	2	0,3%	0	0,0%
Total céramiques fines	61	8,5%	15	10,9%
Dorée au mica	4	0,6%	2	1,5%
Commune claire engobée	10	1,4%	1	0,7%
Commune claire granuleuse	7	1,0%	1	0,7%
Commune claire sableuse	175	24,3%	15	10,9%
Commune sombre grossière	3	0,4%	0	0,0%
Commune sombre granuleuse	46	6,4%	11	8,0%
Commune sombre sableuse	160	22,2%	29	21,2%
Commune sombre sableuse - lissée	48	6,7%	12	8,8%
Commune sombre sableuse - bandes lissées	127	17,6%	43	31,4%
Commune sombre sableuse - lustrée	36	5,0%	5	3,6%
Black-Burnished	1	0,1%	0	0,0%
Total céramiques communes	617	85,6%	119	86,9%
Amphore	42	5,8%	3	2,2%
Indéterminés	1	0,1%	0	0,0%
TOTAL	721		137	

* obtenu par comptage des bords après recollage

Tableau 2 - répartition du mobilier d'époque gallo-romaine

Les céramiques fines sont comme toujours peu nombreuses : 8,5% du NR et 10,9% du NMI. Il s'agit essentiellement de céramiques sigillées, dominées par les productions du Centre de la Gaule, qui composent à elles seules la moitié des tessons et des éléments de formes. Le répertoire regroupe surtout des formes de la fin du II^e voire III^e siècles, notamment des mortiers Curle 21 (6 ind.) et Drag.45 (3 ind.). Quelques formes plus anciennes (courant du II^e siècle) sont également répertoriées : coupelle Drag.46 (2 ind.), plat Walters 79 (1 ind.) ou coupe Drag.37 (2 ind.). Les autres sigillées du Bas-Empire ne sont que timidement représentées : quelques productions argonnaises avec un répertoire relativement similaire à celui des céramiques lézoviennes (2 Drag.45, 1 Drag.46, 1 plat Chenet 320), deux vases attribuables aux ateliers de Jaulges et Villiers-Vineux (coupes à collerette Curle 11/21 et Chenet 323A) et un en dérivée de sigillée (mortier Chenet 331). Les autres catégories recensées (Terra Nigra, parois fines engobées) sont anecdotiques, elles apparaissent dans quelques contextes plus anciens (II^e s.) mais surtout en position résiduelle dans les remblais du talus tardo-antique.

Les céramiques communes claires représentent environ un quart du mobilier de cette période, soit 27,2% du NR et 13,9% du NMI. Il s'agit principalement de vases à pâte sableuse, auxquels s'ajoutent quelques vases à pâte granuleuse et quelques céramiques engobées ou dorées au mica. Ces deux dernières catégories, typiques du I^{er} siècle, sont systématiquement en position résiduelle. Les vases à pâte sableuse regroupent classiquement des cruches (5 ind.) et des mortiers (10 ind.). Les cruches présentent presque toutes une lèvre en poulie [60-1, pl.1], les mortiers une lèvre pendante plus ou moins développée [128-2 ou 39-1 et 2, pl.1]. Ces deux types de formes sont caractéristiques des contextes régionaux des II^e et III^e siècles, mais se rencontrent encore au IV^e siècle. Le profil de certains mortiers, à la lèvre ramassée, évoque d'ailleurs plutôt les séries tardives.

Les céramiques communes sombres sont les plus nombreuses : 58,4% du NR et 73% du NMI. Elles regroupent principalement des vases à pâte sableuse, brute ou lissée. Les tessons dotés d'un traitement de surface sont majoritaires, qu'il s'agisse d'un simple lissage, intégral ou partiel (bandes lissées) ou d'un véritable lustrage.

Le traitement de surface par bandes lissées est le plus courant et affecte aussi bien l'intérieur que l'extérieur des vases. Cela concerne majoritairement des formes ouvertes et principalement des écuelles (50 ind., soit la moitié du NMI en commune sombre), avec un type très nettement prépondérant, l'écuelle à bord droit ou rentrant [128-4 ou 39-5 et 6, pl.1]. Tous les

exemplaires recensés sont très fragmentaires, mais la présence de vases tripodes est attestée dans plusieurs contextes. La possibilité de vases à fond plat n'est pas à exclure également. Ces formes, traditionnelles du répertoire local des II^e et III^e siècles, peuvent encore se rencontrer sans caractère résiduel au début du Bas-Empire (écuelles à fond plat surtout). Quelques jattes sont également recensées (5 ind.), dont la morphologie évoque cette fois clairement les productions du Bas-Empire : lèvre quasi horizontale de section quadrangulaire [94-1, pl.1].

Le lustrage est réservé à une seule catégorie de vaisselle, les gobelets (9 ind.). Cette catégorie allie elle aussi un mélange de formes du Haut-Empire, avec des gobelets à courte lèvre éversée [60-6, pl.1] ou à bord en corniche (type Hees 2), à une forme spécifique du Bas-Empire, le gobelet à épaulement de type Niederbieber 33 [39-7, pl.1].

Les vases laissés bruts sont majoritairement des pots (22 ind.). Près des deux tiers présentent une lèvre en bourrelet caractéristique des exemplaires régionaux des II^e et III^e siècles [128-3, pl.1]. Les exemplaires attribuables au Bas-Empire se limitent à un pot à bord en bourrelet arrondi [181-1, pl.1] et un autre à lèvre plate éversée [126-3, pl.2]. Quelques fragments de cruche ou bouilloire et un bord de couvercle complètent l'inventaire des formes fermées.

Quelques productions à pâte granuleuse sont recensées mais restent largement minoritaires. La moitié concerne des tessons dont la pâte présente une tranche à aspect «sandwich», brune à cœur gris foncé. Le seul type de forme qui y est associé est une jatte à profil en S inversé [60-2, pl.1]. Cette production locale, régulièrement rencontrée dans les contextes ébroïcien du I^{er}/ début II^e siècles est ici clairement résiduelle. Un petit nombre de tessons peut en revanche être associé aux productions granuleuses du Bas-Empire, notamment deux jattes à bord en bourrelet arrondi plus ou moins proches du type Petit 3 [177-1, pl.1 et 116-2, pl.2] et un pot à lèvre en faucille de type Alzei 27 [174-1, pl.1]. Ces trois formes, dont la période de circulation couvre la seconde moitié du IV^e et le V^e siècle, constituent les éléments les plus tardifs répertoriés pour l'époque gallo-romaine.

Les amphores sont comme toujours de présence très discrète (5,8% du NR, 2,2% du NMI) et offrent un assemblage classique d'amphores d'importation (Dr.20 de Bétique, G.4 de Narbonnaise ?) et d'amphores régionales (G.12, groupe Seine Sableuse). Seulement trois éléments de forme sont répertoriés, tous en position résiduelle : un bord de Dr.20 flavio-trajanienne [39-3, pl.1] et deux bords d'amphore Seine Sableuse, l'une à lèvre en poulie, l'autre à bord en bandeau.

Catégorie	NR	%	NMI *	%
Terra Nigra	8	1,1%	1	0,7%
Sigillée - Gaule du Sud	6	0,8%	1	0,7%
Sigillée - Gaule du Centre	30	4,2%	8	5,8%
Sigillée - Argonne	10	1,4%	2	1,5%
Sigillée - Jaulges et Villiers-Vineux	3	0,4%	2	1,5%
Sigillée - dérivées	1	0,1%	1	0,7%
Paroi fine engobée - Gaule du Centre	1	0,1%	0	0,0%
Paroi fine engobée - Argonne	2	0,3%	0	0,0%
Total céramiques fines	61	8,5%	15	10,9%
Dorée au mica	4	0,6%	2	1,5%
Commune claire engobée	10	1,4%	1	0,7%
Commune claire granuleuse	7	1,0%	1	0,7%
Commune claire sableuse	175	24,3%	15	10,9%
Commune sombre grossière	3	0,4%	0	0,0%
Commune sombre granuleuse	46	6,4%	11	8,0%
Commune sombre sableuse	160	22,2%	29	21,2%
Commune sombre sableuse - lissée	48	6,7%	12	8,8%
Commune sombre sableuse - bandes lissées	127	17,6%	43	31,4%
Commune sombre sableuse - lustrée	36	5,0%	5	3,6%
Black-Burnished	1	0,1%	0	0,0%
Total céramiques communes	617	85,6%	119	86,9%
Amphore	42	5,8%	3	2,2%
Indéterminés	1	0,1%	0	0,0%
TOTAL	721		137	

* obtenu par comptage des bords après recollage

Tableau 3 - répartition des éléments de forme en céramique commune sombre

LE HAUT MOYEN AGE

166

La céramique de cette période est très anecdotique, avec seulement quelques dizaines de tessons (31 tessons à la datation assurée et 24 tessons pour lesquels une précision n'a pu être établie entre Bas-Empire et haut Moyen Age), soit au maximum 6,6% du NR et 5,6% du NMI. Une grande partie de ce mobilier consiste en fragments de panse dont il s'avère impossible de préciser la datation. Quelques contextes fossoyés livrent du mobilier homogène suggérant une fréquentation des lieux - sans doute très minime - au cours de l'époque mérovingienne. Le reste du mobilier est en position résiduelle, principalement dans des niveaux de terres noires.

A l'exception de quelques fragments pouvant s'apparenter à de la céramique fine, tous les tessons sont en céramique commune et surtout en pâte sombre, sableuse ou granuleuse. Les rares éléments de formes (9 ind.), bien que dispersés dans des contextes variés, se situent dans la même fourchette chronologique (VIIe/ VIIIe s.), confirmant une «occupation» centrée sur la seconde partie de l'époque mérovingienne. Parmi les éléments identifiables, on recense 4 pots, à lèvre simplement éversée [178-1, pl.2] ou en gouttière [146-2, pl.2], 3 bols à bord rentrant souligné d'une collerette [34-1 et 11-1, pl.2] et une possible cruche également dotée d'un bord rentrant souligné d'une collerette [11-2, pl.2].

LE SECOND MOYEN AGE

Le mobilier de cette période est très limité : une trentaine de tessons et 6 bords, soit entre 3 et 4,5%³ du NR et 3,7% du NMI. Essentiellement composé de céramique à pâte claire sableuse et de céramique glaçurée, il provient essentiellement des niveaux de terres noires et de quelques remblais ou structures fossoyées dont la chronologie semble resserrée sur le bas Moyen Age.

Les quelques éléments de formes répertoriés, bien que très fragmentaires, confirment dans l'ensemble cette fourchette chronologique : 1 oule à lèvre à l'équerre [84-1, pl.2], 3 pichets à lèvre en flèche et 2 coquemars dotés d'un bord à parement étroit [93-1, pl.2].

L'ÉPOQUE MODERNE

Le mobilier de cette période est encore moins abondant que celui de la phase précédente, avec seulement une vingtaine de fragments, soit 1,5% du NR mais néanmoins 9 bords soit 5,6% du NMI. L'essentiel est localisé dans le sondage 1, dans des niveaux de remblai et le comblement d'une fosse.

La céramique glaçurée est la plus représen-

3 En prenant en compte les fragments indéterminés d'époque médiévale à moderne.

tée alliée à quelques vases en commune claire, en grès ou en faïence. Certains éléments sont caractéristiques du XVI^e siècle : coquemar à lèvres en poulie (3 ind.) [187-1, pl.2] ou coupelle en grès du Beauvaisis (1 ind.) [92-1, pl.2], d'autres illustrent plutôt la seconde moitié de l'époque moderne (XVII^e, voire XVIII^e s.), notamment plusieurs fragments de terrine ou jatte à lèvres pendante [7-1, pl.2]. Ce répertoire n'appelle pas de commentaire particulier, à l'exception d'un vase au profil plus singulier, à double bord en Y (l'un droit, l'autre rentrant), sans doute destiné à recevoir un couvercle [107-1, pl.2]. Il pourrait s'agir d'une terrine ou d'un pot à conserve⁴.

CONCLUSION

Malgré des volumes limités, le mobilier céramique récolté lors de ce diagnostic apporte quelques informations sur l'occupation autour du chevet de la cathédrale. La période gallo-romaine est la mieux illustrée. Les niveaux les plus anciens atteints correspondent aux remblais du talus en lien avec le rempart tardo-antique. Ils renferment beaucoup de mobilier résiduel (II^e/ III^e siècle), mais également des éléments caractéristiques du Bas-Empire. La majorité des lots s'inscrit dans une fourchette chronologique couvrant la seconde moitié du III^e siècle et le IV^e siècle, quelques-uns sont légèrement plus tardifs (2^e moitié IV^e à V^e siècle). Les indices d'occupation pour les périodes suivantes sont très ténus : quelques contextes laissent supposer une fréquentation des lieux à l'époque mérovingienne puis au bas Moyen Âge. L'occupation du secteur semble donc limitée, sans doute du fait de sa proximité immédiate avec la cathédrale.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Adrian 2002 : ADRIAN (Y.-M.), La céramique et le petit mobilier domestique du Bas-Empire - haut Moyen Âge (IV^e-VII^e siècles) dans la région d'Evreux (Eure) : première approche, in *Revue archéologique de l'Ouest*, n°19, 2002, p.171-218.

Adrian, Féret 2014 : ADRIAN (Y.-M.), FERET (L.), La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : nouvelle approche, in *SFECAG, Actes du congrès de Chartres*, 2014, p.197-244.

Brulet, Vilvorder, Delage 2010 : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*.

Delestre, Flambard-Hericher 1995 : DELESTRE (X.), FLAMBARD-HERICHER (A.-M.), *La céramique du XI^e au XVI^e siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*, 1995.

Guadagnin 2007 : GADAGNIN (R.), *Fosses-Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Ile-de-France*, 2007.

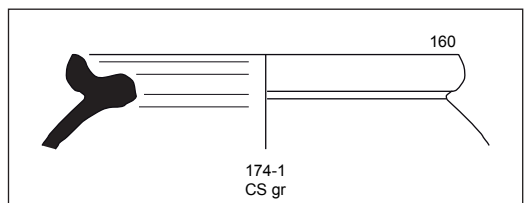
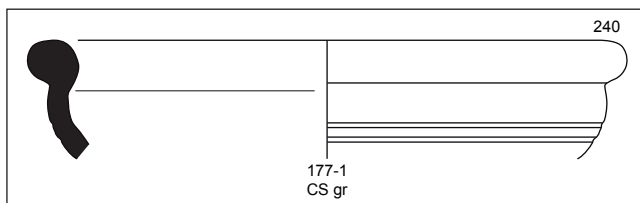
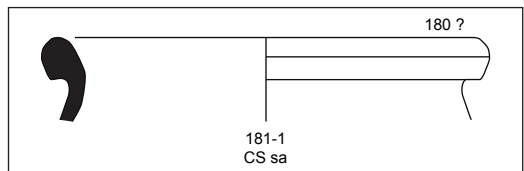
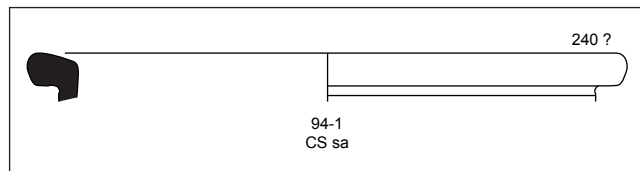
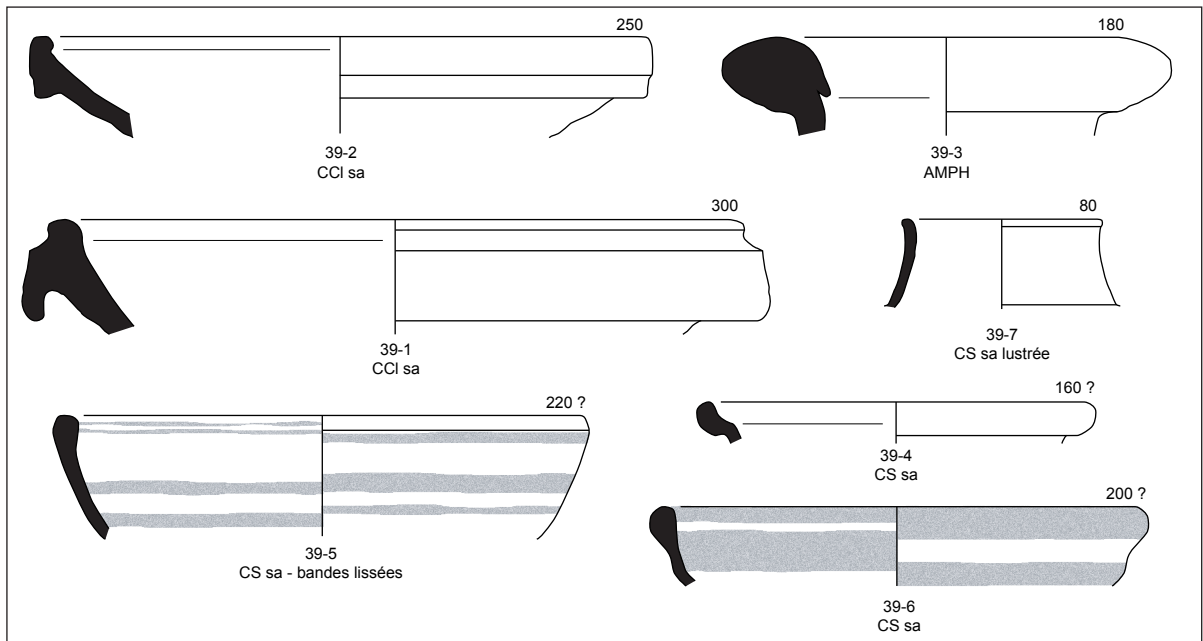
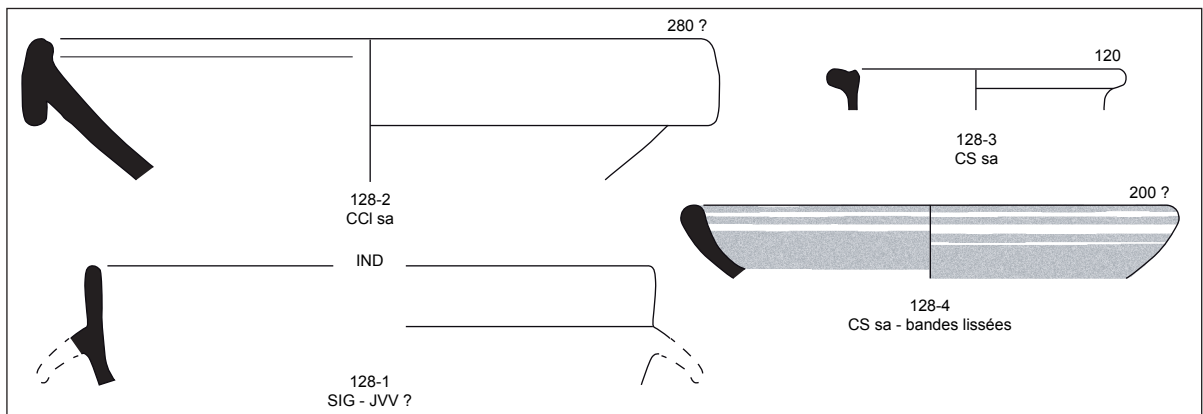
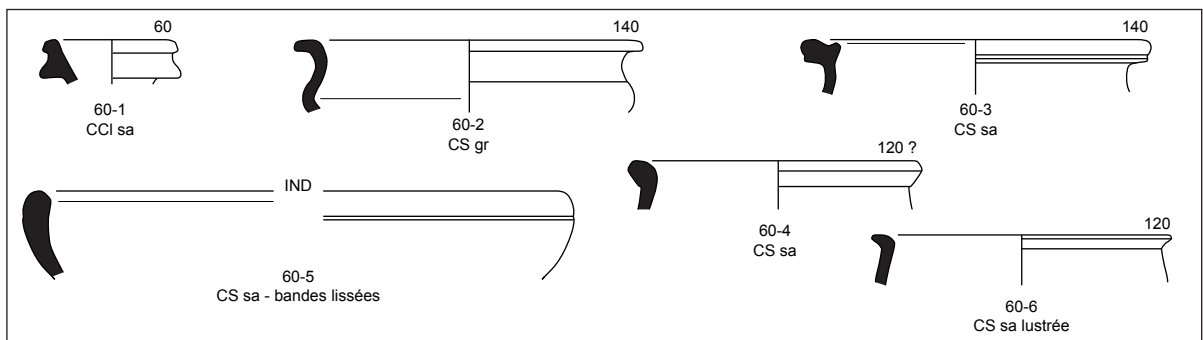
Ravoire 2006 : RAVOIRE (F.), Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens, in *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, 2006, p.105-202.

Séguier 2005 : SEGUIER (J.-M.), Les amphores régionales dans l'espace sénon : l'exemple du secteur de confluence Seine-Yonne, in *SWFECAG, Actes du congrès de Vallauris*, 2004, p.381-402.

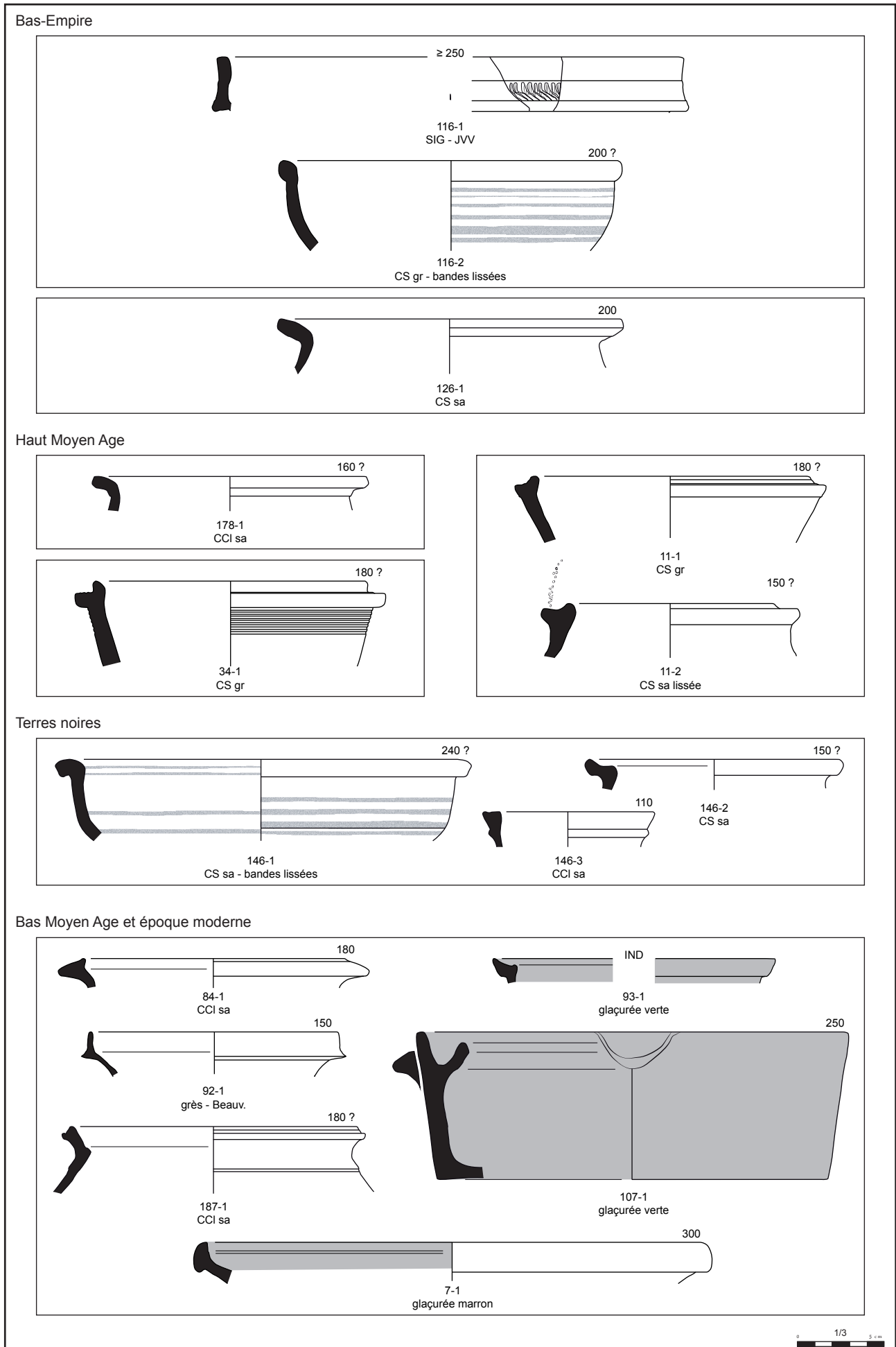
Séguier, Morize 1996 : SEGUIER (J.-M.), MORIZE (D.), Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données de l'Ile-de-France, in *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p.155-179.

⁴ A Fosses, des bords dotés d'un profil similaire s'observent sur des pots à conserves datés du XVII^e s. Néanmoins ils présentent une panse plus tronconique et un diamètre à l'ouverture inférieur au vase dont il est question ici. Guadagnin 2007, p.672 à 674.

168



Pl.1 - Céramique des niveaux de remblais du talus, Bas-Empire



Pl.2 - Céramiques de la fin du Bas-Empire à l'époque moderne

TABLEAU DE COMPTAGE GÉNÉRAL

Catégorie	NR	%	NMI *	%
Céramique non tournée semi fine	1	0,1%	0	0,0%
CER de tradition protohistorique	1	0,1%	0	0,0%
Terra Nigra	8	1,0%	1	0,6%
Sigillée - Gaule du Sud	6	0,7%	1	0,6%
Sigillée - Gaule du Centre	30	3,6%	8	5,0%
Sigillée - Argonne	10	1,2%	2	1,3%
Sigillée - Jaulges et Villiers-Vieux	3	0,4%	2	1,3%
Sigillée - dérivées	1	0,1%	1	0,6%
Paroi fine engobée - Gaule du Centre	1	0,1%	0	0,0%
Paroi fine engobée - Argonne	2	0,2%	0	0,0%
Total céramiques fines	61	7,3%	15	9,4%
Dorée au mica	4	0,5%	2	1,3%
Commune claire engobée	10	1,2%	1	0,6%
Commune claire granuleuse	7	0,8%	1	0,6%
Commune claire sableuse	175	20,9%	15	9,4%
Commune sombre grossière	3	0,4%	0	0,0%
Commune sombre granuleuse	46	5,5%	11	6,9%
Commune sombre sableuse	160	19,1%	29	18,1%
Commune sombre sableuse - lissée	48	5,7%	12	7,5%
Commune sombre sableuse - bandes lissées	127	15,1%	43	26,9%
Commune sombre sableuse - lustrée	36	4,3%	5	3,1%
Black-Burnished	1	0,1%	0	0,0%
Total céramiques communes	617	73,5%	119	74,4%
Amphore	42	5,0%	3	1,9%
Indéterminés	1	0,1%	0	0,0%
CER gallo-romaine	721	85,9%	137	85,6%
Commune claire granuleuse	2	0,2%	0	0,0%
Commune sombre granuleuse	4	0,5%	0	0,0%
Commune sombre sableuse	17	2,0%	0	0,0%
Commune sombre sableuse - lissée	1	0,1%	0	0,0%
CER gallo-romaine ou haut Moyen Age	24	2,9%	0	0,0%
Commune claire granuleuse	1	0,1%	0	0,0%
Commune claire sableuse	11	1,3%	2	1,3%
Commune sombre granuleuse	11	1,3%	4	2,5%
Commune sombre sableuse	2	0,2%	1	0,6%
Commune sombre sableuse - lissée	2	0,2%	1	0,6%
Indéterminés	4	0,5%	0	0,0%
CER haut Moyen Age	31	3,7%	8	5,0%
Commune claire sableuse	1	0,1%	0	0,0%
Commune sombre sableuse	1	0,1%	0	0,0%
CER Moyen Age indéterminé	2	0,2%	0	0,0%
Commune claire sableuse	14	1,7%	3	1,9%
Céramique glaçurée	11	1,3%	3	1,9%
CER second Moyen Age	25	3,0%	6	3,8%
Commune claire sableuse	4	0,5%	0	0,0%
Céramique glaçurée	9	1,1%	0	0,0%
CER second Moyen Age ou moderne	13	1,5%	0	0,0%
Commune claire sableuse	2	0,2%	2	1,3%
Céramique glaçurée	10	1,2%	5	3,1%
Faïence	2	0,2%	0	0,0%
Grès - Beauvaisis	2	0,2%	1	0,6%
Indéterminés	1	0,1%	1	0,6%
CER moderne	17	2,0%	9	5,6%
Indéterminés	5	0,6%	0	0,0%
CER indéterminée	5	0,6%	0	0,0%
TOTAL	839		160	

* obtenu par comptage des bords après recollage

COMPTAGE PAR UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
2	-	1	glacurée	sableuse beige, glaçure int/ext vert olive	1	1		1			MOD	
2	-	1	glacurée	sableuse orangée, glaçure int marbrée marron	1	1			1		MOD	
2	-	1	glacurée	sableuse beige, glaçure int/ext marron	1	1		1			MOD	
2	-	1	glacurée	sableuse orangée, glaçure int/ ext marbrée jaune et marron	1	1				1	MOD	
2	-	1	fatence	sableuse rosée, glaçure int blanche, ext marron	1	1				1	MOD	≥ XVIIe s.
2	-	1	fatence	sableuse rosée, glaçure int/ext blanche	1	1			1		MOD	≥ XVIIe s.
Total US 2					6							≥ XVIIe s.
3	-	1	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe rouge orangé	1	1	1				GR	
3	-	1	CCI sa	beige rosé	1	1			1		GR	
3	-	1	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
3	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris	4	2	2		2		GR	
3	-	1	CS sa lissée	int beige, ext gris clair - bandes lissées	1	1	1				GR	
3	-	1	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lustrée	2	1	2				GR	
3	-	1	CCI sa	beige rosé	1	1	1				MOD ?	
3	-	1	glacurée	sableuse beige, glaçure int vert clair	1	1	1				MOD ?	
3	-	1	grès - Beauv.	fine int beige, ext gris clair	1	1			1		MOD	
Total US 3					13							Mélange Ile s. + MOD
5	-	1	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe rouge orangé	1	1			1		GR	
5	-	1	AMPH	G.4 ? - sableuse beige rosé	1	1			1		GR	
5	-	1	AMPH	G.12 ? - sableuse int beige rosé, ext orangé	1	1			1		GR	Ile/ Ile s.
5	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	2	2	1	2		GR	dt Ile/ Ile s.
5	-	1	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - surface lissée - ligne int guillochée	1	1	1				GR	Ile/ Ile s.
5	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	7	2	2	1	4		GR	dt Ile/ Ile s.
5	-	1	glacurée	sableuse rosée, glaçure int/ext verte	1	1	1				MA2	XIVe/ XVe s.
5	-	1	CCI sa	rosée	2	1		1	1		MA2/ MOD	
5	-	1	glacurée	sableuse beige à rosée, glaçure int et/ou ext verte	5	1		1	3	1	MA2/ MOD	XIIIe/ XVIe s.
5	-	1	IND	fgt chauffé	1	1	1				MOD	XVIe s.
5	-	1	CCI sa	rose orangé	2	1			1	1	IND	
Total US 5					27						mélange GR, MA2, MOD	
6	-	1	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
6	-	1	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	Ile/ IVe s.
6	-	1	glacurée	sableuse beige rosé, glaçure int verte	1	1			1		MOD	
Total US 6					3						mélange GR, MOD	
7	4	1	glacurée	sableuse beige, glaçure int/ext marron	1	1	1				MOD	≥ XVIIe s.
Total US 7					1							≥ XVIIe s.
9	-	1	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - bandes lissées	1	1			1		GR	
Total US 9					1							Ile/ IVe s.
11	1	3	DOR	granuleuse brun rouge à gris clair - badigeon au mica doré	2	2	2				GR	Ile/ Ve s. ?
11	1	3	CCI gr	brun orangé, inclusions grossières de Qz, infra à plurimm	1	1	1				GR	
11	1	3	CCI sa	int orangé, ext beige à rosé	2	1			2		GR	
11	1	3	CCI sa	brun rouge	1	1			1		GR	
11	1	3	AMPH	G.4 ? - sableuse beige rosé	1	1			1		GR	

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation	
11	1	3	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé - 1 fgt ac décor "peau de crapaud"	3	1		2	1		GR	1er s.	
11	1	3	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	1	1	1	3		GR		
11	1	3	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	11	2	2		9		GR		
11	1	3	CS sa lissée	int beige à brun rouge, ext gris foncé - surface lustrée	3	1			3		GR		
11	1	3	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - dt fgts chauffés	12	1		1	10	1	GR/ HMA		
11	1	3	CCI sa	beige à rose orangé - dt fgts chauffés	6	1			6		HMA ?		
11	1	3	CS gr	gris clair à foncé	7	2	2	1	4		HMA ?		
11	1	3	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris foncé -surface ext lissée, décor à la molette sur le dessus de la lèvre	1	1	1				HMA		
11	1	3	IND	fgts chauffés - dt 1 fgt de fond orné de croisillons incisés sur sa face inférieure, traces d'un dépôt métallique sur la surface interne	4	1			4		HMA		
Total US 11					59								Ville/ Ville s. ?
12	2	3	CS sa	int gris clair, ext gris foncé, qq inclusions grossières - fgt chauffé, surface ext altérée	1	1			1		HMA ?		
Total US 12					1								HMA ?
13	-	3	CCI sa	rose orangé - fgt chauffé	1	1	1				GR		
13	-	3	AMPH	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR		
Total US 13					2								Ile/ Ive s.
15	-	3	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	2	1	1		1		GR	1er s.	
15	-	3	CS gr	finement granuleuse int gris beige, ext gris clair à foncé	1	1			1		GR	1er s. ?	
Total US 15					3								1er s. (résiduel)
16	-	3	TN - CG	micacée int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	1er s.	
16	-	3	TN	int gris beige, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	1er s.	
16	-	3	PFE - CG	fine orangée, engobe brun violacé métallescent - décor d'épingle à la barbotine	1	1			1		GR	fin 1er/ début Ile s.	
16	-	3	CCI gr	brun orangé à cœur gris	1	1			1		GR	1er s.	
16	-	3	CCI sa	beige à beige rosé - 1 fgt chauffé	2	1			2		GR		
16	-	3	CS gross.	brun à gris foncé, inclusions grossières	3	1			3		GR	1er s.	
16	-	3	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris clair à foncé	2	1			2		GR	1er s.	
16	-	3	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - bandes lissées	2	1			2		GR		
16	-	3	CS sa lissée	rosée très cuite, surface ext gris foncé lustrée	1	1			1		GR ?		
16	-	3	CCI sa	rose orangé très cuite	2	1			2		MA2 ?	intrusif ?	
Total US 16					16								fin 1er s. ?
18	-	3	TN - CG	micacée int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	1er s.	
18	-	3	CCI gr	brun orangé à cœur gris, inclusions grossières	1	1			1		GR	1er s.	
18	-	3	CCI sa	rosée très cuite, surface ext gris foncé - fgt chauffé ?	1	1			1		MA2 ?	intrusif ?	
Total US 18					2								1er s. ?
19	45	3	CS gr	int gris foncé, ext brun à gris clair	1	1			1		HMA ?		
Total US 19					1								HMA ?
26	-	1	glacurée	sableuse beige, glaçure ext vert clair	1	1			1		MA2		
Total US 26					1								XIIIe/ XVe s.

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
27	-	1	glacurée	sableuse rosée, glaçure int vert clair - ext chauffé	1	1		1			MA2/ MOD	XIIIe/ XVIe s.
				Total US 27	1							XIIIe/ XVIe s.
31	-	1	SIG - CG	fine rosée, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
31	-	1	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe rouge orangé	2	1			2		GR	
31	-	1	CCI ENG	finement granuleuse rosée - engobe ext blanc - fgt chauffé	1	1			1		GR	1er s.
31	-	1	CCI sa	beige à beige rosé - 2 fgt chauffés	7	1		1	4	2	GR	
31	-	1	CCI sa	int orangé, ext beige rosé à rose orangé - 1 fgt chauffé	12	1			12		GR	
31	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	12	1	1		11		GR	
31	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	8	1	1	1	6		GR	
31	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris foncé - surface lustrée	2	1			2		GR	
31	-	1	CS sa lissée	beige rosé, surface ext gris foncé - surface lustrée	2	1			2		GR	
				Total US 31	47							2e 1/2 Ille/ IVe s.
34	5	2	CCI sa	brun rose - bandes lissées	1	1			1		HMA ?	
34	5	2	CCI sa	très cuite beige, qq inclusions grossières	1	1			1		HMA ?	
34	5	2	CS gr	fond sableux, int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				HMA ?	
				Total US 34	3							Ville/ Ville s. ?
35	-	2	AMPH	G.4 ? - sableuse beige	1	1			1		GR	
35	-	2	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
35	-	2	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	
				Total US 35	3							Ille/ IVe s.
39	-	2	TN	fine int blanchâtre, ext gris clair lissé micacé	1	1			1		GR	1er s.
39	-	2	SIG - SG	fine rose à points blancs, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
39	-	2	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	3	1		1	2		GR	
39	-	2	CCI gr	rosée, inclusions grossières	1	1				1	GR	
39	-	2	CCI sa	beige à beige rosé	6	3	3		3		GR	
39	-	2	CCI sa	rose orangé	4	1	1		3		GR	
39	-	2	CCI sa	int orangé, ext beige à rosé	8	1		1	7		GR	
39	-	2	AMPH	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	7	1	1		5	1	GR	
39	-	2	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	2	1			2		GR	1er s.
39	-	2	CS gr	int gris beige, ext gris clair	1	1		1			GR	
39	-	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	16	1	1		15		GR	
39	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée - 1 fgt ac ligne interne guillochée	5	1	1		4		GR	
39	-	2	CS sa lissée	micacée gris clair - surface ext lissée	1	1		1			GR	
39	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	23	8	8		15		GR	dt Bas-Empire
39	-	2	CS sa lissée	int brun rouge ou beige, ext gris foncé - surface lustrée	2	1	1		1		GR	
				Total US 39	81							2e 1/2 Ille/ IVe s.
41	-	2	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	1	1			1		GR	
41	-	2	DOR	sableuse rosée - badigeon au mica doré	1	1			1		GR	Ille/ Ille s.
41	-	2	CCI sa	int orangé, ext beige à rosé	5	1			5		GR	
41	-	2	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
41	-	2	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	1	1			1		GR	1er s.

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
41	-	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	1	1	1	3		GR	
41	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée - 1 fgt ac ligne interne guillochée	7	1	1	1	5		GR	
41	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	8	3	3		5		GR	
Total US 41					29							lle/ lle s. ?
54	-	2	SIG - ARG	fine orangée, engobe brun orangé de médiocre qualité	1	1			1		GR	
54	-	2	DOR ?	sableuse orangée, qq inclusions grossières - traces de badigeon au mica doré	1	1			1		GR	
54	-	2	CCI sa	int orangé, ext beige à beige rosé	10	1	1		9		GR	
54	-	2	CCI sa	int orangé, ext rosé	1	1			1		GR	
54	-	2	CCI sa	brun rose	4	1			4		GR	
54	-	2	CCI sa	beige, qq inclusions grossières	1	1	1				GR	
54	-	2	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	3	1			3		GR	ler s.
54	-	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - dt fgts chauffés	14	2	2	2	10		GR	
54	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée - dt fgts chauffés	8	3	3		5		GR	
54	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées - dt fgts chauffés	8	4	4	1	3		GR	dt Bas-Empire ?
54	-	2	CS sa lissée	int beige, ext gris clair - surface lustrée	2	1	1		1		GR	
Total US 54					53							2e 1/2 lle/ lle s.
56	-	2	SIG - CG	fine beige, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
56	-	2	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	2	1	1		1		GR	
56	-	2	CCI sa	beige rosé	2	1			2		GR	
56	-	2	AMPH	G.4 - sableuse int rosé, ext beige	1	1			1		GR	
56	-	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	3	1		1	2		GR	
56	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée	1	1			1		GR	
56	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	4	2	2		2		GR	
Total US 56					14							fin lle/ lle s.
58	-	2	SIG - CG	fine rouge, engobe rouge orangé	1	1			1		GR	
58	-	2	CCI ENG	finement granuleuse orangée - engobe ext blanc	1	1			1		GR	ler s.
58	-	2	CS sa	int gris beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
58	-	2	CS sa lissée	int beige, ext gris clair - bandes lissées	1	1	1				GR	
Total US 58					4							lle/ 1ère 1/2 lle s.
60	-	2	SIG - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
60	-	2	SIG - CG	fine orangée, engobe brun orangé	1	1			1		GR	
60	-	2	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	1	1			1		GR	
60	-	2	CCI ENG	finement granuleuse rosée - engobe ext blanc	2	1			2		GR	ler s.
60	-	2	CCI ENG	finement granuleuse brun rouge - engobe ext brun rouge	1	1			1		GR	
60	-	2	CCI sa	brun clair à cœur gris	2	1			2		GR	ler s. ?
60	-	2	CCI sa	beige	3	1		1	2		GR	
60	-	2	CCI sa	rose orangé	2	1			2		GR	
60	-	2	CCI sa	int rosé, ext beige	4	1	1		3		GR	

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
60	-	2	AMPH	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
60	-	2	AMPH	IND - granuleuse beige	1	1			1		GR	
60	-	2	AMPH	IND - grossière orangée à cœur gris	1	1			1		GR	
60	-	2	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	7	3	3		4		GR	
60	-	2	CS gr	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
60	-	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	23	3	3	2	18		GR	
60	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée - 1 fgt ac ligne interne guillochée	5	1			5		GR	
60	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	2	1	1	1			GR	
60	-	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lustrée	6	1	1		5		GR	
60	-	2	CCI sa	beige rosé, inclusions grossières	1	1				1	MA2 ?	intrusif ?
Total US 60					65							Ile s. (début ?)
65	12	2	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	2	1	1		1		GR	
65	12	2	CCI gr	rose orangé à cœur gris - engobe ext blanc	1	1		1			GR	1er s.
65	12	2	CCI sa	beige rosé	3	1		1	2		GR	
65	12	2	CCI sa	beige	1	1			1		GR	
65	12	2	CCI/AMPH	rose orangé	1	1			1		GR	
65	12	2	AMPH	Seine Sableuse - sableuse beige rosé	2	1	1		1		GR	
65	12	2	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun gris	1	1			1		GR	1er s.
65	12	2	CS gr	int beige, ext gris foncé	1	1		1			GR	
65	12	2	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	3	1			3		GR	
65	12	2	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	2	1			2		GR	
Total US 65					17							Ile s. (résiduel)
66	13	2	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
66	13	2	CS gr	gris foncé	1	1			1		GR	1er s.
66	13	2	CS sa	int beige, ext gris clair - 1 fgt chauffé	2	1			2		GR	
66	13	2	CS sa lissée	int beige, ext gris clair à foncé - surface lissée - fgt chauffé	1	1			1		GR	
Total US 66					6							Ile s. (résiduel)
68	14	2	CS sa	brun clair à cœur gris, ext gris clair	1	1	1				GR	
68	14	2	CS sa	brun gris	1	1		1			GR	
68	14	2	CS sa	int beige, ext gris clair à foncé	2	1	1		1		GR	
68	14	2	CS sa lissée	int gris beige, ext gris clair - bandes lissées	1	1	1				GR	
68	14	2	CS sa lissée	int brun rouge, ext gris foncé - surface lustrée	1	1			1		GR	
Total US 68					6							Ile/ IVE s.
73	-	8	TN	fine int beige, ext gris clair lissé micacé	1	1			1		GR	1er s.
Total US 73					1							Ile s.
75	-	8	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	1er s.
75	-	8	SIG - CG	fine orangée micacée, engobe brun orangé	1	1			1		GR	
75	-	8	CCIENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	1	1			1		GR	1er s.
75	-	8	CCIENG	finement granuleuse rosée - sorte d'engobe ext brun rouge partiel (surface tachetée)	1	1	1				GR	1er s. ?
75	-	8	CCI gr	micacée brun orangé à cœur gris	2	1		1	1		GR	1er s.

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
75	-	8	CCI sa	blanchâtre	1	1			1		GR	
75	-	8	CCI sa	jaunâtre	2	1			2		GR	
75	-	8	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
75	-	8	CCI sa	rose orangé	3	1	1	1	1		GR	
75	-	8	AMPH	G.4 ? - sableuse int orangé, ext beige rosé	3	1			3		GR	
75	-	8	AMPH	IND - grossière int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
75	-	8	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris foncé	4	1	1		4		GR	1er s.
75	-	8	CS gr	int gris clair, ext gris foncé - surface grossièrement lissée	1	1	1				GR	
75	-	8	CS sa	int beige, ext gris clair à foncé - 1 fgt chauffé	5	1	1	1	4		GR	
75	-	8	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	5	4	4		1		GR	
75	-	8	IND	fgt chauffé	1	1			1		GR	
Total US 75					33						Mélange 1er + IIe/ IIIe s.	
76	36	8	CCI sa	très cuite int orangé, ext beige	1	1			1		MA2 ?	
Total US 76					1						MA2 ?	
81	37	8	CCI sa	très cuite int orangé, ext beige	1	1			1		MA2 ?	
Total US 81					1						MA2 ?	
83	-	8	SIG - SG	fine rouge, engobe brun rouge	3	1	1		2		GR	
83	-	8	CCI ENG	finement granuleuse rouge - engobe ext blanc	1	1			1		GR	1er s.
83	-	8	CCI ENG	sableuse orangée - engobe ext orangé	1	1			1		GR	
83	-	8	AMPH	G.4 ? - sableuse beige	1	1			1		GR	
83	-	8	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
83	-	8	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - surface lissée - ligne int guillochée	1	1			1		GR	IIe/ IIIe s.
83	-	8	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair - surface lustrée	2	1			2		GR	
Total US 83					10						IIe s. ?	
84	-	8	CCI sa	micacée rosée à cœur gris	1	1	1				MA2	
Total US 84					1						XIIe/ début XIIIe s.	
85	-	8	AMPH	IND - sableuse beige rosé	1	1				1	GR	
85	-	8	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée	1	1	1				GR	IIe/ IVe s.
85	-	8	CCI sa	beige très cuite, qq inclusions grossières - fgt chauffé	1	1			1		MA2	
Total US 85					3						MA2	
88	-	8	SIG - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1		1			GR	
88	-	8	CCI sa	beige rosé	1	1			1		GR	
88	-	8	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	3	3	3				GR	IIe/ IIIe s.
Total US 88					5						IIe s. ?	
92	17	1	SIG - DER	fine orangée, engobe orangé de médiocre qualité	1	1	1				GR	
92	17	1	AMPH	IND - sableuse orangée	1	1			1		GR	
92	17	1	CS sa lissée	int brun gris, ext gris foncé - surface lustrée	1	1		1			GR	
92	17	1	grès - Beauv.	fine gris beige - traces de glaçure au sel	1	1	1				MOD	XV/le s.
Total US 92					4						Bas-Empire + XVle s.	
93	-	1	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
93	-	1	CS sa	int gris beige, ext gris clair	2	1			1	1	GR	
93	-	1	CS sa lissée	int gris beige, ext gris foncé - surface lissée	1	1	1				GR	IIe/ IIIe s.

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
93	-	1	glaçurée	sableuse beige, glaçure int marbrée vert clair - fgt chauffé	1	1	1				MA2	XIVe/ XVe s.
				Total US 93	5							Ile/ Ille s. + XIVe/ XVe s.
94	-	1	SIG - CG	fine rouge, engobe brun rouge	1	1	1				GR	
94	-	1	SIG - ARG	fine orangée, engobe brun orangé	1	1			1		GR	
94	-	1	CCI sa	int orangé, ext rosé	7	1	1		6		GR	
94	-	1	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	1	1			1		GR	1er s.
94	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	7	1	1		6		GR	
94	-	1	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - surface lissée - ligne int guillochée	1	1	1				GR	
94	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	5	1			5		GR	
94	-	1	CS sa lissée	int gris beige, ext gris clair - surface lustrée	1	1			1		GR	
				Total US 94	24							2e 1/2 Ille/ IVe s.
96	-	1	SIG - ARG	fine orangée, engobe orangé	1	1	1				GR	
96	-	1	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	1	1			1		GR	1er s.
96	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	2	1	1			1	GR	
96	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	2	1	1		1		GR	
96	-	1	glaçurée	sableuse beige, glaçure int/ext mouchetée verte - 1 fgt chauffé	2	1	1		1		MOD	dt XVle s.
				Total US 96	8							milieu Ille/ Ille s. + XVle s.
97	-	1	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
97	-	1	CCI sa	rosée	1	1			1		GR	
97	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	3	1	1		2		GR	
97	-	1	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée	1	1	1				GR	
97	-	1	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	
				Total US 97	7							Ille s. ? (résiduel)
107	22	7	CCI sa	rose orangé	1	1			1		MA2/ MOD	
107	22	7	glaçurée	sableuse beige, glaçure int/ext marbrée verte	1	1	1				MOD	XVIIe s. ?
				Total US 107	2							XVIIe s. ?
111	-	7	glaçurée	sableuse rosée, glaçure ext verte	1	1			1		MA2/ MOD	XIIe/ XVle s.
				Total US 111	1							≥ XIIIe s.
113	-	7	CCI sa	int orangé, ext beige rosé	1	1			1		GR	
113	-	7	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	1	1			1		GR	1er s.
113	-	7	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	2	1	1		2		GR	
113	-	7	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lustrée	2	1			2		GR	
113	-	7	CCI sa	beige, inclusions grossières - fgt chauffé	1	1			1		MA	
113	-	7	CS sa	int beige, ext gris clair, qq inclusions grossières	1	1				1	MA	
113	-	7	glaçurée	sableuse beige, glaçure ext mouchetée vert clair	1	1			1		MA2	XIIIe/ XVe s.
113	-	7	IND	fgts chauffés	2	1			2		IND	
				Total US 113	11							≥ XIIIe s.
116	24	7	CNT	semi fine brun rouge à cœur gris, qq inclusions plurimim (oxydes de Fe/ Si), lissage grossier des surfaces in/ ext	1	1			1		PRO	résiduel
116	24	7	SIG - JVV	fine orangée, engobe orangé à brun à reflets métallescents - 1 fgt chauffé	2	1	1		1		GR	IVe/ milieu Ve s.
116	24	7	CS gr	brun rouge, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	2e 1/2 IVe/ Ve s. ?

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
				Total US 116	4							2e 1/2 Ive/ Ve s.
119	-	7	CS sa lissée	int beige, ext gris clair - surface lissée	1	1			1		GR	
				Total US 119	1							Ile/ Ive s.
122	-	7	Black-Burnished	finement granuleuse int gris clair, ext gris foncé - surface lissée	1	1		1			GR	Ile/ Ive s.
122	-	7	CCI sa	beige	1	1			1		MA2 ?	
				Total US 122	2							MA2 ?
124	-	7	CS sa	int beige, ext gris clair	2	1	1		1		GR	Ile/ Ille s.
124	-	7	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée - fgt chauffé	1	1		1			GR	
				Total US 124	3							Ile/ Ille s. ?
125	-	7	SIG - CG	fine orangée, engobe brun orangé	1	1	1				GR	
125	-	7	SIG - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe orangé à brun de médiocre qualité	1	1		1			GR	Ive s. ?
125	-	7	CCI sa	rose orangé	1	1			1		GR	
125	-	7	CS gr	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
125	-	7	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	3	1	1		2		GR	
125	-	7	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lustrée	1	1			1		GR	2e 1/2 Ille/ Ive s.
				Total US 125	8							Ive s. ?
126	-	7	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacée	1	1	1				GR	Ile s.
126	-	7	CCI sa	beige rosé	1	1			1		GR	
126	-	7	CS sa	int beige, ext gris foncé	1	1	1				GR	
				Total US 126	3							2e 1/2 Ille/ Ive s.
127	-	7	CCI sa	beige rosé	1	1			1		GR	
127	-	7	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
127	-	7	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée - fgt chauffé	1	1			1		GR	
				Total US 127	3							Ile/ Ive s.
128	-	1	SIG - CG	fine orangée, engobe brun orangé	2	1	1		1		GR	
128	-	1	SIG - JVV ?	finement granuleuse rouge, engobe brun peu couvrant	1	1	1				GR	
128	-	1	CCI sa	int orangé, ext beige à rose orangé	17	1			17		GR	
128	-	1	CCI sa	rosée	4	1			3	1	GR	
128	-	1	CCI sa	brun orangé à orangée	7	1		1	6		GR	
128	-	1	CCI sa	beige à jaunâtre	10	1	1		8		GR	
128	-	1	AMPH	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris, éclats	3	1			3		GR	
128	-	1	AMPH	G.4 - sableuse int rosé, ext beige	1	1			1		GR	
128	-	1	CS gr	int gris beige, ext gris clair, inclusions grossières	1	1			1		GR	
128	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	21	2	2		18	1	GR	
128	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - surface lissée	5	1		1	4		GR	
128	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées - 2 fpts ac décor guilloché	11	4	4		6		GR	
128	-	1	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - surface lustrée	1	1			1		GR	
				Total US 128	84							Ille s. ?
131	-	1	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
131	-	1	CCI sa	int orangé, ext rosé à rose orangé	11	1			11		GR	
131	-	1	CCI sa	beige	1	1			1		GR	

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
131	-	1	AMPH	G.12 - sableuse int rouge orangé, ext beige à orangé	8	1			7	1	GR	
131	-	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	7	1	1		6		GR	
131	-	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	7	1		2	5		GR	
131	-	1	CS sa lissée	int beige, ext gris clair à foncé - surface lustrée	4	1	1	1	2		GR	
				Total US 131	39						2e 1/2 Ille/ IVe s. (+ résiduel Ile s.)	
138	22	7	SIG - CG	fine orangée micacée, engobe brun orangé	1	1			1		GR	
138	22	7	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
138	22	7	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
138	22	7	CS sa	int beige, ext gris foncé	1	1	1				GR	Bas-Empire ?
138	22	7	CCI sa	blanchâtre	1	1			1		MA2/ MOD	XIIIe/ XVle s.
				Total US 138	5						MA2/ MOD	
142	25	7	glacurée	sableuse beige, glaçure ext mouchetée verte	2	1			1	1	MA2/ MOD	XIIIe/ XVle s.
				Total US 142	2						XIIIe/ XVle s.	
143	-	7	SIG - CG	fine rose orangé, engobe brun orangé	1	1	1				GR	
143	-	7	CCI sa	sableuse orangée micacée - engobe ext blanc	1	1			1		GR	ler s.
143	-	7	glacurée	sableuse blanchâtre, points de glaçure jaune	1	1			1		MA2	
143	-	7	glacurée	sableuse grise, glaçure int/ext mouchetée vert foncé - fgt chauffé	1	1			1		MA2	
				Total US 143	4						XIIIe/ XVle s.	
144	34	7	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
				Total US 144	1						GR IND	
146	-	6	SIG - ARG	fine orangée, engobe orangé	1	1		1			GR	
146	-	6	AMPH	G.4 ? - sableuse int rosé, ext beige	1	1			1		GR	
146	-	6	CS gr	"sandwich" gris brun à cœur beige, ext gris clair	1	1	1				GR	ler s.
146	-	6	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris foncé - surface lissée	2	1	1		1		GR	
146	-	6	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé, qq inclusions grossières - bandes lissées	1	1	1				GR	Bas-Empire
146	-	6	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lustrée, décor à la molette (losanges)	1	1			1		HMA	mérovingien
146	-	6	CCI sa	beige à cœur gris	1	1	1				HMA	VIIIe/ IXe s. ?
146	-	6	CCI sa	beige rosé	1	1	1				MA2	
146	-	6	glacurée	sableuse beige à beige rosé, glaçure int et/ou ext mouchetée verte	2	1	1		1		MA2	XIIIe/ XVle s.
				Total US 146	11						mélange GR, HMA, MA2	
147	-	6	SIG - ARG	fine orangée, engobe orangé - fgt de décor à la molette (hachures obliques)	1	1			1		GR	IVe s. ?
147	-	6	CCI sa	int rosé, ext beige	1	1			1		MA2 ?	intrusif ?
				Total US 147	2						IVe s. ?	
149	-	6	TN	fine int beige, ext gris clair lissé micacé	1	1			1		GR	ler s.
149	-	6	SIG - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	2	1			2		GR	
149	-	6	SIG - ARG	fine orangée, engobe orangé de médiocre qualité - 1 fgt ac traces de décor à la molette (casiers)	3	1			3		GR	dt IVe s.
149	-	6	AMPH	G.12 - sableuse int rouge orangé, ext beige à orangé	1	1			1		GR	
149	-	6	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	3	2	2		1		GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.
149	-	6	CS sa	int beige à brun rouge, ext gris clair	1	1		1			GR	

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
149	-	6	CS sa lissée	int brun rouge, ext gris clair - surface lissée	1	1	1				GR	
149	-	6	CS sa lissée	int brun rouge, ext gris foncé - bandes lissées	1	1			1		GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.
149	-	6	CCI gr	beige à beige rosé - 1 fgt chauffé	2	1			2		GR/ HMA	
149	-	6	IND	fgt chauffé	1	1			1		IND	
Total US 149					16							IVe s. ?
150	-	6	CS gr	gris foncé micacée	1	1			1		GR/ HMA	
150	-	6	CS sa	gris clairs - fgts chauffés, surface altérée	2	1		1	1		GR/ HMA	
150	-	6	CCI sa	rose orangée, qq inclusions grossières	1	1			1		HMA	
Total US 150					4							HMA IND
152	-	6	CCI sa	rose orangé - 1 fgt ac poissage interne	2	1			2		GR	
152	-	6	CCI sa	beige rosé, qq inclusions grossières	2	1			2		GR	
152	-	6	CS sa lissée	int gris beige, ext gris clair - bandes lissées	1	1			1		GR	
152	-	6	CS sa	int brun rouge, ext gris clair, qq inclusions grossières	1	1		1			GR/ HMA	
152	-	6	CS sa	finement granuleuse int gris beige, ext gris clair à foncé	2	1			2		GR/ HMA	
152	-	6	CCI sa	très cuite int orangé, ext beige	1	1			1		MA2 ?	intrusif ?
152	-	6	glacurée	sableuse int beige, ext gris foncé, points de glaçure jaune/vert - fgt chauffé	1	1			1		MA2	≥ XIe s., intrusif ?
Total US 152					10						Bas-Empire à HMA + MA2	
153	-	6	SIG - CG	fine orangée, engobe brun rouge	1	1			1		GR	
153	-	6	CS sa	int gris beige, ext gris foncé	1	1			1		GR	
153	-	6	CS gr	beige rosé, ext chauffé	1	1			1		GR/ HMA	Bas-Empire à HMA
Total US 153					3						Bas-Empire à HMA	
154	-	6	SIG - CG	fine orangée micacée, engobe brun orangé	1	1			1		GR	
154	-	6	CS gr	int brun rouge, ext gris foncé	1	1			1		GR	
154	-	6	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée	1	1			1		GR	IIe/ IIIe s.
Total US 154					3						IIe/ IIIe s. ? (résiduel)	
155	-	6	SIG - ARG	fine orangée, engobe orangé de médiocre qualité	1	1	1				GR	Bas-Empire ?
155	-	6	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
155	-	6	AMPH	Seine Sableuse - sableuse beige rosé, sorte d'engobe brun gris	1	1	1				GR	IIe/ IIIe s.
155	-	6	CS gr	int beige, ext gris, inclusions grossières - fgt chauffé	1	1			1		HMA ?	
155	-	6	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				HMA	VIIe/ VIIIe s. ?
155	-	6	CCI gr	beige rosé - décor peint brun orangé (trait oblique)	1	1			1		HMA ?	≥ Xe s.
Total US 155					6						mélange GR et HMA	
167	-	6	SIG - CG	fine orangée, engobe brun orangé	1	1	1				GR	
167	-	6	CCI sa	très cuite rosée	1	1			1		MA2	
167	-	6	glacurée	sableuse beige, glaçure ext verte	1	1			1		MA2	XIIIe/ XVe s.
Total US 167					3						mélange GR et MA2	
168	-	6	CCI sa	beige	1	1	1				MA2	
Total US 168					1						XIIe/ XIIIe s.	
172	-	5	CCI ENG	orangée, engobe ext orangé micacé	1	1			1		GR	
172	-	5	CCI sa	beige, sorte d'engobe brun orangé	2	1	1			1	GR	
172	-	5	CCI sa	int rosé, ext beige	1	1			1		GR	
172	-	5	CCI sa	beige - fgt chauffés	2	2	2				GR	

US	ST	Sd	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
172	-	5	AMPH	G.12 ? - sableuse int orangé, ext rose orangé - fgt chauffé	1	1			1		GR	
172	-	5	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris foncé - bandes lissées	2	1			2		GR	
172	-	5	CS sa lissée	int brun rouge à gris clair, ext gris foncé - surface lustrée	2	1		1	1		GR	
				Total US 172	11							Ile/ IVe s.
173	-	5	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	
				Total US 173	1							2e 1/2 Ile/ IVe s.
174	-	5	CS gr	int gris foncé, ext violacé - fgt chauffé	1	1	1				GR	
174	-	5	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
174	-	5	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé - bandes lissées	3	2	2		1		GR	Ile/ IVe s.
174	-	5	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - surface lustrée	1	1			1		GR	
				Total US 174	6							courant IVe/ Ve s.
175	-	5	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1	1				GR	Ile/ IIIe s.
				Total US 175	1							Ile/ IIIe s. (résiduel)
176	-	5	CCI sa	rosée à cœur gris - fgt chauffé	1	1	1				GR	
				Total US 176	1							Ile/ IVe s.
177	-	5	CS gr	int brun rouge à gris clair, ext gris foncé - surface lissée	2	1	1		1		GR	2e 1/2 IVe/ Ve s.
				Total US 177	2							2e 1/2 IVe/ Ve s.
178	-	5	CS sa lissée	int gris beige, ext gris foncé - surface lissée	1	1		1			GR	Ile/ IIIe s.
178	-	5	CCI sa	beige rosé, ext chauffé	1	1	1				HMA	
				Total US 178	2							Ville/ Ville s. ?
179	-	5	CCI sa	très cuite orangée	1	1			1		GR ?	
179	-	5	AMPH	IND - orangée, inclusions grossières, engobe ext blanc	1	1			1		GR	
				Total US 179	2							GR IND
181	-	5	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1	1				GR	
				Total US 181	1							Bas-Empire ?
182	-	5	CCI sa	rosée	1	1			1		GR	
182	-	5	glacurée	sableuse beige rosée, glaçure int/ext marbrée verte - décor de bande applique moletée	1	1			1		MA2	XIIIe/ XVe s. (intrusif ?)
				Total US 182	2							GR IND
183	46	5	CCI sa	int beige rosé, ext jaune orangé	1	1				1	GR	
183	46	5	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lissée	1	1			1		GR	Ile/ IIIe s.
				Total US 183	2							Ile/ IIIe s. (résiduel)
185	-	3	CS gr	int beige, ext gris foncé, qq inclusions grossières	2	1			2		GR/HMA	
185	-	3	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - bandes lissées	1	1		1			GR	Bas-Empire ?
				Total US 185	3							Bas-Empire à HMA
186	-	3	CS gr	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris clair à foncé	1	1		1			GR	1er s.
				Total US 186	1							1er s. (résiduel)
187	-	3	CS gr	int beige, ext gris foncé, qq inclusions grossières	1	1	1				HMA	Ville/ Ville s.
187	-	3	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé - surface lustrée	1	1			1		GR/HMA	Bas-Empire à HMA
187	-	3	CCI sa	très cuite orangée	1	1	1				MOD	XVIe s.
				Total US 187	3							XVIIe s. ?
				TOTAL	839	402	161	58	601	19		

CATALOGUE DES FORMES

US	ST	Sd	Catég. céram	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
2	-	1	glazurée	terrine	1	1			lèvre pendante	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	-
3	-	1	SIG - CG	Bet 32/ Walters 79	1	1			assiette/ plat	GR	110/240	-
3	-	1	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	IIe/ IIIe s.	-
3	-	1	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette	GR	IIe/ IIIe s.	-
3	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	IIe/ IVe s.	-
3	-	1	CS sa lissée	gobelet	1	2			courte lèvre éversée	GR	IIe s. ?	-
3	-	1	CCI sa	terrine	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette	MOD		-
5	-	1	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	IIe/ IIIe s.	-
5	-	1	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet rainuré	GR		-
5	-	1	CS sa lissée	écuelle	3	3			bord droit ou rentrant - 1 ex. avec ligne interne guillochée (MSR ?)	GR	IIe/ IIIe s.	-
5	-	1	glazurée	coquemar	1	1			bord à parement étroit	MA2	XIVe/ XVe s.	-
5	-	1	IND	coquemar	1	1			lèvre en poulie - fgt brûlé	MOD	XVIIe s.	-
6	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord rentrant	GR	IIe/ IVe s.	-
7	4	1	glazurée	terrine	1	1			lèvre pendante	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	7-1
11	1	3	DOR	pot	1	1			pot sans col à courte lèvre éversée rainurée sur le dessus	GR	IIe s.	-
11	1	3	DOR	pot	1	1			pot sans col à fine lèvre éversée	GR	IIe s.	-
11	1	3	CCI gr	jatte	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	IVe/ Ve s. ?	-
11	1	3	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	IIe/ IIIe s.	-
11	1	3	CS sa lissée	cruche/ bouilloire	1	1			fine lèvre éversée, départ d'anse plate	GR	IIe/ IVe s.	-
11	1	3	CS sa lissée	jatte	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 IIIe/ IVe s. ?	-
11	1	3	CS gr	bol	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette, départ de bec verseur	HMA	VIIe/ VIIIe s. ?	11-1
11	1	3	CS sa lissée	cruche ?	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette ornée d'1 décor à la molette	HMA	VIIIe s. ?	11-2
13	-	3	CCI sa	mortier	1	1			courte lèvre pendante	GR	fin Ier/ IVe s.	-
15	-	3	CS gr	écuelle	1	1			bord très rentrant	GR	IIe s. ?	-
31	-	1	SIG - CG	Bet 97/ Curle 21	1			1	mortier	GR	170/240	-
31	-	1	CS sa	cruche/ bouilloire	1	1			fine lèvre éversée	GR	IIe/ IVe s.	-
31	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	IIe/ IVe s.	-
31	-	1	CS sa lissée	gobelet type Niederbieber 33	1			1	fgt de panse à épaulement marqué	GR	2e 1/2 IIIe/ IVe s.	-
34	5	2	CS gr	bol	1	1			court bord droit souligné d'1 collerette	HMA	VIIIe/ VIIIe s. ?	34-1
35	-	2	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	IIe/ IVe s.	-
39	-	2	SIG - SG	Drag.37	1			1	coupe hémisphérique	GR	70/ IIe s.	-
39	-	2	SIG - CG	Drag.45	1			1	mortier à tête de lion	GR	170/ Bas-Empire	-
39	-	2	CCI sa	mortier	2	2			large lèvre pendante rainurée sur le dessus	GR	fin Ier/ IVe s.	39-1
39	-	2	CCI sa	mortier	2	2			lèvre pendante peu développée	GR	fin Ier/ IVe s.	39-2
39	-	2	AMPH	Dr.20	1	1			lèvre arrondie, gorge interne - Berni forme III, flavio-trajanienne	GR	fin Ier/ début IIe s.	39-3

US	ST	Sd	Catég. céram	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
39	-	2	CS sa	pot	1	1			bord en bandeau	GR	2e 1/2 Ile s. ?	39-4
39	-	2	CS sa lissée	écuelle	9	9			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ IVe s.	39-5 et 6
39	-	2	CS sa lissée	gobelet type Niederbieber 33	1	1			bord droit, épaulement marqué	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	39-7
41	-	2	CS sa	pot	1	1			lèvre éversée rainurée sur le dessus	GR	Ile/ Ile s. ?	-
41	-	2	CS sa lissée	pot	1	1			lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	Ile s. ?	-
41	-	2	CS sa lissée	écuelle	3	3	1		bord droit ou rentrant + fond tripode	GR	Ile/ Ile s.	-
54	-	2	SIG - ARG	Drag.45	1	1			mortier	GR	fin Ile/ Bas-Empire	-
54	-	2	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin Ier/ Ile s.	-
54	-	2	CCI sa	mortier	1	1			lèvre pendante peu développée	GR	fin Ier/ IVe s.	-
54	-	2	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	-
54	-	2	CS sa	jatte	1	1			lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	-
54	-	2	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette	GR	Ile/ Ile s.	-
54	-	2	CS sa lissée	écuelle	6	6			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ IVe s.	-
54	-	2	CS sa lissée	gobelet type Niederbieber 33	1	1			bord droit	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	-
56	-	2	SIG - CG	Bet 42/ Drag.46	1	1			coupelle	GR	Ile s.	-
56	-	2	SIG - CG	Bet 97/ Curle 21	1		1		mortier	GR	170/240	-
56	-	2	CS sa	écuelle	1		1		écuelle tripode - petit pied plein	GR	Ile/ Ile s.	-
56	-	2	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit évasé	GR	Ile/ IVe s.	-
58	-	2	CS sa lissée	gobelet type Hees 2	1	1			bord en corniche	GR	Ile/ 1ère 1/2 Ile s.	-
60	-	2	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin Ier/ Ile s.	60-1
60	-	2	CS gr	jatte	3	3			profil en S inversé	GR	2e 1/2 Ier/ début Ile s.	60-2
60	-	2	CS sa	pot	2	2			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	60-3
60	-	2	CS sa	pot	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	Ile/ Ile s. ?	60-4
60	-	2	CS sa lissée	écuelle	1	1	1		bord droit + large pied plein à poutier	GR	Ile/ Ile s.	60-5
60	-	2	CS sa lissée	gobelet	1	1			courte lèvre éversée	GR	Ile s.	60-6
65	12	2	SIG - CG	Bet 42/ Drag.46	1	1			coupelle	GR	Ile s.	-
65	12	2	AMPH	Seine Sableuse	1	1			lèvre en roue de poulie	GR	Ile/ Ile s.	-
66	13	2	CS sa lissée	écuelle	1		1		fgt d'écuelle tripode	GR	Ile/ Ile s.	-
68	14	2	CS sa	pot ou jatte	1	1			lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 Ier/ début Ile s.	-
68	14	2	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant	GR	Ile/ IVe s.	-
68	14	2	CS sa	couvercle ?	1	1			bord arrondi	GR	Ile/ IVe s.	-
75	-	8	CCI sa	cruche	1	1			lèvre à inflexions multiples	GR	Ier s. ?	-
75	-	8	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin Ier/ Ile s.	-
75	-	8	CS gr	couvercle ?	1	1			bord arrondi	GR	Ile/ Ile s.	-
75	-	8	CS sa lissée	assiette	1	1			imitation Menez 11/14 - lèvre pendante	GR	fin Ier/ début Ile s.	-
75	-	8	CS sa lissée	écuelle	2	2			bord droit	GR	Ile/ IVe s.	-
75	-	8	CS sa lissée	pot	1	1			lèvre plate éversée à l'extrémité biseautée	GR	Ile/ IVe s.	-
83	-	8	SIG - SG	Drag.15/17	1		1		plat	GR	Ier/ Ile s.	-
83	-	8	SIG - SG	Drag.18	1		1		plat	GR	Ier/ milieu Ile s.	-

US	ST	Sd	Catég. céram	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
83	-	8	SIG - SG	Drag.27	1	1			tasse bilobée	GR	1er/ Ile s.	-
84	-	8	CCI sa	oule	1	1			lèvre à l'équerre de section triangulaire	MA2	XIe/ début XIIIe s.	84-1
85	-	8	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/IVe s.	-
88	-	8	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	-
88	-	8	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	fin 1er/ début Ile s.	-
88	-	8	CS sa	pot	1	1			fine lèvre plate éversée, extrémité en crochet	GR ?		-
92	17	1	SIG - DER	Chenet 331	1	1			mortier	GR	Ile/ IVe s.	-
92	17	1	grès - Beauv.	coupelle	1	1			bord droit souligné d'1 collerette	MA2/ MOD	XVIe s.	92-1
93	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/ Ile s.	-
93	-	1	glacurée	coquemar	1	1			bord à parement étroit	MA2	XIVe/ XVe s.	93-1
94	-	1	SIG - ARG	Drag.45	1	1			mortier	GR	fin Ile/ Bas-Empire	-
94	-	1	CCI sa	pot	1	1			bord arrondi, départ d'anse	GR	Ile/ Ile s.	-
94	-	1	CS sa	jatte	1	1			lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	94-1
94	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit - ligne int guillochée (MSR ?)	GR	Ile/ Ile s.	-
96	-	1	SIG - ARG	Drag.46	1	1			coupelle	GR	milieu Ile/ Ile s.	-
96	-	1	CS sa	pot	1	1			bord en bandeau rainuré	GR		-
96	-	1	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit - décor guilloché (MSR ?)	GR	Ile/ Ile s.	-
96	-	1	glacurée	coquemar	1	1			lèvre en poulie	MOD	XVIe s.	-
97	-	1	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette	GR	Ile/ Ile s.	-
97	-	1	CS sa lissée	écuelle	2	2			bord droit ou rentrant	GR	Ile/ IVe s.	-
107	22	7	glacurée	terrine, pot à conserve ?	1	1			bord double en Y (1 droit, 1 rentrant) + bec verseur - profil complet	MOD	XVIIe s. ?	107-1
116	24	7	SIG - JVV	Chenet 323A	1	1			coupe à collerette - décor guilloché	GR	IVe/ milieu Ve s.	116-1
116	24	7	CS gr	bol	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 IVe/ Ve s. ?	116-2
124	-	7	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	-
125	-	7	SIG - CG	Bet 97/ Curle 21	1	1			mortier	GR	170/ 240	-
125	-	7	CS sa lissée	écuelle	1	1			bord droit	GR	Ile/ IVe s.	-
125	-	7	CS sa lissée	gobelet type Niederbieber 33	1			1	fgt de panse à épaulement marqué	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	-
126	-	7	TN	Menez 110	1	1			bol caréné	GR	courant 1er/ début Ile s.	-
126	-	7	CS sa	pot	1	1			lèvre plate éversée	GR	2e 1/2 Ile/ IVe s.	126-1
128	-	1	SIG - CG	Bet 97/ Curle 21	1	1		1	mortier	GR	170/ 240	-
128	-	1	SIG - CG	Drag.45	1	1			mortier	GR	170/ Bas-Empire	-
128	-	1	SIG - JVV ?	Curle 11/21	1	1			coupe à collerette	GR	Ile s.	128-1
128	-	1	CCI sa	mortier	1	1			lèvre pendante peu développée	GR	Ile/ IVe s.	128-2
128	-	1	CS sa	pot	2	2			bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	128-3
128	-	1	CS sa lissée	écuelle	4	4			bord droit	GR	Ile/ IVe s.	128-4
131	-	1	SIG - CG	Drag.37	1	1		1	coupe hémisphérique	GR	fin 1er/ Ile s.	-
131	-	1	CS sa	écuelle	1	1			bord rentrant souligné d'1 collerette	GR	Ile/ Ile s.	-
131	-	1	CS sa lissée	gobelet type Hees 2	1	1			bord en corniche	GR	Ile/ 1ère 1/2 Ile s.	-

US	ST	Sd	Catég. céram	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
131	-	1	CS sa lissée	gobelet type Niederbieber 33	1			1	fgt de panse à épaulement marqué	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	-
138	22	7	SIG - CG	Bet97/ Curle 21	1			1	mortier	GR	170/ 240	-
138	22	7	CS sa	jatte	1	1			lèvre quasi horizontale rectangulaire, rainurée et très massive	GR	Bas-Empire ?	-
143	-	7	SIG - CG	Drag.37	1	1			coupe hémisphérique	GR	fin Ier/ Ille s.	-
146	-	6	CS gr	jatte	1	1			profil en S inversé	GR	2e 1/2 Ier/ début Ille s.	-
146	-	6	CS sa lissée	jatte	1	1			lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	146-1
146	-	6	CS sa lissée	pot	1	1			lèvre en gouttière	HMA	VIIIe/ IXe s. ?	146-2
146	-	6	CCI sa	pichet	1	1			lèvre en flèche soulignée d'une moulure	MA2	XIe/ XIIIe s.	146-3
146	-	6	glacurée	pichet	1	1			fgt de bec verseur	MA2		-
149	-	6	SIG - CG	Drag.45	1			1	mortier	GR	170/ Bas-Empire	-
149	-	6	CS gr	jatte	2	2			profil en S inversé	GR	2e 1/2 Ier/ début Ille s.	-
149	-	6	CS sa lissée	jatte	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	-
149	-	6	CS sa lissée	écuelle	1			1	bord droit souligné d'1 collerette	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	-
153	-	6	SIG - CG	Bet.96 ou 97	1			1	mortier	GR	170/ Bas-Empire	-
155	-	6	SIG - ARG	Chenet 320	1	1			coupe hémisphérique	GR	Bas-Empire	-
155	-	6	AMPH	Seine Sableuse	1	1			bord en bandeau	GR	Ille/ Ille s.	-
155	-	6	CS sa	pot	1	1			lèvre en gouttière	HMA	VIIe/ VIIIe s. ?	-
168	-	6	CCI sa	pichet	1	1			lèvre en flèche soulignée d'une moulure	MA2	XIe/ XIIIe s.	-
172	-	5	CCI sa	cruche	1	1			lèvre en poulie	GR	fin Ier/ Ille s.	-
172	-	5	CCI sa	mortier	2	2			lèvre pendante peu développée	GR	Ille/ IVe s.	-
173	-	5	CS sa lissée	jatte	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	-
174	-	5	CS gr	pot type Alzei 27	1	1			lèvre en faucille	GR	courant IVe/ Ve s.	174-1
174	-	5	CS sa lissée	écuelle	2	2			bord droit	GR	Ille/ IVe s.	-
175	-	5	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet	GR	Ille/ Ille s.	-
176	-	5	CCI sa	mortier	1	1			lèvre pendante, rigole sur le dessus	GR	Ille/ IVe s.	-
177	-	5	CS gr	jatte type Petit 3	1	1			bord en bourrelet arrondi - stries sur panse	GR	2e 1/2 IVe/ Ve s.	177-1
178	-	5	CCI sa	pot	1	1			lèvre éversée rainurée	HMA	VIIe/ VIIIe s. ?	178-1
181	-	5	CS sa	pot	1	1			bord en bourrelet arrondi	GR	2e 1/2 Ille/ IVe s.	181-1
187	-	3	CS gr	bol	1	1			court bord droit souligné d'1 collerette	HMA	VIIe/ VIIIe s. ?	-
187	-	3	CCI sa	coquemar	1	1			lèvre en poulie	MOD	XVIe s.	187-1

INVENTAIRE DU VERRE

US	ST	Sd	Type	Description	Bd	Fd	P	A	Phase	Datation
3	-	1	verre à vitre	transparent, surface irisée			1		IND	
4	-	1	goulot de bouteille	verdâtre, opacifié et visiblement déformé par la chaleur	1				CTP	
5	-	1	réipient IND	bleu turquoise, fgt de carène arrondie			1		GR ?	
5	-	1	réipient IND	transparent, surface irisée			1		IND	
8	-	1	bouteille	verdâtre, opacifié			1		CTP	
11	1	3	réipient IND	transparent, surface irisée			1			
54	-	2	barillet	bleu turquoise - 2 fgts d'anse plate large et rainurée Ising 89 ou Sennequier HN15.1			1	2	GR ?	IIe/ IVe s.
58	-	2	réipient IND ou verre à vitre	bleu turquoise, surface opacifiée			1		GR ?	
60	-	2	flacon	2 goulots à lèvres évasées, repliée vers l'intérieur, l'un de couleur bleu turquoise, l'autre bleu/ vert Proche du type Ising 84	2				GR	IIe/ IVe s.
85	-	8	IND	fgt verdâtre opacifié et visiblement chauffé			1		IND	
128	-	1	réipient IND	Verre à boire ? fragments transparents, dont un complètement irisé nacré			4		IND	
141	25	7	réipient IND	bleu turquoise, fragment de fond avec départ de panse rectiligne		1			GR ?	
186	-	3	réipient IND	fragment d'anse plate et étroite				1	GR	

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DE L'INSTRUMENTUM

Stéphanie Zeller

N° inv.	Matériau	Identification	Mensurations (en mm)	Description	Nb	Masse (g.)	Sond.	Fait	Contexte
MOBILIER EN OS									
31-FAU-2	Os	Ébauche		5 déchets de débitage, dont 2 avec esquilles de détachement; 13 baguettes fines à divers stades de façonnage	18	40	1		Remblais de l'agger
39-FAU-2	Os	Jeton, pion	Ø 22,94, ép. 3	Jeton à gorge concentrique et mamelon central	1	1,94	2		Remblai
41-FAU-2	Os	Baguette	L. 42,46, l. 13,48, ép. 8,54	Petite baguette de section triangulaire; les petites extrémités sont sciées.	1	5,43	2		Remblais
94-FAU-2	Os	Déchet de débitage	Ht. 44,76	Fragment avec stries de sciage assez profondes.	1	18,89	1		Remblai ou niveau d'occupation
MOBILIER EN ALLIAGE CUIVREUX									
6-MET	Alliage cuivreux	Tôle	Ép. 1	Fragments probablement d'une même tôle.	6	1,88	1		US de nettoyage
9-MET	Alliage cuivreux	Clou	Ht. 12,42	Tige de clou; la tête est en grande partie manquante.	1	0,4	1		Remblai de démolition
39-MET-1	Alliage cuivreux	Ardillon ?	L. 45,32	Tige de section circulaire, repliée par deux fois, à extrémité pointue.	1	2,22	2		Remblai
54-MET-2	Alliage cuivreux	Crochet	L. 25,58, l. 2,7 à 9,77	Tige coudeée, aplatie à une extrémité	1	3,2	2		Remblai
131-MET-2	Alliage cuivreux	Tôle		Fragments probablement d'une même tôle.	3	1,05	1		Remblai de démolition
150-MET	Alliage cuivreux	Coulure ?	L. 19, l. 9,4	Fragment informe	1	1,35	6		Niveau d'occupation
153-MET-3	Alliage cuivreux	Indéterminé	L. 29,98, l. 9,24		1	2,01	6		Niveau d'occupation
171-MET	Alliage cuivreux	Plaque	Ép. 1,44		3	8,01	5		Remblai
184-MET	Alliage cuivreux	Indéterminé	L. 41,02, l. 10,28		1	7,06	5		Remblai
187-MET	Alliage cuivreux	Tige	L. 21,15, l. 2,04, ép. 0,96		1	0,44	3		Terres noires ?
MOBILIER EN FER									
2-MET-1	Fer	Plaque	L. 87, l. 43	Fragment de plaque courbe	1	44,9	1		Remblai de démolition
2-MET-2	Fer	Scorie	L. 29,8, l. 23,25, ép. 18,03		1	8,39	1		Remblai de démolition
3-MET	Fer	Clou de menuiserie	Ht. 41,73, tête 21 x 25, section 5; Ht. 58	Un clou avec tête et pointe incomplète; un clou sans tête; tiges de section quadrangulaire	2	47,74	1		US de nettoyage
5-MET	Fer	Clou de menuiserie	Ht. 53, Ø tête 16	Clou à tête plate ronde; tige de section quadrangulaire	1	13,04	1		Remblai

N° inv.	Matériau	Identification	Mensurations (en mm)	Description	Nb	Masse (g.)	Sond.	Fait	Contexte
8-MET-2	Fer	Clou de menuiserie	Ht. 59	Clou à tête plate ronde; tige de section quadrangulaire	1	18	1		Remblai
	Fer	Clou de construction	L. 91	Manque la tête; tige de section quadrangulaire	1	61,8	1		
8-MET-3	Fer	Tige	L. 25	Section rectangulaire (3,5 x 6 mm)	1	4,3	1		Remblai (de démolition ?)
10-MET	Fer	Plaque ?	L. 61, l. 42, ép. 30		1		1		
11-MET	Fer	Scorie			4		3	1	Comblement
16-MET-1	Fer	Clou de construction ?	L. 149	Longue tige fine de section quadrangulaire (7 x 7 mm) sans extrémité	1	45,6	3		Remblai
16-MET-2	Fer	Clou de menuiserie	L. 61, 42	Clou à tête plate ronde; tige de section quadrangulaire	1		3		
	Fer	Clou de menuiserie ?	L. 68	Tige de section quadrangulaire (8 x 8 mm), sans tête	1	51,8	3		
31-MET-3	Fer	Clou de menuiserie ?	L. 50	Tige de section quadrangulaire (7 x 6 mm)	1		3		Remblais
	Fer	Clou	L. 30		1	12	1		
31-MET-2	Fer	Clou de menuiserie	L. 64	Tige de section quadrangulaire; sans tête	1		1		Remblais
	Fer	Clou de menuiserie	L. 52	Tige de section quadrangulaire; sans tête	1	29	1		
	Fer	Clou de menuiserie	L. 36	Tige de section quadrangulaire (6 x 6 mm); sans extrémité	1		1		
31-MET-1	Fer	Plaque	L. 57, l. 44, ép. 24		1	61	1		Remblai
39-MET-2	Fer	Clou de menuiserie	L. 70	Clou à tête plate ronde; tige de section quadrangulaire	1	33,46	2		
	Fer	Clou de menuiserie	L. 48	Tige de section quadrangulaire	1		2		
54-MET-1	Fer	Indéterminé	L. 73, l. 50, ép. 47		2		2		Remblai
60-MET-1	Fer	Clou de menuiserie	L. 51	Tige de section quadrangulaire	1		2		Remblai
	Fer	Clou de menuiserie	L. 49	Tige de section quadrangulaire	1	60	2		
	Fer	Clou de menuiserie	L. 47	Tige coupée de section quadrangulaire	1		2		

N° inv.	Matériau	Identification	Mensurations (en mm)	Description	Nb	Masse (g.)	Sond.	Fait	Contexte
60-MET-2	Fer	Scorie	L. 39, l. 20, ép. 12		1	6,64	2		Remblai
68-MET	Fer	Clou de menuiserie	L. 86	Tige de section quadrangulaire	1	24,71	2	14	Comblement
94-MET	Fer	Clou	L. 63	Tige de section quadrangulaire (9 x 9 mm)	1	18,59	1		Remblai ou niveau d'occupation
97-MET-1	Fer	Clou de menuiserie	L. 66	Tige de section quadrangulaire	1	31	1		Remblai
97-MET-2	Fer	Clou ?	L. 36		1	7,2	1		
128-MET-1	Fer	Clou de menuiserie		5 avec tête et 1 tige; section quadrangulaire	6	69	1		Ensemble de remblais (de l'agger ?)
128-MET-2	Fer	Tige		Section quadrangulaire	3	16,2	1		
128-MET-3	Fer	Indéterminé			2	15	1		
128-MET-4	Fer	Peinture ?	L. 21	4 fragments qui recollent; fer plat en U, avec une perforation visible sur une extrémité	4	44	1		Terres noires ?
146-MET	Fer	Scorie			3	27,5	6		
152-MET	Fer	Indéterminé	L. 40, l. 26		1	26,26	6		Niveau de sol ?
153-MET-1	Fer	Scorie	L. 69, l. 51, ép. 29		1	71,07	6		Niveau d'occupation

LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES MÉDIÉVALE ET MODERNES

Gilles Deshayes

Le diagnostic des jardins de l'évêché à Evreux a permis la collecte d'un nombre de restes primaires (NR1) de 328 morceaux de terres cuites architecturales (TCA) (prélèvement ni exhaustif ni sélectif). Aucun remontage n'a permis de réduire cette quantité à un éventuel nombre de restes secondaires (NR2).

À l'exception de 155 morceaux de TCA de tradition antique (*tegulae*, imbrices, briques, ...), ces éléments complètent la typologie des TCA¹ en usage à Evreux au cours du deuxième millénaire :

- **type 1 : des tuiles plates** (NR1 : 159). Les morceaux collectés présentent une épaisseur comprise entre 12 et 22 mm, pour une moyenne de 15 mm². Une partie d'entre eux correspond à des tuiles plates à crochet (NR1 : 16), épaisses de 12 à 17,5 mm. Deux éléments remarquables s'en détachent : une tuile plate à crochet non perforée, large de 12,8 cm, épaisse de 16 mm (US 4) (**fig. 1**) ; une tuile plate à crochet « prédécoupée », cassée le long d'une incision rectiligne pratiquée sur la face lisse et dans l'axe de la tuile, coupant le crochet en deux (US 183) (**fig. 2**). Cette demi-tuile était probablement une tuile de rive. Les autres morceaux (NR1 : 143), dont un morceau incisé comparable au morceau ci-dessus (US 183), peuvent correspondre à des tuiles plates chevillées (attribuables à la seconde moitié du XII^e siècle ou à la première moitié du XIII^e siècle) ou à des tuiles plates à crochet, perforées ou non (produites entre le XIII^e et le XIX^e siècle). On notera la présence de petites taches de glaçure verte sur deux morceaux de tuile plate, témoin vraisemblable de la production de TCA glaçurées dans le même atelier (tuiles ou carreaux de pavement).

1 La typologie est établie selon la capacité à classer n'importe quel morceau à partir d'une particularité (crochet, perforation, angles, glaçure, soin apporté aux surfaces ou aux côtés, épaisseur, ...), quelle que soit sa taille.

2 Les dimensions sont mesurées à l'emplacement du morceau où elles sont maximales (sauf défaut manifeste ou proximité du système d'accroche). Les épaisseurs sont arrondies au demi-millimètre près, les largeurs et hauteurs au millimètre près (mesures au pied à coulisse électronique).

Les morceaux de tuile plate de l'US 107 (NR1 : 28), plus ou moins encroûtés de mortier, correspondent probablement à du tuileau mis en œuvre dans la construction d'une cheminée. Le remploi maçonné de ces tuiles a été ponctuellement marqué par la casse volontaire de leurs crochets. Quelques joints de mortier bien conservés affichent une épaisseur de 10 à 15 mm.



Figure 1 - Morceau de tuile plate à crochet non perforée (US 4 ; cliché Pierre Wech, Made)



Figure 2 - Morceau de tuile plate à crochet prédécoupée (US 183 ; cliché Pierre Wech, Made)

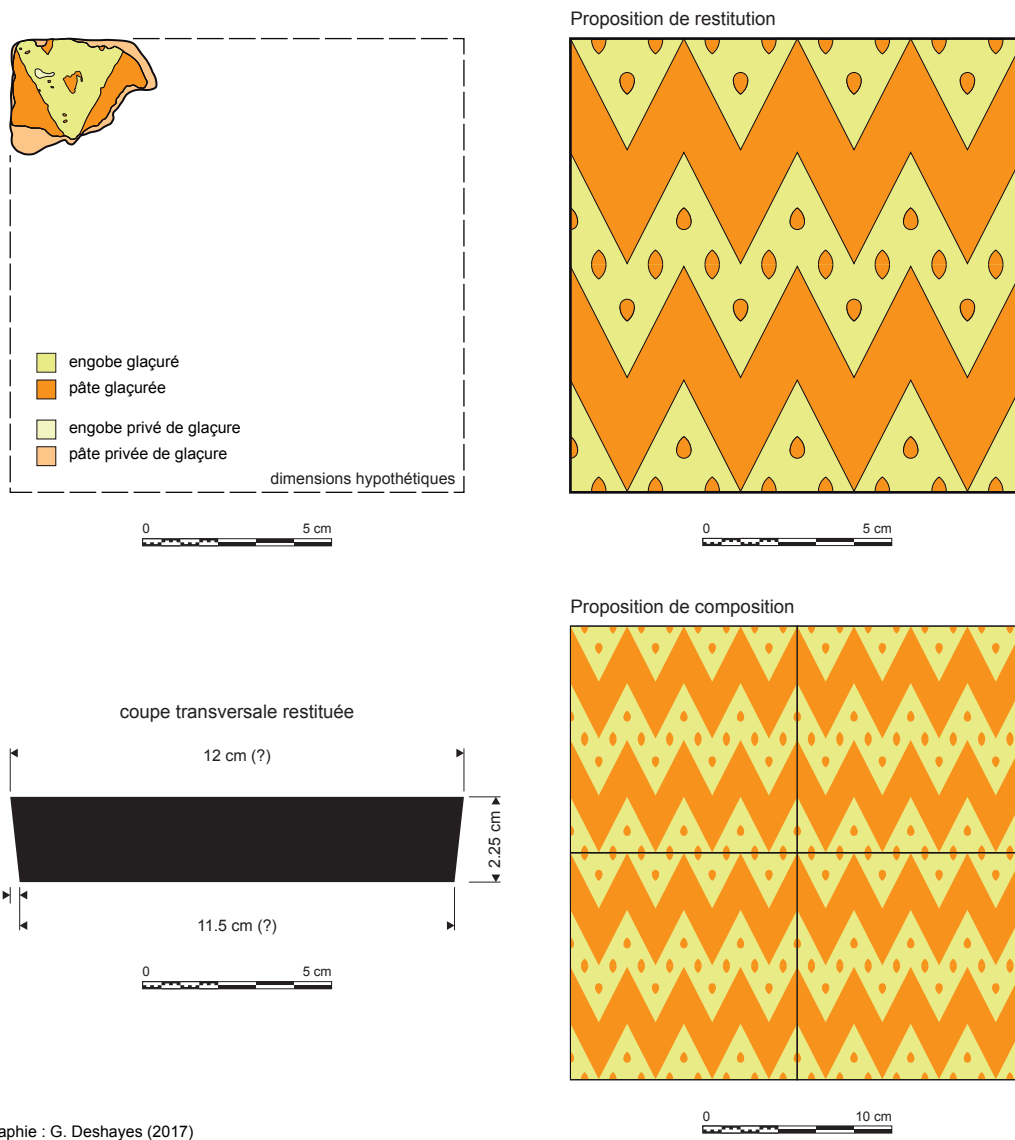
Inv. 183 TCA [n+1]

Sondage 5 : US 183 (remblai de comblement de la fosse 46 / fin du Moyen Age ou époque moderne)

Identification : morceau de carreau de pavement estampé bicolore

Proposition de datation : première moitié du XIVe siècle (étude comparative avec carreaux découverts à Jumièges)

Dessin et infographie : G. Deshayes, Made, mars 2016



192

Figure 3 - Morceau de carreau de pavement estampé bicolore



Figure 5 - Sélection de carreaux de pavement découverts en 2015 dans l'abbaye de Jumièges (cliché Serge Le Maho, Inrap)

Seuls 6 morceaux de tuile plate de l'US 183 (NR1 : 107) permettent d'identifier des tuiles plates à crochet. Le morcellement et la présence de deux crochets cassés indiqueraient que ce lot ne correspond pas à un remblai de démolition mais plutôt à un dépôt secondaire de débris de toiture qui auraient déjà fait l'objet d'un tri et de récupérations.

- **type 2 : des tuiles canal** (NR1 : 3). Nettement moins épais que leurs aînés « de tradition antique », ces morceaux produits au cours du deuxième millénaire peuvent être qualifiés « de tradition médiévale ».

- **type 3 : des briquettes** (NR1 : 4 ou 5). Les briquettes identifiées (NR1 : 4) présentent une épaisseur comprise entre 24 et 30 mm, et deux largeurs conservées de 8,8 et 9,3 cm. Ces quelques briquettes proviennent peut-être du démantèlement de cheminées. Les cheminées de briquettes jusqu'ici observées dans la région peuvent être attribuées à une chronologie étirable du XV^e au XVII^e siècle (sous réserve)³.

- **type 4 : des briques** (NR1 : 1 ou 2). Le seul morceau prélevé et identifié affiche une largeur de 10,1 cm et une épaisseur de 65 mm (US 8). Cette dimension et le degré de cuisson de la pâte ne permet pas de préciser son attribution chronologique, comprise entre le XV^e et le XX^e siècle.

- **type 5 : des carreaux de pavement** (NR1 : 3). Un premier morceau correspond à un carreau de pavement estampé bicolore, épais de 22,5 mm (US 183) (**fig. 3**). Ce type de carreau estampé bicolore, assez standardisé (carré et large de 12 cm), bien identifiable par sa pâte et sa technique de fabrication, est connu sur de nombreux sites normands et franciliens et généralement daté du XIII^e ou du XIV^e siècle. Le motif triangulaire du carreau d'Evreux, ponctué de « larmes », autorise une comparaison avec des carreaux à décors de chevrons - identiques entre eux – découverts en

position primaire ou secondaire dans les abbayes du Bec-Hellouin (Eure)⁴ (**fig. 4**) et de Jumièges (Seine-Maritime)⁵ (**fig. 5**). Le motif des carreaux de ces deux sites motive la restitution d'un carreau ébroïcien un peu plus complexe (**fig. 3**). A Jumièges, le pavement concerné pourrait correspondre aux conséquences des travaux de reconstruction de la chapelle de la Vierge en 1326⁶, suggérant que ce type de carreaux à décors de chevrons ponctués de « larmes » et de « navettes » pourrait avoir été produit dans la première moitié du XIV^e siècle. Enfin, la découverte de carreaux estampés bicolores dans des édifices religieux prestigieux et dans résidences seigneuriales laïques ou ecclésiastiques laisse entendre que ce carreau pourrait provenir de la cathédrale ou d'un précédent manoir épiscopal⁷.

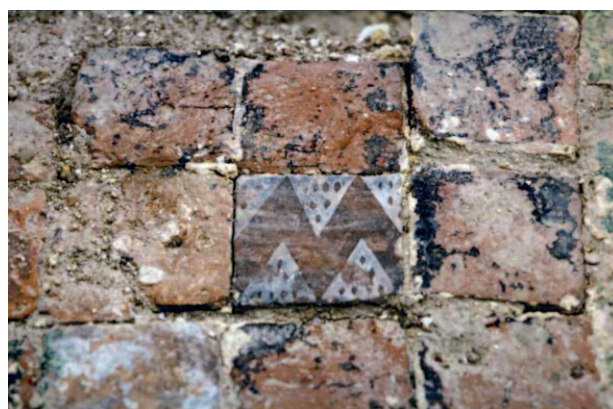


Figure 4 - Détail du pavement découvert en 1986 dans l'abbaye du Bec-Hellouin (cliché CRMH, dossier communal du Bec-Hellouin, SRA Normandie)

Un deuxième morceau, épais de 23 mm, correspond à l'une des sections d'un carreau de pavement prédécoupé en diagonale (incision à 45°) et couvert d'une glaçure verte (US 138). Cette caractéristique technique et l'épaisseur du morceau pourraient orienter sa datation vers la fin du Moyen Age, entre le XIII^e et le XVI^e siècle.

3 Deshayes G., 2016, « La terre cuite architecturale », dans Dartois V. (dir.), *Bardouville (76), « Le Moulin à Vent – Sous le Moulin à Vent »*. RFO de fouille archéologique, Made, juin 2016, vol. 2 : études spécialisées, p. 105-126.

4 Pitte Dominique, 2013, *Le Bec-Hellouin (Eure). Carreaux de pavement médiévaux retrouvés en 1986 et 2012 à l'abbaye du Bec*, novembre 2013, s.p. (6 p.). Ce carreau a été découvert en remploi dans un pavement mis en place dans l'une des tours des fortifications de l'abbaye construites dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle.

5 Guillot Bénédicte (dir.), 2016, *Abbaye de Jumièges. Sondages récents, Rapport de diagnostic*, Inrap, janvier 2016, p. 35.

6 *Op. cit.*

7 Actuel manoir reconstruit vers 1500.

Le dernier morceau, épais de 21 mm, présente une surface très usée qui exclut toute certitude quant à la présence ou l'absence de glaçure sur le carreau originel (US 7).

Le contexte de découverte de ces morceaux de terres cuites architecturales (remblais) ne permet pas de les rattacher à un édifice particulier⁸, qu'elles y aient été mises en œuvre juste après leur production ou dans le cadre de remplois. Ces éléments fournissent quelques informations supplémentaires sur les types de TCA en usage à Evreux au cours du deuxième millénaire et participent d'une étude plus globale et régionale des TCA médiévales et modernes.

Trois éléments du lot participent plus particulièrement de ces problématiques et référencements régionaux :

- le morceau d'une tuile plate à crochet non perforée, large de 12,8 cm et épais de 16 mm ;
- le morceau d'une tuile plate à crochet prédécoupée ;
- le morceau d'un carreau de pavement estampé bicolore, orné d'un vraisemblable décor de chevrons ponctués de « larmes » et de « navettes ».

8 A l'exception du carreau de pavement estampé bicolore.

TABLEAU 1 - INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES MORCEAUX DE TERRES CUITES ARCHITECTURALES PRÉLEVÉS LORS DU DIAGNOSTIC

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)
3	TCA	1	tuile canal	morceau / dépôt de mortier sur la face concave	1	1	X		18	XIII-XX ?	-	335
3	TCA	2	tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé	1	1	X		13,5	XIII-XX	-	230
3	TCA	2	tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé	1	1	X		15,5	XIII-XX	-	
4	TCA	1	tuile plate à crochet non perforée	morceau / crochet conservé	1	1	X	12,8	16	XIII-XIX	-	185
4	TCA	2	tuile plate indéterminée	morceau / empreinte digitale sur la face lisse / pureau usé	1	1	X		19,5	XIII-XIX	-	375
4	TCA	3	tegula	Fragment. Largeur conservée; bords retaillés; mortier sur les faces supérieure et inférieure	1	1	X	29,5	4,5	I-V	oui	5205
4	TCA	∅	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		15,5	XIII-XIX	-	265
4	TCA	∅	tuile plate indéterminée	morceau	3	3	-		16,5	XIII-XIX	-	
4	TCA	∅	tegula	Fragment. Pâte orange rouge; Ht rebord 4,6 cm; profils interne et externe verticaux, sommet oblique vers l'extérieur	1	1	-		4,6	I-V	oui	1115
5	TCA	1	tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé	1	1	X		15	XIII-XX	-	285
5	TCA	1	tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé	1	1	X		15,5	XIII-XX	-	
5	TCA	∅	tuile plate à crochet	morceau / indice de crochet	1	1	-		13	XIII-XX	-	85
7	TCA	1	brique	morceau	1	1	X	9,3	27,5	XV-XX ?	-	520
7	TCA	1	brique	morceau	1	1	X	8,8	30	XV-XX ?	-	
7	TCA	2	carreau de pavement	morceau / bords biseautés / surface très usée / aucune trace de glaçure	1	1	X		21	XIII-XVIII ?	-	120
7	TCA	3	Indéterminé	beaux morceaux mais aucune trace distinctive (brique ou tegula). Présence systématique de mortier sur les 2 faces ép. 28 mm, pâte brun orangé ép. 36 mm, pâte orange ép. 39 mm, pâte jaune beige ép. 24 mm, pâte jaune beige ép. 32 mm, pâte rouge orangé ép. 27 mm, pâte rouge orangé ép. 37 mm, pâte beige rosé ép. 29 mm, pâte brun rouge	8	8	X			I-V	oui	4710
7	TCA	∅	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		13,5	XIII-XX	-	220
7	TCA	∅	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		16	XIII-XX	-	
7	TCA	∅	brique	morceau sans bords	1	1	-		24	XV-XX ?	-	175
8	TCA	∅	brique épaisse	morceau / dépôt de mortier sur faces et côtés	1	1	-	10,1	65	XV-XX	-	920
11	TCA	∅	tegula	Fragments. 3 pâtes beige rosé, 1 pâte rouge orangé, 1 pâte rouge; une avec mortier sur les deux faces	5	5	-			I-V	oui	675
11	TCA	∅	tegula ?	Fragment. Pâte orange rouge; impression que le bord a été retaillé	1	1	-		25,7	I-V	oui	425
11	TCA	∅	imbrex	Fragments. 1 pâte rouge et 1 pâte orange; 1 fragment de tranche; ép. 18,2 et 22 mm	2	2	-			I-V	oui	155
11	TCA	∅	brique ?	Fragments. 1 pâte rosée, 1 pâte orange rouge et à téton, 1 pâte rouge; ép. 27,9 et 36,5; 1 avec mortier sur les deux faces	3	3	-			I-V	oui	450
11	TCA	∅	indéterminé	Fragments. 4 pâtes beiges, 1 pâte orange foncé, 1 pâte orange rouge; ép. 22,6 et 28,5 mm	6	6	-			I-V	oui	675
11	TCA	∅	tuile plate indéterminée	morceau brûlé (intrusif ?)	1	1	-		16	XIII-XX	intrusif ?	20
12	TCA	∅	tegula	Fragment. Bord; pâte rosée; ép. 28,6 mm; Ht rebord 54,7 mm	1	1	-			I-V	oui	255
13	TCA	∅	imbrex	Fragment. Pâte orange rouge. Côté amont et longueur; Ht. amont 90 mm, ép. Amont 26,2 mm; traces peinture (?) blanche sur extrémité et face inférieure	1	1	X			I-V	-	725
13	TCA	∅	tegula	Fragment. Pâte orange; rebord droit et encoche aval droite; Ht rebord 46,3 mm, ép. aval 24 mm	1	1	-			I-V	-	400

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)
13	TCA	Ø	tegula	Fragment. 2 pâtes oranges et 2 pâtes beiges; ép. 28,4, 31,9 et 20,2; 1 encoche aval gauche; 1 fragment avec mortier sur les deux faces	4	4	-			I-V	-	1315
13	TCA	Ø	imbrex	Fragments. 2 pâtes rouges et 2 pâtes beiges; 2 extrémités avec longueur, 1 longueur; ép. 19,4, 18,7, 16 et 20,3 mm	4	4	-			I-V	-	620
13	TCA	Ø	indéterminé	Fragment. Pâte rouge clair; mortier sur les deux faces; ép. 22,6 mm	1	1	-			I-V	-	340
16	TCA		tegula	Fragment. Pâte rouge; extrémité avec angle manquant; ép. 24,4 mm, Ht. rebord 43,2 mm	1	1	X			I-V	-	1045
16	TCA	Ø	tegula	Fragments. 3 pâtes rouges et 1 pâte beige rosé; Ht. rebords 41,7 et 48,7 mm	4	4	-			I-V	-	800
16	TCA	Ø	imbrex	Fragments. 3 pâtes beiges, 2 pâtes rosées, 1 pâte rouge orangé; 2 bords latéraux; ép. 19,2 à 22,3 mm	6	6	-			I-V	-	770
16	TCA	Ø	brique	Fragment. Pâte rouge; ép. 34,8 mm	1	1	-			I-V	-	445
16	TCA	Ø	indéterminé	Fragments. 2 pâtes beiges, 2 pâtes rosées, 2 pâtes rouges	6	6	-			I-V	-	350
18	TCA	Ø	imbrex	Fragment. Pâte beige orangé; ép. 19,6 mm	1	1	-			I-V	-	205
18	TCA	Ø	indéterminé	Fragments. 1 pâte marron clair, 1 pâte rosée	3	3	-			I-V	-	415
19	TCA		tegula	Fragment. Pâte rouge orangé; angle aval droit; ép. aval 23,1 mm, Ht. rebord 47,3 mm	1	1	X			I-V	-	805
19	TCA	Ø	tegula	Fragment. Pâte orange; ép. Rebord 46,8 mm	1	1	-			I-V	-	210
19	TCA	Ø	indéterminé	Fragment. Pâte marron surcuite	1	1	-			I-V	-	145
30	TCA		brique	Fragments. Pâtes beiges et oranges; 2 briques à tétons (ép. 28,4 et 42,9 mm); ép. Autres 30,3, 37,8, 33,2, 30, 33, 35,3 et 38,1 mm	9	9	X			I-V	-	9405
39	TCA	1	tegula	encoche aval gauche, ép. rebord 47 mm, pâte rouge orangé	1	1	X			I-V	-	2275
				encoche amont droite, ép. rebord 39 mm, pâte rosée	1	1	X			I-V	-	
39	TCA	2	brique	ép. 37 mm, pâte rose orangé	1	1	X			I-V	-	2360
39	TCA	3	brique ?	angle avec 1 bord biseauté de chaque côté, ép. 36 mm, pâte rougeâtre	1	1	X			I-V	-	685
39	TCA	Ø	indéterminé	ép. 33 mm, pâte gris brun	1	1	-			I-V	-	245
39	TCA	Ø	imbrex	tranche amont gauche, ép. 18 mm, pâte rouge rose	3	3	-			I-V	-	345
				bord indéterminé, pâte blanchâtre								
				fragment indéterminé, pâte rougeâtre								
41	TCA	Ø	imbrex	fragment. Pâte orange clair; ép. 19 mm	1	1	-			I-V	-	50
41	TCA	Ø	indéterminé	Fragments. 2 pâtes oranges, 1 pâte rosée, 2 pâtes beige rosé	5	5	-			I-V	-	890
54	TCA	Ø	Indéterminé	Fragment. Pâte beige rosé	1	1	-			I-V	-	40
60	TCA	Ø	tegula	Fragment. Pâte marron orangé; ép. 22,8 mm	1	1	-			I-V	-	190
60	TCA	Ø	imbrex	Fragment. Pâte rose orangé; angle aval droit; ép. 21,7 mm	1	1	-			I-V	-	60
60	TCA	Ø	brique ?	Fragment. Pâte orange; ép. 37 mm	1	1	-			I-V	-	155
60	TCA	Ø	indéterminé	Fragments. Pâtes beige et orange	2	2	-			I-V	-	220
65	TCA	n	tegula	Fragment. Pâte rouge; côté aval avec encoche droite; ép. 25,3 mm; Ht. rebord 38,3 mm	1	1	-			I-V	oui	605
68	TCA	Ø	brique à téton	ép. 32 mm, pâte brun orangé, mortier sur les 2 faces	1	1	-			I-V	oui	740
68	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		19	XIII-XIX	-	75
75	TCA	Ø	tegula	ép. rebord 39 mm, pâte beige rosé	1	1	-			I-V	-	490
75	TCA	Ø	Imbrex	bord indéterminé, pâte orangée	1	1	-			I-V	-	120

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)	
76	TCA		tuile plate indéterminée tachée de glaçure	morceau / restes de glaçure verte sur la face visible / empreinte de doigt sur l'autre face	1	1	X		22	XIII-XIX	-	155	
81	TCA	Ø	Imbrex	bord indéterminé, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	oui	275	
84	TCA	1	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	X		20	XIII-XIX	-	305	
			tuile plate indéterminée	morceau	1	1	X		21	XIII-XIX	-		
84	TCA	2	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	X		17	XIII-XIX	-	85	
93	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		14	XIII-XIX	-	60	
96	TCA		tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé	1	1	X		13	XIII-XIX	-	65	
107	TCA	1	tuile plate à crochet	morceau / crochet cassé / dépôt de mortier	1	1	X		16,5	XIII-XIX	-	415	
			tuile plate à crochet	morceau / crochet cassé / dépôt de mortier	1	1	X		17,5	XIII-XIX	-		
107	TCA	2	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier (ép. joint 11 mm)	1	1	X		14,5	XIII-XIX	-	665	
			tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier (ép. joint 15 mm)	1	1	X		16	XIII-XIX	-		
			tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier (ép. joint 10 mm)	1	1	X		16	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	imbrex	tranche indéterminée, pâte orangée	1	1	-			I-V	oui	70	
107	TCA	Ø	brique	ép. 32 mm, pâte rouge	1	1	-			I-V	oui	1085	
107	TCA	Ø	brique	ép. 34 mm, pâte beige orangé	1	1	-			I-V	oui		
107	TCA	Ø	brique	ép. 35 mm, pâte brun à noir	1	1	-			I-V	oui		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	1	1	-		14	XIII-XIX	-	3465	
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	3	3	-		14,5	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	2	2	-		15	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	3	3	-		15,5	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	4	4	-		16	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	3	3	-		16,5	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	1	1	-		17	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	2	2	-		17,5	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	3	3	-		18	XIII-XIX	-		
107	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau / dépôt de mortier	1	1	-		20	XIII-XIX	-		
113	TCA		tuile plate indéterminée tachée de glaçure	morceau / petites taches de glaçure jaune-vert	1	1	X		18	XII-XVI	-		45
116	TCA		tegula	encoche amont droite, ép. rebord 40 mm, pâte gris rosé	1	1	-			I-V	-	2200	
			tegula	encoche amont droite, ép. rebord 42 mm, pâte beige rosé	1	1	-			I-V	-		
			tegula	indéterminée, ép. rebord 36 mm, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-		
				tegula	indéterminée, pâte orangée, ép. 20 mm	1	1	-			I-V	-	3050
				brique	ép. 33 mm, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-	
				brique	ép. 37 mm, pâte grise	1	1	-			I-V	-	
				indéterminé	ép. 23 mm, pâte brun gris	1	1	-			I-V	-	
124	TCA	Ø	tegula	encoche amont droite, pâte jaunâtre rosée à cœur, très fine (ép. 15 mm)	1	1	-			I-V	-	450	
			tegula	rebord arasé, pâte rose	1	1	-			I-V	-	335	
			imbrex	indéterminée, pâte beige rosé	1	1	-			I-V	-	25	
			indéterminé	ép. 32 mm, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-	420	
125	TCA	Ø	tegula	ép. rebord 40 mm, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-	470	
			imbrex	indéterminée, ép. 20 mm, pâte jaunâtre	1	1	-			I-V	-	150	
			indéterminé	pâte brun orangé, ép. 22 et 31 mm	3	3	-			I-V	-	475	
128	TCA	Ø	tegula	rebord	1	1	-			I-V	-	12	
131	TCA		tegula	encoche aval gauche, pâte rouge rosé	1	1	X			I-V	-	5070	
			tegula	encoche amont droite, ép. rebord 40 mm, pâte rouge orangé	1	1	X			I-V	-		
			tegula	indéterminée, ép. rebord 49 mm, pâte brun orangé	1	1	X			I-V	-		
			tegula	indéterminée, ép. rebord 46 mm, pâte rouge orangé	1	1	X			I-V	-		
			tegula	encoche aval gauche, pâte rouge orangé	1	1	X			I-V	-		
			indéterminé	ép. 24 mm, pâte rouge orangé	1	1	X			I-V	-		
			indéterminé	ép. 28 mm, pâte rosée	1	1	X			I-V	-		

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)
131	TCA		indéterminé	ép. 23 mm, pâte beige rosé	1	1	X			I-V	-	5070
			indéterminé	ép. 33 mm, pâte rose orangé	1	1	X			I-V	-	
131	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		16	XIII-XIX	intrusif ?	90
138	TCA	1	carreau de pavement	morceau / carreau de pavement prédécoupé en diagonale / glaçure vert foncé tachée de brun, peu usée	1	1	X		23	XIII-XVI	-	55
138	TCA	2	brique ?	morceau	1	1	X		21	XV-XX ?	-	95
138	TCA	Ø	tegula	ép. rebord 41 mm, pâte beige rosé	1	1	-			I-V	oui	340
138	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		13	XIII-XIX	-	90
147	TCA	Ø	imbrex	tranche amont, ép. 19 mm, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-	210
			indéterminé	ép. 20 mm, pâte brun orangé	1	1	-			I-V	-	150
149	TCA	Ø	imbrex	tranche amont droite, pâte rouge	1	1	-			I-V	-	490
			imbrex	tranche amont droite, pâte rouge orangé	1	1	-			I-V	-	
			imbrex	indéterminée, pâte beige	2	2	-			I-V	-	470
			brique	ép. 36 mm, pâte brun orangé	1	1	-			I-V	-	225
			indéterminé	pâte orangé, dont ép. 29 mm	2	2	-			I-V	-	100
152	TCA	Ø	imbrex	indéterminée, pâte beige orangé	1	1	-			I-V	-	100
171	TCA		tegula	fragment demi aval, ép. Rebord 47 mm, ép. Aval 26 mm, longueur encoche aval gauche 77 mm, longueur encoche aval droite 82 mm, longueur totale 267 mm, trace digitée dur face supérieure, pâte rouge rosé	1	1	X			I-V	-	9375
			tegula	encoche aval droite, ép. Rebord 46 mm, pâte gris rosé, très sableuse	1	1	X			I-V	-	
			tegula	encoche amont droite, longueur encoche 44 mm, ép. Rebord 52 mm, ép. Amont 21 mm, pâte brun beige	1	1	X			I-V	-	
			tegula	encoche amont gauche, ép. Rebord 42 mm, ép. Amont 19 mm, pâte beige rosé	1	1	X			I-V	-	
			tegula	encoche amont gauche, longueur encoche 52 mm, ép; rebord 44 mm, ép. Amont 21 mm, pâte rouge orangé et noire à cœur	1	1	X			I-V	-	
172	TCA		brique ?	ép. 44 mm, pâte beige rose sableuse avec dégraissant très fin	1	1	X	44	I-V	-	510	
172	TCA	Ø	imbrex	indéterminée, ép. 16 mm, pâte beige orangé	1	1	-		16	I-V	-	30
181	TCA	Ø	imbrex	indéterminée, ép. 17 mm, pâte brun gris	1	1	-			I-V	-	
183	TCA	1	carreau de pavement estampé bicolore	morceau / bords biseautés / surface très peu usée	1	1	X		22,5	1e moitié du XIVe	oui	120
183	TCA	2	tuile canal	morceau	1	1	X		17	XIII-XX	-	30
183	TCA	3	tuile plate à crochet	morceau crochet conservé	1	1	X		12	XIII-XX	-	570
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau crochet cassé	1	1	X		13	XIII-XX	-	
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau crochet conservé	1	1	X		13,5	XIII-XX	-	
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau crochet conservé	1	1	X		14	XIII-XX	-	
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau crochet cassé	1	1	X		14,5	XIII-XX	-	
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau crochet conservé	1	1	X		15	XIII-XX	-	
183	TCA		tuile plate à crochet	morceau / crochet conservé / cassure le long d'une incision rectiligne volontaire sur la face lisse à 76-79 mm du bord gauche (au milieu du crochet)	1	1	X		16	XIII-XX	-	
183	TCA	4	tuile plate indéterminée	morceau / empreinte de patte de chien	1	1	X		17	XIII-XX	-	160

US	mat.	n°	identification	description	NR1	NR2	Conservé	larg. max. (cm)	ép. max. (mm)	proposition de datation	résiduel dans l'US	masse (en g)
183	TCA	4	tuile plate indéterminée	morceau / incision rectiligne volontaire sur la face lisse à 68 mm du bord	1	1	X		17	XIII-XX	-	100
183	TCA	5	briquette	morceau	1	1	X		25,5	XV-XX ?	-	370
183	TCA	Ø	tegula	bord aval gauche, ép. Rebord 46 mm, pâte rouge rose	1	1	-			I-V	oui	1115
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	2	2	-		12	XIII-XX	-	6275
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	3	3	-		12,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	4	4	-		13	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	18	18	-		13,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	15	15	-		14	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	13	13	-		14,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	14	14	-		15	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	16	16	-		15,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	4	4	-		16	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	2	2	-		16,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	3	3	-		17	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		17,5	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		18	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau pâte grise	1	1	-		18	XIII-XX	-	
183	TCA	Ø	tuile plate indéterminée	morceau	1	1	-		19,5	XIII-XX	-	

TABLEAU 2 - TYPOLOGIE DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES DÉCOUVERTES LORS DU DIAGNOSTIC

type	sous-type	détail	NR1	conservé	nb US	
TCA de tradition antique	tegula		46	14	18	
	tegula ?		1	0	1	
	imbrex		36	1	17	
	brique		17	10	6	
	brique ?		6	2	4	
	brique à téton		2	0	2	
	indéterminée		52	12	16	
			155	39	29	
brique épaisse	brique épaisse		1	0	1	
	brique épaisse ?		1	1	1	
			1-2	0-1	1-2	
briquelette	briquelette		4	3	2	
	briquelette ?		1	1	1	
			4-5	3-4	2-3	
carreau de pavement	carreau de pavement monochrome	monochrome	1	1	1	
		monochrome ?	1	1	1	
	carreau de pavement estampé bicolore		1	1	1	
			3	3	3	
tuile canal (2e millénaire)			3	3	3	
tuile plate	tuile plate à crochet	non perforée	1	1	1	
		indéterminée	15	15	5	
	tuile plate indéterminée	tachée de glaçure	2	2	2	
		autre indéterminée	141	9	11	
			159	27	15	
TCA indéterminée			1	1	1	
			TOTAUX	328	78	39

TABLEAU 3 - TYPOLOGIE DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES RÉPARTIES DANS LES DIFFÉRENTES US DU DIAGNOSTIC

US	identification	NR1	proposition de datation de l'US par les TCA
3	tuile canal	1	≥ XIIIe siècle
	tuile plate à crochet	2	
4	TCA de tradition antique	2	≥ XIIIe siècle
	tuile plate à crochet non perforée	1	
	tuile plate indéterminée	5	
5	tuile plate à crochet	3	≥ XIIIe siècle
7	brique	3	≥ XVe siècle
	carreau de pavement	1	
	TCA de tradition antique	8	
	tuile plate indéterminée	2	
8	brique épaisse	1	≥ XVe siècle
11	TCA de tradition antique	17	≥ XIIIe siècle
	tuile plate indéterminée	1	
12	TCA de tradition antique	1	notre ère
13	TCA de tradition antique	11	notre ère
16	TCA de tradition antique	18	notre ère
18	TCA de tradition antique	4	notre ère
19	TCA de tradition antique	3	notre ère
30	TCA de tradition antique	8	notre ère
39	TCA de tradition antique	8	notre ère
41	TCA de tradition antique	6	notre ère
54	TCA de tradition antique	1	notre ère
60	TCA de tradition antique	4	notre ère
65	TCA de tradition antique	1	notre ère
68	TCA de tradition antique	1	≥ XIIIe siècle
	tuile plate indéterminée	1	
75	TCA de tradition antique	2	notre ère
76	tuile plate indéterminée tachée de glaçure	1	≥ XIIIe siècle
81	TCA de tradition antique	1	
84	tuile plate indéterminée	3	≥ XIIIe siècle
93	tuile plate indéterminée	1	≥ XIIIe siècle
96	tuile plate à crochet	1	≥ XIIIe siècle
107	TCA de tradition antique	4	≥ XIIIe siècle
	tuile plate à crochet	2	
	tuile plate indéterminée	26	
113	tuile plate indéterminée	1	≥ XIIIe siècle
116	TCA de tradition antique	7	notre ère
124	TCA de tradition antique	4	notre ère
125	TCA de tradition antique	5	notre ère
128	TCA indéterminée	1	notre ère
131	TCA de tradition antique	9	≥ XIIIe siècle
	tuile plate indéterminée	1	
138	brique ?	1	≥ XIIIe siècle
	carreau de pavement	1	
	TCA de tradition antique	1	
	tuile plate indéterminée	1	
147	TCA de tradition antique	2	notre ère
149	TCA de tradition antique	7	notre ère
152	TCA de tradition antique	1	notre ère
171	TCA de tradition antique	5	notre ère
172	brique épaisse ?	1	≥ XIIIe siècle
	tuile canal	1	
181	TCA de tradition antique	1	notre ère
183	brique	1	≥ XIVe siècle
	carreau de pavement estampé bicolore	1	
	TCA de tradition antique	13	
	tuile canal	1	
	tuile plate à crochet	7	
	tuile plate indéterminée	100	

LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques	
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
1	1	Humus	Sédiment brun-noir, très meuble et pulvérulent, assez pauvre en matériel (quelques inclusions de silex et de TCA de taille centimétrique) / couche très fine à certains endroits (4 à 5 cm)						2 / 20		TCA, quelques silex centimétriques
2	1	Remblai de démolition	Couche très meuble constituée essentiellement par les matériaux de démolition du rempart MR 31 (gros nodules de mortier jaune clair, poudre calcaire) au sein d'une matrice limoneuse brun clair homogène et meuble / perturbations racinaires	1					244		TCA centimétriques (2 à 10 cm), scories, petits silex, moellons et fragments de moellons calcaire, objet en fer, céramique, faune
3	1	US technique (nettoyage)	Us technique / nettoyage de surface des US 4, 8, 9, 10, 24, 25 et 26				4 / 8 9 / 10 24 / 25 26				Tuiles plates, TCA antiques, moellons calcaire (dont un avec décor en croisillon), placage calcaire, faune, huître, clous en fer, céramique, verre
4	1	Remblai	Limon brun à noir, meuble et homogène, avec du gravier de silex infracentimétrique en abondance / très riche en mobilier divers (bcp de tuiles plates, nodules de mortier, céramique, petit silex, faune, placage calcaire)	25 / 95	TR 4		90 ?		5 / 27 97		TCA (tuiles plates et tegulae antiques), faune, céramique, placage calcaire, plâtre, verre
5	1	Remblai	Limon brun-noir, meuble et homogène, caractérisé par la présence de gravier de silex de taille centimétrique et un mobilier abondant (TCA, céramique, verre...) Assez similaire à l'US 4	4 / 27	TR 4		6		28		Céramique, faune, TCA (tuiles plates), verre, clous en fer, ardoise
6	1	US technique (nettoyage)	Us technique / nettoyage de surface des US 30 et 31 avec contamination possible des US 5, 28, 29, 32 et 131				5 / 28 29 / 30 31 / 32 131				Céramique, verre à vitre, tôle en alliage cuivreux

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques	
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
7	1	Comblement	Comblement extrêmement meuble et pulvérulent, essentiellement constitué par les matériaux du rempart : nodules de mortier, TCA, moellons calcaires, silex (10 à 30 cm de diamètre), tuiles plates, faune, céramique, ardoise	23					MR 48 MR 49 MR 50 MR 51	TR 4	Céramique, faune, TCA, moellons et fragments de moellons calcaire, ardoise
8	1	Remblai	Limon compact, brun verdâtre, homogène, avec nombreuses inclusions millimétriques (craie, torchis, TCA (dont brique moderne ?), nombreux charbons)	26			97		9 / 27		Céramique, clou en fer, brique moderne ?
9	1	Remblai de démolition	Ensemble hétérogène de remblais très compacts, constitués de grandes TCA (d'aspect plutôt antique), silex, blocs de mortier jaune clair et orangé ; la matrice présente de nombreux charbons centimétriques et se présente comme un mélange de limon brun clair et de mortier jaune orangé pulvérulent, riche en mobilier (faune, alliage cuivreux)	8 / 97					MR 32		Clou en alliage cuivreux, faune, céramique
10	1	Remblai (de démolition ?)	Ensemble hétérogène de remblais / limon brun clair à jaune, compact, à forte granulométrie, contenant de très nombreux nodules de craie (millimétriques), de mortier (millimétriques à centimétriques), des silex (1 à 10 cm) et des fragments de tuiles plates / inclusions plus fines en partie supérieure	23	TR 4				24 / 25 95		Objet en fer
11	3	Comblement	Limon argileux brun foncé à noir, assez meuble et homogène, avec quelques silex et nodules de mortier	236 240						FO 1	TCA, faune, céramique, scories, verre, dallage / placage calcaire
12	3	Comblement	Limon sableux brun assez homogène et peu compact	187						FS 2	Céramique, TCA
13	3	Remblai de démolition	Amoncellement de TCA et de terre brûlée dans une matrice de limon brun peu compact	15					238		Céramique, TCA

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
14	3	Remblai	Limon sableux brun, assez homogène et compact, avec très peu d'inclusions	187	FS 2			243		TCA
15	3	Remblai	Limon brun foncé à noir, très meuble et homogène, avec graviers et autres inclusions en partie basse	236	FO 1			13		Céramique
16	3	Remblai	Limon argileux brun orangé, compact et homogène	18 241				274 MR 3		Céramique, faune, métal, TCA
17	3	Remblai de démolition	Mortier jaunâtre désagrégé			Inclus dans 18				-
18	3	Remblai de démolition	Ensemble hétérogène de remblais comprenant notamment des remblais de démolition (mortier jaune et orangé, enduits peints, limon argileux brun orangé, silex...)		ST 45	Contient 17	241	16 186		Céramique, enduit peint, TCA
19	3	Comblement	Limon noirâtre assez meuble avec de nombreuses inclusions de silex et quelques TCA antiques	235 270				MR 61	ST 45	Céramique, TCA
20	1	Remblai ou niveau de sol ?	Couche très hétérogène composée d'une matrice limoneuse brun clair avec de nombreuses inclusions de mortier jaune-orangé et de gros silex	1				21		-
21	1	Niveaux de travail	Ensemble de niveaux de travail comprenant, de haut en bas : 1 - niveau de mortier sableux jaune rosé avec de nombreux nodules de chaux 2 - niveau de sol ou de piétinement : limon brun clair, compact, avec quelques nodules de chaux, TCA 3 - niveau de mortier sableux blanc-jaune avec petits blocs de craie centimétriques 4 - Identique à 2 5 - Nodules de sable orangé	20				22		-
22	1	Niveau de sol ?	Limon brun clair très compact, avec inclusions de petits nodules de mortier, de chaux, de TCA et de silex (millimétriques à centimétriques)	1 / 21				23 267		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
23	1	Remblai de démolition	Remblai de démolition très aéré, presque sans matrice limoneuse, composé essentiellement de tuiles plates, de gros silex, de nodules de mortier et de craie, blocs calcaires / partie supérieure très riche en petits nodules de craie centimétriques	22	FS 52				7 / 10 24	Tuiles plates
24	1	Remblai	Limon brun foncé, très homogène et assez compact, à forte granulométrie / contient quelques inclusions de petits silex, TCA, ardoise et nodules de craie millimétriques	10 / 23 25					8 / 26	-
25	1	Remblai (de démolition ?)	Limon brun -jaune, meuble et homogène, avec de gros silex et quelques nodules de mortier épars	10					4 / 24 26	-
26	1	Remblai	Limon brun clair hétérogène avec nombreux nodules de torchis, de mortier et de craie (millimétrique à centimétrique), fragments de TCA (dont tuiles plates) et quelques petits charbons épars	4 / 24 25					8 / 27	Céramique
27	1	Remblai de démolition	Probable destruction ou chute d'un mur en torchis / couche très compacte et argileuse à dominante brun-orangé, mêlée à un limon brun foncé avec tuiles plates, mortier à enduit blanc, silex, huîtres, céramiques, quelques charbons et de nombreux nodules de chaux	4 / 8 26 / 97					5 / 28	Céramique, huître, enduit
28	1	Remblai	Limon brun foncé, compact et homogène, assez pauvre en matériel (inclusions éparces de petits silex, calcaire, TCA, très petits charbons, faune)	5 / 27	TR 4	93	6		29 / 32	Faune
29	1	Remblai ?	Couche de limon brun foncé, meuble et pulvérulent, à faible granulométrie, contenant de la poudre de mortier et quelques silex de petite à grande taille	28			6 / 32 ?		129 131	-
30	1	Comblement	Craie blanche pure et pulvérulente contenant des fragments de terres cuites architecturales (antiques?) et quelques silex	94 129	TR 4		6		TR 28	Terres cuites architecturales, faune, dallage / placage

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
31	1	Remblais	Ensemble de remblais de l'agger / ensemble de niveaux hétérogènes constitués de couches de limon brun clair à brun foncé très compactes et parfois de limon rubéfié / fin du niveau marqué par une couche de terre à bâtir (démolition d'un mur) / mobilier abondant	29 / 98 131	TR 28		6		128	Céramique, objet en fer, nombreux déchets de tableterie, faune
32	1	Remblai de démolition	Limon brun clair, meuble et pulvérulent, à faible granulométrie, contenant de très nombreux nodules de mortier, quelques silex, calcaire et TCA fragmentaires	28			6 / 29 ?		131	-
33	2	Comblement	Limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène, avec de nombreux silex et des nodules de mortier orangé	257					ST 40	-
34	2	Comblement	Limon argileux brun foncé à noir, meuble et hétérogène, avec silex, racines et un gros bloc de calcaire		ST 40				258	Céramique, faune
35	2	Terres noires ?	Limon argileux brun à noir, assez homogène et moyennement compact, avec nombreuses petites inclusions de graviers et de TCA (notamment antiques)		ST 5 ST 13				36 / 50 51 / 52 68	Céramique
36	2	Remblai	Composé de plusieurs couches ; de haut en bas : 1 - remblai de grave argileuse orangée assez compacte et homogène, avec micro-nodules de craie et poches de limon argileux brun 2 - remblai de grave argileuse orangée compact et très homogène 3 - remblai de grave orangée plus aéré que 2	35 / 53					37	-
37	2	Remblai	Limon argileux brun avec charge sableuse, quelques graviers et nombreux charbons / assez compact et homogène	36					38	-
38	2	Remblai	Limon argileux brun-orangé, compact et homogène, avec nombreux charbons et nodules de terre brûlée	37					39	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
39	2	Remblai	Limon argileux brun avec charge sableuse, compact et homogène, avec nombreuses inclusions variées (silex, terre cuite, terre brûlée, ...)	38 / 51	ST 9 FS 14		40 / 54			Céramique, faune, jeton en os, métal (fer et alliage cuivreux), TCA
40	2	Remblai	Fin niveau de limon argileux brun-orangé, compact et homogène, reposant sur une fine ligne mouchetée de calcaire	39		54	41			-
41	2	Remblais	Ensemble de remblais d'apparence très homogène mais montrant de fins litages suivant la pente générale du talus / ensemble compact et homogène de limon argileux brun-vert avec une charge sableuse, fréquent mouchetage de calcaire / présence régulière de perturbations racinaires	40 / 58			42 / 45 59			Céramique, faune, TCA
42	2	Remblai de démolition	Mortier jaune pulvérulent et quelques TCA antiques	41 / 60			43			-
43	2	Mur / maçonnerie	Partie basse du rempart MR 33 : appareillage irrégulier mêlant silex (prédominant) et moellons de calcaire carrés et rectangulaires / joints tirés au fer / 3 assises visibles et 2 mortiers distincts (joints au fer dans les deux cas) : - assise haute : mortier jaune apparemment sableux - assises inférieures : mortier orangé	42 / 44					MR 6	-
44	2	Mur / maçonnerie	Partie basse du rempart MR 33 : 3 rangs de TCA marquent un décrochement dans la maçonnerie	45			43		MR 6	-
45	2	Mur / maçonnerie	10 assises de moellons calcaires avec joints lissés / mortier beige légèrement rosé (tuileau) / 2 boullins visibles au sommet	41 / 46			44		MR 6	-
46	2	Mur / maçonnerie	Partie intermédiaire du rempart MR 33 : 3 rangs de TCA liés au mortier beige légèrement rosé (tuileau)	47			45		MR 6	-
47	2	Mur / maçonnerie	Partie haute du rempart MR 33 : 1 rang de 8 moellons calcaires liés au mortier beige légèrement rosé (tuileau)	65	MR 7 MR 54		46		MR 6	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques	
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
48	2	Mur / maçonnerie	Reprise de maçonnerie : parement de silex, moellons et moyen appareil calcaire, lié au mortier jaune-orangé / quelques lignes irrégulières de TCA / joints bien garnis et grossièrement lissés / reprise visible au mortier rose-orangé au centre	MR 8						MR 7	-
49	2	Mur / maçonnerie	Reprise de maçonnerie : moellons de silex et de calcaire mieux calibrés, rares TCA / joints mal garnis au mortier jaune-orangé	255 MR 55						MR 8	-
50	2	Comblement	Limon argileux brun foncé, assez meuble et homogène, avec de rares petits silex	35						ST 9	-
51	2	Terres noires ?	Limon argileux brun moyennement compact, avec fin gravier et petits nodules de terre brûlée	35				39			-
52	2	Remblai	Grave argileuse assez fine, homogène et très compacte, avec de rares micro nodules de craie	35				53			-
53	2	Remblai	Argile brune avec quelques petits silex et de très nombreux nodules de craie	52				36			-
54	2	Remblai	Limon argileux brun orangé assez compact et homogène avec de nombreuses micro inclusions de charbon, de terre brûlée et de calcaire	39		40		55			Céramique, faune, verre, TCA, métal (crochet en alliage cuivreux + fer), dallage / placage
55	2	Remblai	Limon argileux brun, assez compact et hétérogène, avec nombreuses inclusions variées (silex, TCA antique, céramique)	54				56			-
56	2	Remblai	Fin niveau de limon argileux brun orangé, compact mais hétérogène car mêlant de nombreux charbons et des micro-nodules de craie	55				57			Céramique, faune
57	2	Remblai	Remblai assez similaire à l'US 55	56	FS 33			58			-
58	2	Remblai	Matrice de limon argileux brun, peu compact, avec de très nombreuses inclusions infra-centimétriques de charbons, coquilles, silex, terre cuite, mortier, ...	57				41			Céramique, verre à vitre
59	2	Remblai	Limon sableux brun clair, assez homogène et moyennement compact	41				60			-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques	
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
60	2	Remblai	Limon sableux brun hétérogène et assez similaire à l'US 58	59					42		Céramique, verre, faune, TCA, fer, mortier
61	2	Comblement	Limon argileux brun très aéré, avec beaucoup de nodules de mortier orangé pulvérulent et quelques silex / nombreuses perturbations racinaires	255					269	ST 10	-
62	2	Comblement	Limon argileux brun avec charge sableuse, très aéré et assez homogène / quelques silex et fins graviers / très nombreuses racines / zone résultant potentiellement d'un désouchage ?		ST 10					ST 11	-
63	2	Comblement	Limon argileux brun assez homogène et peu compact, de granulométrie moyenne / rares graviers		ST 11				64	ST 12	-
64	2	Comblement	Limon argileux brun clair, assez homogène et peu compact, avec charge sableuse et granulométrie moyenne	63					65	ST 12	-
65	2	Négatif de cuvelage ?	Limon argileux gris-vert avec des traces d'oxydation, assez compact et homogène	64						ST 12	Céramique, faune, TCA
66	2	Comblement	Limon argileux brun foncé, meuble et assez homogène, avec silex de taille moyenne et nombreuses racines / zone de perturbation racinaire ? Désouchage ?		FS 12					ST 13	Céramique
67	2	Comblement	Ensemble hétérogène proche des caractéristiques des US 41, 57 et 58 mais remaniées et moins indurées / fosse ou perturbations racinaires ?		ST 13					FS 33	-
68	2	Comblement	Limon argileux brun foncé à noir avec de nombreux gros silex / sédiment peu compact mais assez homogène	35						FS 14	Céramique, fer, TCA, dallage / placage
69	8	Humus	Grave fine et limon brun foncé à noir, peu compact						70		-
70	8	Niveau de sol ou de travail	Résidus goudronnés ou mâchefer	69					71	CN 69	-
71	8	Remblai	Mortier jaune et limon brun clair	70					72		-
72	8	Remblai	Limon argileux brun avec nombreux petits nodules de mortier et fragments de TCA / assez compact	71					78		-
				MR 70					280		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'Evêché												
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Liens strati							Mobilier / remarques	
				Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	Dans structure		
73	8	Remblai	Limon argileux brun foncé peu compact, avec nombreuses inclusions de TCA et petits blocs calcaires		FS 37					76 MR 16		Céramique
74	8	Remblai	Limon argileux orangé homogène et compact	MR 16	FS 36					88		-
75	8	Remblai	Limon argileux orangé avec nombreuses inclusions de mortier et silex / peu compact	88						264		Céramique, faune, dallage / placage en marbre, TCA
76	8	Comblement	Limon brun foncé assez homogène	73			265 ?				FS 36	Céramique, TCA
77	8	Mur / maçonnerie	Maçonnerie de silex liée au mortier jaune-orangé / parements en blocs de silex et joints tirés au fer	83 264							MR 15	-
78	8	Comblement	Limon argileux brun clair riche en inclusions centimétriques variées (silex, terre brûlée, mortier, terre cuite, ...)	72						79	FS 37	-
79	8	Comblement	Similaire à l'US 78 mais avec des inclusions plus grossières	78						80	FS 37	-
80	8	Comblement	Limon argileux orangé assez compact avec quelques silex pluri-centimétriques	79						81	FS 37	-
81	8	Comblement	Limon brun foncé assez hétérogène, avec fragments de TCA, nodules de mortier et silex	80							FS 37	Céramique, TCA, faune
82	8	Niveau de travail ?	Mortier orangé pulvérulent	265							FS 38	-
83	8	Remblai	Limon argileux jaune-orangé avec des silex pluri-centimétriques	86						77		Céramique, faune
84	8	Niveau de travail ou remblai de démolition	Nodules de mortier jaune-orangé pulvérulent et fragments de TCA en partie basse		FS 38					87		Céramique, TCA
85	8	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir assez homogène	87						86		Céramique, verre
86	8	Niveau de travail	Mortier orangé pulvérulent	85						83		-
87	8	Niveau de travail	Lit de déchets calcaire, compact et homogène	84						85		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Liens strati						Mobilier / remarques	
				Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
88	8	Remblai	Limon argileux brun foncé avec poches de limon argileux orangé et nombreuses inclusions de mortier, calcaire et charbon	74					75		Céramique
89	1	Remblai	Limon brun à noir, homogène et assez meuble, avec quelques silex épars (5 à 10 cm de diamètre), quelques fragments de TCA et quelques nodules de mortier		TR 4				90		-
90	1	Remblai de démolition	Matrice limoneuse fine, brun clair, peu compacte, avec très nombreuses TCA (dont tuiles plates), gros silex (10 à 30 cm de diamètre), quelques blocs calcaires et nodules de mortier	89			4 ?		91		-
91	1	Remblais	Ensemble de remblais / matrice limoneuse brun foncé (partie supérieure) à brun clair (partie inférieure) / forte granulométrie / niveaux compacts, caractérisés par de très nombreuses inclusions de matériaux de taille millimétrique à centimétrique (mortier, TCA (dont tuiles plates), craie, silex)	90	TR 4				92 / 93		-
92	1	Comblement	Matrice limoneuse brune très peu présente avec nombreux silex de gros calibre (10 à 50 cm de diamètre), quelques TCA (dont tuiles plates), quelques fragments de céramique	91						FS 17	Céramique
93	1	Remblais	Ensemble de remblais / matrice limoneuse compacte, de composition similaire à l'us 91, mais contenant plus de gros éléments (silex et TCA de taille centimétrique)	91	FS 17	28			94		Céramique, faune, TCA
94	1	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun clair, très compact et homogène, avec nombreuses inclusions millimétriques de nodules de mortier, de craie et de TCA	93					30 / 98		Céramique, faune, fer
95	1	Remblai de démolition	Niveau composé de petits blocs de mortier très blanc (blanc tirant légèrement vers le gris) noyés dans du torchis, avec des fragments de TCA (dont tuiles plates) et un fragment d'ardoise	10					4		-
96	1	US technique (nettoyage)	Nettoyage de la coupe est du sondage (US impactées : 89 à 94)				89 à 94				Tuile plate, céramique

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
97	1	Remblai	US vue uniquement en plan / limon brun-noir compact et homogène, avec de nombreuses inclusions millimétriques de craté et de mortier, quelques silex, nombreux charbons, mobilier abondant (faune, céramique, huître...)	4	TR 4		8	9 / 27		Céramique, faune, huîtres, fer
98	1	Occupation / niveau de sol	Limon argileux brun orangé, très homogène et très compact / pas de mobilier	94 129	TR 28		131 ?	31		-
99	7	Comblement	Limon argileux brun, homogène et très meuble, avec nombreuses inclusions de calcaire recouvrant tuyau en fonte	132					CN 18	-
100	7	Comblement	Ensemble hétérogène mêlant limon argileux orangé, nodules de mortier et fragments de TCA, poches de limon argileux brun, quelques petits silex et calcaires / assez compact		CN 18				ST 19	-
101	7	Comblement	Limon argileux brun, assez meuble et homogène, avec nombreuses inclusions de TCA médiévales/modernes		CN 18			102 103	ST 20 ST 21	-
102	7	Comblement	Nombreux silex et quelques blocs calcaires dans une matrice limono-argileuse brune, homogène et peu compacte	101					ST 21	-
103	7	Comblement	Mélange de limon argileux orangé, de silex et de nodules de mortier beige, au sein d'une matrice de limon argileux assez compact / quelques tuiles plates	101					ST 20	-
104	7	Remblai	Limon argileux brun clair, assez meuble et homogène, avec quelques inclusions de silex et de limon argileux orangé		CN 18			105		-
105	7	Comblement	Ensemble hétérogène mêlant des nodules de calcaire et de mortier jaune-orangé et des fragments de tuiles plates dans une matrice de limon argileux brun clair assez aérée	104				106	ST 22	-
106	7	Comblement	Limon argileux brun foncé, homogène et peu compact	105				107	ST 22	-
107	7	Comblement	Silex et mortier orangé au sein d'un limon argileux brun très aéré et peu présent	106 138					ST 22	Céramique, faune, torchis, TCA

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques	
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
108	7	Remblai	Mélange de limon argileux orangé et de limon argileux brun, compact et hétérogène, avec de nombreuses micro inclusions de charbon, de mortier et de calcaire		ST 22				109		-
109	7	Remblai de démolition	Ensemble très aéré de silex, de calcaire et de TCA avec quelques nodules de mortier dans une matrice faite de limon argileux brun peu présente	108					111		-
110	7	Terres noires ?	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec des micro nodules de calcaire / à la base, quelques silex pouvant correspondre à un niveau de sol		ST 20 ST 21 ST 22				111		-
111	7	Terres noires ?	Limon argileux brun moyennement compact et homogène, avec nombreuses petites inclusions de calcaire, de silex et de mortier	109 110 143	ST 19				112 122		Céramique
112	7	Niveau de sol ou de travail ?	Mortier jaunâtre pulvérulent avec quelques silex	111					113		-
113	7	Terres noires ?	Épais niveau sans stratigraphie interne visible / limon argileux brun foncé, assez homogène et moyennement compact, avec quelques silex et de rares terres cuites	112 122					114 116 123 124 144 ? 145 ?		Dallage / placage, céramique, TCA (carreau de pavement)
114	7	Comblement	Mélange de limon argileux jaune-orangé et de limon argileux brun avec quelques petits silex / assez compact	113					115	ST 23	-
115	7	Comblement	Limon argileux brun, assez meuble et très homogène, sans inclusion visible	114						ST 23	-
116	7	Comblement	Limon argileux brun, peu compact mais homogène, avec quelques gros silex et fragments de TCA	113	ST 23				117	ST 24	Céramique, faune, ardoise, TCA
117	7	Comblement	Limon argileux brun foncé avec de nombreux silex de taille moyenne et des nodules de torchis	116						ST 24	-
118	7	Niveau d'occupation	Limon argileux brun, assez compact et homogène, avec quelques silex et nodules de mortier (notamment en partie haute : sol ?)	113	ST 23 ST 24				120		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'Evêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
119	7	Niveau d'occupation	Limon argileux brun, assez compact et homogène, avec de nombreux charbons et des micro nodules de terre brûlée et de terre cuite / possible micro stratification interne	120 127						Céramique
120	7	Niveau de sol	Fin niveau de gravier et petits aplats de mortier jaune	118 125	ST 24			119		-
121	7	Comblement	Limon argileux brun à brun orangé, assez meuble et homogène, avec quelques fragments de TCA	141					ST 25	-
122	7	Remblai	Limon argileux brun, homogène et peu compact, avec silex de taille moyenne, quelques calcaires et des nodules de mortier épars	111				113		Céramique
123	7	Comblement	Limon argileux brun foncé assez compact et très homogène / aucune inclusion visible / très similaire à l'US 113	113					ST 26	-
124	7	Remblai ou radier de sol	Silex et gros fragments de TCA gallo-romaines dans une matrice de limon argileux brun foncé assez aérée	113	ST 26			125		Céramique, faune, TCA
125	7	Remblai	Mélange de limon sableux brun-orangé avec une charge argileuse et de limon argileux brun / micro nodules de calcaire, quelques petits silex et rares nodules de mortier beige centimétriques	124	FS 34			120 126		Céramique, faune, TCA
126	7	Remblai	Limon argileux brun avec quelques poches de limon argileux brun-orangé / assez hétérogène et peu compact	125				127		Céramique
127	7	Remblai	Proche de l'US 125 avec des fragments de TCA	126	FS 35			119		Céramique
128	1	Ensemble de remblais	Remblais limoneux de l'agger ? / remblais hétérogènes brun foncé à brun orangé, très compacts, avec mobilier abondant (céramique, verre, huîtres, moules, coques, charbons, fer, faune...)	31	MR 27			130		Céramique, verre, huîtres, moules, coques, charbons, fer, faune, TCA, mortier
129	1	Niveau de travail	Niveau de mortier jaune de 4 à 5 cm d'épaisseur	28 / 29				30 / 98		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
130	1	Remblai ?	Limon brun-noir, hétérogène et compact, présentant un pendage est/ouest, caractérisé par la présence de nombreux charbons, de nodules de TCA, de torchis ; fragments de moules écrasés	128	MR 27					Non fouillé
131	1	Remblai de démolition	Niveau constitué de gros éléments de démolition (très gros silex, blocs calcaires, TCA antiques, blocs de torchis brûlé, gros nodules de mortier / mobilier abondant	29 / 32		6	98 ?	31		Céramique, TCA, faune, monnaie et tôle en alliage cuivreux
132	7	Humus	Mélange d'humus et apport de gravier par endroit					99 135		-
133	7	Niveau de sol	Grave, gravier et mâchefer					134		-
134	7	Humus	Humus et limon argileux brun, quelques graviers	133				136		-
135	7	Remblai	Limon argileux brun, homogène et peu compact	132				136		-
136	7	Remblai	Silex, blocs calcaires et nodules de mortier beige dans un limon argileux brun très aéré	134 135	CN 18			137 276		-
137	7	Remblai ou terres noires ?	Limon argileux brun, assez homogène et compact, avec de très rares micro inclusions de calcaire et de terre cuite	136 276				138		-
138	7	Comblement	Mélange hétérogène de tuiles plates, de silex, de sable de lozère et de petits blocs calcaires dans une matrice de limon argileux brun assez compact	137				107		Céramique, faune, TCA, lithique
139	7	Comblement	Limon argileux brun assez compact, moucheté de calcaire	107				104		-
140	7	Comblement	Sable de lozère	139						-
141	7	Comblement	Mélange hétérogène de limon argileux brun, de limon argileux brun-orangé, de silex et de TCA		ST 22			142		Verre
142	7	Comblement	Identique à l'us 141 avec moins de limon argileux brun-orangé	141						Céramique
143	7	Remblai ?	Limon argileux brun, compact et homogène, avec nombreuses micro inclusions variées		ST 25			111		Céramique, faune
144	7	Comblement	Limon argileux noirâtre assez homogène et moyennement compact	113 ?						Céramique
145	7	Comblement	Limon argileux brun et silex	113 ?						-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques	
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
146	6	Terres noires ?	Limon argileux brun foncé, assez homogène et moyennement compact, avec nombreux silex plurimétriques / pas de stratigraphie interne visible	168					155		Céramique, faune, scories, dallage / placage
147	6	Niveau de sol	Grave argileuse jaune-orangé, compacte et homogène	154					148 170		Céramique, TCA, faune
148	6	Niveau d'occupation	Limon argileux brun clair, homogène et peu compact	147					149		-
149	6	Niveau d'occupation	Limon argileux brun, compact et homogène	148					150 169		Céramique, TCA, faune
150	6	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir compact et homogène avec quelques silex	149 170	FS 30				151		Céramique, alliage cuivreux
151	6	Vidange de foyer ?	Fine couche charbonneuse	150					152		-
152	6	Niveau de sol ?	Limon argileux brun orangé et limon argileux brun, hétérogène et compact, avec quelques silex	151					153		Céramique, faune, TCA, fer
153	6	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir, compact et homogène, avec quelques graviers	152							Céramique, monnaie, métal (fer et alliage cuivreux)
154	6	Niveau d'occupation	Limon argileux gris-noir compact / niveau très fin	155					147		Céramique
155	6	Terres noires ?	Identique à l'US 146 en plus foncé et moins aéré	146					154		Céramique, faune, lithique
156	6	Humus	Mélange d'humus et de gravier						157 275		-
157	6	Remblai	Limon argileux brun, assez compact et homogène, avec micro nodules de mortier beige	156					158		-
158	6	Remblai de démolition	Assemblage hétérogène de silex, nodules de calcaire et mortier beige, dans une matrice limoneuse brun assez aérée	157					159 160		-
159	6	Remblai	Limon argileux brun compact, avec micro nodules de calcaire	158					161		-
160	6	Comblement	Limon argileux brun, homogène et moyennement compact, avec des silex, des nodules de mortier beige et des fragments de TCA	158						ST 39	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques	
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
161	6	Terres noires ?	Limon argileux brun foncé, assez compact et homogène, avec de très rares micro inclusions de calcaire	159	ST 39				162 165		-
162	6	Niveau de sol ?	Quelques silex et fragments de tuiles plates dans un limon argileux brun compact	161					163		-
163	6	Niveau de sol ?	Silex et nodules de calcaire dans un limon argileux brun	162					164		-
164	6	Racine ? Fouisseur ?	Limon argileux brun, homogène et peu compact, avec racines et différentes inclusions	163					166		-
165	6	Comblement	Limon argileux brun, assez compact et homogène, avec quelques inclusions de silex, calcaire et terre cuite	161						ST 29	-
166	6	Niveau de sol	Mélange de limon argileux brun et de limon argileux brun-orangé, avec fin gravier, quelques silex et fragments de TCA / compact et hétérogène	164	ST 29				167		-
167	6	Terres noires ?	Limon argileux brun clair, assez compact et homogène, avec nombreuses micro inclusions de calcaire	166					168		Céramique
168	6	Niveau de sol ?	Limon argileux brun à brun-orangé, compact et hétérogène, avec nombreuses micro inclusions de calcaire et mortier, et quelques fragments de TCA	167					146		Céramique
169	6	Comblement	Limon argileux brun-noir assez charbonneux, homogène et peu compact	149						FS 30	-
170	6	Foyer ?	Limon argileux rougeâtre avec traces de rubéfaction / compact et homogène	147					150		-
171	5	Remblai	Vrac de TCA gallo-romain (dont certaines sont rubéfiées) et de torchis (surtout en partie basse) au sein d'une matrice de limon brun très aérée	224					225		TCA, faune, dallage / placage, tôle en alliage cuivreux
172	5	Remblai	Grave argileuse brun-orangé assez fine avec petits nodules de craie (colluvions de pente ?) / compact et homogène	215 217	MR 42				182 218		Céramique, faune, TCA, dallage / placage
173	5	Remblai	Limon argileux brun-gris, hétérogène et peu compact, avec quelques silex et TCA en vrac	177 223					176		Céramique

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati				Mobilier / remarques
						Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
174	5	Remblai	Limon argileux brun clair avec de nombreuses inclusions variées / assez homogène et moyennement compact	226			184		179 216	Céramique, faune
175	5	Remblai ou niveau de sol ?	Limon argileux orangé et petits silex	221					177 222	Céramique
176	5	Remblai	Identique à l'US 171	173					224	Céramique
177	5	Remblai	Limon argileux brun avec une quantité variable d'inclusions de silex et de TCA / assez hétérogène et moyennement compact	175					173	Céramique
178	5	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun à brun-orangé avec de nombreux charbons / assez compact et homogène	202 206	ST 41				221	Céramique
179	5	Niveau de sol	Graviers au sein d'un limon argileux brun	174						Céramique, faune
180	5	Remblai	Grave argileuse brun-orangé avec de petits nodules de craie / compact et homogène	219			220			-
181	5	Remblai	Limon argileux brun à brun-orangé avec quelques silex et TCA, rares micro inclusions variées / assez compact et homogène	216					217	Céramique, faune, TCA, dallage / placage
182	5	Foyer aménagé ou démolition primaire ?	Niveau de tegulae à plat avec des traces de terre brûlée sur leur face visible, beaucoup de charbons / repose sur une fine couche de limon brun-vert	172				219	220	Céramique
183	5	Comblement	Nombreuses TCA et fragments de calcaires, quelques silex et nodules de mortier au sein d'un limon argileux brun très aéré	193						Céramique, TCA
184	5	Remblai	Limon argileux brun à brun-orangé, compact et hétérogène, avec quelques inclusions de silex et TCA	177			174			Alliage cuivreux
185	3	Niveau d'occupation ?	Limon argileux brun clair, homogène et moyennement compact	240	FO 1				241	Céramique
186	3	Remblai ?	Limon brun (observé seulement en coupe)	18					274 MR 3	Céramique, verre
187	3	Terres noires ?	Limon argileux brun, assez homogène et peu compact, avec rares petites inclusions de calcaire et de mortier	234					12 / 14 235	Céramique, faune, alliage cuivreux

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Liens strati			Sur / coupe	Dans structure	Mobiliier / remarques
						Egal à	Equiv. à	Synch. de			
188	5	Humus	Humus, graviers et mâchefer						189 259 260		-
189	5	Remblai	Limon argileux brun, nodules de mortier beige, petits silex et terre cuite	188					190		-
190	5	Remblai	Limon argileux brun-vert homogène et compacté	189					191 192		-
191	5	Niveau de travail	Sable orange	190					194		-
192											
Annulé											
193	5	Remblai	Limon argileux brun clair, avec nombreuses inclusions de silex, mortier et calcaire et quelques tuiles plates	192					183 194		-
194	5	Remblai	Limon argileux brun clair, avec quelques micro inclusions de calcaire, homogène et moyennement compact	191 193			207 ?		195		-
195	5	Niveau de sol ?	Silex, calcaires et TCA au sein d'un limon brun assez aéré	194					197		-
196	5	Niveau de sol ?	Mortier beige clair pulvérulent		ST 46				197		-
197	5	Comblement	Limon argileux brun clair, avec inclusions de calcaire, silex et mortier, homogène et moyennement compact	195 196						ST 47	-
198	5	Terres noires ?	Limon argileux brun à brun foncé, avec rares micro inclusions de calcaire et silex, assez compact et homogène		ST 47		199		200 203		-
199	5	Terres noires ?	Limon argileux brun à brun foncé, rares micro inclusions de calcaire et silex, assez compact et homogène		ST 47		198		206		-
200	5	Niveau de sol rubéfié	Torchis faiblement rubéfié avec dégraissant	198	ST 41				201		-
201	5	Niveau d'occupation ?	Limon argileux brun	200					202		-
202	5	Niveau de démolition ?	Torchis très peu rubéfié	201					178		-
203	5	Comblement	Limon argileux brun foncé	198					204	ST 41	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché		Description	Liens strati						Mobilier / remarques	
N° US	Sd.		Nature / identification	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de		Sur / coupe
204	5	Comblement	Mortier beige et silex au sein d'un limon argileux brun peu présent	203				205	ST 41	-
205	5	Comblement	Limon argileux brun foncé	204					ST 41	-
206	5	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé avec quelques gros silex, assez compact et homogène	199				178		-
207	5	Remblai ?	Limon argileux brun, homogène et peu compact	188	MR 43		194 ?	210		-
208	5	Remblai	Silex et petits blocs calcaires au sein d'un limon argileux brun aéré	210				211		-
209	5	Remblai	Limon argileux brun clair, homogène et peu compact	211			212	214 263		-
210	5	Remblai	Silex et tuiles plates au sein d'un limon argileux brun	207				208 263		-
211	5	Remblai	Limon argileux brun homogène et peu compact	208				209 263		-
212										
Annulé										
213	5	Comblement	Tranchée de fondation du mur MR 49 / mélange de limon argileux orangé, de limon argileux brun et de limon argileux vert, avec charbons et TCA gallo-romaines et cendres	214				262	MR 42	-
214	5	Comblement	Tranchée de fondation du mur MR 49 / limon argileux brun foncé, TCA gallo-romaines	209				213	MR 42	-
215	5	Remblai	Limon argileux brun à brun orangé avec de nombreux micro nodules de calcaire / peu compact		MR 42		217 ?	172		-
216	5	Remblai	Limon argileux brun orangé, avec quelques silex / compact et homogène	174				181		-
217	5	Remblai	Limon argileux brun-gris, nombreux charbons (cendres?) / homogène et peu compact	181			215 ?	172		-
218	5	Remblai	Nombreux silex au sein d'un limon argileux brun assez aéré	172				219		-
219	5	Niveau de travail ou d'occupation	Limon argileux brun foncé, très charbonneux, compact et homogène	218				180 220		-
220	5	Remblai	Grave similaire à US 180	182 219			180			-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché		Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Sur / coupe	Dans structure	Mobilier / remarques
N° US	Sd.					Nature / identification	Equiv. à	Synch. de			
221	5	Remblai ou niveau d'occupation	178					175		-	
222	5	Remblai ou niveau d'occupation	175					223		-	
223	5	Remblai ou niveau d'occupation	222					173		-	
224	5	Remblai	176					171		-	
225	5	Remblai	171					226		-	
226	5	Remblai	225					227		-	
227	5	Mur / maçonnerie	226							-	
228	3	Humus						229 271 272 273		-	
229	3	Remblai	228					230		-	
230	3	Remblai de démolition	229					231 242 MR 57		-	
231	3	Niveau d'occupation	230	TR 44				232		-	
232	3	Niveau de travail	231					233		-	
233	3	Remblai ou niveau d'occupation	232					234		-	
234	3	Remblai ou niveau d'occupation	233					187		-	
235	3	Remblai	187					19 270	ST 45	-	

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques	
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
236	3	Remblai	Limon argileux brun à brun foncé avec quelques silex, homogène et peu compact	237	ST 45				15 / 11 240		-
237	3	Ensemble de remblais	Ensemble de remblais micro stratifiés / matrice de limon sableux brun avec fin gravier, TCA et silex / pendage sud-ouest/nord-est	243					236		-
238	3	Remblai	Limon argileux brun clair, compact et homogène	13					239		-
239	3	Remblai de démolition	Mortier, silex et terre brûlée dans matrice limoneuse brune	238					274 MR 3		-
240	3	Niveau de sol ou de travail	"Dalle" de mortier beige épaisse d'une dizaine de centimètres	236					11 185		-
241	3	Remblai de démolition	Mortier et silex	185			18		16		-
242	3	Comblement	Silex, nodules de calcaire et mortier beige-jaune, hétérogène et assez aéré (matrice limoneuse brune peu présente)	230						TR 44	-
243	3	Remblai	Limon argileux brun foncé à noir avec quelques silex, homogène et peu compact	14					237		-
244	1	Terrassement / arasement	Travaux d'arasement / nivellement des maçonneries du rempart	1 / 2					MR 31 MR 32		-
245	2	Humus	Limon brun foncé avec gravier et sable orangé, peu compact						246 248		-
246	2	Remblai de démolition	Silex et calcaire avec beaucoup de nodules de mortier beige dans matrice limoneuse brune peu présente	245			248 ?		247		-
247	2	Niveau de travail	Mortier beige pulvérulent	246					250		-
248	2	Remblai de démolition	Nombreux nodules de mortier beige dans un limon brun très aéré	245			246 ?		249		-
249	2	Remblai	Limon argileux brun avec silex et nodules de mortier et de calcaire	248					252		-
250	2	Niveau de piétinement	Limon sableux brun-vert, homogène et induré	247					251		-
251	2	Niveau de travail	Sable de Lozère homogène et induré	250					252		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Liens strati						Mobilier / remarques	
				Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
252	2	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun compact et homogène	249 251					253		-
253	2	Remblai de démolition	Matrice de limon brun avec nombreux nodules de mortier beige-rosé et blocs de calcaire	252					254		-
254	2	Terres noires ?	Limon argileux brun-noir, compact et homogène, moucheté de micro-inclusions de calcaire, avec quelques silex et fragments de TCA	253					255		-
255	2	Terres noires ?	Limon argileux brun foncé, homogène et assez compact, avec quelques silex centimétriques	254					49 / 61 256 MR 55		-
256	2	Comblement	Limon argileux brun clair, assez homogène et peu compact, avec des silex pluri-centimétriques	255					257	ST 40	-
257	2	Comblement	Limon argileux brun peu compact avec quelques silex	256					33	ST 40	-
258	2	Comblement	Limon argileux brun-orangé, compact et hétérogène, avec silex et nombreux nodules de terre brûlée	34						ST 5	-
259	5	Comblement	Comblement de la tranchée de fondation du mur MR 43 / limon argileux brun-noir meuble	188					260	MR 43	-
260	5	Mur / maçonnerie	Fondation du mur MR 43 / hauteur 0,5 m / maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé	188 259 261						MR 43	-
261	5	Mur / maçonnerie	Elévation du mur MR 43 / maçonnerie de silex et de calcaire avec harpes en briques, le tout lié au mortier jaune-orangé						260	MR 43	-
262	5	Mur / maçonnerie	Fondation du mur MR 42 / hauteur 0,3 m / maçonnerie de silex liés au mortier jaune	213 263						MR 42	-
263	5	Mur / maçonnerie	Elévation du mur MR 42 / hauteur conservée 0,5 m / maçonnerie de silex liés au mortier jaune, sans traitement de joint conservé (lissage simple)	208 211 MR 43					262	MR 42	-
264	8	Remblai	Limon argileux brun foncé avec quelques silex et petits blocs calcaires	75					77		-
265	8	Comblement	Limon brun foncé assez hétérogène, avec fragments de TCA, nodules de mortier et silex		FS 37		76 ?		82	FS 38	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché										
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe	
266	8	Remblai	Limon argileux brun, hétérogène et moyennement compact, avec quelques nodules de calcaire et de mortier	72				84		-
267	1	Comblement	Limon argileux brun-noir assez homogène et peu compact	22					FS 52	-
268	1	Mur / maçonnerie	Bourrage de maçonnerie entre le rempart antique et la reprise moderne de son parement méridional / silex et blocs calcaires en remploi liés au mortier beige-jaune	1				MR 50	TR 53	-
269	2	Mur / maçonnerie	Réfection du parement du rempart / bloc de moyen appareil calcaire alternant avec petits moellons silex et calcaires + quelques lits irréguliers de terres cuites / mortier jaune-orangé	61 MR 7 MR 55					MR 54	-
270	3	Remblai de démolition	Concentration de silex de grande taille et de nodules de mortier jaune	235				19	ST 45	-
271	3	Comblement	Mélange de limon brun et de nodules de mortier	228					ST 58	-
272	3	Comblement	Mélange de limon brun et de nodules de mortier	228					ST 59	-
273	3	Comblement	Mélange de limon brun et de nodules de mortier	228					ST 60	-
274	3	Terrassement / arasement	Arasement et destruction de portions du mur MR 3	16 186 239				MR 3		-
275	6	Comblement	Tuyau en fonte et limon brun foncé avec grave orangée, assez homogène et aéré	156					CN 66	-
276	7	Terrassement / arasement	Creusement irrégulier de fonction indéterminée induisant une troncature superficielle du remblai sous-jacent	136				137		-
277	8	Remblai	Grave sableuse et matériaux divers dont fragments de briques industrielles	70				MR 68		-
278	8	Mur / maçonnerie	Enduit d'étanchéité en ciment avec adjonction de tuileau	283	282			MR 67 MR 68		-
279	8	Remblai	Limon argileux brun avec nombreuses petites inclusions de terre cuite, de silex et de calcaire	70				71 MR 70	CN 69	-
280	8	Comblement	Remblais limono-sableux très homogènes et finement stratifiés	72	282			MR 67 MR 68		-
281	8	Remblai de démolition	Silex, torchis et terre brûlée dans une matrice limoneuse brune		MR 16			88		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché											
N° US	Sd.	Nature / identification	Description	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques	
							Equiv. à	Synch. de	Sur / coupe		Dans structure
282	8	Terrassement / arasement	Destruction ponctuelle du bassin contemporain	283							
283	8	Remblais	Ensemble hétérogène de remblais (détail non relevé) venant combler le bassin contemporain après son abandon / superposition de remblais de démolition et d'apport stériles	70							

INVENTAIRE DES STRUCTURES

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati						Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
1	3	FO	Fossé	Creusement linéaire orienté ENE-OSO / largeur à l'ouverture 0,85 m / parois évasées / fond non atteint / profondeur reconnue 0,6 m	236 240						13 / 15 18 185	11	TCA, faune, céramique, scories, verre, dallage / placage calcaire
2	3	FS	Fosse	Creusement vu partiellement dans la berme orientale / plan circulaire (diamètre estimé 0,8 m) / profondeur reconnue sur au moins 0,3 m	187						13 / 14	12	Céramique, TCA
3	3	MIR	Mur / maçonnerie	Mur orienté NNO-SSE / large de 0,6m et observé sur une hauteur d'au moins 0,5 m / maçonnerie de silex et quelques blocs calcaires liés au mortier beige / parement en petit appareil calcaire	274								-
4	1	TR	Tranchée de récupération / fondation	Large creusement aux contours irréguliers et aux parois sub-verticales correspondant à la récupération des matériaux de l'angle du rempart et de la tour attenante	23				TR 53 ?		MR 31 MR 32 4 / 10 89 / 91	7	Céramique, faune, TCA, mortier
5	2	ST	Fosse ?	Creusement reconnu partiellement dans la berme orientale / profil irrégulier avec une partie à fond plat et une partie en U / profondeur maximale 1,2 m	ST 40						35	34 258	Céramique, faune

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché							Liens strati						Mobilier / remarques
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe	Contient les US	
6	2	MR	Mur / maçonnerie	Section de rempart tardo-antique observée sur une longueur de 4 m et une hauteur de 2,6 m / parement nord conservé sur 1,8 m / voir corps du rapport pour une description plus complète	41 / 42 65	MR 7 MR 54						43 / 44 45 / 46 47	-
7	2	MR	Mur / maçonnerie	Réfection du parement du rempart / voir corps du rapport pour une description plus complète	MR 8 MR 55					MR 54	MR 6	48	-
8	2	MR	Mur / maçonnerie	Réfection du parement du rempart / voir corps du rapport pour une description plus complète	MR 55					MR 7 MR 54		49	-
9	2	ST	Fosse ?	Creusement reconnu dans la berme occidentale / profil en U assez anguleux (fond plat et parois sub-verticales) / profondeur 0,3 m / largeur à l'ouverture 0,4 m	35						39	50	-
10	2	ST	Fosse ?	Creusement de plan irrégulier et de profil en U arrondi, situé contre le parement du rempart / largeur 1 m / profondeur 1 m	255				MR 54 ?		62 ST 11	61	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'Evêché														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati						Mobilier / remarques			
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US	
11	2	ST	Fosse ?	Creusement de plan en arc-de-cercle (diamètre estimé 3 m) adossé au parement du rempart / profil en U assez anguleux / parois évasées et fond relativement plat / profondeur 1,4m	ST 10						63 FS 12	62	-	
12	2	FS	Fosse de plantation ?	Creusement de plan grossièrement rectangulaire d'environ 1,5 x 1,2 m, adossé au parement du rempart / parois verticales et fond plat / profondeur conservée 1 m	ST 11					MR 6	66 ST 13	63 / 64 65	Céramique, faune, TCA	
13	2	ST	Fosse ? Dessouchage ?	Perturbation aux contours peu perceptibles et au profil irrégulier sans doute lié à la présence d'arbres et de racines	FS 12						35 / 67 FS 33	66	Céramique	
14	2	FS	Fosse	Creusement de plan circulaire / diamètre environ 0,8 m / parois verticales et fond plat / profondeur conservée 0,8 m							39	68	Céramique, fer, TCA, dallage / placage	
15	8	MR	Mur / maçonnerie	Mur orienté NNO-SSE / large de 0,6m et observé sur une hauteur d'au moins 0,3 m / maçonnerie de silex et quelques blocs calcaires liés au mortier jaune-orangé / parement en silex avec joints tirés au fer simulant un petit appareil calcaire								83 264	77	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati							Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe		Contient les US	
16	8	MR	Mur / maçonnerie	Seul un parement reconnu / orientation NNO-SSE / silex et blocs calcaires grossièrement assisés et liés au mortier jaune / élévation visible 0,7 m / fondation non reconnue	73	ST 71						74 281		-
17	1	FS	Fosse ?	Creusement de nature indéterminée, vu seulement en coupe / profil en U ne dépassant 0,3 m de profondeur / largeur 1,4 m	91							93	92	Céramique
18	7	CN	Tranchée réseau	Creusement linéaire orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest et reconnu sur une longueur de 8 m / largeur 0,6 m / profondeur non reconnue / présence d'un tuyau en fonte	132							100 101 104 136	99	-
19	7	ST	Indéterminé	Creusement large à l'ouverture de 1,6 m et profond de 0,6 m / profil en U ouvert avec parois évasées		CN 18						111	100	-
20	7	ST	Indéterminé	Creusement large à l'ouverture de 1 m et profond de 0,6 m / fond plat et parois sub-verticales		CN 18						110 111	101 103	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati						Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
21	7	ST	Indéterminé	Creusement large à l'ouverture de 1,25 m et profond de 0,6 m / fond plat et parois sub-verticales		CN 18			ST 20		110	101 102	-
22	7	ST	Fossé ?	Creusement linéaire semblant se refermer au pied de la berme nord / profondeur 0,8 m / largeur à l'ouverture comprise entre 1,5 et 2,5 m / profil irrégulier mais à fond plat	104 137						108 110 141	105 106 107 138 139 140	CER / MAL / PIE / TCA TCU / LTH
23	7	FS	Fosse indéterminée	Vue dans la berme sud / creusement au profil en V / parois évasées / largeur à l'ouverture 0,6 m / profondeur reconnue 0,35 m / fond non atteint	113						116 118	114 115	-
24	7	FS	Fosse indéterminée	Creusement large de 3,5 m / parois évasées / fond non reconnu		FS 23					125	116 117	CER / FAU
25	7	ST	Indéterminé	Creusement aux parois évasées et au fond très irrégulier / profondeur 0,8 m / dimensions en plan non reconnues	137	ST 22					143	121 141 142	CER / VER

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati							Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe		Contient les US	
26	7	TP	Trou de poteau	Reconnu dans la berme nord / largeur 0,3 m / profondeur 0,3 m / profil en U avec parois verticales	113							124	123	-
27	1	MR	Mur / maçonnerie	Fondation de craie damée avec quelques silex / sur le sommet de la semelle, présence d'une TCA à plat / largeur conservée 0,45 m / hauteur observée 0,3 m / base non atteinte / orientation est-ouest et reconnue sur une longueur de 1 m	TR 4 TR 28							128	-	-
28	1	TR	Tranchée de récupération	Creusement linéaire orienté est-ouest suivant l'axe du mur MR 27 / largeur conservée 0,5 m / profondeur 0,2 m	94 129	TR 4						31 / 98 MR 27	30	Nombreuses terres cuites architecturales, faune
29	6	FS	Indéterminé	Creusement reconnu seulement en coupe / largeur à l'ouverture 1,5 m / profondeur 0,45 m / parois évasées et fond plat	161							166	165	-
30	6	FS	Indéterminé	Creusement de plan circulaire / diamètre environ 1,2 m / non sondé	149							150	169	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati							Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe		Contient les US	
31	1	MR	Mur / maçonnerie	Tronçon de rempart orienté nord / sud dont les caractéristiques figurent dans le corps du rapport	89 / 90	244 TR 4			MR 32					-
32	1	MR	Mur / maçonnerie	Tronçon de rempart orienté nord-est / sud-ouest dont les caractéristiques figurent dans le corps du rapport	9	244 TR 4			MR 31					-
33	2	FS	Fosse de plantation ?	Creusement observé dans la berme occidentale / largeur reconnue 0,7 m / profondeur conservée 0,8 m / profil anguleux avec parois verticales et fond plat		ST 13					57	67		-
34	7	FS	Fosse indéterminée	Creusement de plan oblong de 1,3 x 0,6 m / non sondé	113						125	144		CER / PIE
35	7	FS	Fosse indéterminée	Creusement de plan ovale de 0,75 x 0,45 m / non sondé	113						127	145		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati						Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
36	8	FS	Tranchée de récupération	Creusement linéaire orienté NNO-SSE à la verticale du mur MR 15 / large à l'ouverture de 3 m / profondeur 0,6m / fond plat et parois évasées	73		FS 38					76	-
37	8	FS	Fosse de plantation ?	Creusement observé dans la berme / profond 1,15m / largeur reconnue 1,6m / fond plat / parois légèrement évasées	72	ST 71					73 265	78 / 79 80 / 81	-
38	8	FS	Tranchée de récupération	Creusement linéaire orienté NNO-SSE à la verticale du mur MR 15 / large à l'ouverture de 3 m / profondeur 0,6m / fond plat et parois évasées		FS 37 ST 71	FS 36					82 265	-
39	6	ST	Indéterminé	Creusement reconnu seulement en coupe / largeur à l'ouverture 0,9 m / profondeur 0,3 m / fond plat et parois subverticales	158						161	160	-
40	2	ST	Fosse ?	Structure reconnue dans la berme orientale et adossée au parement du rempart / profil en V assez évasé en partie haute / largeur à l'ouverture 1,2m / profondeur 1,4 m	255						34 ST 5	33 256 257	-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché														
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati									
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe	Contient les US	Mobilier / remarques	
41	5	ST	Creusement indéterminé	Structure reconnue dans la berme nord / profil en V avec ressaut intermédiaire / profondeur 60 cm / largeur 90 cm	198							178 200	203 204 205	-
42	5	MR	Mur / maçonnerie	1er état du mur du doyné / reconnu sur une hauteur de 80 cm / fondation de 30cm avec silex liés au mortier jaune / élévation conservée sur 50 cm, faite de silex liés au mortier jaune sans traitement de joint visible / orientation ENE-OSO	210							172 177 215	208 209 211 213 214 262 263	-
43	5	MR	Mur / maçonnerie	2e état du mur du doyné / fondation haute 0,5 m / maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé / élévation en maçonnerie de silex et de calcaire avec harpes en briques, le tout lié au mortier jaune-orangé / orientation ENE-OSO	188							207	259 260 261	-
44	3	TR	Tranchée de récupération	Creusement reconnu dans l'angle nord-ouest du sondage / parois évasées et fond relativement plat / profondeur 0,4 à 0,5 m / largeur reconnue 3 m	230							231	242	-
45	3	ST	Fosse ?	Creusement de nature indéterminée reconnu au pied du rempart / parois très évasées / fond non atteint / profondeur minimale 0,6 m / largeur à l'ouverture 4,7 m	187							18 236	19 235 270	Céramique, TCA

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Contient les US	Mobilier / remarques	
								Equiv. à	Synch. de	Sur			
46	5	ST	Creusement indéterminé	Fosse ? Assez étendue et peu profonde (40 cm), aux parois sub-verticales et au fond plat / reconnue sur une surface d'au moins 1x2 m	193						195 196	183	TCA / CER
47	5	ST	Creusement indéterminé	Fosse ? À fond plat et parois verticales / profondeur 50 cm / largeur 1,3 m / plan non reconnu	195						198 199	197	-
48	1	MR	Mur / maçonnerie	Mur formant la berme orientale du sondage et constituant la paroi d'une cave située immédiatement en arrière / maçonnerie de silex régulièrement assisés et liés au mortier orangé / observée sur une hauteur de près de 1,5 m et une longueur de 5 m	7					MR 49 MR 50			-
49	1	MR	Mur / maçonnerie	Contrefort perpendiculaire au mur MR 48, de même constitution / plan rectangulaire de 1,5 x 0,9 m / observé sur une hauteur de près de 2 m (base non atteinte)	7					MR 48			-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Sous	Coupé par	Egal à	Liens strati			Mobilier / remarques		
								Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
50	1	MR	Mur / maçonnerie	Mur faisant retour avec le mur MR 48 vers l'ouest / même facture	7 / 268				MR 49 MR 51	ST 4		-	
51	1	MR	Mur / maçonnerie	Contrefort perpendiculaire au mur MR 50, de même constitution / plan rectangulaire de 1 x 0,4 m / observé sur une hauteur de 0,5 m (base non atteinte)	7				MR 50	ST 4		-	
52	1	FS	Fosse de plantation ?	Creusement grossièrement circulaire d'environ 1 m de diamètre et 0,8 m de profondeur / parois verticales et fond plat	22						23	267	-
53	1	TR	Tranchée de récupération	Spoliation du parement méridional du rempart tardo-antique	1				TR 4 ?		MR 32	268	-
54	2	MR	Mur / maçonnerie	Réfection du parement du rempart / voir corps du rapport pour une description plus complète	61 MR 7 MR 55						MR 6	269	-
55	2	MR	Mur / maçonnerie	Rejointoiement en deux points du rempart / mortier rose-orangé	255					MR 7 MR 8 MR 54			-
56	3	MR	Mur / maçonnerie	Rempart tardo-antique / maçonnerie constituée de mortier très orangé / parement alternant moellons calcaires et assises de TCA	19 260						MR 61		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché				Liens strati							Mobilier / remarques		
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
57	3	MR	Mur / maçonnerie	Restauration de l'arête supérieure du rempart / maçonnerie de silex liée au mortier orangé / largeur 0,75 m / hauteur 0,3 m	230 MR 63	ST 58 ST 59 ST 60					MR 61 MR 62		-
58	3	ST	Indéterminé	Creusement superficiel reconnu dans la maçonnerie du rempart / arrachage d'un bloc ? Fosse de plantation ? / plan irrégulier / profondeur 0,15 à 0,2 m	228						MR 57	271	-
59	3	ST	Indéterminé	Creusement de plan irrégulier reconnu dans la maçonnerie du rempart / arrachage d'un bloc ? Fosse de plantation ? / plan irrégulier / profondeur 0,4 m	228						MR 57 MR 62 MR 63	272	-
60	3	ST	Indéterminé	Creusement de plan irrégulier reconnu dans la maçonnerie du rempart / arrachage d'un bloc ? Fosse de plantation ? / plan irrégulier / profondeur 0,3 à 0,4 m	228						MR 57	273	-
61	3	MR	Mur / maçonnerie	Reconstruction partielle et ponctuelle du rempart / maçonnerie débordante constituée d'un blocage de silex lié au mortier jaune-orangé / Parement assez grossier en silex très largement démantelé par les racines / hauteur conservée 1,1 m / on notera des variations anarchiques de nature du mortier	19	MR 57			ST 45 ? MR 62		MR 56		-
62	3	MR	Mur / maçonnerie	Reconstruction partielle et ponctuelle du rempart / maçonnerie de blocs calcaires avec quelques silex liés au mortier orangé-saumon		MR 57 ST 59			MR 61				-
63	3	MR	Mur / maçonnerie	Semelle de fondation du parapet actuel ? / maçonnerie de silex liés au mortier jaune clair	228	ST 59					MR 57		-

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché				Liens strati							Mobilier / remarques		
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur		Coupe	Contient les US
64	4	MR	Mur / maçonnerie	Rempart tardo-antique / maçonnerie constituée de mortier orangé avec beaucoup de silex, quelques calcaires et tuf / parement avec alternance moellons calcaire-silex et rangées de TCA									-
65	4	MR	Mur / maçonnerie	Réfection de l'arête sommitale du rempart / maçonnerie liée au mortier orangé, avec silex et quelques blocs calcaires / parement grossièrement lissé / hauteur conservée 0,35 m / largeur 0,2 m									-
66	6	CN	Tranchée réseau	Creusement linéaire orienté nord-est / sud-ouest et reconnu sur une longueur de plus de 8 m / largeur environ 0,4 m / profondeur non reconnue	156						157 ? 158 ?	275	-
67	8	MR	Mur / maçonnerie	Maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé et surmontée de deux assises de briques industrielles disposés de champ et liés au ciment / mur extérieur du bassin contemporain	278 280	282				ST 71			-
68	8	MR	Mur / maçonnerie	Maçonnerie de silex liés au mortier jaune-orangé et surmontée de deux assises de briques industrielles disposés de champ et liés au ciment / flot central du bassin contemporain	278 280					ST 71			-
69	8	CN	Canalisation	Dispositif de trop-plein constitué de briques industrielles liées au ciment	70				279 ?				-
70	8	MR	Mur / maçonnerie	Construction en briques industrielles liées au ciment / fonction indéterminée	279					72			-

242

AP 126 - EVREUX Jardin de l'évêché													
N° structure	Sd.	Code	Nature / identification	Description rapide	Liens strati						Mobilier / remarques		
					Sous	Coupé par	Egal à	Equiv. à	Synch. de	Sur	Coupe	Contient les US	
71	8	ST	Tranchée de fondation	Creusement reconnu sur une portion limitée, au sud du bassin contemporain / parois verticales / fond non atteint / creusement débordant de 1,5 m	72						73 / 78 265 MR 16	278 280 MR 67 MR 68	-

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Code matériau	Détail
<i>LTH</i>	Lithique
<i>PIE</i>	Pierre
<i>VER</i>	Verre
<i>MET</i>	Métal
<i>CER</i>	Céramique
<i>TCA</i>	Terre cuite architecturale
<i>TCU</i>	Terre cuite
<i>FAU</i>	Faune (os, corne, ...)
<i>MAL</i>	Malacofaune
<i>HUM</i>	Ossements humains
<i>MOR</i>	Mortier
<i>ORG</i>	Matériaux organiques (cuir, tissu, bois, ...)
<i>DIV</i>	Matériaux composites (PVC, ...)
<i>PRV</i>	Prélèvement

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	2	CER		1		Céramique		6	90	Moderne	
AP 126	2	FAU		1		Ossement		1	5,13	-	
AP 126	2	MET	1	1		Plaque	Fer	1	44,9	-	
AP 126	2	MET	2	1		Scorie	Fer	1	8,39	-	
AP 126	3	CER		1		Céramique		13	250	Moderne	GR résiduel
AP 126	3	FAU		1		Ossement		1	14,96	-	
AP 126	3	MAL		1		Huître		1	25,22	-	
AP 126	3	MET		1		Clou de menuiserie	Fer	2	47,74	-	
AP 126	3	PIE	1	1		Dallage / placage	Calcaire	1	215	-	ép. 35 mm
AP 126	3	PIE	2	1		Moellon	Calcaire	2	1865	-	moellon 1 : haut. 87 mm, larg. 102 mm (traces de sciage) ; moellon 2 incertain : haut. 82 mm, larg. 117 mm avec traces de sciage et de bretures ; perforation axiale indéterminée (dia. 14 mm)
AP 126	3	PIE	3	1		Sculpture architecturale	Calcaire	1	365	Médiéval	13 x 10 mm ; motifs indéterminés dans un carré divisé en 4 compartiments par un bandeau (époque médiévale)
AP 126	3	PIE	4	1		Pierre à plâtre		1	80	-	
AP 126	3	TCA	1	1		Tuile canal		1	335	XIII-XXe	
AP 126	3	TCA	2	1		Tuile plate à crochet		2	230	XIII-XXe	Crochet conservé
AP 126	3	VER		1		Verre à vitre		2	3,27	-	
AP 126	4	FAU		1		Ossement		2	14,2	-	
AP 126	4	MOR		1		Mortier		3	55	-	Mortier gris avec CB et enduit blanc 4 mm / Face arrière avec traces du support en torchis
AP 126	4	PIE	1	1		Dallage / placage	Calcaire	1	285	-	ép. 25 mm

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	4	PIE	2	1		Bloc	Calcaire crayeux	1	265	Médiéval ou moderne	petite section de face conservée avec traces de brettures
AP 126	4	PIE	3	1		Pierre à plâtre		4	650	-	Traces rouges en surface
AP 126	4	TCA	1	1		Tuile plate à crochet		1	185	XIII-XIXe	Crochet conservé / non perforée
AP 126	4	TCA	2	1		Tuile plate		1	375	XIII-XIXe	
AP 126	4	TCA	3	1		Tegula		1	5205	Antique	
AP 126	4	VER		1		Bouteille		1	14,07	Contemp	
AP 126	5	CER		1		Céramique		27	425	Moderne	GR résiduel
AP 126	5	FAU		1		Ossement		1	8	-	
AP 126	5	MET		1		Clou de menuiserie	Fer	1	13,04	-	
AP 126	5	TCA	1	1		Tuile plate à crochet		2	285	XIII-XXe	
AP 126	5	VER		1		Récipient		1	4,4	Antique ?	
AP 126	6	CER		1		Céramique		3	30	Moderne	GR résiduel
AP 126	6	MET		1		Tôle	Alliage cuivreux	5	1,88	-	
AP 126	6	VER		1		Verre à vitre		1	1,27	-	
AP 126	7	CER		1	TR 4	Céramique		1	30	Moderne	
AP 126	7	FAU		1	TR 4	Ossement		2	75	-	
AP 126	7	MOR		1	TR 4	Mortier		1	375	-	Bloc de mortier de tuileau rosâtre / en remploi dans maçonnerie beige
AP 126	7	TCA	1	1	TR 4	Brique		2	520	XV-XXe	
AP 126	7	TCA	2	1	TR 4	Carreau de pavement		1	120	XIII-XVIIIe	
AP 126	7	TCA	3	1	TR 4	Lot		8	4710	Antique	
AP 126	8	MET	1	1		Clou de construction	Fer	1	61,8	-	
AP 126	8	MET	2	1		Clou de menuiserie	Fer	1	18	-	
AP 126	8	MET	3	1		Tige	Fer	1	4,3	-	
AP 126	8	VER		1		Récipient		1	6,6	Contemp	
AP 126	9	CER		1		Céramique		1	3	Antique	
AP 126	9	FAU		1		Ossement		1	200	-	
AP 126	9	MET		1		Clou	Alliage cuivreux	1	0,4	-	

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	10	MET		1		Plaque ?	Fer	1	66,23	-	
AP 126	11	CER		3	FO 1	Céramique		59	460	HMA	VII-Ville
AP 126	11	FAU		3	FO 1	Ossement			428	-	
AP 126	11	MET		3	FO 1	Score	Fer	4	46,89	-	
AP 126	11	PIE	1	3	FO 1	Dallage / placage	Calcaire	1	110	-	ép. 25 mm
AP 126	11	PIE	2	3	FO 1	Fossile		1	4,5	-	Coquille indéterminée
AP 126	11	VER		3	FO 1	Récipient		1	2,9	-	
AP 126	12	CER		3	FS 2	Céramique		1	15	HMA	VII-Ville
AP 126	13	CER		3		Céramique		2	620	Antique	
AP 126	13	TCA		3		Imbrex		1	725	Antique	
AP 126	15	CER		3		Céramique		3	15	Antique	
AP 126	16	CER		3		Céramique		16	210	Antique	
AP 126	16	FAU		3		Ossement			70	-	
AP 126	16	MAL	1	3		Huitre		6	195	-	
AP 126	16	MAL	2	3		Coque		2	3,14	-	
AP 126	16	MAL	3	3		Moule		7	6,4	-	
AP 126	16	MET	1	3		Clou de construction ?	Fer	1	45,6	-	
AP 126	16	MET	2	3		Clou de menuiserie	Fer	3	51,8	-	
AP 126	16	TCA		3		Tegula		1	1045	Antique	
AP 126	18	CER		3		Céramique		2	58	Antique	MED intrusif ?
AP 126	18	MOR		3		Enduit peint		1	1	-	Vert sur support blanc très fin, ép. 5 mm dont surface 1 mm
AP 126	19	CER		3	ST 45	Céramique		1	50	HMA	VII-Ville
AP 126	19	PIE	1	3	ST 45	Dallage, marche ?	Calcaire dur à fossiles	1	3500	-	ép. > 200 mm
AP 126	19	PIE	2	3	ST 45	Bloc ?	Calcaire	1	285	-	ép. > 32 mm ; petite section de face conservée de profil irrégulier. Concrétions noirâtres
AP 126	19	TCA		3	ST 45	Tegula		1	805	Antique	
AP 126	26	CER		1		Céramique		1	7	Médiéval	XIII-XVe
AP 126	27	CER		1		Céramique		1	11	Médiéval	XIII-XVe

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	27	MAL		1		Huître		1	76	-	
AP 126	27	MOR	1			Mortier		1	120	-	Mortier gris (2 couches 7 et 6 mm) avec inclusion CB et enduit surface blanc 7 mm / Traces concrétions en surface / Face arrière avec traces du support en torchis
AP 126	28	FAU	1			Ossement			6,77	-	
AP 126	30	FAU	1	TR 28		Ossement		1	10	-	
AP 126	30	TCA	1	TR 28		Brique		9	9405	Antique	
AP 126	31	CER	1			Céramique		47	485	Antique	Bas-Empire
AP 126	31	FAU	1			Ossement			126	-	
AP 126	31	FAU	1			Ébauche		18	49	-	Ébauches et déchets
AP 126	31	MAL	1			Huître		1	26,19	-	
AP 126	31	MAL	1			Coquille		1	9,37	-	
AP 126	31	MAL	1			Moule		1	0,53	-	
AP 126	31	MET	1			Plaque		1	61	-	
AP 126	31	MET	1			Clou de menuiserie		3	29	-	
AP 126	31	MET	1			Clou		1	12	-	
AP 126	34	CER	2	ST 5		Céramique		3	85	HMA	VII-VIII
AP 126	34	FAU	2	ST 5		Ossement		2	180	-	
AP 126	35	CER	2			Céramique		3	85	Antique	
AP 126	39	CER	2			Céramique		81	1990	Antique	
AP 126	39	FAU	1			Ossement			82,6	-	
AP 126	39	FAU	2			Jeton, pion		1	1,94	Antique	
AP 126	39	MAL	2			Huître		1	51	-	
AP 126	39	MET	1			Ardillon ?		1	2,22	-	
AP 126	39	MET	2			Clou de menuiserie		2	33,46	-	
AP 126	39	TCA	1			Tegula		2	2275	Antique	
AP 126	39	TCA	2			Brique		1	2360	Antique	
AP 126	39	TCA	3			Brique ?		1	685	Antique	
AP 126	41	CER	2			Céramique		29	260	Antique	
AP 126	41	FAU	1			Ossement			160	-	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 126	41	FAU	2		Baguette		1	5,43	-	
AP 126	41	MAL	2		Huître		1	20	-	
AP 126	54	CER	2		Céramique		53	985	Antique	Bas-Empire
AP 126	54	FAU	2		Ossement		2	21,62	-	
AP 126	54	MAL	2		Huître		1	38	-	
AP 126	54	MET	2		Indéterminé	Fer	2	148,45	-	
AP 126	54	MET	2		Crochet	Alliage cuivreux	1	3,2	-	
AP 126	54	PIE	2		Dallage / placage	Calcaire	3	685	-	ép. > 24 mm (pierre brûlée), ép. > 21 mm, ép. > 27 mm
AP 126	54	VER	2		Récipient		3	63	Antique	Bas-Empire
AP 126	56	CER	2		Céramique		14	170	Antique	
AP 126	56	FAU	2		Ossement		1	15,46	-	
AP 126	56	MAL	2		Huître		2	105	-	
AP 126	58	CER	2		Céramique		4	35	Antique	
AP 126	58	VER	2		Récipient		1	4,5	Antique ?	Ou verre à vitre ?
AP 126	60	CER	2		Céramique		65	750	Antique	
AP 126	60	FAU	2		Ossement			165	-	
AP 126	60	MAL	1		Huître			215	-	
AP 126	60	MAL	2		Coque			2,49	-	
AP 126	60	MET	1		Clou de menuiserie	Fer	3	60	-	
AP 126	60	MET	2		Scorie	Fer	1	6,64	-	
AP 126	60	MOR	2		Mortier			5,7	-	Trace enduit peint rouge sur mortier sableux blanc cassé avec couche supérieure blanche 1 mm
AP 126	60	VER	2		Récipient			11	Antique	
AP 126	65	CER	2	ST 12	Céramique		17	655	Antique	
AP 126	65	MAL	2	ST 12	Huître		1	34	-	
AP 126	65	PIE	2	ST 12	Indéterminé	Calcaire	1	320	-	
AP 126	66	CER	2	ST 13	Céramique		6	100	Antique	
AP 126	68	CER	2	FS 14	Céramique		6	110	Antique	
AP 126	68	MET	2	FS 14	Clou de menuiserie	Fer	1	24,71	-	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 126	68	PIE	2	FS 14	Dallage / placage	Calcaire	1	350	-	ép. 25 mm
AP 126	73	CER	8		Céramique		1	16	Antique	
AP 126	75	CER	8		Céramique		33	708	Antique	
AP 126	75	FAU	8		Ossement		4	162	-	
AP 126	75	MAL	1		Coque		1	2,58	-	
AP 126	75	MAL	2		Huître		8	410	-	
AP 126	75	PIE	8		Dallage / placage	Marbre. Brèche de Laize (Calvados)	1	125	-	ép. 12 mm, marbre rose à nuance lie de vin
AP 126	76	CER	8	FS 36	Céramique		1	2	Médiéval	
AP 126	76	TCA	8	FS 36	Tuile plate		1	155	XIII-XIXe	Traces de glaçure
AP 126	81	CER	8	FS 37	Céramique		1	40	Médiéval	
AP 126	81	FAU	8	FS 37	Ossement		1	100	-	
AP 126	83	CER	8		Céramique		10	75	Antique	
AP 126	83	FAU	8		Ossement		4	12,36	-	
AP 126	83	MAL	8		Huître		4	240	-	
AP 126	83	PIE	8		Fossile	Silex	1	135	-	Test d'oursin
AP 126	84	CER	8		Céramique		1	30	Médiéval	
AP 126	84	TCA	1		Tuile plate		2	305	XIII-XIXe	
AP 126	84	TCA	2		Tuile plate		1	85	XIII-XIXe	
AP 126	85	CER	8		Céramique		3	141	Médiéval	
AP 126	85	FAU	8		Ossement		1	9	-	
AP 126	85	VER	8		Verre à vitre		1	1,15	-	Vitrail ?
AP 126	88	CER	8		Céramique		5	35	Antique ?	
AP 126	92	CER	1	FS 17	Céramique		4	140	Moderne	GR résiduel
AP 126	93	CER	1		Céramique		5	35	Médiéval	GR résiduel
AP 126	93	FAU	1		Ossement		3	11,95	-	
AP 126	94	CER	1		Céramique		24	170	Antique	Bas-Empire
AP 126	94	FAU	1		Ossement		3	8,06	-	
AP 126	94	FAU	2		Déchet de débitage		1	18,89	-	Os scié
AP 126	94	MAL	1		Coque		2	4,05	-	
AP 126	94	MAL	2		Moule		3	2,91	-	
AP 126	94	MET	1		Clou	Fer	1	18,59	-	

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	94	PIE		1		Bloc indéterminé	Calcaire crayeux	1	355	-	angle de bloc de section trapézoïdale. Une face recouverte de mortier rose
AP 126	96	CER		1		Céramique		8	115	Moderne	GR résiduel
AP 126	96	TCA		1		Tuile plate à crochet		1	65	XIII-XIXe	
AP 126	97	CER		1		Céramique		7	85	Antique	
AP 126	97	FAU		1		Ossement		1	9,6	-	
AP 126	97	MAL		1		Huître		1	33,7	-	
AP 126	97	MET	1	1		Clou de menuiserie	Fer	1	31	-	
AP 126	97	MET	2	1		Clou ?	Fer	1	7,2	-	
AP 126	107	CER		7	ST 22	Céramique		2	355	Moderne	
AP 126	107	MAL		7	ST 22	Huître		1	24,3	-	
AP 126	107	PIE		7	ST 22	Bloc	Calcaire crayeux	2	405	-	Bloc 1 : petite section de face conservée avec traces de brettures ; bloc 2 : petite section de face conservée avec traces de brettures recouverte de mortier rose (remploi ?)
AP 126	107	TCA	1	7	ST 22	Tuile plate à crochet		2	415	XIII-XIXe	Crochet cassé et dépôt de mortier
AP 126	107	TCA	2	7	ST 22	Tuile plate		3	665	XIII-XIXe	
AP 126	107	TCU		7	ST 22	Torchis		1	370	-	
AP 126	111	CER		7		Céramique		1	4,6	Médiéval	Post XIIIe
AP 126	113	CER		7		Céramique		11	220	Médiéval	Post XIIIe
AP 126	113	PIE		7		Dallage / placage	Calcaire	2	665	-	ép. 34 mm et > 30 mm
AP 126	113	TCA		7		Tuile plate		1	45	XII-XVIIe	Traces de glaçure
AP 126	116	CER		7	ST 24	Céramique		4	100	Antique	Bas-Empire
AP 126	116	FAU		7	ST 24	Ossement		5	150	-	
AP 126	119	CER		7		Céramique		1	5	Antique	
AP 126	122	CER		7		Céramique		2	86	Médiéval	
AP 126	124	CER		7		Céramique		3	147	Antique	

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 126	124	FAU		7		Ossement		1	6,48	-	
AP 126	125	CER		7		Céramique		8	140	Antique	IVe ?
AP 126	125	FAU		7		Ossement		1	18,55	-	
AP 126	125	PIE		7		Moellon	Calcaire	1	3420	-	haut. 83 à 107 mm, larg. 31 mm ; traces de sciage et décor de chevrons sur le parement externe
AP 126	126	CER		7		Céramique		3	45	Antique	Bas-Empire
AP 126	127	CER		7		Céramique		3	24	Antique	
AP 126	128	CER		1		Céramique		84	695	Antique	
AP 126	128	FAU		1		Ossement			255	-	Dont un élément scié
AP 126	128	MAL	1	1		Coque		9	11,78	-	
AP 126	128	MAL	2	1		Hûtre		2	73,3	-	
AP 126	128	MAL	3	1		Moule		3	1,69	-	
AP 126	128	MET	1	1		Clou de menuiserie	Fer	6	69	-	
AP 126	128	MET	2	1		Tige	Fer	3	16,2	-	
AP 126	128	MET	3	1		Indéterminé	Fer	2	15	-	
AP 126	128	MET	4	1		Penture	Fer	1	44	-	
AP 126	128	MOR		1		Mortier		1	6,23	-	Mortier gris assez fin, avec dégraissant végétal, charotte et nodules de chaux non dilués
AP 126	128	VER		1		Récipient		4	2,4	-	
AP 126	131	CER		1		Céramique		39	520	Antique	Bas-Empire
AP 126	131	FAU		1		Ossement		2	56	-	
AP 126	131	MAL		1		Hûtre		1	53	-	
AP 126	131	MET	1	1		Monnaie	Alliage cuivreux	1	17,17	Antique	
AP 126	131	MET	2	1		Tôle	Alliage cuivreux	3	1,05	-	
AP 126	131	PIE		1		Moellon	Calcaire	1	1015	-	haut. 70 mm, larg. 90 mm ; extrémité en pointe
AP 126	131	TCA		1		Lot		9	5070	Antique	5 tegulae, 4 indéterminés

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 126	138	CER	7	ST 22	Céramique		5	85	Moderne	
AP 126	138	FAU	7	ST 22	Ossement		1	4,65	-	
AP 126	138	LTH	7	ST 22	Indéterminé	Silex	1	60,65	-	
AP 126	138	TCA	1	ST 22	Carreau de pavement		1	55	XIII-XVIIe	
AP 126	138	TCA	2	ST 22	Brique ?		1	95	XV-XXe	
AP 126	141	VER	7	ST 25	Récipient		1	5,5	Antique ?	
AP 126	142	CER	7	ST 25	Céramique		2	4	Moderne	
AP 126	143	CER	7		Céramique		4	26	Médiéval	
AP 126	143	FAU	7		Ossement		1	11,12	-	
AP 126	144	CER	7	FS 34	Céramique		1	2	Antique	
AP 126	144	PIE	7	FS 34	Eclat	Calcaire crayeux	1	29	-	1 petite section de face conservée
AP 126	146	CER	6		Céramique		11	155	Médiéval	GR résiduel
AP 126	146	FAU	6		Ossement		1	19	-	
AP 126	146	MET	6		Scorie	Fer	2	27,5	-	
AP 126	146	PIE	6		Dallage / placage	Calcaire	1	185	-	ép. 25 mm
AP 126	147	CER	6		Céramique		2	12	Antique	IVe ?
AP 126	147	FAU	6		Ossement		1	230	-	
AP 126	149	CER	6		Céramique		16	250	Antique	IVe ?
AP 126	149	FAU	6		Ossement		6	21	-	
AP 126	149	PIE	6		Galet	Silex	1	365	-	Galet naturel
AP 126	150	CER	6		Céramique		4	80	HMA	
AP 126	150	MET	6		Coulure ?	Alliage cuivreux	1	1,35	-	Coulure
AP 126	152	CER	6		Céramique		10	115	Médiéval	GR résiduel
AP 126	152	FAU	6		Ossement		2	50,71	-	
AP 126	152	MET	6		Indéterminé	Fer	1	26,26	-	
AP 126	153	CER	6		Céramique		3	25	HMA	GR résiduel
AP 126	153	MET	1		Scorie	Fer	1	71,07	-	
AP 126	153	MET	2		Monnaie	Alliage cuivreux	1	1,32	Antique	
AP 126	153	MET	3		Indéterminé	Alliage cuivreux	1	2,01	-	
AP 126	153	PIE	1		Dallage / placage	Calcaire	1	160	-	ép. 26 mm
AP 126	153	PIE	2		Eclat	Calcaire	1	75	-	Pierre brûlée
AP 126	154	CER	6		Céramique		3	25	Anyique	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 126	155	CER	6		Céramique		6	80	HMA	GR résiduel
AP 126	155	FAU	6		Ossement		4	95	-	
AP 126	155	LTH	6		Indéterminé	Silex	1	15	-	
AP 126	167	CER	6		Céramique		3	7	Médiéval	GR résiduel
AP 126	168	CER	6		Céramique		1	5	Médiéval	
AP 126	171	FAU	5		Ossement		1	39,26	-	
AP 126	171	MET	5		Plaque	Alliage cuivreux	3	8,01	-	
AP 126	171	PIE	5		Dallage	Calcaire dur à fossiles	1	1235	-	ép. 42 mm ; cassure de sciage sur le lit de pose
AP 126	171	TCA	5		Tegula		5	9375	Antique	
AP 126	172	CER	5		Céramique		11	460	Antique	
AP 126	172	FAU	5		Ossement			695	-	
AP 126	172	MAL	5		Moule		2	11,63	-	
AP 126	172	PIE	5		Dallage / placage	Marbre. Brèche de Laize (Calvados)	1	305	-	ép. 21 mm ; marbre rose à nuance lie de vin
AP 126	172	PIE	5		Dallage	Calcaire dur à fossiles	1	1140	-	ép. 63 mm
AP 126	172	TCA	5		Brique ?		1	510	Antique	
AP 126	173	CER	5		Céramique		1	16	Antique	Bas-Empire
AP 126	174	CER	5		Céramique		6	115	Antique	Bas-Empire
AP 126	174	FAU	5		Ossement		1	5,8	-	
AP 126	175	CER	5		Céramique		1	12	Antique	
AP 126	176	CER	5		Céramique		1	45	Antique	
AP 126	177	CER	5		Céramique		2	80	Antique	Bas-Empire
AP 126	178	CER	5		Céramique		2	45	HMA	VII-Ville
AP 126	179	CER	5		Céramique		2	50	Antique	
AP 126	179	FAU	5		Ossement		1	18,33	-	
AP 126	181	CER	5		Céramique		1	33	Antique	Bas-Empire
AP 126	181	FAU	5		Ossement		3	275	-	
AP 126	181	PIE	5		Dallage / placage	Calcaire	1	140	-	ép. 24 mm ; pierre brûlée
AP 126	182	CER	5		Céramique		2	40	Antique	
AP 126	182	TCA	5		Tegula			9825	Antique	Remploi en sole de foyer
AP 126	183	CER	5	ST 46	Céramique		2	55	Antique	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 126	183	TCA	5	ST 46	Carreau de pavement		1	120	XIVe	
AP 126	183	TCA	5	ST 46	Tuile canal		1	30	XIII-XXe	
AP 126	183	TCA	5	ST 46	Tuile plate à crochet		7	570	XIII-XXe	
AP 126	183	TCA	5	ST 46	Tuile plate		2	260	XIII-XXe	
AP 126	183	TCA	5	ST 46	Brique		1	370	XV-XXe	
AP 126	184	MET	5		Indéterminé	Alliage cuivreux	1	7,06	-	
AP 126	185	CER	3		Céramique		3	170	HMA	Bas-Empire résiduel
AP 126	186	CER	3		Céramique		1	15	Antique	
AP 126	186	VER	3		Récipient		1	1,74	Antique	
AP 126	187	CER	3		Céramique		3	60	Moderne	
AP 126	187	FAU	3		Ossement		2	15,2	-	
AP 126	187	MET	3		Tige	Alliage cuivreux	1	0,44	-	

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 1				
DSC00005 à 007.JPG	16/09/2016	Terrassement et nettoyage des niveaux de remblais du talus tardo-antique	Vue en plan	PW
DSC00017 à 020.JPG	23/09/2016	Berme orientale	Vue d'ensemble en coupe	CH
DSC00021 à 022.JPG	23/09/2016	Bermes occidentales après les terrassements	Vue d'ensemble en coupe	CH
DSC00023 à 029.JPG	23/09/2016	Sondage axial après les terrassements	Vue d'ensemble	CH
DSC00030, 031 et 034.JPG	23/09/2016	Berme septentrionale	Log	CH
DSC00035 à 038.JPG	23/09/2016	Sondage manuel dans les remblais tardo-antiques	Vue en plan	CH
DSC00068 à 077.JPG	19/09/2016	Bermes occidentales	Vue d'ensemble	CH
DSC00115 et 116.JPG	26/09/2016	Sondage manuel dans les remblais tardo-antiques	Vue de détail	CH
DSC00117 à 118.JPG	26/09/2016	Sondage manuel dans les remblais tardo-antiques	Vue d'ensemble	CH
DSC00127 à 134.JPG	26/09/2016	Sondage manuel dans les remblais tardo-antiques	Vue d'ensemble	CH
DSC00135 à 146.JPG	26/09/2016	Sondage manuel dans les remblais tardo-antiques	Vue de détail	CH
DSC00147 à 151.JPG	27/09/2016	Parement du mur MR 31	Vue de face	PW
DSC00152 à 172.JPG	27/09/2016	Mur MR 31	Détail pour assemblage photogrammétrique	PW
DSC00173 à 230.JPG	27/09/2016	Mur MR 31	Détail pour assemblage photogrammétrique	PW

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 2				
DSC00008 et 009.JPG	16/09/2016	Apparition de la fosse FS 14	Vue en plan	PW
DSC00010.JPG	16/09/2016	Dégagement du parement du rempart	Vue de face	PW
DSC00011 à 013.JPG	16/09/2016	Terrassements du talus tardo-antique	Vue en plan	PW
DSC00054.JPG	26/09/2016	Berme orientale - partie haute	Vue en coupe	PW
DSC00055 à 056.JPG	26/09/2016	Bermes orientales	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00057 à 060.JPG	26/09/2016	Bermes occidentales	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00088 à 091.JPG	19/09/2016	Niveaux atteints au fond du sondage	Vue en plan après nettoyage	PW
DSC00092 à 097.JPG	19/09/2016	Parement du rempart	Vue de face	PW
DSC00098 à 162.JPG	19/09/2016	Détail des maçonneries du rempart	Pour montage photogrammétrique	PW
DSC00163 à 165.JPG	19/09/2016	Berme occidentale - partie basse	Vue de détail en coupe	PW
DSC00166.JPG	19/09/2016	Bermes occidentales	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00167 à 168.JPG	19/09/2016	Berme septentrionale	Vue de détail en coupe	PW
DSC00169 à 171.JPG	19/09/2016	Berme orientale - partie basse	Vue de détail en coupe	PW
DSC00172 à 174.JPG	19/09/2016	Bermes orientales	Vue d'ensemble en coupe	PW

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 3				
DSC00014 à 015.JPG	16/09/2016	Dégagement du sol maçonné US 240	Vue en plan	PW
DSC00016.JPG	16/09/2016	Apparition du mur MR 3	Vue en plan	PW
DSC00017 à 018.JPG	16/09/2016	Apparition du mur MR 3	Vue en plan	PW
DSC00081 à 087.JPG	19/09/2016	Fond du sondage après nettoyage	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00175 à 183.JPG	20/09/2016	Sondage manuel dans le fossé FO 1	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00253 à 254.JPG	29/09/2016	Parement du rempart	Vue de face	PW
DSC00255.JPG	29/09/2016	Arase du rempart	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00256 à 258.JPG	29/09/2016	Arase du rempart	Vue de détail en plan	PW
DSC00259 à 264.JPG	29/09/2016	Bermes occidentales	Vue de détail en coupe	PW
DSC00265 à 267.JPG	29/09/2016	Bermes occidentales	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00268 à 316.JPG	29/09/2016	Vue de détail du rempart	Pour montage photogrammétrique	PW
DSC00317 à 332.JPG	29/09/2016	Fond du sondage en fin de fouille	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00333 à 337.JPG	29/09/2016	Bermes orientales	Vue de détail	PW

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 4				
DSC00029.JPG	19/09/2016	Parement du rempart	Vue de détail de face	PW
DSC00030 à 032.JPG	19/09/2016	Les maçonneries du rempart	Vue d'ensemble	PW
DSC00033 à 034.JPG	19/09/2016	Parement du rempart	Vue de détail de face	PW
DSC00035 à 038.JPG	19/09/2016	L'arase du rempart	Vue en plan	PW
DSC00039 à 093.JPG	19/09/2016	Vue de détail des maçonneries du rempart	Pour montage photogrammétrique	PW
Sondage 5				
DSC00235 à 238.JPG	27/09/2016	Le mur du doyénné	Vue de face	PW
DSC00239 à 241.JPG	27/09/2016	Extension nord du sondage - berme orientale	Vue en coupe	PW
DSC00242 à 243.JPG	27/09/2016	Extension nord du sondage - berme occidentale	Vue en coupe	PW
DSC00244 à 249.JPG	27/09/2016	Bernes septentrionales	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00250 à 252.JPG	28/09/2016	Sole foyère US 182	Vue en plan	PW
Sondage 6				
DSC00045 à 047.JPG	26/09/2016	Fond du sondage en fin de fouille	Vue en plan	PW
DSC00048.JPG	26/09/2016	Berme méridionale - partie basse	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00049 à 051.JPG	26/09/2016	Berme méridionale - partie basse	Vue de détail en coupe	PW
DSC00052.JPG	26/09/2016	Berme méridionale - partie basse	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00053.JPG	26/09/2016	Berme méridionale - partie basse	Vue de détail en coupe	PW
DSC00231 à 232.JPG	27/09/2016	Bernes septentrionales	Vue d'ensemble en coupe	PW

Nom du fichier	Date	Objet du cliché	Nature du cliché	Auteur
Sondage 7				
DSC00039 à 040.JPG	26/09/2016	Fond du sondage en fin de fouille	Vue en plan	PW
DSC00041.JPG	26/09/2016	Berne méridionale - partie basse	Vue d'ensemble en coupe	PW
DSC00042 à 044.JPG	26/09/2016	Berne méridionale - partie basse	Vue de détail en coupe	PW
DSC00233 à 234.JPG	27/09/2016	Bernes septentrionales	Vue d'ensemble	PW
Sondage 8				
DSC00005 à 006.JPG	22/09/2016	Berne méridionale	Vue d'ensemble en coupe	SC
DSC00007 à 008.JPG	22/09/2016	Parement du mur MR 16	Vue de face	SC
DSC00009 à 012.JPG	22/09/2016	Etat du sondage après terrassements et nettoyage	Vue d'ensemble en plan	SC
DSC00013 à 016.JPG	22/09/2016	Berne septentrionale	Vue de détail en coupe	SC
DSC00019 à 021.JPG	16/09/2016	Terrassement des remblais du talus tardo-antique	Vue en plan	PW
DSC00094 à 097.JPG	26/09/2016	Structures du bassin contemporain	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00098 à 103.JPG	26/09/2016	Sondage dans le comblement du bassin	Vue en coupe	PW
DSC00104 à 109.JPG	26/09/2016	Dispositif de trop-plein CN 69	Vue d'ensemble en plan	PW
DSC00110 à 111.JPG	26/09/2016	Raccordement du trop-plein CN 69 et du bassin	Vue d'ensemble	PW
DSC00112 à 114.JPG	26/09/2016	Destruction du bassin	Vue de détail	PW
DSC00119 à 122.JPG	26/09/2016	Le mur MR 15	Vue d'ensemble en plan	SC
DSC00123 à 124.JPG	26/09/2016	Le mur MR 15	Vue de détail du parement occidental	SC
DSC00125 à 126.JPG	26/09/2016	Le mur MR 15	Vue de détail du parement oriental	SC

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

AP 126 - EVREUX Jardins de l'évêché					
Minute n°	Sondage	Nature du relevé (ex : coupe, plan, croquis, ...)	Objet (ex : coupe ouest, plan de la ST. X, ...)	Auteur (initiales)	Date
1	1	Coupe	Berme ouest	CH	19/09/2016
		Coupe	Coupe ouest du sondage central		
2	2	Coupe	Berme est / partie haute	PW	21/09/2016
		Coupe	Berme est / partie basse		
		Croquis en plan	Banquette intermédiaire orientale		
3	2	Coupe	Berme ouest / partie basse	PW	21/09/2016
		Croquis en plan	Fond du sondage		
		Croquis en coupe	Berme sud		
		Croquis en élévation	Parement du rempart		
		Croquis en plan	Arase du rempart		
4	8	Coupe	Berme sud	SC	22/09/2016
		Croquis en plan	Fond du sondage	PW	23/09/2016
		Log	Berme nord		
5	1	Croquis en coupe	Coupe est du sondage central	CH	22/09/2016
		Log	Berme nord		
6	7	Coupe	Berme sud / partie basse	PW	26/09/2016
		Croquis en plan	Fond du sondage		
7	7	Coupe	Berme nord / partie haute	PW	26/09/2016
		Coupe	Berme nord / partie basse		
8	6	Coupe	Berme nord / partie haute	PW	26/09/2016
		Coupe	Berme ouest / partie basse		
		Coupe	Berme sud / partie basse		
		Croquis en plan	Fond du sondage		
9	5	Coupe	Berme nord / partie haute	PW	28/09/2016
		Coupe	Coupe nord / sud perpendiculaire au mur du doyénné (extension septentrionale du sondage)		
		Croquis en plan	Extension septentrionale du sondage		
10	5	Croquis en coupe	Berme sud / partie haute	PW	28/09/2016
		Coupe	Berme nord / partie basse		
		Croquis en plan	US. 182		
11	3	Coupe	Berme ouest / partie haute	PW	29/09/2016
		Coupe	Berme ouest / partie basse		29/09/2016
		Croquis en plan	Ensemble du sondage		

261

Auxquelles s'ajoutent quelques feuillets d'un cahier petits carreaux sur lesquels ont été pris des notes et réalisé quelques croquis

La prescription de diagnostic est liée au projet de réaménagement des jardins de l'évêché, à Evreux, couvrant une superficie de 4 600 m². Les terrains concernés occupent l'angle sud-est du castrum de la fin de l'Antiquité. Les huit sondages réalisés dans le cadre de cette opération ont permis de documenter près de deux mille ans de l'histoire urbaine d'Evreux.

Quatre de ces sondages ont tout d'abord permis d'évaluer le degré de conservation des maçonneries du rempart. Celles-ci sont arasées sur tout le flanc sud des parcelles, à une cote d'environ 67,5 m NGF. Elles sont partout affleurantes et se sont révélées, en-deçà de ce niveau, généralement bien conservées. L'observation détaillée des matériaux employés et des techniques de construction met en évidence d'importantes variations d'un point à l'autre du monument. Ces différences résultent soit d'une construction échelonnée, soit du travail simultané de plusieurs équipes distinctes. Les nombreuses traces de réfection du parement indiquent qu'un soin particulier a été apporté à l'entretien des maçonneries au cours du Moyen Age et, sans doute, de la période moderne.

Adossé à la face interne de la fortification, un important talus (agger) a été aménagé par l'accumulation de remblais divers, tantôt riches en éléments de démolition, tantôt prélevés dans les formations géomorphologiques proches, tantôt constitués de sédiments plus fins, fortement anthropisés et souvent finement stratifiés. Ces remblais divers illustrent le pragmatisme des concepteurs qui n'ont probablement fait que remobiliser les matériaux présents antérieurement aux différents emplacements. L'un des sondages a permis d'estimer les dimensions complètes du talus, large à la base de près de 15 m et haut d'environ 2,5 m. Une plateforme sommitale large de 7 à 12 m selon les endroits longe le parement du rempart.

Deux sondages ont permis de reconnaître, ennoyés dans les remblais du talus, le sommet de murs maçonnés antérieurs à la construction du castrum. On peut penser que leur élévation conservée dépasse sans doute les 2 m. Leur orientation concorde avec celle du tissu urbain du Haut-Empire, et leur facture laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'édifices publics.

Le sommet du talus et l'espace situé en contrebas ont livré ponctuellement des traces d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Faute de vision en plan suffisante, leur caractérisation reste difficile à établir. On remarque dès cette époque l'apparition de niveaux de « terres noires ». Ces dernières s'amplifient tout au long du Moyen Age et constituent, la plupart du temps, la seule trace d'occupation des lieux. En effet, le second Moyen Age n'est représenté ici que par ces accumulations et des traces de chantier de construction ou de démolition, la plupart en lien avec le rempart : aménagement probable d'une tour dans l'angle sud-est, reprises de maçonnerie diverses, ... Cette prépondérance des « terres noires » résulte peut-être de la création des jardins dès cette époque.

Les périodes les plus récentes ne sont également marquées que par des apports de remblais, des traces d'aménagements paysagers et des indices de chantiers divers. Parmi ceux-ci, la destruction de l'angle sud-est du castrum au milieu du XVII^e siècle et l'arasement de la courtine méridionale au milieu du XVIII^e siècle constituent deux éléments remarquables. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un large bassin de plan elliptique est aménagé à l'extrémité ouest des jardins, et disposé sur un axe reliant le centre de la façade du palais épiscopal à l'escalier monumental situé à l'autre extrémité des jardins. Ce bassin est mis à mal par un bombardement lors de la Seconde guerre mondiale, puis totalement remblayé et son emplacement nivelé.

PATRIARCHE N° 15-2416
CODE INSEE N° 27052
PRESCRIPTION N° AD-2015-03
OPÉRATION N° AP084

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78